

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale

52
1999



Genève
LIBRAIRIE DROZ S.A.
11, rue Massot
1999

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue suisse de linguistique générale
Publiée par le Cercle Ferdinand de Saussure

Comité de rédaction :

RENÉ AMACKER, président
MARIE-CLAUDE CAPT-ARTAUD, vice-présidente
CLAIRE-ANTONELLA FOREL, trésorière
ANNE-MARGUERITE FRYBA-REBER, secrétaire
DANIELE GAMBARARA
PATRICK SÉRIOT,
délégué de la Société suisse de linguistique

Comité scientifique international :

JEAN-CLAUDE CHEVALIER, Paris
DANIEL DROIXHE, Bruxelles et Liège
KONRAD KOERNER, Ottawa
GIULIO C. LEPSCHY, Londres
RAFFAELE SIMONE, Rome
CHRISTIAN STETTER, Aix-la-Chapelle
PIERRE SWIGGERS, Louvain
PETER WUNDERLI, Düsseldorf

Rédaction :

p. adr. Monsieur RENÉ AMACKER
Rue des Charmilles 5
CH-1203 GENÈVE

Diffusion :

Librairie DROZ S.A.
Rue Massot 11
CH-1211 GENÈVE 12

Publié avec l'appui de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales
Tous droits réservés

ISBN: 2-600-00403-3 / ISSN: 0068-516-X

MÉLANGES EN HOMMAGE À CLAUDINE NORMAND,
COORDONNÉS PAR
S. BOUQUET, J.-L. CHISS ET C. PUECH

Les Mélanges Normand
paraissent sous la seule responsabilité des coordinateurs
S. Bouquet, J.-L. Chiss et C. Puech.
(*R. Amacker, président du Cercle F. de Saussure.*)

Simon Bouquet

Jean-Louis Chiss

Christian Puech

CLAUDINE NORMAND ET LE GROUPE DE RECHERCHE
EN HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE (GRHIL)
(Portrait de troupe sans armes)

Les contributions rassemblées ici autour de Claudine Normand ne prétendent témoigner exhaustivement ni de l'amitié suscitée par une «personnalité» dans les différents cercles de ses activités, ni dans toute l'étendue du rayonnement de son enseignement et de ses activités de recherche, ni même de la diversité de ses travaux¹. Nous avons sollicité ceux qui, un temps au moins pour certains, depuis le milieu des années 70 pour d'autres, ont participé à cette étrange aventure qui pourtant va de soi ou devrait aller de soi: des individus sans parcours institutionnel commun se sont rassemblés autour d'un intérêt fédérateur. Ici, un intérêt pour l'histoire de la linguistique et, plus particulièrement, l'œuvre de F. de Saussure, plus largement pour le saussurisme entendu comme l'un des prismes majeurs des théorisations modernes du langage.

¹ C'est la raison pour laquelle nous joignons en annexe à ces *Mélanges* une bibliographie actualisée (1999) des travaux publiés de C. Normand.

Si nous nous sommes autorisés cette restriction dans l'appel à contributions, ce n'est que dans la mesure où Claudine Normand est récemment revenue elle-même à deux reprises au moins² sur cette «(micro-) histoire». Elle soulignait alors à la fois et la diversité des investissements du groupe, et sa stabilité (relative, renouvelée) depuis la fin des années soixante-dix. Nous ne doutons pas que d'autres initiatives seront prises dans d'autres cercles des activités de Claudine, qui rendront hommage aux autres aspects de son travail.

Pourtant, on ne trouvera pas ici l'exposé d'une doctrine commune: le GRHIL n'a jamais défini une orthodoxie. Si on devait le caractériser, il faudrait évoquer tout au plus ce qu'on peut désigner comme un «collectif de curiosité partagée». Toutes choses égales d'ailleurs, on pourrait peut-être déceler un apparentement avec les communautés épicuriennes de l'origine (qui n'excluaient, rappelons-le, ni les femmes, ni les esclaves...): à partir d'un intérêt de connaissance que chacun a cultivé d'abord pour lui-même, la *philia* a fait son œuvre et des préoccupations hétérogènes sont devenues bien communes, du moins suffisamment pour qu'un certain nombre d'entreprises collectives voient le jour, que l'échange se poursuive jusqu'à aujourd'hui, qu'il se ramifie en réseau informel mais stable et souhaite enfin envisager toujours de nouvelles tâches. Certains, parmi nous avaient été des étudiants de C. Normand (et de P. Caussat) dans une Unité de Valeur (un séminaire) interdisciplinaire de l'université de Nanterre consacrée à la linguistique et la philosophie du langage au tout début des années 70. Celle-ci réunissait (apprentis) linguistes et philosophes de provenances diverses. Le GRHIL est sans doute né de cet enseignement, poursuivi par Claudine à Nanterre jusqu'à sa «retraite» récente (qui n'est en fait qu'une réorganisation de ses activités...). Il s'est élargi ensuite de manière plus ou moins aléatoire au gré des rencontres et des projets de travail individuels et collectifs. Il a toujours réuni – parfois à Nanterre, mais le plus souvent à Asnières – étudiants et enseignants, collègues et connaissances, «autochtones» et «étrangers». Groupe de travail, le GRHIL n'aurait sans doute pas poursuivi sa course aléatoire s'il n'avait été aussi lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité généreuse... dont sont inséparables les discussions politiques, la chronique des arts et des spectacles... et le commentaire de la vie comme elle va.

² Cf. C. Normand «La coupure saussurienne» in *Saussure aujourd'hui*, n° spécial de LINX (Paris X Nanterre); M. Arrivé, C. Normand eds., 1995, et «Portrait de groupe avec Dame», Journée d'étude *Saussure*, décembre 1998, Sorbonne Paris IV (à paraître dans *Modèles linguistiques*)

Mais, sans verser dans la complaisance rétrospective ni la nostalgie intempestive (intempestive car tout continue), on est bien obligé de restituer un «contexte» minimal d'émergence de cette curiosité et les lignes de force de ce qui a fini par constituer un itinéraire.

En 1976 (date de naissance du groupe³ autour du projet de numéro de la revue *Langages* 49, Larousse, C. Normand éd., paru en 1978 sous le titre «Saussure et la linguistique présaussurienne») l'intérêt porté à Saussure en France était à la fois intense et paradoxal. On s'apprêtait à refermer la période structuraliste, celle où la linguistique apparaissait comme la matrice du «structuralisme généralisé», et où l'on considérait Saussure en France comme un père fondateur de la stature de Spinoza, Marx, Nietzsche ou Freud. La découverte des anagrammes permettait alors d'opposer Saussure à lui-même. La diffusion de la grammaire générative autorisait à penser que la page structuraliste devait être tournée, dans l'un de ses lieux d'origine principaux: la linguistique. Les travaux de Benveniste sur l'énonciation commençaient à être diffusés et à esquisser un autre destin pour la linguistique, tout en réactivant encore l'intérêt pour le Fondateur...

Dans ce contexte, les premiers travaux de C. Normand tranchaient sur les courants dominants de l'époque: ils prenaient le temps de revenir sur ce que tout le monde faisait mine de considérer comme définitivement acquis (parfois pour s'y opposer), et empruntaient une voie peu fréquentée à cette époque marquée par le théoricisme et des ambitions intellectuelles assez peu humbles... Il s'agissait en somme, avec les moyens du bord et beaucoup de dynamisme, de retracer la genèse historique des intérêts de connaissance cristallisés autour de l'œuvre du savant genevois. Le numéro 49 de *Langages* atteste de cette orientation: retour à certaines des dichotomies saussuriennes restituées dans leur contexte (*langue/ parole, synchronie/diachronie*), exploration du contexte épistémologique contemporain de la rédaction des cours, tentative pour mesurer l'originalité saussurienne de la définition de la *langue fait social*, situation de Saussure dans le débat sur la nature des lois phonétiques, etc. *Avant Saussure*:

³ Il s'agit du GRHIL (Groupe de Recherche en Histoire de la Linguistique). Cette «institution» n'a pas d'existence institutionnelle très précise, mais ne cherche pas non plus à exister *contre* les diverses institutions universitaires et de recherche où le groupe a d'ailleurs été accueilli parfois en tant que tel. Certains de ses membres les plus anciens ont fait partie du Centre de Recherches Linguistiques de Paris X Nanterre dirigé par M. Arrivé, le groupe a été intégré en tant qu'équipe à l'URA 381 (dirigé par J. C. Chevalier et S. Auroux) à sa création. La plupart de ses participants sont actuellement membres ou membres associés de l'UMR 7597 («Histoire des théories linguistiques») dirigée par S. Auroux.

choix de textes introduits et commentés (Complexe 1978, C. Normand éd.) témoigne d'une orientation complémentaire: sinon faire connaître, du moins rendre moins inaccessible le socle culturel et scientifique sur lequel est édifié l'appareil conceptuel du *Cours de linguistique générale*, ou les termes dans lesquels il a été reçu lors de sa publication⁴. Plus tard (les années 80) et dans le même esprit, le groupe sera en mesure d'éditer un certain nombre de textes fondamentaux de la linguistique des XIX^e et débuts XX^e siècle en fac-similé, grâce au concours de la Direction des bibliothèques, de l'université Paris X Nanterre et de la maison d'édition Didier-Erudition⁵.

Cette démystification («ne pas craindre les dieux» est aussi un précepte du *tetrapharmakon* épicurien) peut paraître aller de soi aujourd'hui, alors que l'histoire des théories linguistiques s'est développée considérablement et s'est organisée au niveau mondial même, augmentant considérablement l'empan de la périodisation, la variété des recherches, enrichissant la compréhension des modes de développement des théories du langage.

A la fin des années 70, il n'en allait pas de même, et la double orientation historique et «pédagogique» des premiers travaux du GRHIL ne pouvait trouver sa motivation que par rapport à deux directions dominantes des «recherches saussuriennes» de l'époque.

a) La première considérait Saussure moins en lui-même que comme indice, origine d'une configuration d'ensemble rapportée de manière très confuse au «structuralisme» et assimilée aux ouvrages des grands noms de l'époque (R. Barthes, L. Althusser, M. Foucault, J. Lacan...). Lire Saussure, c'était alors le mettre à l'épreuve du développement des sciences humaines pour rectifier/corriger ce qui ne cadrerait pas avec les exigences de chacune d'elles, ou ramener la configuration qu'elles dessinaient toutes ensemble à sa source présumée

⁴ Il faut, de ce point de vue, rendre hommage à la générosité de P. Caussat sans qui les textes de la linguistique allemande de la charnière des deux siècles nous seraient restés en grande partie inaccessibles. De Humboldt aux néo-grammairiens, de ces derniers à W. Wundt, K. Buhler, plus près de nous à J. Vacheck et bien d'autres figures majeures de la tradition germanique mal connue en France et peu traduite, P. Caussat a toujours répondu avec enthousiasme à nos sollicitations d'éclaircissements et de traductions. Mais il a aussi fait beaucoup plus que répondre à nos demandes: il les a souvent mises en forme...

⁵ Parmi lesquels: W. D. Whitney *La vie du langage*, E. Renan, *l'origine du langage*, V. Henry, *Antinomies linguistiques* et *Le langage martien*, H. Weil, *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, A. Naville, *Nouvelle classification des sciences...* etc. avec des présentations de C. Normand, P. Caussat, J. L. Chiss et C. Puech, S. Delesalle. Ce programme de rééditions s'est tari prématurément... avec les sources de financement qui le rendaient possible.

la plus vive. Or, ces «lectures critiques» – souvent très créatives, productrices, mais intéressées – prenaient le plus souvent la voie d’une épistémologie volontariste pour laquelle le *Cours de linguistique générale* constituait à la fois un «seuil de scientificité» à intégrer (ou dont se prévaloir) et une construction inachevée, lacunaire qu’il convenait de rectifier pour réaliser l’adéquation parfaite de la linguistique à ce qu’aurait dû être son objet. Les entreprises critiques les plus ambitieuses, générales et parfois rigoureuses (celle de Derrida, par exemple) entendaient, à partir du *Cours*, produire une lecture hypercritique des propositions de la modernité structuraliste tout entière.

Or, curieusement, la dimension historique, au sens où C. Normand entendait placer ses premiers travaux à ce moment là, était à peu près absente (sauf référence introductive souvent rhétorique) de ces approches d’époque. Les «lectures» de Saussure des années 60/70 sont des *lectures de lectures*: Merleau-Ponty à travers Guillaume puis Martinet, Derrida à travers Hjelmslev, Lévi-Strauss à travers Jakobson., Barthes à travers Greimas, etc., pour s’en tenir à quelques repères de cette période. Cela aurait dû ou pu conduire alors notre impulsion première vers l’autre direction: celle qui aurait consisté à «rendre» son vrai visage à Saussure, celui qui se dessine dans les sources manuscrites et les propos rapportés du savant genevois.

b) Car l’autre orientation, infiniment plus discrète par certains de ses aspects, faisait droit en effet à l’enquête philologique la plus minutieuse: il s’agissait de proposer à un public très limité de curieux une genèse des textes et des concepts saussuriens les plus parcourus dans la littérature précédemment évoquée (celle des structuralistes et néo-structuralistes), pour défaire les strates de commentaires et d’interprétations qui ont recouvert et recouvrent encore le corpus saussurien. Nous n’ignorons pas l’importance en ce domaine des travaux de R. Godel, R. Amacker, R. Engler (il faut ajouter l’édition de Mauro du *CLG* dans laquelle notre génération a pris connaissance du corpus saussurien, édition critique qui tenait compte de ces travaux de manière synthétique et fournissait de nombreuses pistes de recherche) que nous consultions avec plus ou moins de talent et de zèle et chez qui nous trouvions de quoi nourrir et étayer certaines de nos intuitions de départ. Mais, avouons-le ici, cette direction de recherche, dans le contexte français, ne nous apparaissait pas à l’époque comme une urgence. Cela, pour deux raisons liées entre elles: d’une part parce que c’est bien l’édition Bally/Sechehaye qui a été «reçue» dans les années 20/30, et que c’est elle qui a été investie rétrospectivement dans les années 50 et 60 de multiples enjeux, et ensuite parce que le contexte des années soixante-dix poussait pour cette raison à porter attention critique à la diversité des modes de *réception* dans la linguistique et hors d’elle du seul texte connu de Saussure.

Mais il est évident que l'intérêt porté par certains d'entre nous aujourd'hui aux sources manuscrites et à la philologie saussurienne en général concerne bien l'orientation première du groupe : «le saussurisme» commence avec l'élaboration du *Cours* due à Bally et Sechehaye, élaboration dont les choix pèsent de tout leur poids sur les représentations de l'histoire du saussurisme...

Pour dire les choses autrement, ce que nous ressentions alors (et que nous n'avons peut-être commencé à comprendre que plus tard), c'est que les innombrables re-lectures du CLG (en lui-même, par rapport aux autres textes de Saussure...) dessinaient une constellation à laquelle le *CLG* était à la fois largement étranger et dont il était pourtant aussi étroitement parti prenante. Que d'innombrables malentendus, mésinterprétations et spéculations hasardeuses soient directement liés à la rédaction de Bally et Sechehaye ne fait aucun doute. Mais il était visible qu'une lecture tant soit peu «opiniâtre» du *CLG* tel qu'il nous est parvenu pouvait déjà mettre en évidence de multiples distorsions de la part des héritiers tardifs (d'où l'importance pour nous des premiers travaux de C. Normand). Bref, écran de *projection* à la mesure de sa diffusion, le *CLG* est historique de part en part si l'on entend par là non seulement qu'il s'insère dans un contexte scientifique, épistémologique qui le rend possible, mais aussi dans la mesure où il s'agit du texte certainement le plus souvent «réinventé» (depuis et *dès* Bally et Sechehaye, donc) de la modernité des sciences humaines. Rétropectivement, il nous apparaît que c'est cette *productivité* du texte saussurien qui nous avait attirés, et dans ce qu'elle a de plus paradoxale : «l'autonomie de la linguistique» s'y réfléchit de la manière la plus ostentatoire et volontaire, tandis que c'est entre ses lignes que les savants des autres sciences humaines ont cherché les principes organisateurs de tout le champ de ce qu'on appelait au XIX^e siècle les «sciences de l'esprit». Il y avait bien là un observatoire historique privilégié du devenir de la linguistique moderne et, au delà, un point de vue critique sur la manière dont la linguistique était interpellée ou convoquée par l'époque en vue de la promotion de l'ère «sémiologique» qui devait «révolutionner» tout le champ des sciences humaines.

D'une certaine manière, et sans qu'il ait été besoin de le rappeler à chaque moment de son histoire, les intérêts du groupe n'ont pas véritablement changé d'orientation jusqu'à aujourd'hui ; et chacun a pu trouver sa place dans ce programme minimum guidé par une forme d'agnosticisme épistémologique : il ne s'agit pas de fonder/rectifier/corriger la sémiologie ou tel aspect de la linguistique de manière plus conforme aux «intentions réelles» du Maître, mais de décrire de manière compréhensive et critique certains moments de leur histoire récente. On peut juger que la réalisation de ce programme a pu parfois laisser à désirer, qu'elle est très incomplète, mais son idéal directeur reste intact.

Quoi qu'il en soit, l'organisation du colloque, par Claudine et le groupe, à Nanterre en 1980, «*l'histoire des sciences humaines: pourquoi et comment?*» reflète largement ces préoccupations en portant l'accent a) sur les problèmes méthodologiques, b) sur les «motivations», l'intérêt, et les difficultés particulières que présente la genèse des concepts des sciences humaines (cf. l'introduction de C. Normand dans les *Actes* du colloque, Imprimerie intégrée de l'Université Paris X Nanterre). Les intervenants sollicités (philosophes, sociologues, psychologues, linguistes...) ont joué le jeu, mettant parfois à mal (ou au moins à l'épreuve) les quelques certitudes minimales sur lesquelles nous nous étions appuyés jusque là. De manière plus générale, cette (ces) confrontation(s) très centrée(s) sur la notion de *discontinuité* dans l'histoire des sciences humaines nous a sûrement conduits à resserrer la perspective sur l'axe de la réception, mettant en évidence le fait qu'en ce qui concerne les sciences du langage tout particulièrement, les notions de *coupure*, *rupture épistémologique* telles que les présentaient la philosophie des sciences française (Bachelard, Althusser, Foucault...) ne gagnaient rien à être dissociées des problèmes posés par la transmission/diffusion des savoirs linguistiques sous ses différentes formes⁶. Elles ont ouvert spécialement de nouvelles voies pour nous

⁶ Les travaux du groupe ont été parfois identifiés à cette épistémologie de la coupure, de la rupture héritée de la philosophie des sciences française. Cette identification n'a pas toujours été notée avec bienveillance... Sur cette question qui appellerait des commentaires hors de propos, nous nous bornerons à quelques remarques (qui n'engagent que nous...):

– L'adhésion à une conception discontinuiste de l'histoire de la linguistique n'a été à aucun moment une condition d'appartenance à ce groupe de travail auquel les participants ont toujours apporté leur contribution très librement, avec les références qui étaient les leurs à leurs risques et périls, si l'on peut dire.

– Il y a sûrement plusieurs manières d'être discontinuiste (Kuhn n'est pas Bachelard) et l'alternative continuité/discontinuité n'a sans doute que peu de pertinence (posée de cette manière) pour saisir quelque chose de la complexité de l'amont et de l'aval de la linguistique générale saussurienne. Par contre, ce qui prévalait au début des années 70 en France c'était bien, et de toute part, une conception très faible de la discontinuité qui ne disait pas son nom: l'héroïsme théorique des fondateurs de continents du savoir (Marx, Freud, Saussure...). Qu'on se souvienne de G. Mounin: «Enfin Saussure vint!». Qu'on se souvienne de la vulgate d'époque, qui pouvait contaminer les meilleurs esprits et qui revenait à faire de l'arbitraire du signe (!) à la fois la découverte majeure de Saussure, et le seuil de scientificité de la linguistique... Les premiers travaux de Claudine, puis ceux du groupe, s'inscrivaient résolument contre cette conception. (Pour une réflexion rétrospective sur l'origine et les fonctions et aussi les errements de la notion althusserienne de «coupure épistémologique», cf. E. Balibar *Écrits pour Althusser*, éd. La découverte (1991) «Le concept de 'coupure épistémologique' de G. Bachelard à L. Althusser», pp. 9-59; et P. Macherey, *Histoire de dinosaures: faire de la philosophie, 1965-1997*, PUF, 1999, pp. 9-35).

– Il ne fait aucun doute par ailleurs que la prise en considération de la longue durée et de la diversité des traditions culturelles dont relèvent les sciences du langage modifie de

sur un problème pédagogique d'apparence étroitement technique, et sans doute pourtant de haute portée non seulement pour «l'art d'enseigner»⁷, mais pour l'histoire de la linguistique elle-même, en soulevant la question : enseigner une théorie avec ou sans son histoire ?

Ce colloque a ainsi figuré la clôture d'un premier mouvement de la recherche centré sur Saussure, le contexte de son travail, les éléments de sa première réception et les principes directeurs d'une investigation historique et épistémologique. Après quoi les intérêts (ceux du groupe) se sont résolument déplacés en aval du structuralisme linguistique dans la situation française.

La première partie de ce programme focalisé sur des données chronologiques (1937-1950) et géographiques-culturelles (la France) a intégré des travaux parus dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, de certaines figures marquantes de l'époque (Gougenheim, Guillaume), des relations entre théoriciens (Hjelmslev-Martinet), des «places vides» (la dialectologie)

manière sensible les représentations de leur histoire en mettant en évidence les continuités sur le long terme des techniques et des savoirs sur le langage. On peut voir par exemple dans la théorie saussurienne de la valeur l'aboutissement d'une longue réflexion sur la synonymie. Encore faut-il apprécier au préalable – dans le relatif court terme de son apparition – l'importance, les sources, la genèse, la cohérence interne, les conséquences... de la théorie de la valeur chez Saussure lui-même.

– Enfin, si la question de la discontinuité a été si «dramatisée» des années 60 aux années 80, c'est bien parce qu'il ne s'agissait pas d'un pur problème de méthode mais bien du point de contact entre la production scientifique et, pour dire vite, la société. De ce point de vue, s'il est légitime de voir dans certaines formulations althusseriennes une sorte de marxisme platonisant, chez Bachelard ou Koyré un idéalisme intempérant, on peut difficilement déceler dans certains aspects des rares travaux de sociologie de la science (inspirés de Merton ou de Bourdieu) et des institutions scientifiques autre chose qu'un matérialisme régressif, un relativisme sans principe. Ce qui d'ailleurs ne retire rien à la valeur documentaire empirique des travaux qui s'inspirent de ces orientations... Ce ne serait peut-être pas un paradoxe si grand si ceux qui ont suivi (de plus ou moins loin) la voie althusserienne et en ont connu les impasses étaient mieux sensibilisés (immunisés serait excessif) que ceux qui les ont contournés, aux illusions de qui prétend *d'un seul coup* ramener le ciel des idées sur la terre des hommes et le marché des représentations... Il faut se souvenir à quel «matérialisme» brutal «l'idéalisme althusserien» tentait illusoirement et sans doute désespérément de répondre ! Pour le reste, tout le monde (idéaliste althusserien, matérialiste vulgaire du laboratoire ou adepte de la «modularité» de la production scientifique) nous semble en être au même point : les évidences intuitives convergent, les justifications théoriques restent largement ad hoc.

⁷ On comprend que cette question tenait particulièrement à cœur à C. Normand (et à ses anciens étudiants...) dont l'enseignement dans ce domaine fut à Nanterre au moins pionnier (sinon inaugural). Il n'est pas besoin de préciser que la question de la nature, de la fonction, de la place d'un enseignement d'histoire de la linguistique dans les cursus littéraires et linguistiques en France demeure débattue.

(cf. «Les débuts de la linguistique structurale en France», *LINX* n° 6, C. Normand éd., Paris X Nanterre, 1983). De cet ensemble de travaux collectifs, on a cru pouvoir dégager le constat d'une diversité que ne saurait vraiment subsumer le terme de «structuralisme», d'autant moins que nous étions attentifs à ce qu'il pouvait y avoir d'effets de «reconstruction» ou de «reconnaissance» a posteriori dans la diffusion du «structuralisme généralisé» des années 60. Ce qui avait cru trouver son origine dans la linguistique était devenu le point de ralliement philosophique commun à divers champs du savoir. Différence des temporalités intellectuelles que Benveniste énonçait comme un paradoxe dans lequel nous avons choisi de nous installer un moment pour en préciser certains aspects :

«En cette année 1968, la notion de structuralisme linguistique a exactement quarante ans (le Congrès International des Linguistes a eu lieu en 1928 à La Haye) et c'est un spectacle surprenant que la vogue de cette doctrine, mal comprise, découverte tardivement et à un moment où le structuralisme en linguistique est quelque chose de dépassé» (*Le Lettres Françaises*, juillet 1968).

Cette référence à la lucidité amusée de Benveniste n'était pourtant pas qu'ironique et rhétorique. En effet, poursuivre notre stratégie d'enquête globale sur les avatars contemporains de ce «structuralisme linguistique» en termes chronologiques (des années 50 aux années 80) ne nous est plus apparu comme la meilleure manière de poser les problèmes. D'où l'attention portée à la notion – combien équivoque – de «sujet parlant» dans l'imbroglio linguistico-philosophique du structuralisme, thématique qui sert de fil conducteur au deuxième numéro de la revue *Langages* publié par le groupe en 1985 (cf. *Langages* n° 77 : «le sujet entre langue et parole(s)», C. Normand éd., Larousse). Le «dépassement» du structuralisme auquel Benveniste fait allusion a, parmi d'autres formes, emprunté on le sait celle du «retour du sujet» (cf. C. Normand : «Le sujet dans la langue», pp.7-21) et la nécessité d'une attention renouvelée à la transversalité des thématiques, à la complexité du rapport entre les champs disciplinaires, est par exemple lisible dans le sous-titre du numéro : «Histoire de quelques rencontres entre la linguistique, la philosophie et la psychanalyse». Qu'il s'agisse des débats dans la sémantique contemporaine autour du *cogito* cartésien, du rôle de la référence à Saussure dans l'œuvre de Merleau-Ponty, du statut du couple *constatif/performatif*, du traitement réservé à Benveniste, au même moment, dans le cours d'un linguiste – J. Dubois – et dans celui d'un philosophe (Ricoeur), ces travaux renvoient tous à la mise en relation des argumentations philosophiques et linguistiques autour de la question du *sens*, du *sujet* et de la *forme*, dans une perspective historique de plus en plus attentive à

expliciter interférences, décalages ou ignorances réciproques. Quel sens donner dans ce contexte au thème d'un «impérialisme» de la linguistique parmi les sciences humaines? Est-il besoin de préciser que Claudine a toujours été particulièrement inquiétée (?) par les relations de la linguistique et de la psychanalyse? Cet intérêt se manifeste de manière discrète et insistante de trois manières au moins: d'une part dans les travaux collectifs qui appelaient la participation de spécialistes (par exemple les relations Lacan/Saussure) ou l'exploration d'œuvres mal connues en France (C. Bally)... mais d'autre part aussi dans plusieurs articles qui prolongent les travaux du groupe en dehors de lui, tout particulièrement les articles plus directement linguistiques (comme le travail sur «bout, brin et bribe») ou linguistico-épistémologiques (sur le syntagme «l'objet de...») (cf. bibliographie), la co-organisation de deux décades de Cerisy (avec M. Arrivé sur E. Benveniste et sur «linguistique et psychanalyse»); enfin dans la série d'articles qui arpentent, plus récemment, les allées et sentiers de la linguistique et de la sémiologie benvenistiennes, tous centrés au fond sur l'analyse comparative des représentations du sujet dans la linguistique, la pragmatique et la sémiotique...

Le n° 13 de *LINX*, (C. Normand éd., Paris X Nanterre, 1985): «Sujet forme sens» reprenait bien sûr cette thématique en mettant en évidence, dans une chronologie large (de la sémantique telle qu'elle s'institue à la fin du XIX^e siècle jusqu'aux développements récents en linguistique et logique), la manière dont le «sujet parlant» apparaît moins comme un obstacle au développement de la linguistique que comme un objet de théorisations parmi les plus constants... Des conjectures qu'on peut faire sur les rapports entre l'œuvre de Bally et la diffusion de la découverte freudienne jusqu'à la discussion par Ducrot de la notion de «sujet parlant» en passant par la linguistique psychologique (Damourette et Pichon, par exemple), la question est ouverte de la positivité ou de l'inconsistance de ce que les linguistes (certains d'entre eux, du moins) désignent par *sujet d'énonciation*. Les travaux de Claudine sur Benveniste ne cesseront, pas diverses voies d'y revenir, comme y revient, sous des formes diverses, le numéro d'*Histoire Epistémologie Langage*, (1989, vol. XI, 2, Saint-Denis, PUV) «Extensions et limites des théories du langage 1880-1980» (coéd. J. L. Chiss et C. Normand).

Mode de constitution de la sémiologie chez Benveniste, introduction et métamorphoses de la notion d'interaction depuis la fin du XIX^e siècle aux confins des sciences du langage, de la sociologie et de la psychologie, mise en perspective de la *Völkerpsychologie* wundtienne mal connue en France, liens de la problématique de la langue internationale et de la linguistique historique et comparée... ce n° d'*HEL* reprend les premières thématiques du groupe, mais

dans une perspective où, de plus en plus, il s'agit de mettre en relation des thèmes théoriques qui traversent la linguistique contemporaine avec des conceptions de la scientificité des savoirs de la langue variables dans le temps et variées dans leurs modalités d'accomplissement réelles ou virtuelles. Des projets de «langue universelle» des XVII^e et XVIII^e siècles, par exemple, aux projets de «langue internationale» de la charnière XIX^e/XX^e siècles, c'est un certain régime d'existence et de connaissance des langues qui se transforme. De la réflexion psycho-sociologique sur l'espace de l'interaction dans l'histoire de la conversation d'un G. Tarde, aux développements d'un E. Goffman ou des théoriciens modernes de la pragmatique, c'est d'une conception du lien socio-langagier qu'il y va. De la sémiologie saussurienne au projet benvenistien de «sémiologie de deuxième génération», c'est du statut de la sémiologie comme *projet*, *horizon* des théories du langage qu'il est question...

Ce dernier aspect des «extensions et limites» des théories du langage à la charnière des XIX^e et XX^e siècles ne pouvait que conduire à interroger pour eux-même les liens des sciences du langage modernes avec la sémiologie (saussurienne ou non), tant il est vrai que, pour le meilleur et le pire, le plus clair et le plus ombrageux, c'est dans les théories du signe que les sciences du langage ont cherché à penser souvent leur *actualité* et leur avenir à partir de la fin du XIX^e siècle (cf. *Langages* 107, «Sémiologie et histoire des théories du langage», C. Puech éd.). Ici, l'interne et l'externe des théorisations linguistiques ont négocié leurs limites, pensé la légitimité de leurs extensions, cherché un fondement, alors que le recours à la philosophie, à la psychologie, à la sociologie n'avait plus l'évidence qu'il présentait aux yeux d'un V. Henry, d'un A. Meillet ou même d'un Saussure. Dans cette perspective, nous avons essayé de restituer quelque chose de la manière dont la sémiologie figure moins comme œuvre achevée que comme effort, tension, projet, chez les linguistes eux-mêmes, mais aussi chez les sémiologues issus ou non de la linguistique, saussurienne ou non. En montrant dans sa contribution que Ch. Morris construit, dans le contexte américain, une théorie conjointe du sujet et de la société, C. Normand ne prétend sûrement pas dévoiler la fonction implicite de toute sémiotique ou sémiologie, mais elle met sans doute l'accent sur un fait que d'autres théoriciens du langage ont souligné autrement (H. Meschonnic tout particulièrement) et auquel le GRHIL a toujours été particulièrement sensible. Derrière la technicité parfois aride et comme désincarnée des théories linguistiques, il y a beaucoup plus que l'objectivité et la vérité d'un «secteur» de l'activité humaine : une anthropologie plus ou moins implicite qui révèle toujours quelque chose des représentations du rapport de soi à soi, de la socialité, du statut des médiations et de la culture à la fois comme lien et comme béance

peut-être irréductible. Sans doute l'attention portée par les modernes à Saussure (nous désignons factuellement par *modernes* ceux des penseurs – quel que soit leur enracinement disciplinaire – qui ont été aspirés, un temps au moins, par l'attraction de ce qui se désignait souvent comme «instance du *symbolique*») n'a-t-elle été rien d'autre que le pressentiment d'une doctrine d'ensemble, parée du prestige de la science, mais qui retirait pourtant, par son *minimalisme*, ce qu'elle semblait promettre comme aucune autre. Peut-être cette ambivalence irréductible a-t-elle été d'abord celle de Saussure lui-même qui, contrairement à ses héritiers, n'aura finalement pas souhaité trancher. C'est en somme dans cet espace d'indécision et de «jeu» que le GRHIL a planté son campement nomade.

Mais ce rapide et cavalier parcours (qui n'engage que ses auteurs) n'avait d'autre but que d'indiquer quelques repères introduisant à un «hommage» aussi peu cérémonieux que possible. La diversité des contributions proposées reflète et la variété des investissements de chacun (dans le défrichage des manuscrits saussuriens, dans les relations entre linguistique et psychanalyse, dans la description des processus de disciplinarisation des savoirs linguistiques, dans la linguistique péri-saussurienne...), et la forme d'une dette: pour tous l'amitié indissociable du travail accompli, mais surtout à poursuivre.

Car ce collectif de curiosité partagée continue. Il se renouvelle, travaille à d'autres projets. Beaucoup de ses membres, dans les institutions qui sont les leurs, prolongent autrement ce qu'ils ont commencé là, ou amorcent là un travail qu'il aurait été plus difficile ou impossible de mener ailleurs, et seuls.

Même si Claudine Normand n'est pas elle-même réductible à l'existence de cet espace discret mais très réel de liberté qu'elle a inventé, nous la remercions tous – chacun à sa manière – d'avoir su l'instituer.

Adresse des auteurs :

S. BOUQUET, Université Paris X Nanterre

J. L. CHISS, Ecole Normale Supérieure de Fontenay/Saint-Cloud

C. PUECH, Université Sorbonne Nouvelle Paris III

BIBLIOGRAPHIE DE
CLAUDINE NORMAND

- 1970 «Propositions et notes en vue d'une lecture de F. de Saussure», *La Pensée* n. 154, Paris (34-51).
- 1972a «L'arbitraire du signe comme phénomène de 'déplacement'», *Dialectiques* n. 1/2, Paris (109-126).
- 1972b. «Discours et Idéologie: quelques bases pour une recherche» (en collaboration avec D. Maldidier et R. Robin), *Langue française* n. 15, Larousse, Paris (116-142).
- 1972c «De quelques notions fondamentales (sur un enseignement d'initiation à la linguistique)», *Langue française* n. 14, Larousse, Paris (32-44).
- 1976a *Métaphore et concept*, Complexe, Bruxelles (162p).
- 1976b «Philosophie des linguistes et théorie du sujet, notes critiques sur M. Pêcheux *Les vérités de La Palice*» *Dialectiques* n. 12, Paris (33-40).
- 1976c «Pour une certitude inquiète» *Dialectiques* n. 15/16 (numéro spécial Althusser) (156-160)
- 1978a *Avant Saussure, choix de textes (1875, 1924)* (collectif, dir. Cl. Normand), Complexe, Bruxelles (216 p.).
- 1978b «Langue/Parole, fonctionnement d'une opposition», *Langages* n. 49, *La linguistique présaussurienne* (dir Cl. Normand), Larousse, Paris (66-90).
- 1979 «Linguistique, Logique et Philosophie, notes critiques sur Ian Hacking, *Why does Language matter to Philosophy?*» *Dialectiques* n. 26, Paris (51-62).
- 1980a «Faut-il se demander ce que parler veut dire? (Sur les problèmes de la signification dans le positivisme logique et la philosophie analytique)», *LINX* n. 3, Paris X Nanterre (7-64).
- 1980b «Rapport sur l'Histoire de la Linguistique», dans Actes du colloque sur *L'enseignement de l'Histoire des Sciences aux scientifiques* Nantes 1980, Société française d'Histoire des Sciences et des Techniques, Paris.
- 1980c Introduction au Colloque: *Les sciences humaines: quelle histoire?!* Paris X Nanterre (1-14)
- 1980d «Arbitraire et / ou Convention chez Whitney et Saussure», Actes du colloque *Les sciences humaines: quelle histoire?!* Paris X Nanterre (271-288)
- 1980e «Comment faire l'histoire de la linguistique?», Actes du colloque *Les sciences humaines: quelle histoire?!* Paris X Nanterre (97-106)

- 1982a «Une version française du structuralisme linguistique, (le Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 1936-1945)», *LINX* n. 6, (dir. Cl. Normand) Paris X Nanterre (11-75).
- 1982b «Passer d'un discours à l'autre: la contraction de texte», *Langue française* n. 53, Larousse, Paris (109-120).
- 1982c «Comment l'article cessa d'être un *petit mot*» *Langue française* n. 55, Larousse, Paris (25-44).
- 1983 «Où est ma langue?» (notes critiques sur F.Gadet et M.Pêcheux *La langue introuvable*, Maspero 1981), *MOTS* Presse de la fondation nationale des Sciences Politiques, Paris (166-173).
- 1984 «L'objet de...» *Archives et Documents de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage* n. 4, Presses de l'Université de Lille (69-86).
- 1985a «Quelle sorte d'objet est le sujet de la langue?», *LINX* n. 13, Paris X Nanterre (7-20).
- 1985b «Les liens du sens (étude sur le champ sémantique du lien)», *LINX* n. 13, Paris X Nanterre (125-146); repris de «**In** den Netzen des Sinns. Eine Untersuchung der diskursiven Zwänge im semantischen Feld «menschlicher Bindungen», in *Das Subjekt des Diskurses* Argument-Verlag, Berlin, 1983.
- 1985c «Le sujet dans la langue», *Langages* n. 77, *Le sujet entre langue et parole(s)*, (dir. Cl. Normand), Larousse, Paris (7-19).
- 1985d «Linguistique et philosophie, un instantané dans l'histoire de leurs relations», *Langages* n. 77, Larousse, Paris (33-42).
- 1985e «Du pragmatisme à la pragmatique: Charles Morris», (en collaboration avec M.F Trollez), *Langages* n. 77, Larousse, Paris (75-83).
- 1986 «Les termes de l'énonciation chez Benveniste», *Histoire, Epistémologie, Langage* tome 8, fasc.II, *Histoire des conceptions de l'énonciation*, Presses de l'Université de Lille (192-206).
- 1987a, «A. Meillet dans la tradition française», *L'Opera scientifica di Antoine Meillet*, Atti del Covegno della Società Italiana di Glottologia, Pisa 1986, Giardani editori e Stampatori (17-22).
- 1987b, «W.D.Whitney et la Linguistique générale», préface à la réédition de W.D.Whitney *La vie du langage* Didier-Erudition Paris (8 pages).
- 1987c «Freud en classe (notes critiques sur des ouvrages de M. Cifali, C. Millot, N. Mosconi)», *Le français aujourd'hui* n. 76, Paris (31-36).
- 1987d «Des mots sur et sous les mots», *Etudes de linguistique appliquée* n. 68, (*La reformulation*) (dir. Cl. Normand), Didier Erudition, Paris (5-13).

- 1987e «Identification de P: enquête sur une pratique pédagogique» *Etudes de linguistique appliquée* n. 68 Didier Paris (59-72).
- 1987f «Sens et sentiment linguistique ou la contagion de la négation», *Etudes de linguistique appliquée* n. 68 Didier Paris (117-119).
- 1988a «Du sens: variations sur un thème», Introduction à *LINX* n. 19 (dir. S. Lecointre et Cl. Normand) (5-13).
- 1988b «Non, je ne regrette rien» (sur les propriétés du verbe *regretter*), *L'écrit du temps* n. 19, Minuit, Paris (85-97).
- 1989 «Constitution de la sémiologie chez Benveniste», *Histoire, Epistémologie, Langage (Extension et limites des théories du langage)* (dir. J.L. Chiss et Cl. Normand) t. 11-fasc. II (141-169).
- 1990a «Le sens en question», dans *La quadrature du sens* (collectif, dir. Cl. Normand) PUF, Paris (7-21).
- 1990b «Le *Cours de Linguistique Générale: une théorie de la signification?*», *La quadrature du sens*, PUF, Paris (25-40).
- 1990c «Le jeu des structures et leur force signifiante» *La quadrature du sens*, PUF, Paris (43-60)
- 1990d «Les mots en emploi: lexique et discours» *La quadrature du sens* PUF, Paris (165-179).
- 1990e «Vers une théorie du sens dans les langues naturelles» *La quadrature du sens* PUF, Paris (243-258).
- 1991 «Charles Morris: le positivisme sémiotique», *LINX* n. 23 (Dir. Cl. Normand), Paris X Nanterre (103-109).
- 1992a «Charles Morris: le rôle du 'behaviorisme social' dans les débuts de la sémiotique moderne», *Langages* n. 107, Larousse, Paris (112-127).
- 1992b Article «Saussure» de la *Nouvelle Encyclopédie philosophique* tome II *Les œuvres philosophiques* (dir. A. Jacob) PUF Paris.
- 1992c «Benveniste: une linguistique saussurienne de la signification», *LINX* n. 26 (Dir. A. Montaut et Cl. Normand) Paris X Nanterre (49-75).
- 1993a «C.W.Morris: le sujet et la maîtrise sociale des signes», in *Langage et Praxis, Praxiling*, Montpellier.
- 1993b «*Les principes de grammaire générale: genèse d'une abstraction*», *Louis Hjelmslev et la sémiotique contemporaine*, M.Rasmussen. réd, *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, 1993, 24 (65-77).
- 1993c «Questions linguistiques à l'objet», in *Variations sur l'objet*, *European Journal for Semiotic Studies* Vol.5-1,2 (217-230).

- 1994 Article «Emile Benveniste» in *Lexicon Grammaticorum*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen.
- 1995a «La coupure saussurienne», *Saussure aujourd'hui*, Actes du colloque de Cerisy 1992 (Dir. M. Arrivé et Cl. Normand), *LINX*, Paris X Nanterre (219-231).
- 1995b «Lectures d'Emile Benveniste», *Lingua e Literatura* n. 21, Université de Sao-Paulo (29-45).
- 1995c «Le *Cours de Linguistique Générale*: métaphores et métalangage», *Langages* n. 120, Larousse, Paris (79-90)
- 1996 «Benveniste: quelle sémantique?», n° spécial *LINX*, *Du dire et du discours*, à la mémoire de Denise Maldidier, (dir. Cl. Normand et F. Sitri) Paris X Nanterre.
- 1997a «Lectures de Benveniste: quelques variantes sur un itinéraire balisé», *Emile Benveniste vingt ans après*, Actes du colloque de Cerisy, Août 1995 (Dir. M. Arrivé et Cl. Normand) *LINX*, Paris X Nanterre (25-37).
- 1997b «Perdre: quand dire c'est faire comme si», *Sémiotique, Phénoménologie, Discours*, (Hommage à Jean-Claude Coquet) M. Constantini et I. Darrault éd., L'Harmattan (69-78).
- 1997c «Bouts, Brins, Bribes», (étude de sémantique lexicale) (sous presse) *Le gré des langues* n. 11, L'Harmattan.
- 1997d «L'opposition *Intérieur/extérieur*; un enjeu pour la théorie des signes», *Les Cahiers Ferdinand de Saussure* n° 50, Droz, Genève.
- 1997e «Sémiotique et pragmatique: un aperçu sur leur histoire», communication au colloque *Rencontres RSP* Recherches en sémantique et pragmatique), *Recherches en Sémantique et Pragmatique* n° 1, Service universitaire de publications d'Orléans (105-114)
- 1997f «L'interprétation, croix du linguiste?», Actes des journées d'étude *Psypropo*s, Orléans 1996-1998
- 1998a «L'imaginaire linguistique à la lumière de 'l'espace potentiel' de Winnicott», *Mélanges offerts à Mortéza Mahmoudian*, *Les cahiers de l'ILSL* n° 11, t. II, Université de Lausanne (267-280).
- 1998b «Esprit de Mai, es-tu encore là?», *L'indicible et ses marques dans l'énonciation*, *LINX* n° spécial, Paris X Nanterre, (Dir. J.J Franckel et Cl. Normand) (31-40).
- 1999 «Sur certains cas de référence inassignable: *Il m'en veut mais je m'en balance*»; *Positions de la référence*, *SEMiotiques*, éd. Didier Erudition (sous presse).

- 1999 «La place de l'arbitraire du signe dans la linguistique générale, Saussure versus Whitney», *La linguistique française au XIX^e siècle*, éd. P. Desmet et P. Swiggers, Louvain (sous presse).
- 1999 «La linguistique générale 1880-1928», *Histoire des Idées Linguistiques* t. III (Dir. S. Auroux) Mardaga Liège, (sous presse).
- 1999 «Portrait de groupe», *Saussure Paris-Genève*, Actes de la Journée d'Etudes Saussuriennes, Novembre 1998, Paris IV, (éd. A. Joly), à par.

Michel Arrivé

LACAN GRAMMAIRIEN

1. PRÉMISSSES SAUSSURIENNES

«Regardez bien le côté formel,
grammatical des choses»
(*Le Séminaire, Livre III, Les
Psychoses*, p. 236).

Du premier au 8 septembre 1998 s'est tenu au château de Cerisy-la-Salle le colloque «Linguistique et psychanalyse», organisé par la dédicataire et le signataire de ces lignes. Le texte qu'on va lire est la première section de la longue communication qui y a été prononcée par Michel Arrivé: il n'a pas cru trouver de meilleur moyen de rendre hommage à Claudine Normand. Quant aux autres lecteurs éventuels de son texte, ils peuvent se rassurer: les jalons nécessaires seront posés pour rendre possible la lecture indépendante des deux sections. La seconde est en cours de publication dans les Actes du Colloque.

Je souhaite d'abord indiquer de quelle façon j'ai travaillé pour préparer cette communication sur «Lacan grammairien».

Une première phase du travail s'imposait de façon impérative: il s'agissait de collecter tous les points du texte de Lacan où sont abordés des problèmes de grammaire, au sens le plus habituel du mot: questions de morphologie et de

syntaxe des langues, c'est-à-dire, on le verra bientôt, essentiellement d'une langue: le français. Je me suis acquitté de cette tâche avec les moyens du bord: le texte des *Écrits* et des dix volumes publiés du *Séminaire*. J'ai relu cet ensemble de façon exhaustive. Pour les autres textes – livres encore inédits du *Séminaire* et publications diverses – je ne disposais que de ce qui en est cité, pour les problèmes de grammaire, dans Arrivé 1986 et 1994.

Cette première phase du travail m'a fourni une sorte d'index des problèmes grammaticaux dans l'œuvre de Lacan. À ce moment deux voies s'ouvraient pour poursuivre mon travail:

1. La première consistait à construire selon les éléments fournis par l'index un traité de grammaire lacanienne, à en décrire le contenu et à apprécier, du point de vue du linguiste, l'intérêt de cette grammaire.

2. La seconde consistait à mettre en relation l'ensemble des positions grammaticales de Lacan – ou telle ou telle partie privilégiée d'entre elles – avec les conceptions développées par lui sur la structure de l'inconscient.

La première de ces deux tâches n'est pas dépourvue d'intérêt. Cet intérêt est cependant pour une large part négatif. Il tient à mon sens dans les trois remarques suivantes:

1. La grammaire, au sens habituel qui lui est conféré ici, n'est pas, parmi les disciplines linguistiques, celle qui détermine le plus d'intérêt de la part de Lacan. Elle est largement devancée par plusieurs autres disciplines:

- Au premier rang apparaît sans conteste la réflexion générale sur le signe, qui revient de façon particulièrement insistante, avec, naturellement, la référence constante à Saussure. Je ne reviendrai que de façon incidente sur les plus connus de ces problèmes, mais je n'hésiterai pas à entrer dans le détail de ceux d'entre eux qui continuent à faire difficulté: on sait que la relation de Lacan à Saussure n'est rien moins que simple.
- Au second rang des disciplines linguistiques privilégiées par Lacan apparaissent, quantitativement à peu près *ex æquo*, deux disciplines bien différentes: la phonologie et l'étymologie. Sur la première Lacan dispose d'une information où l'on croit reconnaître essentiellement l'influence de Jakobson, qui avait Lacan «à la bonne», comme il est rappelé dans le *Séminaire XX (Encore)*, p. 20. Il faut toutefois signaler que Lacan procède à une extension considérable de la notion de phonème, et en vient à lui faire désigner indifféremment les unités strictement distinctives et les unités significatives, quelles que soient leurs dimensions: le sens de cette exten-

sion est évidemment de marquer l'unité des fonctionnements linguistiques, fondées sur le régime de l'opposition réciproque. Ainsi les deux célèbres «jaculations» *fort* et *da* («là-bas» et «ici») du bambin d'«Au delà du principe de plaisir» (1920-1951) sont pour Lacan des phonèmes :

«La forme de mathématisation où s'inscrit la découverte du *phonème* comme fonction des couples d'opposition formés par les plus petits éléments discriminatifs saisissables de la sémantique, nous mène aux fondements mêmes où la dernière doctrine de Freud désigne, dans une connotation vocalique de la présence et de l'absence, les sources subjectives de la fonction symbolique» (*Écrits*, p. 284-285; voir aussi *Le Séminaire*, V, p. 49, 63 et 222, XI, p. 60-61 et XX, p. 22).

Quant à l'étymologie, elle apparaît à tout instant dans la réflexion de Lacan, non toutefois sans quelque réserve. Ainsi, il s'intéresse dans la suite de Freud, à la relation entre *Seele* («âme») et *selig* («mort»), et de ce fait «bienheureux») : mais cette relation est pour lui «bien moins étymologique (précisément diachronique) qu'homophonique (précisément synchronique)» (*Écrits*, p. 569). De même il déclare «attacher plus de poids», pour saisir l'opposition entre *das Ding* et *die Sache*, au «repérage de l'usage du signifiant dans sa synchronie» qu'aux «coups de sonde étymologiques» (*Le Séminaire*, Livre VII, p. 56). Mais qu'on n'aille pas croire qu'il néglige complètement ces coups de sonde : ainsi le nom français de la chose détermine les remarques suivantes :

«Allons-nous serrer dans le langage la constitution de l'objet, nous n'y pourrions que constater qu'elle ne se rencontre qu'au niveau du concept, bien différent d'aucun nominatif¹, et que la *chose*, à se réduire bien évidemment au nom, se brise en le double rayon divergent de la cause où elle a pris abri en notre langue et du rien à qui elle a fait abandon de sa robe latine (*rem*).» (*Écrits*, p. 498)².

¹ On comprendra ici *nominatif* non comme renvoyant au premier cas de la déclinaison, mais avec le sens de «désignatif», «référentiel», en opposition avec le «niveau du concept».

² On se reportera également aux *Écrits* p. 29 (sur *purloined*) et au *Séminaire*, Livre IV, p. 170 (sur *fétiche*, *fée*, *factice*), p. 211 (sur *tuer*: il «vient du latin *tutare* qui veut dire *conserver*»), p. 306, sur «la racine *MR*, qui est à la fois *mère*, *mara* et aussi *la mer* en français», Livre V, p. 94 (sur *demande*) et 347 (sur la relation entre *φαλλος* [phallus] et *φλεψ* [veine]), Livre VII (p. 102, sur *danger* dans ses relations étymologiques avec *dame*), 179-180 (toujours sur la *dame*, cette fois en relation avec «*domnoyer*, qui veut dire quelque chose comme *caresser*, *batifoler*») p. 197-198 (sur les théories étymologiques de Hans Sperber), p. 233 (sur l'étymologie de *même*) et p. 292 (sur *émoi*), Livre VIII, p. 244-145 (sur les «ambiguïtés signifiantes» illustrées par l'histoire du mot *réglesse*), Livre XX, p. 85 (sur *ἀληθεια*), etc.

La grammaire apparaît donc, si je ne me trompe pas, au quatrième rang des disciplines linguistiques utilisées par Lacan. Cependant, le corpus est si vaste que, finalement, un très grand nombre de problèmes grammaticaux sont plus ou moins fugitivement allégués: j'énumère, naturellement sans souci d'exhaustivité, les problèmes d'accord du verbe avec le sujet³, ceux des temps et aspects du verbe⁴, les questions posées par la catégorie de la personne – j'y reviendrai plus bas. Lacan s'intéresse de très près à la ponctuation, au point d'envisager «une ponctuation sans texte» (*Écrits*, p. 388): c'est une métaphore pour signifier le sort de la castration lorsque, soumise à la *Verwerfung*, elle réapparaît erratiquement dans le réel. On voit par là l'importance que prend pour lui cet aspect non textuel de l'écriture⁵. La notion centrale de la syntaxe – la phrase – est au cœur des préoccupations de Lacan. Le problème répétitif qu'il se pose à son sujet est celui de la façon dont se «boucle» le sens de la phrase:

«Il y a phrase quand quelque chose se boucle au niveau du signifiant, soit tout ce qui a été énoncé de signifiant, à sa place, entre le commencement et la ponctuation» (*Le Séminaire, Livre V*, p. 514⁶; voir aussi, sur ce «bouclage» du sens par son dernier mot, *Écrits*, p. 838 et *Le Séminaire, Livre III*, p. 154-155, *Livre V*, p. 15 et 90)

Il serait en somme possible d'extraire de la réflexion de Lacan une grammaire à peu près complète: elle comporterait des remarques sur l'exclamation (*Le Séminaire, Livre V*, p. 63), l'interrogation (*Écrits*, p. 661) et, bien sûr, d'abondants développements sur la négation: j'y reviendrai dans la seconde section de ma communication.

2. Les remarques de Lacan sur la grammaire concernent surtout le français. Si on me demandait d'avancer une proposition, je dirais sans doute à peu près

³ C'est «le problème de la différence qu'il y a entre *je suis la femme qui ne vous abandonnerai pas* et *je suis la femme qui ne vous abandonnera pas*» (*Le Séminaire, Livre III*, p. 308).

⁴ Lacan s'intéresse spécifiquement à cette distinction, qui lui permet de contourner élégamment le problème de l'absence du temps dans l'inconscient. Ainsi il conseille à une «mouche du coche» perturbée par ce problème de «retourner à la classe de grammaire pour distinguer les «formes d'aspect» qui envisagent de l'énonciation ce qu'y devient le sujet de celles qui situent l'énoncé sur la ligne des événements. Elle ne confondra pas alors le sujet de l'accompli avec la présence du passé» (*Écrits*, p. 664; voir aussi p. 629 et *Séminaire, Livre III*, p. 322).

⁵ Voir aussi *Écrits* p. 255, 310, 314-315, 373, 503, 806 et *Séminaire, Livre III*, p. 337.

⁶ Ce texte provient de notes prises par un auditeur et réélaborées par l'éditeur du *Séminaire*.

80%. Les quelques autres langues sporadiquement alléguées sont le latin (par exemple pour les verbes déponents, *Le Séminaire, Livre III*, p. 317-318⁷), le grec ancien (un peu plus souvent, notamment pour le problème de la négation – spécifiquement la comparaison du $\mu\eta$ grec au *ne* français, voir notamment *Le Séminaire, Livre VII*, p. 353) et, parmi les langues vivantes, à peu près exclusivement l'anglais et l'allemand. La situation de quasi-monopole accordée au français n'est pas dépourvue d'intérêt. Elle appuie, par l'exemple de la pratique, un aspect de l'interprétation que je propose, plus bas, du postulat fondamental de «l'inconscient structuré comme un langage»: c'est en effet, à mes yeux, *la langue* qui constitue le modèle de la structure de l'inconscient. *La langue* aussi longtemps toutefois qu'elle n'est pas doublée par son autre: *lalangue*. Et quelle autre incarnation donner à *lalangue* que la langue maternelle?⁸ Il ne faudrait pas me pousser beaucoup pour me faire dire que l'inconscient est structuré, selon Lacan, comme le français. À vrai dire, comment s'en étonner? La «langue fondamentale» du Président Schreber, c'est bien l'allemand, n'est-ce-pas? Et même un allemand très allemand, si j'ose dire, «quelque peu archaïque, mais toujours plein de vigueur, et très riche en euphémismes» (Schreber, 1903-1975, p. 28-13⁹) Or c'est bien cette «langue fondamentale» que Freud assimile explicitement à l'inconscient, dans une note souvent inaperçue des «Remarques psychanalytiques» (1911-1979, p 308). Ainsi voit-on Freud anticiper littéralement sur Lacan, en énonçant avant lui la formule «l'inconscient est langage», à condition toutefois de donner à *langage* le sens de «langue maternelle».

3. Pour un très grand nombre des problèmes allégués par Lacan, l'information grammaticale provient de sources assez faciles à identifier, même si elles ne sont pas toujours explicitement citées. Au premier rang de ces sources apparaît l'illustre couple de duettistes Damourette et Pichon, notamment pour l'analyse de la négation française en deux composantes, la *discordance* et la *forclusion*. Benveniste vient au second rang. On sait que Lacan l'a beaucoup moins «à la bonne» que Jakobson, sans doute à la suite de la publication des «Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne» (Benveniste, 1956-1966). Mais avant l'incident comme après, il le lit. Ainsi c'est à lui qu'il se réfère pour parler de la troisième personne :

⁷ Lacan se réfère ici à l'article de Benveniste sur la voix moyenne (Benveniste 1950-1966).

⁸ Sur le problème des relations entre *lalangue* et *le langage*, on se reportera également au texte cité dans la note 20.

⁹ La double pagination renvoie à la traduction française (premier chiffre) et à l'édition originale allemande (deuxième chiffre).

«Ladite troisième personne n'existe pas. Je vous dis cela au passage pour commencer d'ébranler quelques principes certainement très tenaces dans vos esprits par le fait de l'enseignement primaire de la grammaire. Il n'y a pas de 3^e personne, M. Benveniste l'a parfaitement démontré» (*Le Séminaire, Livre III*, p. 314, voir aussi p. 322)

Passage intéressant: il donne un exemple de la torsion conférée par Lacan à l'enseignement de Benveniste. Celui-ci substitue à la notion de 3^e personne la notion – il est vrai difficile à saisir – de *non-personne*¹⁰. Lacan transforme cette substitution en négation, et pose l'aphorisme «il n'y a pas de troisième personne» sur le modèle des célèbres formules négatives «il n'y a pas de métalangage» ou «il n'y a pas de rapport sexuel»¹¹.

On l'a sans doute compris d'après mes trois remarques: la première voie qui s'offrait à moi – l'examen intrinsèque des positions de Lacan sur la grammaire – ne manquait pas d'intérêt. Il est cependant évident que la seconde voie sera, dans le cadre de notre colloque, beaucoup plus intéressante. Elle consiste, je le rappelle, à essayer de mettre en lumière l'articulation des positions de Lacan sur la grammaire avec ses conceptions sur la structure de l'inconscient. C'est dans cette seconde voie – «grand-route», faut-il espérer, et non «sentier d'éléphant»¹² – que je m'engage maintenant.

Une condition préalable s'impose toutefois: rappeler la façon dont Lacan conçoit la structure de l'inconscient. C'est à la fois d'une extrême simplicité et d'une extrême complexité. D'une extrême simplicité en raison de l'insistance d'une formule le plus souvent identique à elle-même¹³. Et d'une extrême complexité pour la raison que chacun des termes qui la constituent fait problème. L'inconscient, par exemple, est-il aussi *in-conscient* – *un-bewusst* – que le nom le dit? Lacan se plaint à différentes reprises (par exemple dans *Télévision*, p. 15) du caractère *négatif* du mot, «qui permet d'y supposer n'importe quoi au monde, sans compter le reste». Le participe *structuré* est-il plus transparent?

¹⁰ D'excellents linguistes – je ne cite pas de nom, pour ne vexer personne – ont toujours achoppé sur cette notion, mis en place dans «Structure des relations de personne dans le verbe», 1946-1966, p. 225-236.

¹¹ D'autres grammairiens et linguistes entrent aussi dans l'inventaire des informateurs de Lacan, par exemple le duo homophone de Ferdinand Brunot et Charles Bruneau: Lacan gausse assez cruellement (*Écrits*, p. 663 et 800) les propos qu'ils tiennent dans le *Précis de grammaire historique de la langue française* sur le *ne* dit «explétif» ou «expressif».

¹² Les lecteurs du *Séminaire III* auront reconnu la métaphore filée par laquelle Lacan présente la fonction du signifiant (p. 321-331)

¹³ On verra plus bas la façon dont doit s'interpréter ce *le plus souvent*.

Que non pas, car la notion qu'il présuppose – la structure – est étroitement liée au langage, si étroitement que les deux objets en viennent à se confondre :

«Dans la mesure où l'inconscient y est intéressé, il y a deux versants que livre la structure, soit le langage» (*Télévision*, p. 18).

Reste l'article: l'indéfini *un*. Ne semble-t-il pas laisser entendre, précisément, que le langage dont il est question n'est pas *un*, et que c'est comme l'*un* d'eux, entre plusieurs, que l'inconscient est structuré? Pluralité qui fait problème, en tout cas pour les linguistes: ils ne pluralisent généralement pas *le langage*, sauf quand ils visent des objets – langages logiques, langages de programmation, etc – qui, précisément, ne relèvent pas *du* langage, au singulier. Mais il est d'emblée exclu que ce soit à ce type de *langages* que renvoie la formule lacanienne. Il convient donc de revenir sur cette formule, à la fois dans ce qu'elle a de simple et de complexe.

1. Ce qu'elle a de simple, c'est son insistance: elle revient à de très nombreuses reprises dans le discours de Lacan. Ce n'était pas pour moi le lieu d'en faire l'histoire. Je dirai simplement que je crois bien l'avoir rencontrée une bonne vingtaine de fois dans ma relecture des *Écrits* et du *Séminaire*. Pour en montrer la permanence et la centralité, je me contenterai de remarquer que Lacan, après avoir conféré à la formule sa forme canonique (par exemple dans les *Écrits*, p. 868¹⁴), en vient dans la suite à la citer. Il rappelle parfois qu'elle vient de lui: c'est ce qu'on observe en 1972 dans *Le Séminaire XX* («Mon dire, que l'inconscient est structuré comme un langage, n'est pas du champ de la linguistique», p. 20). Mais parfois il procède comme si elle lui venait d'ailleurs que de lui: ainsi dans «L'Étourdit»:

«L'inconscient, d'être «structuré *comme un* langage», c'est-à-dire la langue qu'il habite, est assujéti à l'équivoque dont chacune se distingue» (*Scilicet*, 4, p 47; je reviendrai, plus bas sur ce fragment).

2. Les choses cependant ne sont pas aussi simples qu'elles le paraissent. En effet permanence ne signifie pas identité constante de la formule à elle-même: elle a évolué avec le temps. Ainsi en 1957 on la trouve sous une forme différente:

«Tout ce qui est de l'ordre de l'inconscient en tant qu'il est structuré par le langage nous met devant le phénomène suivant: ce n'est ni le genre,

¹⁴ Le texte, «La science et la vérité», est la leçon d'ouverture du séminaire de l'année 1965-1966.

ni la classe mais seulement l'exemple particulier qui nous permet de saisir les propriétés les plus significatives» (*Le Séminaire, livre V*, p. 60)¹⁵

On a repéré les deux différences considérables qui écartent cette forme ancienne de l'aphorisme de son aspect ultérieur: la préposition *par* est à la place du *comme* et *le langage* bénéficie de l'article défini. Seize ans plus tard, dans le *Séminaire XX*, Lacan récusera complètement la conception de l'inconscient structuré *par* le/un langage :

«Vous voyez qu'à conserver encore ce *comme*, je m'en tiens à l'ordre de ce que j'avance quand je dis que l'inconscient est structuré *comme* un langage. Je dis *comme* pour ne pas dire, j'y reviens toujours, que l'inconscient est structuré *par* un langage. L'inconscient est structuré *comme* les assemblages dont il s'agit dans la théorie des ensembles sont *comme* des lettres» (*Le Séminaire, Livre XX, Encore*, p. 46-47).

On l'a compris: le *par* faisait intervenir une relation causale comme le prouve la transformation active de la phrase (*le langage structure l'inconscient*). A cette relation causale, Lacan substitue la relation homologique manifestée par le *comme*. Et ce serait un autre problème que de se demander comment le caractère strictement homologique de cette relation s'articule avec la proposition, elle aussi fréquente, qui pose que «la condition de l'inconscient, c'est le langage» (*Télévision*, p. 15): ici, point de relation causale, mais une pré-supposition: point de langage, point d'inconscient.

La seconde divergence, apparemment plus radicale, est sans doute moins importante en dépit de son caractère spectaculaire. Elle consiste en effet à supprimer purement et simplement le segment *structuré comme un* et à poser l'identité entre langage et inconscient. C'est ce qui est opéré sous la forme la plus brièvement catégorique: «L'inconscient est langage», *Écrits*, p. 866. Ou, de façon médiate :

«L'inconscient n'a lui-même pas d'autre structure au dernier terme qu'une structure de langage» (*Le Séminaire, Livre VII*, p. 42).

Certes, il n'y a pas équivalence formelle entre la métaphore – au sens traditionnel de la rhétorique – de ces formules et la comparaison de l'aphorisme canonique. Toutefois, les deux propositions semblent viser un référent identique. On pourrait sans doute le montrer en faisant une analyse serrée – hors de

¹⁵ Deux ans plus tôt, Lacan procédait à une description métaphorique des relations entre langage et inconscient: «L'inconscient est, dans son fond, structuré, tramé, chaîné de langage» (*Le Séminaire; livre III*, p. 135).

notre propos d'aujourd'hui – des conditions dans lesquelles elles apparaissent dans la synchronie du même texte¹⁶.

Je n'ai, on s'en doute, aucun mépris pour ces problèmes d'analyse littérale du texte. Je ne peux cependant que les renvoyer à un travail d'histoire de la réflexion lacanienne. Et je me centre désormais sur le problème capital: comment Lacan conçoit-il ce «un langage» dont il dit que l'inconscient est structuré comme lui? Le problème se pose de façon redondante, et sous tous ses aspects, jusqu'à la question des origines, dans les *Écrits* et dans *Le Séminaire*. Les lecteurs assidus du *Séminaire* se souviennent certainement des longues discussions sur la formule biblique *In principio erat verbum* et des débats acharnés qu'elle entraîne sur la traduction de *verbum*: verbe? langage? discours? parole? (*Le Séminaire, Livre II*, p. 355 et sv. et *Livre VII*, p. 12 et 354.)

Qu'en est-il donc, j'y reviens, du langage tel que Lacan profère que l'inconscient est structuré comme lui? Sur cette question extrêmement délicate, j'argumente maintenant la réponse déjà suggérée plus haut.

Comme les linguistes – en tout cas comme certains (la plupart?) d'entre eux, à commencer par Saussure – Lacan conçoit le langage comme constitué de deux objets distincts. La difficulté est qu'il ne donne pas toujours à ces deux objets les mêmes noms et qu'il établit des nouvelles distinctions au sein des deux objets distingués.

La première dichotomie est celle qui est le plus souvent fixée par l'opposition de la *langue* et de la *parole*. Pour la langue, je cite, parmi beaucoup d'autres possibles, un fragment des *Écrits* extrait de «La Direction de la cure», texte qui date de 1958:

«Notre doctrine du signifiant se fonde dans le fait que l'inconscient ait la structure radicale du langage, qu'un matériel y joue selon des lois qui sont celles que découvre l'étude des langues positives, des langues qui sont ou furent effectivement parlées» (*Écrits*, p. 594)

La proposition est dépourvue de toute ambiguïté et de toute obscurité: la structure du langage, c'est celle qui s'observe dans les langues réelles. C'est que, pour citer un fragment, légèrement antérieur (1955), du *Séminaire*, «le langage [est] incarné dans une langue humaine» (*Le Séminaire, Livre II*, p. 367).

Ici tout est clair. Enfin, le serait pleinement si Lacan donnait constamment le nom de *langue* à cette composante proprement structurale du langage. Le

¹⁶ Il s'agit en effet du texte «La science et la vérité», signalé plus haut.

problème, c'est qu'il le fait rarement, et même à vrai dire presque jamais : il utilise le plus souvent *langage* à la place de *langue*. C'est sans doute ce qui contribue à expliquer l'emploi de l'article indéfini *un* dans la forme canonique de la formule : car des langues il en est, à la différence du langage, plus d'une. En somme *langage* est pris alternativement avec le sens englobant que lui donnent généralement les linguistes, et avec le sens limitatif de *langue*.

Quelle est maintenant la seconde composante du langage selon Lacan ? Ici les linguistes n'auront aucune surprise terminologique : conformément à leur attente saussurienne, ils trouveront la *parole*. De nombreux segments du texte lacanien mettent en évidence cette opposition de la parole comme acte à la langue comme structure, à commencer par cette très belle, quoique très rapide métaphore alphabétique des *Écrits* :

«L'*abc* de la structure du langage et le *b a -ba* oublié de la parole» (*Écrits*, p. 321).

Il est sans doute utile de s'attarder un peu sur cette formule. On y voit d'abord que *langage* y est, à ce qu'il me semble, employé avec le sens généralement conféré en linguistique à *langue*. On repère en outre l'opposition du langage – nom lacanien de la *langue* – à la parole : le premier est structuré par un ensemble de règles qui est ici métaphorisé par la succession ordonnée des lettres de l'alphabet : la suite *abc* est l'image de toute règle. La *parole* consiste à faire apparaître les unités dans leur suite discursive, différente de celle des règles de l'alphabet : *b* suivi de *a* donne le petit segment de discours *ba*¹⁷. Enfin, on remarque que l'exemple d'unité linguistique qui vient immédiatement sous la plume – c'est ici le cas de le dire – de Lacan est précisément la lettre, «ce support matériel que le discours concret emprunte au langage»¹⁸ (*Écrits*, p. 495). Mais cette référence à la lettre n'est pas constante : c'est un contenu très voisin qui est articulé, sans la métaphore de l'alphabet, dans le segment suivant :

¹⁷ Je me pose ici la petite question futile de savoir si Lacan pensait clairement, au moment de mettre en place cette métaphore alphabétique, aux propos tenus par Freud sur la syllabe graphique dans *L'interprétation des rêves* : «[Dans notre écriture] *ab* indique une seule syllabe, *a* et *b* séparés par un espace nous laissent comprendre que *a* est la dernière lettre d'un mot, *b* la première d'un autre» (Freud, 1900-1967, p. 271). Futile, j'en conviens, ma question. Mais le rapprochement, qui s'impose, montre clairement l'intérêt égal donné par les deux auteurs au signifiant dans sa manifestation la plus littérale : la lettre de l'alphabet.

¹⁸ On constate qu'en ce point Lacan utilise comme prévu, *langage* avec le sens de *langue* et – c'est une nouveauté – *discours concret* avec, selon moi, le sens de *parole*. Toutefois, cette équivalence entre *discours* et *parole* n'est hélas pas une constante de la réflexion lacanienne.

«La parole s'institue comme telle dans la structure du monde sémantique qui est celui du langage» (*Le Séminaire, Livre i*, p. 267).

En ce point de son analyse le linguiste croit se trouver en terrain à peu près connu: il retrouve une opposition qu'il connaît sous les mêmes termes chez Saussure, sous d'autres termes dans d'autres appareils terminologiques. Il est donc rassuré. A-t-il raison de l'être? Que non pas! Il marche déjà, sans le savoir, en terrain miné. Pour plusieurs raisons, dont voici les principales:

1. L'opposition de la *langue* à la *parole* – est-il nécessaire de rappeler une fois de plus qu'elle est souvent dénommée *langage*? – est articulée avec l'opposition saussurienne de la *synchronie* et de la *diachronie*. C'est ce qui apparaît de façon plus ou moins nette dans plusieurs passages, le plus explicite étant sans doute celui-ci:

«Le système du signifiant ou du langage pour le décrire *synchroniquement*, le système du discours [à comprendre, comme il a été dit dans la note 18, avec le sens de *parole*] pour le décrire *diachroniquement*, l'enfant y entre d'emblée» (*Séminaire IV*, p. 261; voir aussi p. 299 ainsi que *Séminaire V*, p. 31 et 493 et *Écrits*, p. 658 et 805).

Ainsi le langage est doublement structuré: en tant que «système du signifiant» (c'est l'*abc* dont il a été question plus haut, et l'on voit que l'expression *système du signifiant* prend aussi le statut d'équivalent de *langue*) et en tant que «système du discours»: c'est le *ba - ba* entrevu plus haut, et c'est la parole qui, on le repère au passage, est aussi système. Le premier système est de nature *synchronique*, le second de nature *diachronique*. Il faut prendre garde à cette utilisation spécifiquement lacanienne de l'opposition saussurienne: pour Lacan, la *synchronie*, c'est le mode d'existence du système du signifiant, c'est-à-dire la langue, *alias* le langage. La diachronie, c'est la diachronie brève de l'acte de parole. En ce point comme en d'autres, Lacan semble s'écarter au moins de la lettre de l'enseignement saussurien: ce qu'il appelle la «diachronie du discours» serait sans doute traduit en termes strictement saussuriens par «caractère linéaire du signifiant». Mais on sait qu'il existe une relation – souterraine, allais-je dire: mais elle ne l'est point tant qu'il y paraît – entre les deux notions saussuriennes de *diachronie* et de *linéarité*. Je me suis expliqué sur ces problèmes dans Arrivé 1995, auquel je me contente de renvoyer¹⁹.

¹⁹ Au cours de la discussion, Sémir Badir a fait remarquer que l'opposition *synchronie/diachronie* au sens que lui confère Lacan évoque une autre distinction saussurienne: celle des rapports syntagmatiques (fondés, on s'en souvient, voir *CLG* p. 170, sur le «caractère linéaire de la langue») et des rapports associatifs. Il poursuivait en

2. Pour le «système du signifiant», nom proprement lacanien de la langue, le terrain n'est pas truffé de mines moins dangereuses. En effet la structure de ce système n'est pas identique à celle que les linguistes décrivent sous ce nom. J'entre ici dans un problème très vaste et très ardu. Je ne l'aborderai pas directement: on a compris que ce n'est rien d'autre que le problème même de la structure de l'inconscient. Je me contenterai d'une remarque relative à l'histoire de la réflexion de Lacan.

Le concept de *la langue*, avec la coupure, visible mais non audible entre l'article et le nom, sera, assez tardivement, doublé par celui de *lalangue*, en un seul mot graphique²⁰. Lacan veut par là souligner la spécificité de la structure de ce système, fondé notamment sur l'équivoque et l'homophonie: c'est ce qui s'explique dans le fragment déjà allégué plus haut de «L'étourdit». Je n'hésite pas, pour la raison qu'on va voir, à en répéter la première phrase:

«L'inconscient d'être «structuré *comme un langage*», c'est-à-dire lalangue qu'il habite, est assujetti à l'équivoque dont chacune se distingue. Une langue entre autres n'est rien de plus que l'intégrale des équivoques que son histoire y a laissé subsister» (1973, p. 47).

Je ne sais si vous avez remarqué, à m'entendre relire la première phrase, qu'il est impossible de déterminer quel référent vise le *il* qui habite lalangue: est-ce le langage? est-ce l'inconscient? Mais l'inconscient n'est-il pas langage? Ici la forme du texte se modèle sur le contenu qu'il articule: ce qui structure lalangue, c'est «l'intégrale des équivoques» qui y existent et qui y subsistent. On comprend alors l'insistance de Lacan à la fois sur le problème théorique de l'équivoque et sur son maniement discursif: on sait que la pratique de l'équivoque progresse au fur et à mesure qu'on avance diachroniquement

s'étonnant que Lacan n'ait point utilisé cette opposition. Intéressante perplexité, que Badir m'a fait partager. Il est vrai que, sauf erreur ou oubli, Lacan n'utilise pas, ou utilise fort peu, l'opposition du syntagme au paradigme. C'est sans doute que le couple de la synchronie et de la diachronie pose d'emblée l'inscription des phénomènes, à commencer par ceux de la parole, dans le temps. – Il convient également de remarquer que Lacan utilise aussi l'opposition *synchronie/diachronie* dans son sens strictement saussurien: c'est ce qu'on a observé, plus haut, dans ses remarques sur l'étymologie.

²⁰ L'étymologie lacanienne du mot semble double: la suppression (par intégration) de l'article défini est *visible*. Et d'autre part le mot évoque – quand on est prévenu... – la *lallation*, jeu prélinguistique de l'enfant s'essayant à acquérir sa langue maternelle. C'est du moins ce qui est indiqué explicitement par Lacan, en 1975, dans la «Conférence à Genève sur le symptôme»: «[...] le langage, ce langage qui n'a absolument pas d'existence théorique, intervient toujours sous la forme de ce que j'appelle d'un mot que j'ai voulu faire aussi proche que possible du mot *lallation* – *lalangue*» (Lacan, 1985, p. 11)

dans la production de Lacan. Dès 1960, il remarquera avec délectation «le côté irrémédiablement saugrenu que l'inconscient entretient de ses racines linguistiques» (*Écrits*, p. 811). *Saugrenu*, il va de soi, parce que fondé sur l'équivoque.

On l'a compris : la «structure du signifiant» telle que l'envisage Lacan ne se confond pas avec ce que les linguistes appellent la «structure de la langue». Non certes qu'ils récusent l'équivoque et l'homophonie : qu'on se reporte au *CLG*. Mais ils ne leur donnent pas la fonction à la fois fondamentale et fondatrice qui leur est conférée par Lacan.

3. J'en viens à la parole. Ici les faits semblent moins inquiétants. En réalité ils le sont sans doute encore plus. En effet la *parole* lacanienne ne se confond pas, en dépit des premières apparences, avec la parole saussurienne : c'est qu'elle se dédouble. Les deux objets qui résultent de ce dédoublement sont d'un côté la *parole pleine*²¹ (parfois dite *parole véridique* [*Séminaire I*, p. 59] ou encore *vraie parole* [*Écrits*, p. 351] ou *parole fondamentale* [*Séminaire III*, p. 181]) et d'autre part la *parole vide*, qui est parfois – hélas, pas toujours – assimilée au *discours* (*Séminaire V*, p. 16) et, plus tard, au *discours courant*, orthographié, ludiquement, *disque ourcourant*. Où se situe l'opposition entre ces deux types de parole ? Précisément dans le trait suivant : la *parole pleine* est acte. Je cite ici le segment le plus explicite :

«La parole pleine est celle qui vise, qui forme la vérité telle qu'elle s'établit dans la reconnaissance de l'un par l'autre. La parole pleine est parole qui fait acte. Un des sujets se trouve, après, autre qu'il n'était avant. C'est pourquoi cette dimension ne peut être éludée de l'expérience analytique» (*Le Séminaire, Livre I*, p. 125-126 ; voir aussi *Écrits*, p. 351).

Texte fondamental, à mon sens, à la fois pour l'analyste et le linguiste. Pour l'analyste, il marque avec la plus grande force le lien indissoluble entre théorie et pratique. Pour le linguiste, il fixe clairement à la fois ce qu'il y a de commun et ce qui subsiste de différence entre ce qu'il entend par *parole* et le mot homonyme de Lacan. En commun, à coup sûr, l'intersubjectivité : dans les deux champs la parole institue une relation entre les sujets. Les différences tiennent dans la nature de cette relation. Pour l'analyste, la parole est *acte*. Ici, bien sûr, le linguiste tend l'oreille : car il connaît bien sous le nom d'*énoncés performatifs*, des faits de parole qui, eux aussi, constituent des actes. Mais on voit tout de suite l'abîme qui sépare ces segments de discours de la *parole pleine*. Elle est, elle, continûment performative, en chacun, même le plus apparemment

²¹ Voir notamment *Le Séminaire, Livre I*, p. 61 et 268.

anodin, de ses segments, en sorte qu'il faut, ici, parler de *performativité généralisée*. Et l'action qu'elle produit est absolument spécifique: rien de moins que le changement d'un des sujets. On est loin de l'effet des pauvres petits énoncés performatifs: leur arrive-t-il jamais de changer le sujet? Vaste champ de perplexité, sans doute à peu près désert. Ce n'est de toute façon pas le moment de l'explorer.

En somme, ce qui ressemblerait le plus à la parole, tout court, ce serait peut-être la *parole vide*. Mais à celle-là, précisément, Lacan ne s'intéresse que pour la caractériser, négativement, par rapport à la parole pleine.

On l'a repéré au long de cette contribution: le champ commun à la linguistique et à la psychanalyse est truffé de mines et de pièges. Il reste qu'en dépit des dangers qu'on court à le parcourir, ce champ commun est bien celui du langage, de la langue, de la parole. Pour ces trois objets, il existe, chacun le sait, bien avant la linguistique, une très vieille discipline: la grammaire. Quelle est la place qui lui est conférée par Lacan dans sa réflexion?

On l'a deviné: c'est sur cette interrogation que s'interrompt cette première section de ma communication. Le lecteur curieux pourra trouver la réponse qui lui est donnée dans la seconde section, à paraître dans les Actes du Colloque «Linguistique et psychanalyse».

Adresse de l'auteur:
Université de Paris X Nanterre
200, avenue de la République
F-92001 Nanterre Cedex

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le lecteur l'aura repéré de lui-même: les références bibliographiques sont, dans le texte de l'article, données de façon variable selon les auteurs. Ce n'est pas par fantaisie, ni goût de l'insolite: c'est simplement pour tenir compte des conditions différentes de la manifestation des divers textes cités:

1. Pour Lacan, j'ai pris le parti de citer les items par leur titre. On sait en effet que les *Écrits* rassemblent un grand nombre de textes de dates très variées (de 1936 à 1965...) et que les livres successifs du *Séminaire* ont été publiés tardivement, dans un ordre qui n'a rien à voir avec celui dans lequel Lacan les a énoncés. Citer ces textes selon leur date de publication aurait induit des idées fausses sur leur chronologie relative. On trouvera ci-dessous les indications nécessaires de date et de lieu d'édition.

Écrits, 1966, Paris, Le Seuil;

Le Séminaire, Livre I, Les écrits techniques de Freud, 1953-1954, 1975, Paris, Le Seuil.

Le Séminaire, Livre II, Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse, 1954-1955, 1978, Paris, Le Seuil.

Le Séminaire, Livre III, Les psychoses, 1955-1956, 1981, Paris, Le Seuil.

Le Séminaire, Livre IV, La relation d'objet, 1956-1957, 1994, Paris, Le Seuil.

Le Séminaire, Livre V, Les formations de l'inconscient, 1957-1958, 1998, Paris, Le Seuil.

Le Séminaire, Livre VII, L'éthique de la psychanalyse, 1959-1960, 1986, Paris, Le Seuil.

Le Séminaire, Livre VIII, Le transfert, 1960-1961, 1991, Paris, Le Seuil.

Le Séminaire, Livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, 1964, 1973, Paris, Le Seuil.

Le Séminaire, Livre XVII, L'envers de la psychanalyse, 1969-1970, 1991, Paris, Le Seuil.

Le Séminaire, Livre XX, Encore, 1972-1973, 1975, Paris, Le Seuil.

Trois autres textes de Lacan ont été cités :

Télévision, 1973a, Paris, Le Seuil.

«L'Étourdit», 1973b, *Scilicet*, 4, p. 5-52.

«Conférence à Genève sur le symptôme», 1985, *Le bloc-notes de la psychanalyse*, p. 5-23.

2. Pour Freud et Schreber, le problème qui se pose est celui de la divergence entre la première date de publication en allemand et la date de la traduction utilisée. J'ai pris le parti de donner ces deux dates :

Pour Freud :

1900-1967, *L'interprétation des rêves*, Paris, PUF

1911-1979, «Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa (Le président Schreber)», in *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, p. 263-324.

1920-1951, «Au-delà du principe de plaisir», in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, p. 7-81.

Pour Schreber :

1903-1975, *Mémoires d'un névropathe*, Paris, Le Seuil.

3. Le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure n'a été cité, sous l'abréviation traditionnelle *CLG*, que par l'édition standard, la seule que Lacan, selon toute apparence, ait consultée.

4. Enfin, les quelques autres textes cités l'ont été de façon traditionnelle :

Arrivé, M., 1986, *Linguistique et psychanalyse, Freud, Saussure, Hjelmslev, Lacan et les autres*, Paris, Méridiens-Klincksieck.

Arrivé, M., 1994, *Langage et psychanalyse, linguistique et inconscient, Freud, Saussure, Pichon, Lacan*, Paris, PUF.

Arrivé, M., 1995, «Diachronie et linéarité», in *Saussure aujourd'hui*, Nanterre, LINX, p. 139-145.

Benveniste, Émile, 1946-1966, «Structure des relations de personne dans le verbe», in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p. 225-236.

Benveniste, É., 1950-1966, «Actif et moyen dans le verbe», in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p. 168-175.

Benveniste, É., 1956-1966, «Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne», in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p. 75-87.

Brunot, Ferdinand et Bruneau, Charles, 1931, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.

Damourette, Jacques et Pichon, Édouard, [1930], *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, t. I, Paris, d'Artrey.

Simon Bouquet

D'UNE THÉORIE DE LA RÉFÉRENCE
À UNE LINGUISTIQUE DU TEXTE:
SAUSSURE CONTRE SAUSSURE?

Le thème de la référence offre une perspective pour considérer la pensée sémantique de F. de Saussure, en cela simplement que le terme de *référence* sténographie aujourd'hui, dans les réflexions sur le langage, un ensemble de questions à partir desquelles les linguistes ont amenés à concevoir et à évaluer cette pensée. Bien sûr, ce terme, *référence*, n'apparaît pas dans la bouche ou sous la plume du linguiste genevois; mais le faisceau de problèmes évoqués par ce terme y est lié de manière cruciale. Ce lien prend selon certains la forme d'un manque – par exemple Benveniste, pour qui Saussure aurait tout simplement manqué le référent –, ou selon d'autres la forme d'une théorie, souvent considérée comme paradoxale – on peut citer ici Jean-Claude Milner qui écrit en 1994: «Sur la question de la référence, la pensée de Saussure demeure d'une irréductible singularité»¹ – Une théorie qui se réapproprie la thèse philosophique du relativisme linguistique. En bref, si l'on ne trouve pas chez Saussure le mot, qui n'occupait pas à son époque la place qu'il occupe aujourd'hui dans

¹ J.-C. Milner, «Retour à Saussure», *Lettres sur tous les sujets* N° 12, Le Perroquet, Paris, avril 1994

la philosophie du langage, la chose – ou l'ensemble de choses – que le mot *référence* sténographie est bien là, en tout cas pour des linguistes comme Benveniste ou Milner.

Plus que cet argument d'autorité, ce qui permet, voire impose, d'examiner la pensée saussurienne dans la perspective du concept contemporain de «référence», c'est une approche épistémologique : autrement dit, c'est l'histoire des idées. Le thème du rapport entre le langage et le monde n'est guère nouveau dans l'histoire des idées, certes, mais les réflexions récentes des linguistes comme des philosophes – celles du XX^e siècle – thématisent cette question de manière spécifique dès lors qu'elle est posée comme étant celle de la référence. De par l'influence massive d'un courant de pensée largement issu de la philosophie de la logique, *référence* est massivement un terme qui en est venu à sténographier, faisant d'une pierre deux coups, d'une part le rapport des mots au monde, d'autre part le rapport des propositions au monde (ou le rapport des énoncés au monde suivant que l'on se place d'un point de vue logique ou d'un point de vue linguistique) – le concept de «monde» se fondant en l'occurrence dans une valeur transcendantale (que ce soit la transcendance de l'objet ou la transcendance de la vérité), ou dans une valeur d'évidence, ce qui est au fond la même chose : «monde» est ici, et de manière indissociable, ce dont répond une perception multi-sensorielle et, de manière tautologique, ce dont répond le langage (il est remarquable que le «premier» Wittgenstein, théoricien de la tautologie, soit aussi celui de la construction du monde par le langage).

Si l'on cherche à retrouver à travers l'histoire des théories linguistiques ce que dénote pour nous aujourd'hui le concept de «référence», le moins qu'on puisse dire est que cette dénotation enveloppe rétrospectivement une certaine opacité et une certaine inscrutabilité. Mais on est pas pour autant tenu d'envisager cette opacité et cette inscrutabilité, toute révérence faite à W. O. Quine, comme des caractères inhérents de la référence de ce concept de «référence». Il apparaît plutôt, quand on replonge la question de la référence (ou la question du sens, ou la question de la signification, c'est ici la même chose) dans l'histoire des idées linguistiques prise au long cours sur plus de deux millénaires, que cette question de la référence peut être considérée comme appartenant à deux champs de réflexion, l'un «centré sur le signe», l'autre «gagé sur le texte» – je reprends ici des expressions de François Rastier qui nomme par ailleurs les deux traditions d'études répondant de ces champs : d'une part la tradition *logico-grammaticale* et d'autre part la tradition *rhétorico-herméneutique*².

² Cf. notamment : F. Rastier, «Problématiques du signe et du texte», *Intellectica*, 1996/2, 23, 1996 ; F. Rastier, «Le problème épistémologique du contexte et le statut de

On notera encore que, si le vocable moderne de *référence*, utilisé par les linguistes, est issu de la logique, il en va de même du principe qui commande la double application de ce concept aux mots d'une part, et aux propositions (voire aux énoncés) d'autre part: à savoir, le principe frégréen de compositionnalité. Ce principe permet d'assimiler le fonctionnement sémantique de la proposition à celui de l'addition et de sa notation équative: de même que $2 + 3 = 5$, de même, dans un énoncé à deux termes, le sens du terme A + le sens du terme B = le sens de la proposition. C'est ainsi que Frege construit appelle «le sens» (*Sinn*) corrélativement à la *Bedeutung* qu'on traduira, notamment, par «référence». A l'époque de la réflexion frégréenne, Saussure, qui ne connaissait certainement pas les recherches de l'auteur de *Ueber Sinn und Bedeutung*, pose la question de la référence en des termes qui semblent à certains égards d'un nominaliste extrême, mais, en regardant de plus près les textes originaux grattés sous le palimpseste du *Cours de linguistique générale*, il apparaît plutôt que son approche est sur ce point, pour reprendre les mots de Milner, d'une irréductible singularité: l'analyse de cet aspect de la théorie saussurienne du signe développée par Benveniste dans son article «Nature de signe linguistique» aura, malheureusement, contribué durablement à statufier un texte de Bally et Sechehaye truffé, sur ce point, de contresens³.

Renchérissant, par ailleurs et en général, sur le caractère logico-grammatical de la pensée saussurienne, les éditeurs du *Cours* ont, là aussi, statufié cette dimension du programme épistémologique saussurien. Le geste, ici, est lourd de conséquences, car la dernière phrase du texte de 1916, posant que la linguistique sera la science de la langue et reléguant aux oubliettes l'importance qu'accordait Saussure à ce qu'il appelait «linguistique de la parole» – projet de la dernière partie de l'ultime cours de linguistique générale, «la faculté et l'exercice du langage chez les individus»⁴, annoncée par le maître au début de celui-ci et non donnée; projet d'un quatrième cours de linguistique générale consacré à cette question; remise en question de la distinction langue/parole sur le chapitre de la syntaxe (cf. *infra*); réaffirmation de la dualité de la linguistique dans son dernier texte autographe connu traitant de linguistique générale, qu'il écrit en 1912 à l'occasion de la création de la chaire de stylistique de Bally⁵ –

l'interprétation dans les sciences du langage», in: S. Bouquet (éd.), *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*, *Langages* N° 129, 1998.

³ Cf. S. Bouquet, «Benveniste et la représentation du sens: de l'arbitraire du signe à l'objet extra-linguistique», actes du colloque *Benveniste vingt ans après*, Cerisy-la-Salle, août 1995, M. Arrivé et C. Normand (éd.), *Linx*, 1997

⁴ CLG/E: 1.24.122

revient bien à faire de la pensée saussurienne la bannière d'une conception exclusivement logico-grammaticale en sciences du langage.

Or, si la théorie saussurienne du signe traite la référence du signe, la question de ce qu'on peut désigner comme la référence des propositions ou des énoncés n'est guère développée dans les textes qui nous sont parvenus. Mais, sur ce point, ce n'est cependant pas le silence du *Cours de linguistique générale*. Ainsi, dans les aphorismes *Item*, qui offrent un témoignage crucial des avancées des investigations saussuriennes sur une théorie de la signification, la réflexion sur le sens des signes est encadrée par une réflexion sur les composantes logiques de la proposition.

En outre, si l'on trouve certes bien, dans les leçons orales, la thèse formulée par le *Cours*, que la phrase, dans la mesure où elle relève de la liberté individuelle, appartient à la parole et non à la langue, on peut placer, en regard de cette thèse, cet autre passage des notes d'étudiants du troisième cours :

L'usage individuel du code de la langue soulève une question. Ce n'est que dans la syntaxe en somme que se présentera un certain flottement entre ce qui est donné <var: fixé> dans la langue et ce qui est laissé à l'initiative individuelle. La délimitation, est difficile à faire. <Il faut avouer qu'ici> dans le domaine de la syntaxe, fait social et fait individuel, exécution et association fixe, se mêlent quelque peu <arrivent à se mêler plus ou moins>. Nous avouons que c'est sur cette frontière seulement qu'on pourra trouver à redire à une séparation entre la langue et la parole⁶.

Simultanément, la théorie saussurienne de la valeur implique deux ordres de celle-ci – et le *Cours*, sur ce point, ne présente pas clairement les choses, notamment en ce que, dans son chapitre titré «La valeur linguistique», il n'envisage que l'un de ces ordres. Ces deux ordres sont, d'une part, l'ordre de la valeur *in absentia* (c'est-à-dire celle fondée sur les rapports associatifs, à laquelle est consacré le chapitre en question du *Cours*) et, d'autre part, l'ordre de la valeur *in praesentia*, celle produite par la syntagmation. Pour Saussure, le sens ne prend forme que dans la conjonction de la valeur *in absentia* et de la valeur *in praesentia*. En d'autres termes, le sens n'est complet, actualisé, que dans ce que le linguiste genevois appelle encore, dans des textes autographes, le *discursif*⁷. Dans la mesure où l'on considérerait la valeur *in praesentia* non

⁵ On trouvera quelques pistes de réflexion sur ce sujet dans mon *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot, 1997 (notamment pp. 264-269 et 334-345)

⁶ CLG/E: 1.285/286.2022.AM2-5

pas simplement comme un fait de langue, mais aussi comme un fait de parole, il n'est pas impossible que ce soit précisément cette transversalité de la valeur aux ordres de la langue et de la parole qui implique, pour Saussure, que l'on puisse «trouver à redire à une séparation entre langue et parole», dès lors que le point de vue sémantique est en cause et qu'une théorie unifiée (et différentielle) du sens est visée.

Car, finalement, Saussure thématise la valeur linguistique de telle sorte qu'il laisse largement ouverte la question du sens (ou de la signification, ou de la référence des énoncés): à cette ouverture, correspond le domaine de la linguistique de la parole, qu'il concevait, contrairement à ce que laisse entendre la dernière phrase du *Cours*, comme formant un tout avec la linguistique de la langue.

Contrairement à une tradition tenace, Saussure n'apparaît pas aujourd'hui, dans les textes originaux redécouverts, comme le théoricien de la seule dimension logico-grammaticale du langage (en cela il aura été bien sûr une source d'inspiration majeure pour une bonne part de la linguistique de ce siècle – et tout autant la grammaire générative ou la linguistique de l'énonciation que la linguistique structurale); il apparaît tout aussi bien comme le théoricien de sa dimension rhétorico-herméneutique. Si l'on peut parler d'herméneutique, regardant Saussure et regardant une science du langage aujourd'hui, il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une herméneutique métaphysique à la Heidegger, mais d'une *herméneutique matérielle* – fondée sur une épistémologie des sciences du langage –, au sens que cette expression de Schleiermacher a pu prendre dans des réflexions contemporaines comme celle de P. Szondi ou de F. Rastier.

De ce Saussure-là, témoigne un texte étonnant, issu de la donation récente faite par sa famille à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Il s'agit d'un fragment qui peut être considéré comme *une représentation du «signe de parole»* – autrement dit, une représentation du biface composé par un constituant phonologique (propre à être conçu tout autant comme segmental que comme supra-segmental) et par un «sens textuel», ressortissant à une approche rhétorico-herméneutique de nature à instancier les traits logico-grammaticaux qui le constituent :

⁷ Cf. *Introduction à la lecture de Saussure, op. cit.*, pp. 344-345, n. 5.

(Sémiologie =
morphologie, grammaire, syntaxe,
synonymie, rhétorique, stylistique,
lexicologie, etc.
... le tout étant inséparable)

(phonétique)

La distinction linguistique fondamentale / unique
en linguistique dépend donc de savoir :

Si on considère un signe ou une figure vocale
Comme signe / langage qui implique direction
4 termes (au minimum) et 3 rapports entre ces 4
termes, deux trois devant être en outre espaces trans-
-partis dans par le parole dans la conscience du sujet parlant

ou si on considère un signe chose / une figure vocale
comme figure vocale ce qui n'entraîne ni l'obliga-
-tion de considérer un ^{seul} terme, ni celle
de le représenter autre chose que le fait d'être ; mais
ce qui est aussi construit avec chose véridiction
d'abord abstraite d'abord la langue ; parce qu'
chaque moment de son existence il n'EXISTE que et après par la conscience

(Sémiologie
= morphologie
grammaire,
syntaxe,
synonymie, etc.)
rhétorique,
stylistique, lexi-
-cologie, etc. - la
toute étant inséparable)
(phonétique)

chose
langue
c.à.d. à qui

Quelle que soit la date de rédaction de ce texte, on peut y voir l'esquisse d'une conception de ce qu'en 1911 le professeur genevois proposera de nommer *signifiant* et *signifié*, dans la perspective ou la bifacialité du langage serait envisagée non plus dans la tradition logico-grammaticale d'un théorie du signe, mais dans la perspective rhétorico-herméneutique d'une théorie du texte.

Adresse de l'auteur :
13 Rue Dispan
94240 L'Hay-les-Roses
bouquet@ext.jussieu.fr

Marie-Claude Capt-Artaud

EMETTEUR ET RECEPTEUR
OU LA PERTINENCE DU SENS

«*Je donnerais mon œuvre pour une conversation*»
Alberto Giacometti*

Le rôle que joue l'émetteur dans la communication linguistique peut être examiné du point de vue du travail que suppose la composition d'un énoncé proposé à l'attention d'un interlocuteur. On cherchera alors à rendre compte de la sélection de tel ou tel signe, de l'agencement de telle ou telle construction, en fonction du sens à transmettre. C'est la voie que Saussure – avec ses considérations sur la notion de valeur – a ouverte au linguiste pour aborder l'activité du locuteur dès lors qu'il est question d'émission. C'est également la façon dont l'écrivain réfléchit à sa pratique, ce qui l'invite à se saisir des mêmes questions. Maupassant, par exemple, a décrit les tâches d'ajustement, ce double travail impliqué par ce que Saussure met sous les deux termes de «coordination associative» et de «coordination syntagmatique», et qui donne aux mots leur valeur «in praesentia». Saussure a-t-il lu la préface de *Pierre et Jean*? On peut l'imaginer :

* Cité par Jacques Dupin, *Alberto Giacometti, textes pour une approche*, éd. Fourbis, Tours, 1991, p. 68.

Quelle que soit la chose qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer et qu'un adjectif pour la qualifier. Il faut donc chercher, jusqu'à ce qu'on les ait découverts, ce mot, ce verbe et cet adjectif, [...]

(Cette découverte est le fruit du travail «d'association» tel que le décrit Saussure¹. Vient maintenant l'insistance sur le rôle de «la coordination syntagmatique».)

On peut traduire et indiquer les choses les plus subtiles en appliquant ce vers de Boileau : *D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir*. [...] Il faut discerner avec une extrême lucidité toutes les modifications de la valeur d'un mot suivant la place qu'il occupe. Ayons moins de noms, de verbes et d'adjectifs aux sens presque insaisissables, mais plus de phrases différentes, diversement construites, ingénieusement coupées²...

La tâche de l'émetteur est ainsi décrite en termes d'habileté à ordonner des valeurs³. Le rôle du récepteur, quant à lui, peut être envisagé de façon réciproque : évaluer la teneur de l'énoncé élaboré par l'autre⁴.

Or, il reste un aspect du rôle imparti à chacun des interlocuteurs que ni le travail connotatif de l'émetteur ni le travail interprétatif du récepteur n'inclut et qui est cependant inhérent à la communication. Il s'agit de la nécessité où se trouvent les protagonistes eux-mêmes de se désigner pour ces rôles. Il est certes plus évident de se constituer émetteur, puisque celui-ci, à l'initiative de la communication, en est le déclencheur, que récepteur, rôle qui ne va pas forcément de soi. Le propos de cet article est d'éclairer ce point précis de la condition d'émetteur et de récepteur et ainsi d'indiquer ce qui conduit les interlocuteurs à l'alternance des rôles.

¹ Sur ce point, voir en particulier «Introduction au deuxième cours de linguistique générale», publié par Robert Godel, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 15, Droz, Genève, 1957, p. 82. où Saussure indique notamment que c'est «l'opposition continue entre les membres du groupe d'association qui assure le choix d'un élément au moment du discours».

² Maupassant, Guy de, «Le Roman», préface de *Pierre et Jean*, Presses Pocket, 1989 (1^{re} parution 1887), pp. 51-52.

³ Pour cette approche-là du rôle de l'émetteur, voir Capt-Artaud, «Connotation et Valeur» in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 50, Genève, Droz, 1997, en particulier pp. 77-81.

⁴ Nous avons commencé à déplier le travail du récepteur en insistant sur l'incidence de l'interprétation qu'il fait, par ailleurs, de l'indiciel manifesté lors de la communication sur son évaluation des signes émis : Capt-Artaud, «Bifacialité et Arbitraire» in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 50, Genève, Droz, 1997.

Pour le sémiologue, l'identification de l'objet que constitue l'«acte de parole» devrait supposer – comme toute identification d'objet – un schéma contrastif sur lequel elle se fonde. Nous avons déjà présenté ailleurs cette fiche d'identité de l'acte de parole⁵. Reprenant la description de l'acte de parole donnée par Troubetzkoy dès la page d'ouverture des *Principes de Phonologie*⁶, nous avons proposé d'établir un formulaire qui, dressant l'inventaire des paramètres nécessaires et suffisants pour s'appliquer à l'ensemble des actes de parole, permet de singulariser chacun d'eux au regard de tous les autres. Remplir ce formulaire revient ainsi à caractériser le plus précisément possible chaque acte de parole du point de vue des facteurs qui le constituent : *émetteur*; *récepteur*; *énoncé*; *circonstances*; *but de la communication*; *canal* Nous avons appelé «schéma locutoire» cette fiche d'identité de l'acte de parole et avons déjà eu l'occasion d'indiquer l'importance que peut revêtir cette caractérisation (qui consiste à dégager les traits pertinents de l'opération de communication) pour accéder au sens du propos tenu. Les paroles rhétoriques, pour ne prendre que cet exemple à témoin, ne sauraient être identifiées comme telle ou telle figure qu'à partir d'un schéma locutoire dûment et adroitement complété. Tout observateur est amené à faire plus ou moins explicitement ce travail d'identification, qu'il soit lecteur d'une page dialoguée de Stendhal, public d'une pièce de Marivaux ou témoin d'une dispute. Mais comment les protagonistes eux-mêmes, émetteur et récepteur, effectuent-ils cette identification ? Nous allons tenter ici d'examiner le rôle imparti respectivement à l'émetteur et au récepteur dans l'identification de l'acte de parole. Car l'un comme l'autre – et solidairement – se trouve dans une position curieuse : être tenu d'identifier un objet dont il doit lui-même se constituer caractéristique intrinsèque.

C'est là, peut-être, que de nombreuses difficultés inhérentes à la communication linguistique prennent leur source. Nous n'allons pas commencer par réfléchir à ces possibles échecs mais plutôt choisir comme point de départ la lecture de fragments de textes familiers qui nous donneront à voir des échanges de parole subtilement complexes ; tel texte nous montrera un émetteur devenu émetteur malgré lui, tel autre, un locuteur usurpant cette fonction en évinçant l'émetteur en place, tel autre encore, un récepteur rétif, voire un récepteur fictif. Ce premier échantillonnage, emprunté au théâtre de Molière, nous aidera à cerner le problème. Voici plusieurs fragments tirés du *Dom Juan*.

⁵ Voir encore «Connotation et Valeur», *op. cit.* p. 87 et suiv.

⁶ Troubetzkoy, N., S., *Principes de Phonologie*, Paris, Klincksieck, 1986 (1^{re} éd., 1939), p. 1.

L'Émetteur malgré lui

On le sait, Sganarelle n'approuve pas le comportement de son maître. Dom Juan, qui vient de quitter Done Elvire, exprime son besoin de conquérir les femmes en ces termes :

DOM JUAN: [...] Enfin il n'existe rien de si doux que de triompher de la résistance d'une belle personne, et j'ai sur ce sujet l'ambition des conquérants, qui volent perpétuellement de victoire en victoire, et ne peuvent se résoudre à borner leurs souhaits. Il n'est rien qui puisse arrêter l'impétuosité de mes désirs : je me sens un cœur à aimer toute la terre ; et comme Alexandre, je souhaiterais qu'il y eût d'autres mondes, pour y pouvoir étendre mes conquêtes amoureuses (Acte I, scène II).

Done Elvire, à la recherche de Dom Juan, le retrouve et lui demande une explication à son départ. Embarrassé, Dom Juan oblige son valet à répondre à sa place. Sganarelle obéit sous la contrainte. Voici les mots qu'il adresse à Done Elvire :

SGANARELLE: Madame, les conquérants, Alexandre et les autres mondes sont causes de notre départ.

Cette réponse de Sganarelle compte-t-elle «pour des prunes», comme on dit dans la langue de Molière ? C'est à l'adresse de Dom Juan en tout cas que Done Elvire enchaîne :

DONE ELVIRE: Vous plaît-il, Dom Juan, nous éclaircir ces beaux mystères ? (Acte I, scène III).

Pour le coup, Dom Juan est bien obligé d'assumer ses responsabilités dans la communication, d'abord comme récepteur. Le tour de parole de Sganarelle, devenu émetteur malgré lui, n'a fait que renvoyer la balle à la seule personne habilitée à émettre en l'occurrence : Dom Juan. Sganarelle a adroitement réussi à mettre en échec la communication pour esquiver le rôle usurpé d'interlocuteur d'Elvire. Les mots qu'il prononce semblent de pures phonies, échos aux paroles de Dom Juan. Cette crise de psittacisme vient fort opportunément le démettre de la condition d'interlocuteur. En se transformant en automate qui reproduit machinalement des paroles entendues sans en comprendre pour autant le sens, Sganarelle indique à Done Elvire qu'il ne saurait être émetteur à part entière. Car l'émetteur est avant tout celui qui est à l'initiative de la communication, «l'auteur» du sens qu'il souhaite transmettre ; à ce titre, il en est responsable. Responsable de savoir «ce qu'il veut dire» et de trouver «les mots pour le dire» (de la conception du sens, et de l'agencement de l'énoncé).

Sganarelle n'a-t-il pas insinué que Dom Juan lui-même ne serait peut-être pas le concepteur des sens qu'il émet? Après la longue tirade de Dom Juan sur le plaisir de conquérir, Sganarelle risque ce commentaire: *Vertu de ma vie, comme vous débitez! Il semble que vous ayez appris cela par cœur.* (Acte I, scène II). Une fois encore c'est une conduite d'évitement qui permet à Sganarelle de se dérober comme récepteur. Mais, bien plus, par cette observation, Sganarelle, déniait l'existence d'une communication (il n'y aurait ni émetteur ni récepteur) laisse supposer qu'aucun sens n'est ici en jeu. Ainsi Molière, dans le rôle de Sganarelle, se prémunissait-il en taxant d'insensés les propos impies de Dom Juan... S'identifier comme possible récepteur, c'est accepter de rentrer en matière sur le sens. Eviter de prendre le sens en considération, c'est non seulement dégager sa responsabilité de récepteur, c'est-à-dire ne pas avoir à se prononcer sur *la pertinence du sens*, mais du même coup, pouvoir changer la donne, en passe d'être à son tour émetteur⁷.

Selon le mot de Saussure, «l'individu compose sa parole». L'automate ne compose pas: par la répétition mécanique des mots d'un autre, Sganarelle a indiqué à Done Elvire qu'il n'a pas, quant à lui, de sens à transmettre. Des mots sont prononcés, mais il n'y a pas d'émetteur⁸. S'il n'y a pas d'émetteur, y a-t-il acte de parole? Songeons à la fiche d'identité d'un individu où figurerait par exemple à la rubrique «date de naissance» l'indication: *néant*. Et pourtant, sous couvert de communication, que de mots prononcés «en l'air», paroles non pesées, non mesurées, sans adresse, ou supposant déjà un retour à l'expéditeur! Moulins à paroles actionnés par on ne sait quel vent, ou murs contre lesquels viennent se briser des phrases vainement composées occupent alors le terrain.

Se sentir visé

Insistons sur l'importance de l'énoncé (de «la parole composée» par un émetteur à l'attention d'un récepteur). Si l'énoncé présente toutes les conditions pour être tenu comme savoir pertinent pour quelqu'un, ce quelqu'un va se sentir récepteur désigné (va «se sentir visé»). Quand Sganarelle lui concocte

⁷ C'est, par exemple, la manœuvre de Dom Juan dans la scène qui l'affronte à Dom Louis. Aux imprécations de son père, il répond, impavide: *Monsieur, si vous étiez assis, vous en seriez mieux pour parler* (Acte IV, scène IV).

⁸ Prieto a déjà eu l'occasion de signaler que ce qui caractérise l'émetteur c'est seulement d'être l'origine du sens: «l'émetteur n'est pas nécessairement celui qui produit le signal ni non plus celui qui le propose à l'attention du récepteur, mais celui qui assume la responsabilité du sens». «L'acte de communication traductif», in *CFS*, N° 47, 1993, p. 116.

un simulacre d'énoncé, Done Elvire ne peut pas se sentir réceptrice. Mais quand il agence ses mots de manière à faire mouche, Dom Juan ne peut que se reconnaître, malgré les allégations et les dénégations de son valet, comme seul récepteur possible. Examinons la scène suivante: Dom Juan avait accordé à Sganarelle la liberté de critiquer son mode de vie, Sganarelle ne s'en est pas privé⁹. Dom Juan l'arrête, excédé. Sganarelle trouve le moyen de continuer de plus belle. Voilà leur dialogue:

DOM JUAN: Holà ! maître sot, vous savez que je vous ai dit que je n'aime pas les faiseurs de remontrances.

SGANARELLE: *Je ne parle pas aussi à vous*, Dieu m'en garde. Vous savez ce que vous faites, vous; et si vous ne croyez rien, vous avez vos raisons; mais il y a de certains petits impertinents dans le monde, qui sont libertins sans savoir pourquoi, qui font les esprits forts, parce qu'il croient que cela leur sied bien; et si j'avais un maître comme cela, je lui dirais fort nettement, le regardant en face: «Osez-vous bien ainsi vous jouer au Ciel, et ne tremblez-vous point de vous moquer comme vous faites des choses les plus saintes? C'est bien à vous petit ver de terre, petit mirmidon que vous êtes (*je parle au maître que j'ai dit*), c'est bien à vous à vouloir vous mêler de tourner en raillerie ce que tous les hommes révèrent? Pensez-vous que pour être de qualité, pour avoir une perruque blonde et bien frisée, des plumes à votre chapeau, un habit bien doré, et des rubans couleur de feu (*ce n'est pas à vous que je parle, c'est à l'autre*), pensez-vous, dis-je, que vous en soyez plus habile homme, que tout vous soit permis, et qu'on n'ose vous dire vos vérités? Apprenez de moi, qui suis votre valet, que le Ciel punit tôt ou tard les impies, qu'une méchante vie amène une méchante mort, et que...

DOM JUAN: Paix ! (Acte I, scène II)¹⁰.

⁹ Ainsi Sganarelle avait pu formuler des reproches cinglants (*En ce cas, Monsieur, je vous dirai franchement que je n'approuve point votre méthode, et que je trouve fort vilain d'aimer de tous côtés comme vous faites.*) Il s'est dit *scandalisé* de voir son maître se marier tous les mois, se railler du Ciel et lui a rappelé *que les libertins ne font jamais une bonne fin* (Acte I, scène II).

¹⁰ Sganarelle a inventé un sosie au récepteur Dom Juan. Chrysale, lui, feindra de ne s'adresser qu'à la moitié de son auditoire, alors que c'est l'autre moitié qui est le plus précisément concernée. C'est par les mots: *C'est à vous que je parle, ma sœur*, qu'il entame son énumération exaspérée des travers d'une maison dont *sa femme* est la maîtresse attitrée. Qu'importe: Chrysale parle à un mur. Les deux belles-sœurs refuseront d'entrer en matière sur le contenu de son discours pour n'en fustiger que la forme. *Les femmes savantes* (Acte II, scène VII).

Il ne fait pas de doute pour Dom Juan que c'est à lui que s'adressent des propos dont la teneur n'a aucunement changé (voir note 9). C'est le même émetteur, c'est le même discours, ce sont les mêmes circonstances, le but de la communication ne s'est pas modifié, ni le canal. Il n'y a aucune raison que l'adresse ne soit plus la même.

La parole en palimpseste

Il se peut cependant que rien ne change, qu'il ne se passe qu'un seul et unique événement, et que plusieurs actes de parole se déroulent pourtant simultanément sous l'égide d'un même énoncé. Lisons ce fragment tiré de *L'Avare*. Harpagon vient d'annoncer à ses enfants son intention d'épouser Mariane. Cléante, amoureux de Mariane, est stupéfait, mais quelle n'est pas la surprise de Mariane quand, dans le fils qu'Harpagon lui présente, elle reconnaît le «jeune blondin» que, «si l'on pouvait mettre les choses à [son] choix», elle «prendrait plutôt qu'un autre». Cette confrontation sera l'occasion pour les amants d'échanger aveux et serments à la barbe d'Harpagon qui ne les entend pas mais reste partie prenante dans la communication. Il y a là deux communications en une, un sens pertinent pour Harpagon, émis par son fils à l'adresse de sa future femme, et un autre sens, conçu par un amoureux à l'intention de sa bien-aimée.

CLÉANTE: [...] c'est un mariage, Madame, où vous vous imaginez bien que je dois avoir de la répugnance; que vous n'ignorez pas, *sachant ce que je suis, comme il choque mes intérêts*; et que vous voulez bien enfin que je vous dise, avec la permission de mon père, que, si les choses dépendaient de moi, cet hymen ne se ferait point.

HARPAGON: Voilà un compliment bien *impertinent*. Quelle belle confession à lui faire!

MARIANE: Et moi pour vous répondre, j'ai à vous dire que les choses sont fort *égales*; et que si vous auriez de la *répugnance* à me voir votre belle-mère, je n'en aurais pas moins sans doute à *vous voir mon beau-fils*.

HARPAGON: Elle a raison: à *sot* compliment il faut une réponse de même. Je vous demande pardon, ma belle, de l'impertinence de mon fils.

MARIANE: Je vous promets que ce qu'il m'a dit ne m'a point du tout offensée; au contraire, il m'a fait plaisir de m'expliquer ainsi ses véritables sentiments. J'aime de lui un aveu de la sorte; et, s'il avait parlé d'autre façon, je l'en estimerais bien moins.

HARPAGON: C'est beaucoup de bonté à vous de vouloir ainsi excuser ses fautes. Le temps le rendra plus sage, et vous verrez qu'il changera de sentiments.

CLÉANTE: Non, mon père, je ne suis pas capable d'en changer; et je prie instamment Madame de le croire.

La première réplique de Cléante donne lieu à deux actes de parole qui présentent le même texte sur la dimension (*énoncé*.....) mais diffèrent par les autres caractéristiques, comme l'illustrent les schémas suivants:

1) Schéma locutoire rempli par Harpagon

	Cléante, fils d'Harpagon
(émetteur)
	Mariane, sa future belle-mère
(récepteur)
	les mots de Cléante
(énoncé)
	exprimer sa désapprobation au projet de remariage de son père
(but)
	le remariage d'Harpagon déplaît à son fils car il choque ses intérêts
(circonstances)

2) Schéma locutoire rempli par les deux jeunes gens

	Cléante, amoureux de Mariane
(émetteur)
	Mariane, femme que Cléante aime, en passe de devenir la femme d'un autre
(récepteur)
	les mots de Cléante
(énoncé)
	saisir l'occasion de se déclarer à nouveau, non plus comme soupirant, mais comme prétendu
(but)
	la femme que Cléante aime lui est présentée par son père comme sa future belle-mère
(circonstances)

Comment les jeunes gens opèrent-ils pour identifier l'acte de parole ci-dessus ? C'est Cléante qui mène le jeu en tant qu'émetteur: il tente de se présenter à Marianne sous l'identification pertinente de prétendant et conçoit «ce qu'il veut dire» en prenant appui sur les seuls éléments de la situation que sont les faits connus d'eux et non connus d'Harpagon. Ainsi remplit-il les rubriques (émetteur)....., (but)..... et (circonstances).... Il escompte que Mariane, dans sa réponse, lui laissera entendre la manière dont elle s'est déterminée comme réceptrice (...future belle-mère ou ...fiancée), geste qui peut seul valider cette façon de remplir le schéma locutoire. Mariane donne son plein assentiment au schéma de Cléante en lui renvoyant son message sous forme inversée. Dès que son tour de parole reviendra, Mariane pourra désormais se présenter en (émetteur)...femme aimée de Cléante. Que Mariane accepte si promptement de se laisser déterminer par cette identité si vivement désirée soulève l'enthousiasme de Cléante qui ne trouve pas mieux, pour ratifier leur accord, que d'ignorer purement et simplement Harpagon comme rival. Le moyen le plus sûr de ne pas laisser voix au chapitre au barbon étant encore de lui ravir sa place d'émetteur:

CLÉANTE: [...] souffrez, Madame, que je me mette ici à la place de mon père, et que je vous avoue que je n'ai rien vu dans le monde de si charmant que vous; que je ne conçois rien d'égal au bonheur de vous plaire, et que le titre de votre époux est une gloire, une félicité que je préférerais aux destinées des plus grands princes de la terre. Oui, Madame, le bonheur de vous posséder est à mes regards la plus belle de toutes les fortunes; c'est où j'attache toute mon ambition. Il n'y a rien que je ne sois capable de faire pour une conquête si précieuse, et les obstacles les plus puissants...

HARPAGON: Doucement, mon fils, s'il vous plaît.

CLÉANTE: C'est un compliment que je fais pour vous à Madame.

Car il faut bien qu'Harpagon continue à identifier leurs échanges en conformité avec les déterminations que lui-même leur prête (mon fils, ma promise). C'est à cette condition que les propos tenus par eux peuvent faire sens pour lui, même si force lui est de les trouver bien sots («impertinents»).

Le récepteur peut se porter volontaire

On l'a vu, en fonction de la manière dont est identifié l'acte de parole, les mêmes mots transmettront des sens fort différents. Cela tient au fait que le sens de l'énoncé ne représente qu'une partie des éléments qui contribuent à établir le sens de l'acte de parole. Plus précisément, l'énoncé qu'il propose constitue

seulement *la part que l'émetteur fait jouer à la langue dans l'établissement du sens* de l'acte de parole. La caractérisation des autres dimensions – plus ou moins fine selon les communications, mais toujours pertinente – est tout autant nécessaire au récepteur pour comprendre ce qu'on lui veut. Imaginons, par exemple, qu'un individu fasse irruption dans une salle de cours des Bastions à Genève et annonce: «Il pleut à New York!», toute l'assistance le regarderait éberluée et aucun participant ne se sentirait habilité comme récepteur. Certes, seul un énoncé peut susciter un récepteur, mais énoncer ne suffit pas à communiquer. Pour que l'énoncé prenne sens pour lui, le récepteur doit pouvoir *établir des rapports* entre cette caractéristique linguistique de l'acte de parole et les autres facteurs constitutifs de celui-ci. C'est ainsi que le sens acquiert sa pertinence. Une des tâches de l'émetteur est de tabler sur les mises en rapport que le récepteur sera enclin à faire entre les différentes déterminations du schéma locutoire. Tel a bien été le cas quand Sganarelle visait Dom Juan ou quand Cléante, plus subtilement, misait sur la réception de Mariane. Car seul un calcul des déterminations de l'acte de parole auquel le récepteur peut souscrire permet à l'émetteur de prévoir la pertinence de son dire.

La présomption de pertinence est affaire d'émetteur mais reconnaître la pertinence du sens reste toujours à l'entière discrétion du récepteur. Il est même des circonstances où l'on peut décider d'accueillir un propos comme s'il était à l'évidence à soi adressé, se porter en quelque sorte adresse volontaire; pour être enclin à cette collaboration dans la communication, qui suppose une pleine adhésion à la pertinence prévue par l'autre, il faut avoir le sentiment d'avoir établi les mêmes mises en rapport entre les éléments de la situation que la bouche qui émet. Ces situations-là peuvent aller des plus banales au plus tragiques. L'expérience quotidienne du locuteur pourvoit largement aux besoins d'illustration d'une coopération paisible, où se porter ainsi récepteur volontaire reste un acte anodin. Mais il arrive que cette auto-désignation revête un caractère de solennité. Ainsi en est-il de ce moment du voyage vers les camps de la mort décrit par Jorge Semprun. De la masse humaine entassée dans un wagon qui l'emporte dans la nuit noire s'est détaché le corps d'un vieil homme mourant qu'on pousse, tant bien que mal, vers la bouche d'aération près de laquelle se tient le narrateur. Ce dernier soutient le moribond, qui, l'instant d'après, rend le dernier soupir en proférant ces mots dans le vide de la nuit: «Vous vous rendez compte?» Voici comment continue le texte:

Il avait dit: «Vous vous rendez compte?» et il était mort. De quoi voulait-il qu'on se rende compte? Il aurait eu du mal à préciser, certainement. *Il voulait dire*: «Vous vous rendez compte, quelle vie cette vie. Vous vous rendez compte, quel monde ce monde.» Mais oui, je me rends

compte. Je ne fais que ça, [...] Je me rends compte et j'essaie d'en rendre compte, tel est mon propos¹¹.

Ces divers aspects du statut du récepteur semblent, à ma connaissance, bien peu étudiés. Prieto, toutefois, a proposé une distinction qui m'apparaît très utile. Il s'agit d'opposer récepteur *individuel* et récepteur *collectif*. Le récepteur individuel est naturellement représenté par une seule personne, quant au récepteur collectif, il peut être *fermé* ou *ouvert*. Le récepteur collectif fermé est constitué par des personnes déterminées. Par exemple, une lettre circulaire qui s'adresse aux abonnés d'une revue scientifique vise un récepteur collectif fermé. En revanche, les programmes transmis par la radio et par la télévision supposent un récepteur collectif ouvert. Dès qu'un texte – littéraire en particulier – est publié, il a une réception ouverte¹². Cette rapide mise en place faite par Prieto nous permettra quelques remarques. (Ces remarques vont d'ailleurs, notons-le, à l'encontre des options prises par Prieto sur le rôle du traducteur). Le volontariat semble la seule forme possible d'accès au statut de récepteur dans le cadre de la réception ouverte. Cet acte délibéré ne peut s'expliquer que par un *a priori* favorable de la part de l'intéressé, *i. e.* que le contenu du texte peut faire sens pour lui ! Une des meilleures légitimations à toute entreprise de traduction, même la plus délicate, est qu'elle vise à élargir le cercle de la réception ouverte, en mettant le texte à la portée de nouveaux récepteurs volontaires¹³. Cela ne va pas sans risques ; le récepteur pressenti va-t-il être à même d'établir les bons rapports entre les différents facteurs en jeu ? Seule cette opération peut en effet conférer pertinence au sens de son point de vue.

Pour ne donner qu'une rapide illustration du problème, prenons par exemple le cas d'une pièce de Gogol : *Le Révizor*, pièce dont la première mise en scène en version française (avril 1854) fut très mal accueillie par le public parisien, lequel abandonna la représentation avant la fin du deuxième acte. Quelles circonstances ont pu jouer qui expliqueraient la démission du public ? On était en pleine guerre de Crimée. Montrer la réalité russe sous un jour satirique, et qui chargeait le trait, aurait pu convenir à la sensibilité du moment. Or, la presse du temps en témoigne :

¹¹ Semprun, Jorge, *Le grand voyage*, Collection Folio, 1996 (1^{re} éd. 1963), pp. 78-79.

¹² Prieto, «L'acte de communication traductif», *op. cit.*, p. 116.

¹³ La pratique de la traduction littéraire montre bien la solidarité entre émetteur et récepteur que suppose tout volontariat dans la réception (Baudelaire pour Poe, Nerval pour Goethe, etc.). L'alternance des rôles détermine ici l'acte même de traduire : c'est d'avoir été comblé comme récepteur par les pertinences transmises par l'autre qui incite à élargir le cercle des récepteurs possibles – *en prenant fait et cause pour le travail d'émission*.

L'autre jour, au Théâtre de la Porte de Saint-Martin, on jouait une comédie entièrement russe, écrite par un russe nommé Nicolas Gogol [...] intitulée «L'inspecteur en tournée» [...] On a donc essayé cette comédie à la Porte Saint-Martin, et le traducteur de Nicolas Gogol comptait fort que le public s'amuserait à ces injures si loin de nous. Le public quand il a vu de quoi il s'agissait, a pris sa canne et son chapeau, et, *sans* demander son reste, et *sans* un coup de sifflet, et *sans* témoigner *ni* haine *ni* mépris, *ni* blâme *ni* admiration, *ni* rien, il est allé se promener sur le boulevard, laissant une salle parfaitement vide, et des comédiens décontenancés! (extrait du *Journal des Débats* du 1^{er} mai 1854).

Cette profonde indifférence n'a rien à voir avec la vive indignation manifestée par le public de Saint-Petersbourg lors des premières représentations de la pièce en 1836. Quand Gogol se plaint que «tout le monde est contre» lui, il peut dénombrer ses récepteurs¹⁴.

Ce que parler veut dire

Les considérations qui précèdent nous ont amené à insister sur les liens d'interdépendance entre les différents facteurs constitutifs de l'acte de parole, liens dont dépend la pertinence du sens. Du point de vue sémiologique, en effet, «la phrase n'existe que dans la parole»¹⁵. *La phrase établit le type de rapport social appelé «communication» en engageant conjointement deux acteurs dans la construction d'un sens pertinent.* Ce point de vue se démarque d'une autre approche, plus logicienne, qui interroge d'abord le rapport d'adéquation de l'énoncé au référent, en soumettant le premier à une évaluation de sa «vérité-conditionnalité». Etablir les conditions de vérité d'une proposition peut se faire en l'absence de toute considération sur les identités respectives des interlocuteurs, tant émetteur que récepteur. *La proposition*, en tant qu'elle donne forme à un jugement, implique qu'on interroge sa conformité à un état de choses, à un savoir sur le monde. La parole, en tant qu'elle met en rapport des sujets, obéit d'abord au critère de pertinence. Certes, le critère de vérité ne peut pas être étranger à la pratique de la communication mais il reste toujours subor-

¹⁴ «Tout le monde est contre moi. *Des fonctionnaires âgés et honorables* vocifèrent qu'il n'existe pour moi rien de sacré, puisque j'ai osé parler de la sorte des bureaucrates. *Les commissaires de police* sont contre moi, *les marchands* sont contre moi, *les hommes de lettres* sont contre moi.» (Lettre de Gogol adressée à l'acteur Stchetkine après la première représentation, citée par Nina Gourfinkel, *Gogol*, L'Arche, Paris, 1956.)

¹⁵ Ferdinand de Saussure, note *Item 15* (éd. Engler, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, tome 2, 1974, 3323.1.)

donné au critère de pertinence¹⁶. Ce n'est peut-être que dans la situation de la cure psychanalytique que la parole peut s'affranchir complètement de toute soumission au critère de vérité pour ne se constituer que dans la pertinence. En effet, sur le divan, la survenue elle-même de n'importe quelle parole ne suffit-elle pas à lui conférer de la pertinence ?

Encore une question pour conclure : concernant l'apprentissage de la langue maternelle. N'est-ce pas en apprenant à se conduire en émetteur et en récepteur, c'est-à-dire en observant puis en maîtrisant peu à peu les échanges de phrases qui assurent la circulation de sens pertinents – apprentissage qui porte essentiellement sur les relations avec l'autre – que l'enfant peut élaborer et valider des hypothèses concernant l'emploi des signes linguistiques ?

Adresse de l'auteur :
Marie-Claude Capt-Artaud
Université de Genève
Faculté des Lettres
CH-1211 Genève 4

¹⁶ Que l'émetteur mente, par exemple, de notre point de vue, n'empêchera pas que la communication réussisse en partie, si le (but)...faire accroire que..., est atteint par les phrases prononcées. Se posera, néanmoins, la question d'une disparité entre émetteur et récepteur quant à la façon d'identifier l'acte de parole, notamment eu égard à la dimension (but).... En revanche, que Sganarelle ait, au fond, dit la vérité à Done Elvire n'a pas compté dans l'établissement de la communication.

Pierre Caussat

POUR CLAUDINE NORMAND:
CONTRE LE SAUSSURISME OU D'UNE FIDÉLITÉ INDOCILE

1. Le point de départ de ces réflexions – ou faut-il dire plutôt et plus justement: de ces méditations, dans la mesure où les doctrines qu'on y croisera conduisent à interroger, au-delà d'elles, les risques d'une célébration vouée à sacrifier, voire à dévorer le célébrant zélé tout autant que la doctrine célébrée? – m'est donné par une rencontre qu'on serait tenté de qualifier avec dédain de fortuite si ne revenait en mémoire le mot de Nietzsche sur sa découverte de Stendhal («un des plus beaux aléas de ma vie – car tout ce qui en elle fait époque, c'est l'aléa et jamais une recommandation expresse qui m'y a poussé» – *Ecce homo* § 3). Il s'agit, en ce cas, des commentaires proposés par Foucault en marge de l'opuscule de Kant (*Qu'est-ce que les Lumières?*) dans un recueil destiné au public américain et recueillis dans le tome IV de *Dits et écrits* (NRF 1994, p. 562 sq.). Qu'on ne cherche pas, dans cette quinzaine de pages, un exposé scolaire sur le contenu du texte questionné. L'intention de Foucault est tout autre: tenter de ressaisir la visée du texte à partir et en raison de sa démarche propre. Celle-ci consiste, dit en très gros, en une réflexion de philosophe sur le sens d'une actualité que le philosophe – ici Kant – questionne tout en en faisant partie, plus exactement dans laquelle il est engagé en tant qu'acteur intéressé tout autant à la faire advenir qu'à en comprendre les enjeux. Ce

qui, si on entend bien Foucault, induit un double effet. Du côté du texte lui-même, il serait vain, voire insensé, d'y chercher une doctrine dans la mesure où le sens des Lumières pourrait bien être justement d'inviter le sujet (vivant, pensant) à se reprendre face à toute doctrine; du côté du lecteur d'aujourd'hui, une invitation à répéter pour son propre compte la même démarche; par conséquent, à pratiquer, non pas «la fidélité à des éléments de doctrine, mais plutôt la réactivation permanente d'une attitude» (p. 571). Attitude qui est d'abord de refus – et c'est là l'aspect le plus immédiatement lisible du texte de Kant: les Lumières signifient une sortie de la «minorité» (obéissance à l'autorité d'un livre, aux consignes d'un directeur spirituel, aux prescriptions du médecin); et ce refus se convertit en impératif positif: *sapere aude* («aie le courage, l'audace de savoir»), l'audace d'y aller voir par toi-même et de ne t'incliner que devant les appels de la raison (entrée dans la «majorité»). A cette attitude tout à la fois de rupture et d'affirmation, Foucault reconnaît la qualité propre «d'ethos philosophique»; c'est cet ethos qui inspire, non à tort on veut l'espérer, le titre donné à ces pages; titre au premier abord désinvolte, voire provocant, mais qui entend, en vérité, signifier une intention bien définie: celle d'une résistance à, d'un refus de la tentation majeure qui consiste, sous couvert de fidélité passionnée, à pratiquer la conversion en doctrine d'une entreprise originale de construction et d'invention, au nom de sa radicalité même. Il s'agit ici, on le comprend, de la «doctrine» de Saussure et du soupçon conjoint de la perversion qu'implique, pour son contenu et d'abord pour son sens, l'imposition d'un tel carcan à une aventure intellectuelle singulière, irréductible à une assignation de ce type.

2. Ce risque n'est pas fictif, il se révèle même extrêmement menaçant et insistant, tapi dans les plis des intentions les moins discutables à première vue. L'exemple vient de haut et, dans notre cas, de fort près. Un an après la publication du *Cours de linguistique générale*, l'un des artisans de ce remarquable travail – quelles que soient les réserves qu'une lecture critique, armée de découvertes textuelles et de rigueur exégétique, peut y objecter – publie un article au titre apparemment anodin, mais dans lequel on trouve un écho des problèmes affrontés et des solutions proposées dans la composition de l'œuvre posthume du maître. On en détachera la proposition suivante:

«La doctrine de F. de Saussure peut se ramener à un certain nombre de principes et de thèses, car il s'agit plutôt d'une série d'affirmations qui se déduisent successivement d'un principe commun». (A. Sechehaye, Les problèmes de la langue, in: *Revue philosophique* 1917, n° 84, p. 1-17).

Enoncé curieusement balancé, entre des certitudes se déployant d'elles-mêmes vers la tautologie qui les alimente et un certain retard, ou une réserve,

à s'y laisser aller, dus à une prudence sourdement inquiète des audaces qu'elle assume alors. Du côté de la prudence : un «peut» et un «plutôt» qui veulent marquer comme un seuil entre audace et certitude ; du côté de l'audace, le lien -tautologique – qui va des «principes» (au pluriel) au «principe commun» et qui, opérant la conversion en «doctrine», fonde les droits d'un ordre «déductif» engendrant à partir du principe fondateur les thèses qui en dérivent. Au terme, se trouve levée la réserve qui pourrait retenir l'interprète de franchir ce seuil ; aussi le «peut» du début se convertit-il subrepticement et comme machinalement en un «doit» qui en énonce la vérité provisoirement différée. Traduit en clair et en droit : tu «dois», donc tu «peux», où on reconnaît une variante de l'«impératif catégorique», appliqué ici au domaine épistémologique. Application inattendue, ou illégitime ? Qui osera soutenir l'objection ? Seul pourrait s'y employer le disciple qui aurait fait preuve de sa capacité de résistance à l'impératif hagiographique par lequel il se sent lié à son maître. Mais c'est qu'alors il n'aurait pas été un vrai disciple ou qu'il attendrait encore son vrai maître.

3. Aussi est-il permis de redoubler l'«ethos philosophique» dont parle Foucault d'un «ethos épistémologique» dont l'une des visées les moins contestables aurait pour effet d'interdire ou, du moins, de rendre fortement improbable une dérive à la Sechehaye, telle qu'on vient de la repérer. Précisons : au nom même de l'engagement aux côtés ou à la suite de telle école, de tel chercheur, s'interdire de les convertir en fondateurs de révolution, c'est-à-dire en foyer absolu d'où irradie des perspectives inouïes ; une *époque* qui suspend (littéralement : époque) une période passée, voire la totalité de ces périodes et inaugure *la* période à venir, baignée de la lumière des futurs triomphants ; une rupture radicale entre une archéologie destituée et une téléologie, mieux encore, une eschatologie radieuse ; rupture fondatrice, point-origine d'un double accomplissement, par extinction vers l'amont et par promesse vers l'aval. L'histoire politique des deux derniers siècles a été prodigue en eschatologies intempérantes. Pour être moins lourdes de conséquences détestables, les «disciplines» scientifiques auraient tout à gagner, et surtout elles, à se dispenser de les imiter, même de loin et sur un mode affaibli, en reconstituant ainsi ces groupes d'assurance mutuelle que Nietzsche a fustigés sous le nom de «caste sacerdotale» et qui constituent, sur un mode séculier, un clergé tout aussi figé et impérieux que les ordres cléricaux qu'il se plaît à dénoncer tout en les reproduisant. Tentation d'aménager et de verrouiller, à couvert d'autorités canonisées et pieusement révérees, l'aire de sa propre autorité, certes déléguée, mais d'autant plus apte à permettre d'y régler ses comptes et à distribuer médailles et mérites, et non sans se servir au passage.

4. Cette tentation est permanente et on ne s'en déprendra pas par la seule magie d'une dénonciation occasionnelle. L'expérience engrangée tout au long de ces années dans ce groupe constitué autour et à l'initiative de Claudine Normand a permis d'en éprouver l'attrance et la difficulté d'y résister. Mais ce groupe fut ouvert, mobile (au point de soulever la question de son identité, à la manière du bateau de Hume dont toutes les pièces se renouvellent, ce qui rend problématique la question de sa permanence dans le temps – analogie un peu forcée tout de même, étant donné la présence de membres de longue durée, parmi eux l'auteur de ces lignes, outre celle de la fondatrice –); s'il est une permanence difficilement contestable, ce sera celle d'un certain esprit, d'ouverture précisément, d'attention, d'écoute, bien plus et bien mieux que de tolérance qui implique une patience condescendante nimbée de bienveillance mondaine; on était là d'abord pour entendre, et, en entendant, s'instruire, ensuite pour discuter, et, en discutant, renouveler et élargir, chacun pour son compte, son horizon propre. Que cela n'ait pu se faire sans côtoyer le risque de l'hagiographie ou simplement de la vénération référentielle – et du référentiel au révérentiel la distance est faible, et qui jurerait ses grands dieux de n'avoir jamais sauté le pas risquerait bien de se retrouver parjure – c'est ce qu'une sobre évaluation de la mémoire oblige à reconnaître; ce qui a fait barrage à la chute irrémédiable, chez tous comme chez chacun, c'est qu'il n'a jamais été question de fonder, ou même seulement d'instituer, une école; tout juste de constituer et de maintenir un cercle, à l'image de ce qui s'est formé autour de Baudouin de Courtenay pendant les huit années de sa présence à Kazan (1875-1883): cercle – *kruzok* – et non école – *skola* –, terme que Baudouin n'emploie jamais qu'avec des pincettes, c'est-à-dire entre guillemets, comme pour bien marquer la distance infranchissable entre l'un et l'autre. La différence est en effet déterminante, comme se plaît à le noter Roman Jakobson en quelques pages à la fois modestes et précieuses. Les différences sont externes (conditions et lieux de rencontre) tout autant qu'internes (modalités opératoires et finalités attendues):

Chaque *kruzok* se réunissait au domicile ou dans le bureau d'un de ses membres fondateurs et s'attachait à garder une atmosphère informelle; tous les *kruzki* ne comportaient qu'un nombre limité de participants, jeunes pour la plupart, actifs et de même orientation; on y encourageait toujours la discussion, on s'y opposait toujours ouvertement aux doctrines toutes faites et dogmatiques; on y cherchait toujours à promouvoir des tâches collectives». (*Tel Quel* 1970, n° 41, p. 94-103).

Jakobson se plaît à dérouler l'écheveau, ou l'essaim, des Cercles linguistiques: Moscou 1915, Prague 1926, Copenhague 1931, New York 1943, etc. Si bien qu'il est permis de poser la question: ne jalonnent-ils pas la part la plus

dynamique et la plus féconde de la recherche linguistique depuis cent ans ? Est-il alors abusif ou indécent d'y inclure le Cercle d'Asnières, si ce qui s'y est joué et instruit recoupe les caractères repérés par Jakobson ?

5. Au passage il signale, il est vrai, que le terme a fait problème, à Prague, aux «puristes du français» en tant qu'il renvoie à des «relations de sports, de loisirs, ou d'activités uniquement littéraires» et à New York, où il évoque *club*, *coterie*, *set*; en un mot : dilettantisme littéraire, bavardage sans conséquence. Il apparaît alors qu'il était trop facile de se faire peur avec l'épouvantail de l'hagiographie, car il est une autre tentation plus sournoise et plus puissante encore, celle de la *Science*, ou, plus exactement et pour le dire dans la langue de rigueur, de la *Wissenschaftslehre* dont la traduction canonique en français se dit «Doctrine de la science» et dont l'exigence domine la philosophie et l'épistémologie allemandes tout au long du siècle (19^e); exigence qui ne saurait être satisfaite, si elle doit l'être, que dans l'austère cabinet solitaire du philosophe ou au sein de sociétés académiques dûment estampillées. Tel fut le cas de la prestigieuse Université de Leipzig, Vatican de la Linguistique vers 1870, et où, est-il besoin de le rappeler, Saussure fit ses armes (1876-1880). Seuls pourraient alors prétendre à la Science les groupements qui s'inspirent de ces modèles ou leur ressemblent; c'est-à-dire précisément les institutions dignes d'accéder à la dignité d'Ecoles, seules habilitées à proposer un savoir digne de ce nom ou à entrer en concurrence avec les détenteurs patentés du savoir reconnu, au nom d'un même idéal de scientificité. C'est alors qu'on parlera de l'«Ecole de Kazan», de l'«Ecole de Moscou, de Prague», etc.; le tourniquet reprend et égrène ses sites, mais haussé à un registre plus soutenu et plus ambitieux. Dans la foulée, on ne saurait dès lors manquer de tomber sur l'Ecole de Genève.

6. C'est là un fait, établi, accepté sans débats, consacré par un fondateur et par sa «doctrine», celle qui se donne à voir et à lire dans le fameux *Cours de linguistique générale*. Mais qui établit le fait, qui règle la consécration ? Les disciples, précisément, comme le montre l'exemple de M. Kruszewski pressé de bousculer les scrupules et de surmonter le «scepticisme» (Jakobson) de Baudouin de Courtenay; sauf qu'en ce cas le disciple est mort bien avant le maître qui a eu par la suite tout le temps de critiquer les intempérances du disciple disparu. Exceptionnel, ce cas n'en est pas moins révélateur d'un décalage entre les deux «partenaires» et leurs stratégies propres : prudence, circonspection, extrême attention au détail d'un côté et, de l'autre, ardeur à empoigner, à trancher, à délimiter, bref à imposer la doctrine qui se dissimule et se dessine implicitement sous les hésitations et les variations du chercheur. Par application de ce schéma, ne peut-on pas supposer que l'Ecole dite de Genève est, en

grande part, sinon en totalité, l'œuvre, disons plutôt l'invention de disciples intéressés – dans le droit sens du terme – à consacrer une doctrine qui va les consacrer en retour. On le sait, les auditeurs des cours donnés par Saussure ont abondamment témoigné de ses scrupules et de ses doutes, incessants, obsédants, comme aussi de leur désespoir de ne pas voir paraître le livre qui, comblant leur attente, ferait la synthèse de «tant d'éclairs jaillis de cet esprit unique» (Ch. Bally). Le *Cours* marque, entre autres, une revanche prise sur un silence injuste et incompréhensible; et il consacre, a posteriori, l'École dans le sein de laquelle il a été enfant. Le maître n'est plus là pour le voir et en juger. L'aurait-il accepté? Question oiseuse et stupide puisque c'est sur son silence et sur son absence que le livre se détache et se dresse, quitte d'ailleurs à subir un long temps de latence avant de voir reconnue et amplifiée sa radicale nouveauté. Mais cette glorification posthume doit-elle être reprojetée, comme sa vérité différée, sur les esquisses, les détours, les reprises du travail d'exploration in *statu nascendi* – in *statu patiendi*? Cet «ethos épistémologique», proposé dans la lignée de Foucault, comment ne pas voir qu'il est mis en œuvre par le chercheur Saussure, chercheur et douteur, audacieux et retenu, prompt à défaire, ou au moins à suspendre, les hypothèses difficilement émergentes et qui se donnent aussitôt comme autant de perspectives à réélaborer sans trêve. Absence de complaisance et questionnement toujours en alerte: le linguiste se manifeste comme un guetteur jeté au milieu des eaux tumultueuses en quête impatiente et sans illusions d'un fanal espéré et fuyant. Les trouvailles – elles sont légion – ne s'isolent pas d'un style d'exploration qui les porte, les nourrit et les «expose», sans les énoncer avec assurance, les proposant sans certitude, sans autre autorité que celle qui leur est allouée par le labeur qui a dû les extorquer. Il en est ainsi de tous les concepts «saussuriens» qui sont de Saussure, non par inhérence originaire, mais par incidence contingentielle. Ainsi du fameux «point de vue», si vite reconverti en décision souveraine de savant, alors qu'on ne peut y lire d'abord que l'hypothèse préalable d'ouverture d'un champ d'investigation, proche en ce sens de l'*abduction* de Peirce, postulation sans pré-détermination, requise pour un nouveau départ; proche ou se rapprochant de la «divination» qui vient d'apparaître dans les brouillons récemment émergés et dont on devine sans mal ce que le disciple zélé pourra en faire, alors que l'emprunt, incontestable, sert à des usages irréductibles à une intuition absolue du sujet savant. Ainsi en va-t-il des dualités alternantes («langue/parole», etc.) qu'on a si vite fait de traduire en règles axiomatiques, alors que chacun de ces moments exige d'abord un dessaisissement idéo- et ontologique. S'agissant du concept de «langue», j'en verrais une bonne approximation dans le «principe» énoncé dans une Note Item sous la forme du «principe de l'*Identique capacité*» et exprimant l'idée de la langue comme un potentiel immanent, non distribué

et différencié, plus exactement se différenciant en instances sans se figer en substances, reprenant et réitérant sa puissance indivise incarnée dans une multiplicité indéfinie d'actualisations, ce par quoi toutes les langues sont différentes sans cesser de se produire comme modes d'un unique potentiel. Humboldt était hanté par la même idée.

7. Alors «Cercle de Genève»? Et pourquoi pas? Surtout si ce déplacement permet seul de protéger le chercheur, l'explorateur contre la tentation «doctrinale», contre les simplifications à relent dogmatique, contre le désir de le mettre au-dessus de la mêlée qu'il contemplerait d'un regard enveloppant, alors qu'il n'a pu «progresser» qu'en se dépouillant d'une prétention «théoricienne», en s'impliquant dans le travail même de la langue, en coparticipant à l'aventure des délimitations qu'elle met en œuvre et qu'il a la charge de retraduire en limites à la fois requises et non suffisantes. Mais que devient alors l'idée même de théorie? Ne se trouve-t-elle pas bien vite contestée, voire à terme effacée, par cette plongée dans les méandres d'une expérience et d'un devenir infinis? Y a-t-il encore théorie quand s'abolit le regard englobant et souverain, quand disparaît le point de vue dominant et exclusif, quand on se met à y substituer l'inclusion ou l'immanence, en les créditant d'un caractère non seulement irremplaçable, mais même exigible, en y voyant la seule source de fécondité non usurpée? La théorie, c'est le principe et la Loi, d'où découle une doctrine arc-boutée à l'ordre déductif qui la rend visible. Pour ou contre la théorie? C'est alors peut-être le moment de poser la question: quelle théorie? Ou, plus exactement, de quelle exigence de théorie vous faites-vous le serviteur et comment mettez-vous en œuvre votre docilité? Viennent à notre aide ici les considérations développées par Michael Walzer dans «Les deux universalismes» (in: *Pluralisme et démocratie*, Ed. Esprit, 1997, p. 83-110). Certes le domaine de référence n'y est pas d'abord épistémologique: la réflexion est d'emblée morale et théologique et elle s'adosse à une relecture de la Bible. Mais cette lecture a du mouvement pour aller plus loin. Lecture qui se dualise, car l'exigence de l'universel peut se lire selon un «universalisme en surplomb» ou selon un «universalisme en réitération». Selon le premier, il ne saurait y avoir qu'un corps de doctrine, qu'un code de loi, auquel s'alimentent la confiance et l'orgueil de servants asservis. Le second convertit son exigence en extrême attention aux particularités et aux pluralités, à l'écoute de l'expérience, suscitant un service délesté des certitudes et des dominations orgueilleuses. Le premier me conduit au triomphalisme, quitte à m'accabler de son coût (fardeau précieux de la Loi): modèle clérical. Le second m'appelle à l'aventure incessante et à la remise en jeu des acquis engrangés (humilité des services «inutiles et réitérés»): modèle laïc, s'inscrivant sur l'horizon d'une «infinitude» ouverte:

«Les artistes ne feront pas tous la même peinture..., les philosophes ne donneront pas tous la même explication du bien... Ce que les hommes ont en commun, c'est seulement cette puissance créatrice, qui n'est pas le pouvoir de faire les mêmes choses de la même façon, mais le pouvoir de faire beaucoup de choses différentes de manière différente. L'omnipotence divine est ainsi reflétée, partagée et particularisée». (*op. cit.*, p. 93).

On rejoindra notre domaine en flanquant le sujet «hommes» du prédicat «parlants». Parlants, les hommes ne le seront ni ne se feront qu'en inventant de moment en moment leurs modulations et leurs signifiés, sans modèle ou loi pré-établis à appliquer sans broncher, sans Code grammatical et logique à respecter à la *lettre*; par où l'omnipotence langagière («Identique capacité») s'exprime en œuvres toujours renouvelées (variations dialectales et dialogiques sans dénombrement ni saturation) dans lesquelles le linguiste s'inclut comme leur décripteur associé, sans modèle doctrinal absolu, sans autre devoir que celui de sa tâche à réitérer, c'est-à-dire à raturer et à recommencer. En ce sens Saussure peut figurer comme le modèle du chercheur laïc, exemplaire en vertu même de son déploiement et de sa dissémination dans la suite des réactivations qui le remettent en question et, par là même, rendent illusoire, problématiques ou insensées les reconstructions vénérantes de disciples indûment dociles, attachés à transfigurer le Cercle (laïc) en Ecole (cléricale).

8. Entre cercle et école, l'écart peut paraître souvent brouillé, non immédiatement visible, il n'en demeure pas moins décisif et imprescriptible. Il définit et délimite les conditions de l'ethos épistémologique dont nous avons parlé, à l'incitation de Foucault auquel on va revenir encore pour noter un usage paradoxal de la «limite». Foucault parle en effet d'«attitude limite», qu'il commente de la manière suivante, non dénuée d'ambiguïté ni de complexité:

«Il s'agit... de transformer la critique exercée dans la forme de la limitation nécessaire en une critique pratique dans la forme du franchissement possible». (*op. cit.*, p. 574).

Dans les termes des réflexions que nous avons menées jusqu'ici, la fonction de la limite se présente de manière inversée par rapport à cet énoncé. C'est le théoricien de l'Ecole qui s'empresse de clôturer le champ de recherche que le praticien du Cercle n'a cessé d'ouvrir. Le problème n'est donc plus alors de franchir les limites mais de résister à leur imposition. La limitation n'est expressément requise que pour les besoins du cléricale, alors que le laïc ne les reconnaît que pour les franchir. Formulation hâtive cependant; il n'est pas de conceptualisation sans délimitation, mais tout se joue dans le caractère absolu

ou déplaçable des limites. La religion de l'École exige la reconnaissance de limites déterminées, sinon préétablies, alors que le chercheur de terrain ne les reconnaît qu'en fonction d'un usage ouvert, c'est-à-dire, littéralement, ouvrant et toujours révisable. Il y a toujours découpe, mais en raison d'opérations de coupure appelées pour les besoins de la cause et du moment; présupposition incidente et non position décisive et attendue; jeu ouvert contre partie déjà jouée; limites inséparables de leur franchissement contre limites pieusement défendues.

Si on veut une application remarquable, on la trouvera dans les débats suscités par la notion de «structure», notion d'autant plus significative qu'elle met en scène un des problèmes les plus aigus de l'«après Saussure», où se négocient les questions liées à la réappropriation ou à la rectification de l'héritage. La tentation doctrinale est assez bien représentée par la position que défend Roman Jakobson. Un exemple, entre autres: la 6^o «thèse de Prague» (1929) relative aux isoglosses et stipulant la possibilité «de déterminer le foyer ou centre d'expansion du groupe d'innovations linguistiques ainsi que les zones périphériques de cette expansion». Se trouve ainsi postulée une stabilisation déterminée entre centre et périphérie, ce qui, pour le dire vite, nous reconduit à une conceptualisation qui reproduit les caractères de la monade, principe centre gérant harmonieusement son «expansion». Il ne serait pas trop arbitraire d'opposer à une telle vue ce que fournit le texte de Saussure, en se référant, à vrai dire, aux notes manuscrites: en combinant le principe du «fractionnement indéfini» et celui des contractions ponctuelles qui en est le volet complémentaire, on parvient à un concept de structure qui reste pris dans une «évolution contingentielle», selon la forte formule de Sechehaye («Evolution organique et évolution contingentielle», in: *Mélanges Ch. Bally*, Genève 1939, p. 21-25) sans possibilité de se mettre en surplomb ou en substance à l'égard de cette évolution. Idée préparée un peu plus haut dans le même texte quand Sechehaye parle des «influences contingentes qui troublent son fonctionnement (sc.: de la langue)». Mais cette idée témoigne en même temps d'un certain gauchissement qui en limite l'audace ou la portée: à quoi peut bien renvoyer un «trouble de fonctionnement», sinon à un régime idéal sans accroc, c'est-à-dire à un modèle monadologique à centre et périphérie bien distribués, alors que la mise à distance de ce modèle conduirait à un tout autre registre où le centre serait partout et la périphérie nulle part, selon la logique rigoureuse de l'«Identique capacité». Ce n'est pas tout. Toujours dans la même page, tenant à montrer une docilité sans faille à la doctrine du maître, (ici: synchronie/diachronie), Sechehaye se croit obligé de souligner que, «ramené à sa source vivante», l'«élément grammatical» «ne fait plus figure d'événement», et il le soutient au moment même

où le «jeu des facteurs simultanés» suscite une «innovation grammaticale» dont tout montre qu'elle témoigne d'une émergence événementielle. Stigmatisé par ses adhérences néo-grammairiennes, le concept d'événement se trouve frappé d'interdit à l'heure même ou la problématique à l'œuvre l'appelle expressément. Un héritage figé impose ici une disjonction raide entre structure et événement, alors que la répétition vivante de la recherche devrait induire, mieux abduire, leur entrelacement. La «synchronie» pourrait signifier, non le temps suspendu, mais, bien au contraire, le temps ramassé, contracté, et d'autant plus virulent. S'appliqueraient ici, c'est-à-dire au jeu de la langue, les fortes propositions de G. Agamben :

«... manière jaillissante, non d'un être qui est dans tel ou tel mode, mais d'un être qui est son mode d'être... un être qui n'est ni accidentel ni nécessaire, mais, pour ainsi dire, continuellement engendré par sa propre manière». (Giorgio Agamben, *La communauté qui vient. Théorie de la singularité quelconque*, Seuil 1990, p. 33-34).

9. Question dès lors inéluctable: y a-t-il un bon usage de l'histoire? Entendons: un usage non clérical. Négativement, oui. Il suffit de commencer par exorciser les deux tentations majeures, distinctes en apparence, en réalité complices: d'un côté, un décret d'absence, au nom d'un savoir transcendant, d'une «mathesis universalis» déjà écrite dans le ciel des Idées éternelles; de l'autre, un décret de présence, mais sous la seule forme tolérable par la caste sacerdotale, celle d'une ascension et d'un avènement imprescriptibles à l'orée des temps: «archéologie» face à «téléologie», deux variantes d'une même eschatologie, simplement distribuée entre un avant et un après, ou d'un même universalisme aspiré par un éther raréfié, hanté par sa mise en surplomb au-dessus d'une histoire au labeur non immédiatement démêlable. Mais le sera-t-elle jamais? Une fois dénoncées les tentations cléricales, tout reste à faire; l'universalisme en répétition n'en finit pas d'advenir et de ruser avec l'exigence de raison.

10. C'est à ces ruses, ou tout simplement à ce jeu, que répond Foucault dans le texte auquel, une fois de plus, nous reviendrons pour finir. Pour ou contre Saussure? Pour ou contre la théorie? Contre le saussurisme, ou le «théorétisme», oui, sans hésiter. Mais cela entraîne-t-il un «pour Saussure» qui, animé par une fidélité éblouie, ne figurerait que comme l'envers de ce «contre»? Ce qui importe, dit Foucault, c'est d'échapper au chantage du «pour ou contre» et, aussi bien, du «dedans ou dehors» (pour ou contre les Lumières, pour contre Kant, Marx, Freud, Saussure, etc.). Apprendre à pratiquer une manière de penser (manière jaillissante d'un penser qui n'est que de continuellement s'engen-

drer par sa propre manière), manière qui «tout à la fois, marque une appartenance et se présente comme une tâche» (Foucault, *op. cit.*, p. 568). Ce qui signifie une appartenance sans adhérence et une tâche qui ne se retourne sur son passé que pour rebondir vers les horizons ouverts par ce même passé. Ce qui implique de «faire comme» en différant, de se tenir aux frontières à l'affût de leur «franchissement possible». En d'autres termes, pratiquer une indocilité, oublier Saussure pour mieux le réitérer.

11. *Conclusion ? Elle s'offre dans les lignes suivantes :*

«Paradoxe de l'origine : il *nous faut une origine à perdre* ; elle est nécessaire, et elle est vouée à être perdue. Il nous faut une origine à quitter, une origine d'où on puisse *partir*, et si on l'a, le danger est d'y *rester*, de trop en jouir, de s'y perdre». (Daniel Sibony, *Entre-deux. L'origine en partage*, Seuil 1991, p. 31).

Comment définir mieux les conditions d'un «gai savoir» ? Du savoir qui se met en œuvre et en labeur dans la pratique du cercle. De tous les cercles et donc aussi, singulièrement, de celui d'Asnières.

Adresse de l'auteur :
4, rue Maurice Denis
F-75012 Paris

Jean-Claude Chevalier

ALBERT SECHEHAYE, PÉDAGOGUE ET THÉORICIEN

à Anne-Marguerite Fryba-Reber

Etat des lieux

Que Ch. Bally se soit intéressé à l'enseignement des langues, la chose est bien connue; F. Brunot employait pour le désigner la périphrase «le pédagogue de Genève» et considérait volontiers que leurs efforts étaient parallèles, sinon de même niveau. L'allure didactique des premiers ouvrages de Bally, le *Précis* et le *Traité de stylistique*, ne fait que renforcer ces données historiques: la forme même des analyses et des exercices présentés fonde cette attribution. La chose est moins connue pour Albert Sechehaye, voilée sans doute par la réputation de difficulté et d'abstraction qui est celle de ses premiers ouvrages, en particulier de son *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, publié en 1908.

Pourtant, comme Bally, Sechehaye a, très tôt, une importante expérience pédagogique, à différents niveaux (Collège et Université), concernant le français et l'allemand¹. En outre, il est poussé par ses convictions religieuses et idéalistes à utiliser ses réflexions théoriques pour l'amélioration des apprentissages

¹ Voir Fryba-Reber (1994), «Chronologie», 189 sv.

linguistiques et l'enrichissement des échanges. Enfin les réflexions sur l'organisation du système linguistique français (sa thèse de 1902 est consacrée à *L'imparfait du subjonctif et ses concurrents dans les hypothétiques normales en français*), sur les rapports entre la langue et la parole le conduiront à mettre en cause le rôle du parleur, comme organisateur et comme créateur. Et à affirmer avec Bally, en ouverture du Congrès de Genève de 1931, le rôle de la langue et de la linguistique dans l'enrichissement spirituel du monde².

En 1916, il a publié dans la *Revue des Langues romanes* un article programmatique intitulé «La méthode constructive en syntaxe» qui vise à fixer les règles de construction d'une grammaire. Et il passe à la pratique en publiant en 1926 un *Abrégé de grammaire française sur un plan constructif*, suivi d'un *Tableau des Conjugaisons*, mince fascicule de 150 pages publié dans le cadre de la Conférence des Enseignants du Secondaire du canton de Zürich. Plus précisément, l'ouvrage est présenté comme l'accompagnement d'un manuel scolaire publié dans le même cadre, le *Cours pratique de langue française* du Dr. Hans Hoesli. Celui-ci devait produire des refontes de ce travail, l'une en particulier en 1936 sous le titre de *Grammaire élémentaire de la langue française* dans lequel il reconnaîtrait sa dette envers l'*Abrégé* de Sechehaye et mentionnerait l'importance du travail de Sechehaye, l'*Essai sur la structure logique de la phrase* (1926); mentionnerait aussi la *Linguistique générale et linguistique française* de Bally (1932)³.

Il nous a donc semblé qu'il valait la peine de regarder de près cet opuscule, l'*Abrégé de grammaire française*, sous deux aspects principaux⁴:

1° comme un travail pédagogique qui vise à investir, en toute rigueur, un travail scientifique dans la pratique de l'apprentissage. On pourra confronter cet effort avec celui de F. Brunot qui à la même époque tentait d'établir une pédagogie du français inspirée de «méthodes scientifiques». Le gros article critique que Ch. Bally écrit pour le BSL de 1922 après une lecture attentive de *La Pensée et la Langue* doit nous aider à établir une vue d'ensemble. Mais on remarquera que l'effort de Sechehaye s'inscrit dans un projet d'enseignement

² «Enfin un souffle de spiritualité anime aujourd'hui la linguistique...L'homme cherche sans cesse à se dépasser lui-même ...La linguistique devient, de plus en plus, ce qu'elle est naturellement: une science de l'esprit». *Actes du Deuxième Congrès international des Linguistes* (1933), p. 30.

³ Les manuels du D^r Hoesli sont introuvables en France. Je n'ai pu me procurer que l'édition de 1934 du *Cours élémentaire de grammaire française*, grâce à l'obligeance de A.M. Fryba-Reber.

⁴ L'introduction «Ein Wort zuvor» énumère les diverses éditions.

de type bilingue, déployé à Zürich, et donc comme une articulation de la langue maternelle et d'une langue étrangère tandis que le travail de Brunot ne concerne que l'acquisition et l'amélioration de la langue maternelle

2° comme un effort significatif d'un disciple reconnu de F. de Saussure visant à définir, sous une forme abrégée, les rapports systématiques et génétiques de la langue et de la parole. Tentation d'un grammairien, en pleine possession de son talent (Sechehaye est alors âgé de 56 ans) pour exposer, sous une forme schématisée, le fonctionnement de sa langue maternelle. Cet effort rencontre celui d'autres grammairiens comme Marcel Cohen qui publiera en 1965 sa *Grammaire française en quelques pages*. Double effort joint dans une même finalité sociale: offrir aux enfants un manuel efficace qui ne renie rien de la recherche linguistique.

Le projet de Sechehaye s'enracine à la naissance de ce que lui-même appellera l'Ecole genevoise de linguistique générale. Le maître, Saussure prononce, en 1907, le premier de ses célèbres cours; depuis 1891, il forme ses étudiants parmi lesquels Ch. Bally et A. Sechehaye à la linguistique indo-européenne. Il les rend familiers des vagues des néo-grammairiens, celle de Delbrück et Brugmann comme celle de Paul, Ries, etc. Bally, docteur de Berlin pour ses études sur la prosodie des drames grecs, théorise son expérience d'enseignant-traducteur. Il publie en 1905 son *Précis de Stylistique* qui vise à définir les composantes de la construction des discours quotidiens, exercice nécessaire pour le passage d'une langue à l'autre. Il confie à Sechehaye la Préface de ce qui doit être son prochain livre, le *Traité de Stylistique*. Ces deux textes permettent à Sechehaye de publier dans les *Mélanges offerts à F. de Saussure* en 1908 une étude à la fois admirative et critique de la démarche de Bally sous le titre «La stylistique et la linguistique théorique». Pour nous instructive.

Critique de Bally par Sechehaye

Il apprécie que le linguiste selon Bally n'ait pas seulement en vue les règles de la grammaire, mais aussi l'aspect expressif de la langue, «aussi exact que possible dans le rendu des nuances de la pensée»; que, à cette fin, il analyse le fonctionnement de la langue par des procédures de délimitation («panier percé» est l'équivalent de l'adjectif «prodigue»), d'identification (classification dans des séries de référence psychologique) et de référencement sociale («La gêne, le mépris, le respect ou la condescendance modifient, en effet, notre parole» 164) Ainsi pourra être définie la valeur des segments de langue et fondée une pédagogie qui sera «une initiation graduée à la compréhension intelligente de tout mécanisme grammatical» (171).

Au prix de la levée d'une ambiguïté: Bally distingue facteurs intellectuels et facteurs affectifs; or les uns impliquent nécessairement les autres (hypothèse que Sechehaye mettra en œuvre dans sa théorie de l'«emboîtement»). Le but de Bally, écrit Sechehaye, c'est de dire «avec des termes diversement nuancés, que la stylistique étudie les lois et les règles du langage, en tant qu'expression adéquate des mouvements de la vie intérieure; autant voudrait dire, en tant que langage, car que reste-t-il de notre parler, si on le considère en dehors de sa valeur expressive?» (162). Pour établir une analyse rigoureuse de l'expression, Sechehaye propose de mettre en œuvre quatre principes de base ordonnant la genèse de toute expression langagière:

Premier principe: «Le langage affectif ne s'ajoute pas au langage discursif, ils sont emboîtés». Le langage des émotions premières implique déjà une organisation grammaticale au moins rudimentaire; le langage grammaticalisé est un phénomène secondaire. Il n'y a pas de solution de continuité entre les deux:

«Si la pensée est discursive, il faudra une phrase discursive bien construite; mais si la pensée a moins un caractère logique qu'un caractère imaginaire ou émotif, s'il s'agit de traduire une succession de représentations vives ou le mouvement d'une émotion forte, si la pensée est incomplète, embryonnaire ou mal agencée, son expression aura les mêmes caractères»(174).

Deuxième principe: «Le symbole n'est pas un signe arbitrairement choisi pour correspondre à une idée préexistante, mais la condition nécessaire à une opération psychologique, à savoir la formation d'une idée verbale»(175).

Sechehaye met ici en cause une interprétation simpliste de l'arbitraire du signe – qui ne figurera pas dans le CLG. Un symbole, c.à.d. un signe doué de valeur, est susceptible d'être affecté de valeurs variées – et codables – selon les alliances, les contextes et les emplois. L'idée logique – qui permettra de construire un système de langue – est seulement visée. Destutt de Tracy, dans ses *Elémens*⁵, y avait déjà vu la spécificité du langage naturel par rapport aux langages artificiels, comme celui des mathématiques. Cette spécificité conduit à examiner de près toutes les possibilités de variations synonymiques, lexicales ou morphologiques. Dans cette perspective s'inscrit par exemple la variation des styles direct, indirect et indirect libre à laquelle Bally attachera son nom et dont il développe l'analyse dès 1912 («Le style indirect libre en français moderne», *Germ.Rom.Monatschrift*, 605, sv).

⁵ *Elémens d'Idéologie. Première partie. Idéologie.* p. 340sv. 1970 (1801), Vrin, Paris.

Troisième principe: «Les symboles, en tant qu'éléments de phrase, ne doivent pas être considérés à l'état isolé, mais en groupes synthétiques composés.» (178)

L'attention portée aux groupements de mots, plus ou moins solidifiés, est une des constantes de la réflexion linguistique de l'époque; elle est fondamentale pour Secheyaye. Elle conduira à privilégier l'examen de groupes de mots, d'ensembles joints, éventuellement substituables par un mot, dont la valeur propre est fondée sur des conventions sociales et des habitudes idiolectales; de façon plus générale, à considérer la régularité des capacités de composition des mots dans la phrase. «Une règle de syntaxe implique la détermination d'une idée ou d'une relation et celle d'un moyen constant servant à son expression» (180). Le grammairien identifiera ces groupements privilégiés et leur expression dans la parole. Ici s'ébauche l'idée d'une grammaire constructive.

Ce dispositif est à distinguer de l'ordre des mots dans la phrase, régi par l'aspect intellectuel des éléments; phénomène tardif et secondaire.

Quatrième principe: «Il ne faut pas confondre la langue, ensemble de dispositions acquises par un individu, avec le langage, qui est la langue mise en œuvre dans la parole par celui qui possède ces dispositions» (183).

Secheyaye attire l'attention sur la différence à faire entre la langue, résultat de l'apprentissage social, inscriptible dans une grammaire et le langage de la parole qui suppose un sujet agissant et créateur. Distinction valable à tous niveaux: expressions syntaxiques, lexies, figures de mots et de pensée. Même les expressions figurées font partie du stock social comme une institution, elles régissent autant le jeu des émotions que la construction scientifique. Mais l'utilisateur, en s'en appropriant les latences, propose SON interprétation du monde et renouvelle ses relations avec le système qui l'entoure autant qu'avec les individus.

Dans cette pensée rigoureuse se mêlent les jeux d'hypothèses qui sont à l'œuvre à l'époque. Ainsi le déferlement des hypothèses travaillées dans les *Principes de linguistique psychologique* de Van Ginneken (1907): le linguiste néerlandais fait entrer dans une interprétation génétique d'ensemble l'énorme stock de faits et d'hypothèses accumulés par les néogrammairiens et définit le rôle des individus et de leurs besoins dans cette gigantesque opération. A un autre pôle, F. Brunot tente de définir à l'usage de l'enseignement les rapports du développement conceptuel de l'enfant et de l'apprentissage de la langue. L'originalité de Secheyaye est de s'attacher obstinément à garder le cap linguistique et de n'envisager que les composantes linguistiques du rapport établi entre les systèmes de langue et la mise en œuvre des individus.

Réflexion qui doit permettre de régler le paradoxe de l'enseignement grammatical : on impose à l'enfant une grammaire artificielle tout en prétendant lui donner une grande agilité dans la parole. La solution, Sechehaye l'indique en conclusion de son argumentation de 1908 :

«La langue n'impose pas un mécanisme unique à la phrase ; mais chaque phrase crée le sien et quand on se sert, comme c'est le cas généralement dans le parler discursif, de formules syntactiques toutes faites et absolument consacrées par l'usage, toujours est-il que l'intelligence, en y acquiesçant à nouveau, les repense, les reconsacre, si l'on ose parler ainsi et leur infuse une vie qu'elles ne possèdent pas par ailleurs» (185).

Paradoxe que le linguiste tentera de résoudre.

L'article de la Revue des Langues romanes (1916)

Sechehaye médite une réponse positive jusqu'en 1916, année où il publie son article «La méthode constructive en syntaxe» dans la *Revue des langues romanes*. Moment même où il vient d'achever, avec Bally, la rédaction du *Cours de Linguistique générale* dont il cite dans son article le problème central : comment décrire la rencontre d'une valeur conceptuelle (l'idée) et d'une valeur matérielle (l'idée de certains sons). La méthode proposée est dite «constructive». Elle repose sur l'hypothèse que la syntaxe est un mécanisme, un «ensemble harmonisé et cohérent de règles mises au service de la pensée» : il faut considérer la place des pièces dans leur ensemble et passer du mot à la phrase. Cette stratégie est ordonnée et pivote sur une alliance fondamentale : la relation prédicative. Elle conduit à définir trois niveaux : d'abord les éléments premiers du langage, puis les éléments essentiels de la relation prédicative, enfin la phrase structurée par les modes, les temps, etc. Brunot, rapporte Sechehaye, au 2^e livre de sa méthode, avait eu une intuition très proche ; mais il est regrettable, estime-t-il, qu'il ait privilégié l'expression de la cause, du but, etc, abandonnant le mécanisme linguistique ; lui se sent plus proche de grammairiens allemands comme Sütterlin, de sa *Deutsche Sprache der Gegenwart*.

On part donc de l'expression prédicative minimale du type : «*L'enfant parle, l'enfant est joyeux*» et on identifie le substantif, les déterminatifs, etc : les déterminants sont comme des auxiliaires, les pronoms peuvent représenter l'ensemble selon diverses valeurs ; on joindra donc, à une place déterminée, ces pronoms pour en constituer un ensemble. Ainsi ce relevé des pronoms qui précèdent le verbe :

Il parle, je parle, tu parles, lui, il parle, il pleut, il passe une voiture, etc.

On pratiquera de même avec les compléments: on *délimitera* une catégorie dite «compléments attributifs du substantif», catégorie-type dont on peut inventorier les variables:

l'adjectif, le substantif attribut ou en apposition, l'adjectif avec prédicat («*L'enfant chante joyeux*»)

et, par extension:

«*Il est sans ressources*», «*Le bien-être rend les hommes égoïstes*».

On ajoutera, en isolant une variable spécifique pivotant sur *c'est*:

«*C'est joli*», «*son mari, c'est un grand blond*», «*c'est une bonne chose que la distraction*»

Une caractéristique sémantique permettra de *définir* cette catégorie: le complément attributif marque «la qualité», «la manière».

Cette catégorie s'oppose à celle des «compléments de relation», le plus souvent introduits par une préposition, parfois construits directement pour compléter un nom, un verbe ou un adjectif. Le concept de *définition*, c'est la «relation». Un inventaire permet de *délimiter* cette catégorie:

«*les enfants du jardinier*», «*penser à quelqu'un*», «*utile au paysan*»

et aussi

«*il le voit*», «*il se voit*», «*il s'endort*», «*il travaille comme un nègre*»

L'adjonction de catégories morphologiques comme ces formes nominales du verbe que sont le participe, le gérondif, l'infinitif permet d'enrichir cette syntaxe de base en constituant une catégorie qui sera la résultante modulée de deux forces déjà connues: celle de l'adjectif ou du substantif, celle du verbe.

Ce cadre d'ensemble établi, on pourra l'élargir par une double combinatoire:

1° une combinatoire par adjonction d'auxiliaires (modalité, temporalité, passivation, etc.).

2° une combinatoire par éléments de subjectivation, affectés par l'usage à l'expression des sentiments personnels:

«*il a pu se tromper*» (supposition), «*tu obéiras*» (ordre), «*il aura oublié*» (supposition), etc.

Allant encore plus loin, on passera des constructions analytiques déjà décrites aux constructions plus synthétiques qui permettront d'élaborer des phrases complexes. Synthèses qui peuvent se réaliser au niveau du mot ou de l'expression comme «*toujours*», «*sain et sauf*», «*en face de*», etc, processus depuis longtemps à l'œuvre dans l'histoire qui peut être plus ou moins réalisé: la coalescence de «*je prendr-ai*» est beaucoup moins sensible que celle de «*à toutes jambes*». Elles seront ramenées à des catégories préétablies, mais

l'utilisateur saura tirer parti d'un processus au cours diversement sensible. Ainsi «*bon nombre de*», «*quantité de*» seront assimilées à la catégorie «*trop de, beaucoup de*»; et de même «*un grand nombre de*», «*une quantité de*» seront assimilées à «*le maître de X*», mais chargées de valeurs potentielles exploitables par le parleur. De la même façon, des éléments comme *si, quand, comme* permettront d'agréger des phrases pour en constituer un système logique d'ensemble.

On retirera de cet examen d'ensemble deux lignes essentielles :

1° L'analyse et la synthèse ne quittent jamais le domaine linguistique. Sechehaye transpose sur le plan syntaxique la machinerie élaborée par Bally dans les années 1905 pour classer les moyens d'expression procurés par les mots du lexique. Les essais idéologiques de type Brunot sont récusés.

2° La préoccupation de l'expression du moi est toujours présente: le grammairien dégage dans le système de langue des jeux de substitution et d'adjonction qui offriront au locuteur les moyens de marquer des valeurs subjectives.

Ce qui est donc le plus frappant, c'est l'identification de marges de variation qui permettent au locuteur d'installer son moi en jouant des combinaisons. Ces variations sont sensibles dans le cours de l'histoire (comme le montre par exemple le jeu qui s'établit entre le participe en *-ant* et le gérondif depuis le 17^e siècle), elles sont efficaces dans le fonctionnement synchronique; la part plus ou moins grande de fixation des valeurs en est le signe le plus apparent. Ainsi le montrent des séries de plus ou moins grande lexicalisation comme: «*homme d'épée, de robe, de cabinet...de plein air*».

De même, on distinguera entre une locution phraséologique comme «*Il ôte son chapeau*» et une construction plus libre comme «*Il ôte les mauvaises herbes*».

Peu à peu se dessinait un «esprit de la syntaxe, constructif et architectural». Il passera dix ans à le mettre en œuvre sous la forme la plus difficile pour un esprit exigeant: une grammaire scolaire élémentaire: «Les idées de base ont été soigneusement pesées, écrit-t-il, et l'exécution longuement mûrie.» (1926, X).

L'Abrégé de Grammaire française de Sechehaye

La méthode suit une «marche logique» au sens d'une logique linguistique. Chaque chapitre s'appuie sur des «*énoncés-types*» «L'élève voit des objets concrets et des faits de langue positifs.» Le déroulement du chapitre lui permettra de construire sur ce modèle une suite de variables non moins concrètes

et positives ; ces variables ne sont pas tenues pour des irrégularités, mais pour des possibilités d'investissement intellectuel et affectif offertes au parleur et à l'auditeur, dispositif conforme à la théorie d'ensemble. D'un autre côté, la grammaire part des agencements les plus simples et, de chapitre en chapitre, s'élève aux combinaisons les plus complexes, selon une progression graduée. La phrase se construit avec des éléments qui lui préexistent et dont la connaissance doit être acquise au préalable. La jonction peut être synthétique ou analytique ; même si la valeur de la conjonction est différente, le principe est le même. Traitant du groupe verbal, Sechehaye analyse à la suite et de la même façon (chap. IX et X) : «*Vous êtes bon*». «*C'est un misérable*». «*heureux-heureuse-heureusement*». Cette démarche permet de construire un système d'ensemble de la grammaire.

Trois sondages articulés permettront d'embrasser l'empan de la méthode.

1° Une Première partie examine le «groupe substantif».

D'abord un inventaire des éléments de sa composition : substantif, déterminatifs, pronoms absolus, adjectif attribut, adverbes de l'adjectif. Puis une liste de trois «énoncés-types» : «*Cet élève, celui-ci, ce très bon élève*». Suivent les règles de formation du masculin et du féminin des substantifs, puis du singulier et du pluriel, dans les mots simples et les mots composés. Suivent des études des articles, articles défini (et article zéro), indéfini, partitif et des autres déterminatifs (possessif, démonstratif, indéfini, quantité, déterminatifs). Enfin, les noms de nombre. L'analyse privilégie les problèmes de prononciation aux dépens de ceux d'orthographe qui sont renvoyés en note ; car les premiers appartiennent à la langue et les seconds sont des marques arbitraires d'institution.

Suivent les pronoms, les adjectifs attributs (règles d'accord : «*un joli lac, une jolie fleur, des jolis lacs, des jolies fleurs*», la formation des masculins-féminins, des singuliers-pluriels, les problèmes de la place), les adverbes de l'adjectif («*très aimable, une toute petite fleur ...*»), les adjectifs ordinaux et substantifiés.

2° Le «groupe substantif» ainsi stratifié, l'élève peut aborder, dans une Deuxième Partie, le «groupe verbal» dont est fixé l'inventaire : verbes à l'indicatif, adjectifs et substantifs prédicatifs, adverbes du verbe. On étudiera la relation du verbe à son sujet (les accords, les pronoms conjoints, «*je, tu, il, etc.*», le verbe impersonnel), puis les temps de l'indicatif et leurs valeurs, le passif, l'adjectif et le substantif prédicatifs (introduits par *être* et locutions équivalentes), les problèmes du «*ce*» conjoint («*C'est amusant*»), les adverbes du verbe dont la négation.

Le jeu des variables et des glissements possibles du sens est toujours évoqué à l'intérieur du système de construction. Ainsi, au chapitre VIII («Le verbe à l'indicatif»), on notera que le passé simple ne prend sa valeur historique que par rapport aux emplois de l'imparfait; et que, de même, le passé composé prend son sens dans le présent. Ce qui conduit Sechehaye à proposer un paragraphe 28 intitulé: «Emploi figuré des temps». Il y note que «les temps sont quelquefois détournés de leur valeur propre». Ainsi, un présent impliquera un futur, avec l'aide surtout d'un complément de temps, le futur impliquera un ordre, le futur et le futur antérieur glisseront aisément à la supposition probable. Sechehaye, comme Bally, esquisse par là une théorie de l'énonciation impliquée par tout son système.

A la suite, la Troisième Partie étudiera les compléments de relation, «substantif ou pronom complément avec ou sans préposition», pour lesquels sont proposés les «énoncés-types» suivants:

«Paul a fait un travail pour l'école. Le travail de Paul est bon. Le maître loue Paul; il le loue. Il est content de son travail; il en est content. Paul se réjouit: son travail est meilleur que celui de Pierre.»

Le critère d'ensemble est morpho-syntaxique, inscrit dans les procédures de construction. Le critère sémantique est second. Des prépositions introduisant ces compléments, Sechehaye écrit en note p. 27:

«Nous appelons les prépositions de, à, en «faibles» parce qu'elles le sont plus que les autres. Dépourvues de tout accent, elles se combinent avec l'article. Au point de vue du sens, elles n'ont qu'une signification générale de relation et elles prennent beaucoup de sens divers selon les cas. Le sens et l'emploi des autres prépositions peuvent s'étudier dans le dictionnaire.»

3° Les Cinquième et Sixième Parties embrasseront des constructions plus complexes formées à partir des structures des parties antécédentes.

La Cinquième fonctionne selon une procédure de substitution: les modes du verbe: indicatif, subjunctif, les structures de l'interrogation correspondent aux différentes modalités énonciatives: le constat, l'ordre, l'hypothèse, l'interrogation. La ponctuation couronne cette étude des modalités en étant définie non comme une articulation logique, mais comme une expression du débit; et donc comme une manifestation énonciative.

La Sixième fonctionne selon le mode de la subordination. L'étendue des «Enoncés types» atteste l'ambition du propos. En voici le début:

«L'examen que vous avez à subir sera difficile. Vous ne pouvez pas savoir sur quoi vous serez interrogé. Il importe donc que vous connaissiez à fond tous les sujets. Si vous aviez travaillé régulièrement pendant l'année, vous n'auriez rien

à craindre. Mais vous êtes en retard parce que vous avez été trop souvent absent etc.»

Chacun de ces éléments de la structure d'ensemble est examiné dans son fonctionnement propre («règles générales d'ordonnance et de construction») et spécifié dans sa valeur. Ainsi dans la relative, le tour «*c'est...qui, c'est...que*» est défini comme mettant en évidence un terme en tant que «prédicat psychologique» selon diverses possibilités. Telle l'alternance :

«*C'est Jean dont nous parlons. C'est de Jean que nous parlons*».

De la même façon, on pourra dégager les valeurs de la relative au subjonctif en définissant le scope: soit «qualité que l'on recherche» si l'on considère la subordonnée soit «interrogation posée sur l'antécédent» si on considère la principale. Ici encore, la forme oriente vers un type indicatif de valeur. De même l'alternance, en fonction complétive, des propositions à l'indicatif et au subjonctif et des structures infinitives offre un arc-en-ciel d'expressions possibles.

Ce qui est essentiel pour Sechehaye, c'est de marquer les systèmes d'articulation des formes soit par substitution soit par addition. On verra un trait caractéristique de sa grammaire en considérant le chapitre consistant intitulé «la concordance des temps». Soit à l'indicatif soit au subjonctif est tissé un réseau de relations entre les constructions subordinatives. On se souvient que dans *la Pensée et la Langue* de 1922, Brunot résumait le problème de la concordance des temps en une phrase elliptique: «Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne: Il n'y en a pas» (782). Ce genre de paradoxe qui fait glisser les constructions vers l'interprétation sémantique est étranger à Sechehaye. Pour lui, le privilège est à donner au système des formes quitte à indiquer les lieux de glissement qui permettent aux locuteurs d'y insérer leur subjectivité.

En somme un tableau assez classique: les grammairiens depuis Apollonius Dyscole ont réuni sous le nom de Sntaxis une analyse des termes et une analyse des constructions; ils donnaient à cette architecture une plus grande souplesse en faisant jouer une théorie variable des figures. En gros, c'est le dispositif proposé par Sechehaye, mais avec deux modifications notables:

1° Un souci de construction par ensembles emboîtés qui relativise l'emploi des parties du discours comme catégorisateurs.

2° Un privilège donné aux «*Enoncés-types*» qui suppose un niveau moyen de structures de base hiérarchisant les plans de la construction d'ensemble. Ce dispositif se trouve déjà dans les grammaires classiques. Mais Sechehaye le présente sous la forme de regroupements. L'enfant possède par là un plan de

référence qui s'offre à tous les jeux de variables qui conduiront à construire des discours.

Remarque finale

C'est sans doute l'alliance de cette structure d'ensemble et des jeux énonciatifs qui a déconcerté les pédagogues ; car, sous les compliments de rigueur pour un professeur d'Université, l'accueil fut tiède ; les professeurs n'étaient pas mûrs⁶ ; peut-être aujourd'hui le seraient-ils davantage, mais les réformateurs d'aujourd'hui se soucient de Sechehaye comme d'une guigne. Quant aux théoriciens, ils ont coutume d'asseoir leurs prétentions sur le mépris des «grammatistes». Et ce petit chef d'œuvre est allé rejoindre dans l'oubli plusieurs essais du même genre où de grands esprits organisaient le matériel scolaire à l'usage des enfants. Dont la *Grammatographia* de Lefèvre d'Étaples (1531) me paraît un exemple éblouissant. Il faut souhaiter qu'au paradis, dans la section des philosophes de la langue, Lefèvre d'Étaples et Sechehaye ont eu l'occasion de se rencontrer ; et de jaser.

Adresse de l'auteur :
Jean-Claude Chevalier
CNRS Paris VII : UMR 7597
9, bd de Magenta
F-75010 Paris

⁶ On se reportera, selon A.M. Fryba-Reber, à *l'Éducateur* du 13 09 26 (A. Chessex), avec la réponse de Sechehaye du 08 01 27 ; aussi à la *Nouvelle revue des Humanités*, (Edg. Renard), à la *Revue belge de Philologie et Histoire*, VI, 1927 (A. Grégoire). Sechehaye s'interroge, à juste titre, sur l'incongruité trouvée par A. Chessex dans le terme «complément partitif conjoint» pour analyser le *en* de *j'en mange*.

BIBLIOGRAPHIE

- Bally Ch. (1922). «La Pensée et la Langue», *BSL* 23, 117-137.
- Brunot F. (1909). *L'enseignement de la langue française*, Paris.
- Chevalier J.C. (1995). «Linguistique, logique et sémantique à l'Ecole de Genève», *Langues et langage. Problèmes et raisonnements en linguistique. Mélanges A. Culioli*, P.U.F., Paris, 17-23.
- Cohen M. (1965). *Grammaire française en quelques pages*, SEDES, Paris.
- Fryba-Reber A.M. (1994). *Albert Sechehaye et la syntaxe imaginative*, Droz, Genève.
- Hoesli H. (1934). *Cours élémentaire de grammaire française*, Verlag der Sekundarlehrerkonferenz des Kantons Zürich.
- Sechehaye Ch. A. (1908). «La stylistique et la linguistique théorique» in *Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure*, H. Champion, Paris, 155-187.
- Sechehaye Ch. A. (1926). *Abrégé de grammaire française sur un plan constructif suivi d'un Tableau systématique des conjugaisons* Verlag der Sekundarlehrerkonferenz des Kantons Zürich.

Jean-Louis Chiss

Christian Puech

LINGUISTIQUE, HISTOIRE, ENSEIGNEMENT :
VINGT ANS APRÈS

Une des étapes les plus marquantes de notre aventure intellectuelle avec Claudine Normand est sans conteste le Colloque de Nanterre de mai 1980 «Les Sciences humaines. Quelle histoire?/!» (2 volumes publiés par l'Université Paris X-Nanterre, 488 p.). On retiendra ici de l'événement l'une de ses séquences fortes ; les interventions et la discussion autour de la question : enseigner une théorie avec ou sans son histoire ?

A. Delaveau et F. Kerleroux, dans une communication tranchante au titre provocateur «Qui a peur de la langue?», récusent toute initiation à la linguistique qui prendrait pour fil directeur la présentation historique des concepts forgés par les linguistes et lisibles dans leurs textes. Ce faisant, elles lancent dans le débat toute une série de «questions vives», s'inquiétant de la transformation possible de l'histoire en récit, de la chronologisation, soulignant les «résistances» devant la langue maternelle, distinguant les positions philosophiques des linguistes de leurs concepts opératoires. En bonne pédagogie, il faudrait partir des hypothèses empiriques actuelles et non pas de tel état de la théorie, montrer que l'essentiel est de s'attaquer à la «langue ordinaire», faire reconnaître par les étudiants que l'objet de la discipline ne saurait se réduire aux

conceptions produites par les linguistes. J. Cl. Milner était passé par là qui, outre son travail technique, avait délivré deux ans auparavant (1978) son fameux opuscule *L'amour de la langue*. Et bien sûr la symétrie entre la domination de la grammaire générative et un mode d'entrée dans la linguistique, solidarisant en creux la linguistique structurale et l'approche historique.

Cl. Normand, dans sa communication «comment faire l'histoire de la linguistique» et au sein de la discussion, développe la stratégie de son cours d'initiation à la linguistique et de son séminaire d'histoire de la linguistique: l'essentiel consiste en une didactique de la lecture des textes de linguistes pour éclairer l'élaboration des notions théoriques. Ce faisant, il s'agit à l'encontre d'une histoire progressiste et épiphanique, de réintroduire une autre historicité que celle du précurseur, de construire la cohérence de chaque ensemble conceptuel, de dégager la nouveauté derrière la permanence d'un certain métalangage, d'être attentif aux contradictions. Bachelard, Canguilhem et Althusser étaient passés par là, avec cette idée aussi que la forme des textes importait et qu'il fallait reconnaître les spécificités d'une écriture de la théorie.

Tout se passe, en fait, comme si l'enseignement jouait le rôle de *révéléateur* d'options théoriques, historiques, épistémologiques, ce qu'à leur manière, S. Auroux et M. Pêcheux reconnaissaient aussi dans le débat, même de manière négative:

«On débouche ainsi sur la question même de ce qu'est la linguistique comme objet théorique et comme pratique scientifique, *et non pas seulement sur des questions d'ordre pédagogique* (par exemple, la place d'une U.V. d'histoire dans le cursus de linguistique)» (Pêcheux, *op. cit.*, p. 302. C'est nous qui soulignons).

«On ne fait pas de l'histoire de la linguistique comme ça, dans l'abstrait, on est toujours connecté avec les problèmes internes de la discipline et *ceux-ci débordent, je pense, l'enseignement*» (Auroux, *op. cit.*, p. 304. C'est nous qui soulignons).

D'une manière générale, les problèmes afférents à la transmission des connaissances linguistiques avaient traversé le colloque en particulier dans le débat sur la vulgarisation scientifique (à partir de la communication de F. Mortureux) et nous soulignons déjà – avec d'autres – que le discours vulgarisateur n'était jamais seulement l'écho affadi de la théorie d'origine mais bien une opération discursive à la fois *révélatrice* et *transformatrice* de cette théorie. Sans doute les conditions étaient-elles réunies dans le contexte universitaire de la fin des années 70 pour que se fasse jour cette réflexion à visée

didactique, alors même que le recul semblait suffisant pour apprécier quelques effets de l'introduction de la linguistique dans les cursus des étudiants et des futurs enseignants, que le «structuralisme généralisé» aux sciences humaines jetait ses derniers feux et que la pédagogisation rapide de la grammaire générative (y compris dans les manuels du secondaire) semblait poser plus de difficultés qu'elle n'en résolvait. Dans le contexte scientifique des travaux français en histoire de la linguistique, l'intérêt du groupe de recherches autour de Claudine Normand s'était polarisé autour de la *réception* des œuvres des grands linguistes, en particulier F. de Saussure, ce qui impliquait une investigation sur les comptes-rendus, les commentaires qu'avaient suscités les textes fondateurs, une attention à l'aval, solidaire, à travers le couple continuités/discontinuités, d'une enquête sur l'amont («Avant Saussure»).

La problématique de la *discipline* nous a semblé, à partir de ces impulsions et de manière d'abord tâtonnante, l'axe majeur qui pouvait organiser les réflexions sur la pluralité des «lectures», le passage de la «réception» à l'«héritage» et la relation entre découverte et transmission. Certes, les avancées dans la «philologie saussurienne» – une saussurologie constituant à elle seule un continent savant – ne cessent de reposer la question identitaire. S'il y a lectures, que lisons-nous? Qu'en est-il, au-delà de la thématique de l'«intention» du maître, des Saussure «possibles» et des Saussure «attestés»? Le travail d'établissement et d'interprétation des textes ne peut pas ne pas affecter les synthèses critiques de l'œuvre: de la théorisation de la grammaire comparée à la centralité discutée du projet sémiologique. C'est pourtant moins le statut – aléatoirement – définitif à conférer au texte saussurien qui nous a retenus que précisément le *processus* par lequel ce texte «fragile» avait vu une transformation de son régime discursif au point de constituer non seulement une référence sans cesse débattue mais un véritable lieu de mémoire et de projection, une matrice constitutive pour les discours disciplinaires de la linguistique et des sciences humaines. Ce faisant, la dimension du *CLG* comme œuvre culturelle apparaît clairement au-delà du cercle des spécialistes, des «écoles constituées», informant certes la communauté savante mais aussi la transmission pédagogique, le domaine des «idées générales», des savoirs qui circulent dans la société.

Si, en synchronie, la problématique disciplinaire appelle une contextualisation des théories, c'est aussi dans la diachronie interne de l'élaboration doctrinale que les savoirs commencent à se constituer en discipline: à travers les exemplifications d'œuvres de grands linguistes contemporains (Hjelmslev, Bloomfield, Jakobson, Benveniste), on peut montrer les incessantes reformulations conceptuelles liées à la diversité des modes d'exposition institutionnels, historiques, épistémologiques, sans décision a priori sur la prévalence de telle

ou telle (re)présentation ou mise en scène. La «conscience de soi» de la discipline se construit à travers cette multiplicité où la question de la «vérité» dans la science ne se sépare pas de la matérialité et des contraintes de ses supports sans pour autant s'y réduire. En ce sens, l'élaboration du prisme disciplinaire ne s'épuise évidemment pas dans une sociologie de la connaissance pas plus que dans une histoire des idées oublieuse du *continuum* qui va de l'invention à la didactisation.

Cette préoccupation, qui inspire nos travaux en histoire des théories du langage, apparaît désormais de plus en plus partagée par des historiens professionnels et des historiens des sciences. C'est par exemple Roger Chartier qui, dans un débat avec Gérard Noiriel («Pour refonder l'histoire comme discipline critique», *Le Monde*, 13 mars 1998) insiste sur une historicité du savoir scientifique «présente dans la variation des critères de la preuve, dans les formes rhétoriques du discours et les supports de sa transmission, ou dans le déplacement des institutions et des lieux où se construit la science». C'est par exemple Jean-Marc Lévy-Leblond («La science contemporaine est-elle moderne?», *Les entretiens Nathan Actes IX*, A. Bentolila ed., Nathan 1999) qui défend le double principe continuiste à la fois en ce qui concerne la diachronie (la succession/transmission des théories) et en ce qui concerne les rapports du sens commun et du «sens savant», soulignant la nécessité de rétablir les «adhérences culturelles» de la science, le contexte de l'histoire, des arts et de l'enseignement. Il s'agit peut-être alors de penser que le discours de «crise» dans les disciplines concerne peut-être moins la productivité scientifique elle-même que la transmission et la relation au social. R. Chartier s'en inquiétait aussi à propos de la demande estudiantine :

«Il y a chez les étudiants, parfois plus que chez certains d'entre nous, une forte volonté d'inscrire les travaux de recherche, qui ont leurs règles, leurs définitions, leurs spécificités, dans un monde intellectuel plus vaste» (*op.cit.*)

Que le problème de la communication du savoir scientifique au monde social se trouve posé avec de plus en plus d'acuité (cf. dans les *Entretiens Nathan* cité supra la communication d'Y. Jeanneret «L'école et la culture triviale»)¹ constitue certes l'inévitable formulation «sociologique» d'une nécessité contemporaine. Mais, précisément la tenue du point de vue «disciplinaire»

¹ Un texte du ministre français Claude Allègre sur la «politique de recherche publique» (1998) exprimait, à propos de la réforme du CNRS, la volonté d'un «rapprochement entre les lieux de production du savoir et ceux où ils sont transmis».

devrait convaincre de ne pas reconduire les dichotomies entre théories et pédagogies, invention et transmission, si l'on accepte que cette question de la discipline se pose au confluent de déterminations conceptuelles et institutionnelles et dans un contexte culturel débordant la vie scientifique proprement dite. Prenant en compte tant l'horizon de *rétrospection* (où s'inscrit la «nouveau» théorique) que l'horizon de *projection* (vers lequel tend l'élaboration théorique), situant le travail spécifique dans sa relation aux autres discours de connaissance et aux situations où s'inscrit l'activité intellectuelle (relation entre *disciplinarité* et *interdisciplinarité*), scrutant les exigences de la transmissibilité tant à l'intérieur de la communauté savante que dans les processus de vulgarisation sociale et de *didactisation* universitaire/scolaire, ce point de vue ne se veut pourtant pas totalisant mais, pour ainsi dire «métissé», soucieux d'une *reprise* critique d'anciens débats – pas forcément datés – comme ceux que ce colloque de 1980 avait à sa manière posés : histoire interne vs histoire externe, recherche vs enseignement, etc.

Même si la question – apparemment technique – de savoir s'il faut *enseigner* la linguistique «avec ou sans son histoire» ne peut s'autoriser encore aujourd'hui d'aucune réponse tranchée, son énonciation – il y a vingt ans – situait, au-delà d'elle-même, un espace de travail possible où plusieurs d'entre nous se sont investis avec, indissociables, la conscience de continuer et le désir d'innover.

Adresse des auteurs :

J.L. Chiss ENS Fontenay/Saint-Cloud. UMR CNRS 7597.
4, rue de l'Aspirant Dargent, F. 92300 Levallois-Perret

C. Puech Univ. Sorbonne Nouvelle Paris III. UMR CNRS 7597.
41, av. des fusillés de Châteaubriant
F. 94100 Saint-Maur des fossés

Yong-Ho Choi

LE RETOUR À SAUSSURE

Je pars d'un constat. Les trois derniers colloques sur Saussure – qui se sont tenus à Genève (1988), à Tokyo (1992) et à Cerisy (1992) – ont porté respectivement les titres suivants, dont le trait commun saute aux yeux : «*Présence de Saussure*»; «*Saussure et la linguistique d'aujourd'hui*»; «*Saussure aujourd'hui*». Sans parler d'innombrables articles consacrés à Saussure ces dernières années, on assiste ainsi au grand débat sur l'actualité de la pensée saussurienne¹. Après la défaillance du structuralisme dont Saussure est le fondateur, en quel sens est-il légitime de prétendre que la pensée saussurienne reste en vigueur? N'est-ce pas qu'il lui reste plutôt le rôle historique d'être l'origine de

¹ Notons tout de suite que l'actualité de la pensée saussurienne en question ne doit pas être assimilée à l'«actualité du saussurisme» (Greimas, 1956). Parmi tant d'autres, je me contente de citer quelques articles soucieux de démontrer l'actualité de la pensée saussurienne : *Peirce und Saussure* (Ch. Stetter, 1978); *Act, activité und action bei Saussure* (P. Wunderli, 1988); *Principes de diachronie* (P. Wunderli, 1990). Tous ces articles contribuent à corriger à leur manière l'image à la fois **antihistorique** et antipragmatique de la pensée saussurienne. Dans son article intitulé *Die Theorie des Zeichens bei Saussure und Derrida* (1992), J. Fehr démontre que la déconstruction est opérée chez Saussure d'une façon plus radicale que chez Derrida. Ainsi Saussure est-il considéré non seulement comme précurseur du structuralisme mais aussi comme précurseur du post-structuralisme.

la linguistique moderne?² Or, il est tout à fait étonnant de voir que la pensée saussurienne garde encore sa vigueur dans le débat linguistique actuel. En passant en revue les «*problèmes et résultats de la recherche saussurienne*», Wunderli (1982) témoigne ainsi de la productivité inépuisable de la pensée saussurienne, qui déborde le cadre du «pur fait historique»: 'le «*Cours*» n'est pas un pur fait historique: d'abord, sa gloire a survécu, ensuite il continue à nourrir les controverses; Saussure reste donc au centre de la discussion.' (p. 121).

Dans ces conditions, ce n'est pas un geste anachronique d'avoir le courage de parler d'un retour à Saussure comme moyen de participer à cette discussion. C'est entre autres M.C. Capt-Artaud qui affiche cette intention lorsqu'elle ouvre son remarquable ouvrage intitulé «*Petit traité de rhétorique saussurienne*» (1994) par l'interrogation suivante: *Le temps serait-il venu d'un retour à Saussure ?* (p. 16). C'est à travers cette interrogation que l'auteur trahit son intention de mettre au point la problématique de la linguistique saussurienne. En réalité le retour à Saussure signifie pour elle le retour à la linguistique saussurienne. Mais c'est une erreur de penser que la linguistique saussurienne que l'auteur a en tête s'en tient à la sphère de la langue. Par contre, elle inclut aussi la sphère de la parole, ce qui lui permet de renouer avec le mouvement de la pragmatique. En bref, le temps est venu de prendre au sérieux la dichotomie langue/parole. A partir de cette dichotomie typiquement saussurienne, l'auteur se propose de distinguer entre deux régions, à savoir celle de la rhétorique et celle de la stylistique: la rhétorique relève de l'ordre de la parole; la stylistique, de l'ordre de la langue. Cela revient à dire que l'on n'échappe pas encore à la toile d'araignée de la problématique saussurienne, bien que celle-ci soit conçue là sous une forme rénovée.

Le retour à Saussure, cette expression est apparue sauf erreur pour la première fois dans un article de J.L. Chiss intitulé «*Synchronie/diachronie: méthodologie et théorie en linguistique*», qui date de 1976. Là, la signification d'un retour à Saussure a une teneur plus profonde que chez M.C. Capt-Artaud, à savoir le retour à «*la richesse théorique du C.L.G.*» (p. 91). Ce retour s'impose d'après l'auteur pour se prémunir contre les dangers de la vulgate saussurienne. Il précise: «la signification d'un retour à Saussure doit être la prise en compte d'une exigence théorique pour le développement ici et maintenant de la linguistique» (*ibid.*). La vigueur de la pensée saussurienne se trouve ainsi confir-

² Ainsi Benveniste (1966) dit-il que «Saussure appartient désormais à l'histoire de la pensée européenne.» (p. 45).

mée non seulement dans son aspect problématique mais aussi dans son aspect théorique.

Si je tiens à reprendre ici l'expression *le retour à Saussure*, ce n'est pas pour avoir l'occasion de ressusciter le mouvement du saussurisme, mais pour jeter une lumière sur la signification qu'elle doit revêtir. Qu'est-ce alors que le sens d'un retour à Saussure? La question sera précisément de savoir à qui on doit revenir; elle est d'autant plus importante, voire urgente qu'on sait qu'«*il y a plusieurs Saussure*»³. Rappelons que la question du *qui* s'accompagne nécessairement des diverses hypothèses selon lesquelles Saussure est lu et relu. Le présent article s'articulera comme suit : 1. le retour au Saussure structuraliste; 2. le retour au Saussure authentique; 3. le retour à la possibilité de la pensée saussurienne.

1. *Le retour au Saussure structuraliste*

Si la réponse à la question de savoir à qui on doit revenir se cherche dans le cadre de l'histoire de la linguistique, le Saussure auquel on se condamne à retourner, c'est le Saussure structuraliste. Que signifie le retour au Saussure structuraliste, sinon le retour à la doctrine structuraliste? Autrement dit, faire retour au Saussure structuraliste, c'est faire valoir l'ancien paradigme qui est le paradigme structuraliste. Mais en quel sens est-il légitime de donner droit à l'ancien paradigme au détriment du nouveau paradigme? Ce n'est pas absurde de parler d'un retour à Kant au sens d'un retour au paradigme kantien, qui fait prévaloir l'ordre sur le désordre, la structure sur l'histoire. Peut-on soutenir dans ce sens le retour au Saussure structuraliste? Même s'il est possible de proclamer le retour à Kant dans le sens d'un retour au paradigme kantien, il est difficile d'afficher la même proclamation dans le domaine de l'histoire de la science linguistique qui ne connaît pas le même sort que l'histoire de la philosophie. Le retour au paradigme saussurien qui est le paradigme structuraliste n'est pas un bon retour, dans l'exacte mesure où le Saussure structuraliste est dépassé au sens hégélien du terme dans l'histoire de la linguistique postsaussurienne.

On admet en général que le «*Cours*» de Saussure joue un rôle inaugural, sinon primordial dans le développement de la pensée linguistique du XX^e siècle. D'après R. Jakobson (1973), il marque pour ainsi dire «le point de départ d'une ère nouvelle dans la science du langage» (p. 17). Ceci ne veut pourtant pas dire

³ J. Wüest, 1990, «La linguistique de la parole», in «*Sprachthorie und Theorie der Sprachwissenschaft*», Tübingen, p. 336.

qu'il établit une vérité absolue que la linguistique postsaussurienne n'a qu'à accueillir sans critique. C'est exactement le contraire qui s'observe dans l'histoire de la linguistique postsaussurienne. Là, les enseignements du «*Cours*», transmis souvent sous forme de dichotomies, ne sont pas considérées simplement comme le point de départ à passer mais aussi à dépasser. Et c'est dans ce dépassement que se réalise paradoxalement le progrès le plus intéressant de la linguistique postsaussurienne. Jakobson dit que: «les efforts progressifs tendant à surmonter ces dualités internes et à en faire la synthèse marquent en réalité la linguistique postsaussurienne» (*ibid.*, p. 18). Dans son remarquable article intitulé «*La théorie saussurienne en rétrospection*» (1984), il précise de quelle manière la pensée saussurienne est soumise au dépassement. Le prétendu dépassement de la pensée saussurienne, pour parler bref, s'opère à deux égards.

- D'une part, la dichotomie langue et parole est mise au point sous l'optique dialectique: «Nous aboutissons nécessairement à une modification de la doctrine saussurienne concernant la langue et la parole. La langue a à côté de l'aspect social un aspect individuel et la parole a à côté de l'aspect individuel un aspect social» (p. 179).
- D'autre part, la dichotomie synchronie et diachronie revêt à son tour la forme dialectique: la synchronie, loin d'être statique, est dynamique (thèse de la synchronie dynamique); la diachronie n'est pas atomiste mais structurale, voire téléologique (thèse de la diachronie structurale). C'est à travers la synthèse ainsi opérée que s'accomplit le dépassement de la pensée saussurienne. C'est précisément dans ce sens que Coseriu (1974) dit que la dichotomie saussurienne n'est pas simplement «*bseitigt*» mais «*aufgehoben*» (p. 237).

Dans ces conditions, il n'est pas aisé de soutenir le retour au Saussure structuraliste sans risque d'être anachronique. Mais il est à noter que le retour à Saussure n'a pas besoin de signifier nécessairement le retour à la doctrine structuraliste, car, comme l'a dit très justement R. Engler (1975), on a tout sujet de distinguer entre «Saussurian structuralism» et «Saussure himself» (p. 829). Si tel est le cas, il faut se demander si le retour à Saussure, ce mot d'ordre peut se traduire par le retour à Saussure lui-même.

2. *Le retour au Saussure authentique*

Depuis le travail de Godel (1957), on sait que le «*Cours*» ne représente que le Saussure officiel. Et on assiste à l'histoire de la philologie saussurienne ainsi ouverte, laquelle démontre au sens fort du terme qu'il y a une sorte de

discordance entre le Saussure officiel et le Saussure officieux. Qui plus est, le Saussure officiel est conçu de plus en plus comme étant insuffisant pour représenter le vrai Saussure. Il trahit pour ainsi dire la pensée authentique de Saussure. On assiste de la sorte à la polémique véhémement entre le Saussure authentique et le Saussure fictif. Toutes les études d'ordre philologique sur Saussure sont marquées par cette polémique. C'est entre autres L. Jäger qui relance cette polémique dans son article «F. de Saussures historische Idee der Sprache» (1976).

Il va sans dire que dans ce contexte polémique le retour à Saussure retrouve sa signification exacte dans le retour au Saussure authentique. Le propos de Jäger est simple et clair : alors que le Saussure fictif désigne le Saussure structuraliste qu'on connaît à travers le «*Cours*», le Saussure authentique est celui qu'on retrouve à travers les analyses textuelles sur les sources du «*Cours*». D'après lui, *Saussure-Kritik ohne Text-Kritik* n'a pas de sens⁴.

Mais avant de suivre son argument plus loin, il est impératif de se poser la question de savoir si l'opposition qu'il introduit entre le Saussure fictif et le Saussure authentique comporte une valeur authentique. La question est embarrassante à deux égards. D'une part, compte tenu de l'histoire de la linguistique moderne, il est difficile de rabattre le Saussure structuraliste sur le Saussure fictif sans nuire pour autant à la conscience historique. N'est-ce pas qu'il faut avouer plutôt avec C. Normand⁵ que le Saussure structuraliste qu'on connaît à travers le «*Cours*» est malgré tout le Saussure historiquement bien réel ? Il est vrai que le Saussure structuraliste ne peut représenter totalement le vrai Saussure, mais il est vrai aussi que c'est lui qui a accompli d'une façon formidable sa mission historique. En bref, le Saussure fictif en question, c'est paradoxalement le Saussure réel, sinon vrai. D'autre part, il est d'autant plus difficile de se réclamer du Saussure authentique que celui-ci ne se défend plus à présent par sa propre parole. Nous nous privons pour ainsi dire d'un moyen sûr de le faire parler depuis son silence éternel. Le problème est que ce n'est pas Saussure qui se défend lui-même, mais il est que chacun de nous le défend à sa manière. Dans ces conditions, ce n'est pas absurde de dire comme Wüest (1990) qu'*il y a plusieurs Saussure*. Le Saussure authentique dont se réclame Jäger, ce n'est pas un Saussure ni historique, ni réel. Tout ceci donne à penser que l'opposition radicale entre le Saussure fictif et le Saussure authentique

⁴ C'est le titre de l'article (1977) dans lequel Jäger formule la critique à l'égard de Susann Mumm.

⁵ C. Normand, 1995, «La coupure saussurienne», in «*Saussure aujourd'hui*», Linx numéro spécial, p. 221.

n'est pas une opposition réelle, mais n'acquiert de sens qu'à titre d'opposition idéale.

Cela dit, ce n'est pas par hasard si la quête d'un Saussure authentique par Jäger part d'un contexte idéal, à savoir d'un contexte critique. Ce n'est que dans ce contexte critique que la pensée authentique de Saussure se fait jour. Là, Jäger fait d'une pierre deux coups : il prend pour cible d'une part la position épistémologique des néogrammairiens, à savoir le positivisme naïf et d'autre part celle des structuralistes, à savoir le conventionalisme. Dans ce contexte doublement critique, la pensée saussurienne prend sa forme authentique, à savoir celle de la position herméneutique. Pour se justifier, Jäger se lance dans une analyse minutieuse des sources.

Mon désaccord avec lui ne réside pas dans le détail de ses analyses textuelles qui me paraissent incontestablement séduisantes, sinon suffisantes, mais plutôt dans les grandes lignes où il s'efforce de caractériser la pensée saussurienne comme s'intégrant dans la lignée de la tradition idéaliste de la philosophie allemande⁶. Pour exprimer clairement ma perplexité à l'égard de sa position épistémologique, j'aimerais prendre au sérieux la question suivante : Saussure est-il idéaliste ? Compte tenu de la condition socio-historique de la formation de la pensée saussurienne, ma réponse est plutôt négative⁷. Je m'explique. D'une part, Saussure est trop positiviste pour devenir idéaliste ; il n'a pas fondé la valeur de sa théorie sur une spéculation de type idéaliste, mais sur l'observation empirique au sens positiviste du terme⁸ ; d'autre part, il est trop rationaliste pour devenir positiviste ; il s'est montré soucieux d'un principe de type géométrique pour fonder rationnellement ses observations empiriques⁹. Koerner a raison de caractériser la tendance intellectuelle de Saussure dans la tradition rationaliste¹⁰. Ceci ne veut pourtant pas dire que Saussure est rationaliste confiant au sens cartésien du terme. Ce n'est pas le cas. Pour ma part, ce n'est

⁶ Voir Jäger, 1986, «Der Saussuresche Begriff des Aposeme als Grundlagendbegriff einer hermeneutischen Semiologie, in *«Zeichen und Verstehen»*, Rader Verlag, p. 10-13.

⁷ Voir Koerner, 1988, *«Saussurean studies/Etudes saussuriennes»*, Slatkine, Genève, p. 68.

⁸ Pour se convaincre, qu'il nous suffise de nous rappeler le plan du troisième cours, qui part des langues empiriquement données pour en arriver à la langue généralisée.

⁹ Dans un entretien avec M.L. Gautier, Saussure dit que «pour le moment, la linguistique générale m'apparaît comme un système de géométrie» (Godel, 1957, S.M., p. 30).

¹⁰ Koerner dit : «Indeed, it appears that Saussure's thought follows a much more rationalistic, if not positivistic, tradition incompatible with the idealistic stance of these scholars ; (*op. cit.*, p. 68)

pas dans la tradition rationaliste mais dans la crise du rationalisme que la pensée saussurienne doit prendre son relief. Dès lors que la confrontation de sa théorie avec la réalité entre en ligne de compte, Saussure n'arrive pas à dissiper, voire dissimuler ses doutes sur tout ce qu'il a tenu pour acquis. Dans son livre intitulé «*Saussure : Zwischen Linguistik und Semiologie*», J. Fehr a bien thématiqué dans ce sens le doute de Saussure. D'après lui, ce doute saussurien n'est pas simplement d'origine psychologique, mais a une raison théorique. Il s'en suit que le système saussurien ne peut être envisagé comme clos qu'à condition que cette clôture soit fragile. Autrement dit, Saussure n'est pas un rationaliste confiant mais défiant. Il reste durant toute sa vie un «*savant inquiet*»¹¹. Bref, le vrai Saussure n'est pas idéaliste.

Tout ceci montre que la quête d'un Saussure authentique menée par Jäger part d'une présupposition fort contestable, voire non authentique. Le retour au Saussure authentique en général risque de finir par un retour à l'origine indéterminable comme le retour au vrai Marx à cause de l'absence permanente de l'auteur en question. Voilà pourquoi toute polémique sur le vrai et le faux tourne à vide.

3. *Le retour à la possibilité de la pensée saussurienne*

Dans son célèbre Rapport du congrès de Rome (1953), Lacan expose le sens de son aventure intellectuelle :

«Si la psychanalyse peut devenir une science, – car elle ne l'est pas encore –, et si elle ne doit pas dégénérer dans sa technique, – et peut-être est-ce déjà fait –, nous devons retrouver le sens de son expérience.

Nous ne saurions mieux faire à cette fin que de revenir à l'œuvre de Freud.» (*Ecrits I*, Points p. 145)

Au moment où la psychanalyse risquait de «dégénérer dans sa technique», dépourvue d'un statut scientifique, Lacan avait le courage de poser la question radicale : celle du sens de l'expérience psychanalytique. Pour trouver une réponse à cette question fondamentale, il ne lui paraît rester qu'une seule solution : «revenir à l'œuvre de Freud». Si toute l'entreprise lacanienne peut se résumer en quelques mots, on n'a pas tort de dire que c'est *le retour à Freud*. C'est par le biais de ce que Lacan voulait entendre par le retour à Freud que j'aimerais terminer ma réflexion sur le sens d'un retour à Saussure.

¹¹ F. Gadet, 1987, «*Saussure une science de la langue*», Puf. p. 24.

Qu'est-ce alors que le sens d'un retour à Freud pour Lacan? Le retour à Freud qu'il proclame ne doit pas être traduit abusivement par le retour à la doctrine freudienne comme le retour à la doctrine kantienne, car il était durant toute sa vie contre cette doctrine¹². Il n'est pas freudien au sens orthodoxe du terme. Le retour à Freud n'est pas non plus la prétention au vrai Freud comme la prétention au vrai Marx, parce que Freud était toujours le vrai Freud en ce sens qu'il savait se défendre en faveur de sa pensée authentique.

Pour y voir clair, retournons au passage cité-cidessus. Si le retour à Freud s'impose là pour saisir *d'une façon originnaire* le sens de l'expérience psychanalytique, faire retour à Freud ne signifie rien d'autre que retrouver l'origine de l'expérience freudienne. Comment se peut-il qu'on remonte l'histoire pour participer à l'expérience freudienne? Qu'est-ce que Lacan entend donc par le mot «origine»? Il en donne la précision:

«Quand on retourne à l'origine de l'expérience freudienne – quand je dis origine, je ne dis pas origine historique mais point de source – on se rend compte que c'est cela qui fait toujours vivre l'analyse, malgré les habilllements profondément différents qui lui sont donnés» (Séminaire I *Les écrits techniques de Freud*, p. 19)

L'origine à laquelle on se condamne à retourner n'est pas l'origine historique mais, selon Lacan, «le point de source». Le retour au «point de source» est important, dans la mesure où il «fait toujours vivre l'analyse». Retourner à l'origine de l'expérience freudienne, c'est faire l'expérience avec Freud, avec son projet, son questionnement, voire avec la possibilité même de l'expérience freudienne. C'est à travers cette coexpérience que l'on peut retrouver le sens perdu de l'expérience psychanalytique.

C'est précisément en ce sens que je me propose de comprendre le retour à Saussure. Faire retour à Saussure, c'est désormais faire l'expérience avec Saussure, son projet, son questionnement, son inquiétude, son doute, voire avec la possibilité de sa pensée elle-même. Si Saussure reste encore au centre de la discussion, ce n'est pas parce qu'il a dit toute la vérité en matière de linguistique, mais parce qu'il fut le seul linguiste à avoir posé des questions essentielles concernant «*ce qu'on peut faire finalement en linguistique*»¹³. Retourner à Saussure, ce n'est pas vouloir répondre à toutes les questions, mais c'est plutôt vouloir rechercher, voire questionner avec lui. La signification d'un retour

¹² J. M. Palmier, 1972, *Lacan*, Editions universitaires, p. 108-112.

¹³ R. Godel, 1957, *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale*, Librairie Droz, Genève, p. 31.

à Saussure est donc la remise en question de la raison et de la raison d'être linguiste. S'«il y a plusieurs Saussure», cette pluralité n'a de sens qu'à partir du moment où elle se transforme en productivité. Et la productivité de la pensée saussurienne se nourrit de sa possibilité, possibilité du questionnement, voire du doute. Voilà pourquoi Saussure reste toujours au centre de la discussion.

Adresse de l'auteur :
Université Paris X Nanterre
200, av. de la République
92001 Nanterre Cedex

BIBLIOGRAPHIE

- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, t. I., Gallimard, Paris.
- Capt-Artaud, M.-C., 1994, *Petit traité de rhétorique saussurienne*, Droz, Genève.
- Chiss, J.-L., 1978, «Synchronie/diachronie: Méthodologie et théorie en linguistique», *Langages* 49, Larousse.
- Coseriu, E., 1974, *Synchronie, diachronie und Geschichte*, Wilhelm Fink Verlag.
- Engler, R., 1975, «European structuralism: Saussure», *CTL*, n° 13.
- Fehr, J., 1992, «Die Theorie des Zeichens bei Saussure und Derrida», *CFS*, n° 46, Droz, Genève.
- 1995, *Saussure: Zwischen Linguistik und Semiologie*, Max-Planck-Institut Für Wissenschaftsgeschichte.
- Gadet, F., 1987, *Saussure. Une science de la langue*, P.U.F., Paris.
- Godel, R., 1957, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Droz, Genève.
- Greimas, A.-J., 1956, «L'actualisme du saussurisme», *Le Français moderne*, n° 3, Paris.
- Jakobson, R., 1973, *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris.
- 1984, «La théorie saussurienne en rétrospection», *Linguistics*, vol 22-2.

- Jäger, L., 1976, «F. de Saussures historisch-hermeneutische Idee der Sprache», *LuD*, 27.
- 1977, «Saussure-Kritik ohne Text-Kritik», *ZGL*, 5.
 - 1986, «Der Saussuresche Begriff des Aposeme als Grundlegendbegriff einer hermeneutischen Semiologie», in *Zeichen und Verstehen*, Rader Verlag.
- Koerner, K., 1988, *Saussurean studies/Etudes saussuriennes*, Editions Slatkine, Genève.
- Lacan, J., 1966, *Ecrits, I*, Editions du Seuil, Points.
- 1975, *Les écrits techniques de Freud*, Séminaire I., Editions du Seuil.
- Normand, C., 1995, «La coupure saussurienne», in *Saussure Aujourd'hui*, Numéro spécial de *LINX*.
- Palmier, J.-M., 1972, *Lacan*, Editions universitaires, Paris.
- Stetter, Ch., 1978, «Peirce und Saussure», *Kodikal/code* 1/1.
- Wüest, J., 1990, «La linguistique de la parole», in *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Gunter Narr Verlag, München.
- Wunderli, P., 1982, «Problèmes et résultats de la recherche saussurienne», *CFS*, n° 36.
- 1988, «Act, activité und action bei Saussure», *CFS*, n° 42.
 - 1990, *Principes de diachronie*, Peter Lang.

Marc Décimo

UNE PETITE FAMILLE DE TRAVAILLEURS AUTOUR DE
GEORGES GUIEYSSE:
LE MONDE DE LA LINGUISTIQUE PARISIENNE

Société de linguistique
langoustique
l'encaustique
linge au stick
singe mystique
longue astique...
Lettre de G. Guieysse
à Auguste Bréal, août 1888.

Si le nom de Georges Guieysse tient encore une place dans la mémoire des linguistes, c'est parce qu'il est l'auteur avec Marcel Schwob de l'*Essai sur l'ar-got* (1889) dédié à Michel Bréal, que Saussure parfois évoque son souvenir, que Georges Guieysse fait figure de prodige et, qu'enfin, il se suicide à vingt ans en se tirant une balle de revolver dans le cœur. Au-delà de ces faits, il faut parcourir les archives pour en savoir davantage, pour montrer comment une fois les tragédies passées et les morts solennisés le cénacle des linguistes s'agite et se recompose, pour évoquer ce monde dans lequel vivent trois générations de linguistes: la génération, 1^o, de Michel Bréal (1832-1915), d'Auguste Barth

(1834-1916), d'Abel Bergaigne (1838-1888), etc.; – celle, 2°, de Louis Havet (1849-1925), de Victor Henry (1850-1907), de Saussure (1857-1913), etc., formés en partie par Bréal; – celle enfin de leurs héritiers: Sylvain Lévi (1863-1934), Louis Duvau (1864-1903), Paul Boyer (1864-1949), Frédéric-Georges Möhl (1866-1904), Antoine Meillet (1866-1936), Marcel Schwob (1867-1905), Georges Guieysse (1869-1889), Auguste Bréal (1869-1941), etc.

G. Guieysse fait de brillantes études au collège Rollin. Conservée dans des archives familiales, une lettre du 27 octobre 1878 fait état de son extrême précocité: «c'est un enfant de dix ans dont l'intelligence et l'ardeur au travail sont absolument extraordinaires. Il était au collège et marchait à pas de géant; son père, avec raison, a craint qu'il ne devînt un petit prodige et ne s'assimilât mal la matière d'un enseignement au-dessus de son âge. Il l'a retiré momentanément du collège et l'envoie prendre des leçons chez mon neveu [Charles Rinn¹] qui s'efforce de le maintenir sur les éléments, de les lui faire bien approfondir et de réfréner un peu cette ardeur à apprendre du nouveau, à aller toujours en avant. C'est une intelligence très remarquable!». En 1883, George Guieysse écrit une saynète en deux actes et en vers, *La Farce du Dindon*, tirée d'un vieux fabliau du XIII^e siècle (Archives privées). Le manuscrit est composé à Saint-Prix (Val d'Oise), où les Guieysse demeurent à la Maison Sedaine (Décimo, 1997, 68). Il dessine; il joue du piano. C'est au lycée Henri IV qu'il rencontre et se lie d'amitié avec le fils aîné de Michel Bréal, Auguste qui, jusque là, fréquentait les bancs de l'École alsacienne, fondée par son père, aux côtés notamment d'André Gide (1869-1951) (Gide, 1941) et de Pierre Louÿs (1870-1925)². Une lettre d'Emma Frère-Guieysse (1849-1929) adressée à Michel Bréal le 6 novembre 1906 évoque ce temps où Auguste Bréal, Frédéric-Georges Möhl³

¹ Charles Rinn (1849-1917), professeur à Condorcet (Peine, 1919, 49-54). Je remercie madame Claesen et tout particulièrement monsieur et madame Brunt qui m'ont si gentiment accueilli pour me permettre de découvrir leurs archives.

² Dans son *Journal*, P. Louÿs note en date du 12 novembre 1887 qu'il vient de passer un examen de latin, interrogé par... *Michel Bréal!*: «Excusez du peu! / Vrai succès, du reste. Bréal m'a félicité [...] Michel Bréal est un petit homme voûté, calme, une petite chouette. Des sourcils de hibou, des yeux de chat-huant, un nez de faucon et puis une grande bouche jusque sur le menton, bouche qui n'a pas d'égale chez les mammifères de son espèce, une bouche de carpe. Ses yeux ne bougent pas. Jamais les paupières ne s'abaissent; quand il parle, son menton se déplace lentement comme un poisson rouge qui respire, et, par-dessus le marché, une tête qui n'en finit plus par-derrière, à peu près comme la mienne./ Il a l'air intelligent, pourtant.» (1994, 97-98).

³ Frédéric-Antoine-Georges Möhl (1866-1904) est inscrit aux cours de Saussure en 1885-1886, 1886-1887, 1888-1889, de Bergaigne, de Morel-Fatio. Il fait quelques communications à la Société de linguistique de Paris comme slavisant (24 mars, 7 avril, 2 juin, 10 novembre 1888; 8 novembre 1890, 7 février 1891...). En 1891, il est nommé

et son fils se fréquentaient : «J’entends toujours le cri de désespoir de mon pauvre petit Georges lorsque Mr Person⁴ vous a conduit son camarade Möhl et sa joie ensuite quand il s’est vu à Henri IV dans la même classe qu’Auguste et que par lui, il irait à vous. C’est si loin tout cela et me paraît hier ! Je me demande comment je puis vivre de la vie de tous, rire avec eux, même, alors que j’ai le cœur toujours si déchiré et si lourd.» (Sorbonne MS 1669, ff.90-92). Auguste et Georges ont le même âge. Puis, pendant quelques années, les Bréal et les Guieysse vivent dans le même immeuble, sis à Paris au 63 du boulevard Saint-Michel, au coin de la rue Soufflot. Ils se fréquentent, partent ensemble en vacances à Fontainebleau, en Bretagne ou ailleurs et Georges Guieysse devient aussitôt l’apprenti philologue à domicile de Michel Bréal. La passion de George Guieysse pour l’étude des langues se révèle tôt, encouragé dit-on aussi par l’exemple d’un oncle qui, après être sorti de Polytechnique et bien qu’ayant suivi une carrière d’ingénieur hydrographe de la Marine (jusqu’en 1863) et bien qu’ayant poursuivi une carrière politique (il sera maire de Lorient, député et ministre des colonies) se fait une place éminente dans l’égyptologie : Paul Guieysse est jusqu’en 1908 directeur adjoint de l’École des Hautes-Études (*D.B.F.*, t.17, 76-78). Tout au long de leur vie, Michel Bréal et la mère de Georges Guieysse sont liés d’amitié et Bréal préface l’ouvrage sur Sedaine (s.d.) écrit par Emma Guieysse. Auguste enfin, épousera en octobre 1894 à son retour d’un séjour en Angleterre où il était parti étudier les langues orientales, Louise Guieysse (1872-1954), la sœur de Georges⁵. Dès l’âge de quatorze ans, Georges Guieysse suit des cours dans l’enseignement supérieur. En 1885-1886, Sylvain Lévi note dans le rapport annuel (p. 33) que «M. Guieysse, encore

lecteur à Prague. Sa thèse d’École, dirigée par Bréal, est intitulée : *Introduction à la chronologie du latin vulgaire, étude de la philologie historique*, et soutenue en 1898 (Bibliothèque des Hautes Études Sciences philologiques et historiques, 122^e fascicule, Paris, 1899 et il reçoit le prix Volney en 1899. Nommé en 1900 maître de conférences en philologie romane et latin vulgaire à l’Université tchèque de Prague. Une lettre datée de février 1904 (Sorbonne MS 1790 ff.53-57) laisse entendre que l’état de santé de Möhl est mauvais. Bréal s’occupe de son sort et réussit à lui faire attribuer sa chaire de grammairien comparée au Collège de France pour le dernier semestre 1904, juste avant qu’il meure (MS 1967, f.33 ; MS 2289, f.28) (Antoine Thomas, *Romania*, 33, 627/ Décimo/1994, p. 38 et p. 51 ; à paraître).

⁴ Léonce Person (1843-1887), professeur à Condorcet (Bréal, 1888, 92-94).

⁵ Ils auront deux enfants Hermine (1895-1979) et Michel (1894- ?), futur philologue, journaliste et ambassadeur de France au Siam. C’est ce dernier qui introduit Georges Dumézil (1898-1986) auprès de son grand-père (Dumézil, 1981, 15-17). On a présenté à l’exposition «Bréal et les linguistes de son temps» un cahier de G. Guieysse sur les langues italiotes portant sur l’osque et l’ombrien, domaine d’études cher à Michel Bréal, divers documents et photographies et un film tourné par Albert Guieysse, le frère de Georges (Décimo, 1997).

simple lycéen, vient d'achever sa seconde année d'études sanscrites et promet à l'orientalisme une brillante recrue», tandis qu'Auguste en convalescence à Arcachon s'inquiète pour ses études. Dans une lettre du 8 mars 1885 à son fils, Michel Bréal le rassure: «Si tu veux faire des études littéraires (et j'en serais très content), la voie à suivre est très simple. Tu seras un jour étudiant à la Sorbonne; il n'y a pas de limite d'âge; pour l'école normale on a jusqu'à 23 ans. Ainsi nous avons le temps. Avant tout il faut reprendre possession de sa santé. [...] Mais puisque tu veux t'entretenir dans la pratique du latin et du grec, je te répéterai que le meilleur moyen (si tu ne veux pas encore aller au collège Saint-Elm) est celui-ci./ Tu copieras tous les jours, de ta plus belle écriture, et sans nullement te presser, quelques lignes de César, en prenant un des passages que nous avons vus ensemble. Pour commencer, seulement quatre lignes. En regard tu écriras la traduction française. Le lendemain tu feras de même pour un passage déjà expliqué de Lucien./ Quand tu auras une page pleine, tu me l'enverras dans une enveloppe ouverte, comme papier d'affaires. Je te la corrigerais et te la renverrai avec mes observations./ Tu apprendras en même temps ces passages par cœur. Au bout de quelques jours, tu verras si tu peux augmenter la dose. Mais il ne faut rien forcer, attendu que cela ne sert à rien, et que la nature ne se laisse pas violenter./ Si tu veux lire un peu de littérature, tu pourras prendre soit Albert soit Villemain (*Histoire de la littérature française*) et en lire seulement une page par jour./ Quant aux conversations littéraires nous les reprendrons bientôt et tu n'es ni de caractère ni d'âge à te rouiller. Il est très bon qu'à la culture parisienne se mêle la connaissance pratique et positive de la vie. C'est un avantage que tu auras sur tous tes camarades et contemporains./ Quand j'aurai de belles étymologies à te communiquer, je n'y manquerai pas. Mais, pour le moment, le Dictionnaire étant fini, je n'en cherche plus.» (Archives Bréal).

En 1887, George Guieysse et Auguste Bréal séjournent en Angleterre pour comme le dit Michel Bréal «grammaire comparer». Auguste doit se perfectionner dans l'étude du sanscrit, du persan et de l'hindousthani (suivi par Julien Vinson⁶). A son retour il est enrégimenté (en 1888-1889) si bien que c'est avec

⁶ Julien Vinson (1843-1896) est professeur d'hindousthani et de tamoul à l'École des langues orientales vivantes. Auguste fera paraître dans les *M.S.L.P.* t.8: «Mots anglais dans les journaux hindousthanis», (1892, 166-171). Auguste, renvoyé en Angleterre (avec bourse obtenue par le philosophe et administrateur Louis Liard (1846-1917), 2400 francs) reviendra sans bru anglaise et bien décidé à abandonner la linguistique: «j'avais cédé mollement à l'influence paternelle et faisais des langues»; «je suis absolument décidé à cesser l'étude des langues orientales dès mon retour à Paris et à faire de la peinture». Du 17 janvier 1893 à juin 1893 de Cambridge, il ne cesse de répéter comme le dit sa sœur que «les anciens

Marcel Schwob que George Guieysse prépare en 1888 la licence de lettres. Ils travaillent ensemble le grec et le sanscrit, ils assistent au cours de Bergaigne et Schwob ne rentre à Nantes que pour réviser les examens. Schwob était arrivé à Paris en 1882 et habitait chez son oncle, l'orientaliste Léon Cahun (1841-1900), bibliothécaire à la Mazarine. Après une scolarité au collège Sainte-Barbe et au lycée Louis-le-Grand (ses condisciples étaient Léon Daudet (1867-1942), Paul Claudel (1868-1955), etc.), tout en donnant des répétitions à des aspirants au baccalauréat, il avait suivi les cours de Bréal et de Saussure en 1883-1884, le cours de philologie latine de Châtelain (1851-1933) et celui de paléographie grecque d'Alfred Jacob (1847-1915). Ce dernier dans son rapport annuel avait noté: «M. Schwob, qui paraît avoir une aptitude sérieuse pour la philologie, a revu et complété la collation des cinq dialogues de Lucien contenus dans le manuscrit grec, supplément 690 de la Bibliothèque Nationale, qui avait été commencé par M. Desrousseaux»⁷. En 1885-1886, Schwob avait été incorporé à Vannes. Il revient l'année d'après à Paris pour préparer à Louis-le-Grand l'École Normale et une licence de philosophie. Il suit alors le cours de Boutroux (1845-1921) et il continue de fréquenter l'É.P.H.É., Châtelain, Jacob, lequel écrit dans le rapport annuel de 1888-1889 que: «M. Marcel Schwob, licencié ès lettres, a suivi [sa conférence] pendant une partie de l'année (p. 8) [...] Travaux des élèves: M. Marcel Schwob a fait une collation complète et détaillée du lexique de Moeris contenu dans le codex Coislin 345 de la Bibliothèque Nationale». Une fois bachelier et après avoir comme son ami songé à l'École Normale, Georges Guieysse ne se consacre plus qu'aux études linguistiques. Par une nomination en date du 8 août 1887, il devient élève titulaire de la section des sciences philologiques et historiques (en janvier 1889, il y joindra le titre d'élève de la section des sciences religieuses). A la conférence de sanscrit dirigée par Bergaigne (1838-1888) et Sylvain Lévi (1863-1934) surnommé par G. Guieysse «l'enterrement» (Archives Bréal), il fait des progrès si

sont les anciens». Auguste va fréquenter l'atelier de Gustave Moreau (1824-1886), où il se liera avec Simon Bussy (1869-1954), qui fera le portrait de Michel Bréal (pastel sur toile 24 x 35, Musée des Beaux-Arts de Besançon), avec Matisse (1869-1954), Bonnard (1867-1947), etc. Il publiera sur Rembrandt (1902, 1907) et Vélasquez (1919) et il fréquentera les milieux littéraires et la N.R.F. en particulier (Décimo, 1997).

⁷ Alexandre Desrousseaux (1861-1955), dit Bracke. Fils d'un chansonnier (qui a composé le *P'tit Quinquin*), normalien (1881), diplômé de l'É.P.H.É., agrégé de lettres (1884), membre de l'École française de Rome, il est chargé en 1887 d'un cours de philologie grecque à la Faculté des Lettres de Lille puis à la Sorbonne et à l'É.P.H.É. (1891). Converti au socialisme par Charles Bonnier (1863-1926), un élève de l'École, il mène une vie de militant (il sera secrétaire du Parti socialiste pour l'extérieur). Député, journaliste, traducteur (notamment de Kautsky et de Rosa Luxembourg (1870-1919), Desrousseaux sera vice-président de la Chambre de Députés (*D.B.F.*, t.11, 59-61; *Maitron* t.XI, p. 37-40).

rapides qu'il se trouve bientôt en état d'expliquer des textes difficiles à livre ouvert et qu'il est chargé de façon officieuse d'un cours supplémentaire de sanscrit. Il suit aussi les cours de «Dôtrepard», alias Victor Henry (1850-1907), auquel il trouve «une tête horrible». Ses travaux le portent alors vers la découverte d'une civilisation indienne au Cambodge, à Sumatra, Java et Bornéo. Guieysse suit le cours de Saussure en 1887-1888 et 1888-1889. En mars 1888, il fait un voyage en Algérie pour se familiariser avec la langue arabe et il se rend aussi en Angleterre (Archives Bréal). Parmi les nouvelles parisiennes que Michel Bréal donne à son fils encaserné à Saumur au 2^e régiment de Dragons, il lui apprend le 27 novembre 1888 que «le jeune Schwob est à Chartres chez les Rothschild comme précepteur peut-être», et que «Sylvain Lévi a déclaré qu'il refuserait d'aller à la Sorbonne si l'on n'y appelait pas d'abord Victor Henry». En juin 1888 étaient morts Hauvette-Besnault⁸ (1820-1888) et en août Bergaigne. Sylvain Lévi allait donc être nommé directeur d'études à l'É.P.H.É. et partager la chaire de sanscrit et de grammaire comparée avec V. Henry à la Sorbonne. Restait à pourvoir le poste de maître de conférences que libérait S. Lévi aux Hautes-Études. Une lettre de Schwob indique que «ce malheureux [G. Guieysse] devait être nommé maître de conférences à l'École des Hautes-Études en octobre [1889], pour remplacer Sylvain Lévi qui devient professeur en titre». «C'est Bréal qui me l'a dit», ajoute Schwob (Schwob/1985, 67). Le fait est confirmé par une lettre de Guieysse à «Og»: G. Guieysse, 19 ans, pense prendre rang en initiant au sanscrit Paul Boyer, 24 ans, lequel après des études à la Sorbonne et aux Hautes-Études vient d'être reçu à l'agrégation de grammaire⁹. Et de poursuivre en évoquant le cours de Saussure (il a 31 ans):

«Désirant contempler plus souvent la face semblable au lotus de de Saussure, j'avais réuni cinq ou six étudiants pour lui réclamer un cours supplémentaire, et, j'avais alléché ces infortunés par le décevant mirage d'un cours de germanique. De Saussure accepte. Hier on se réunit, mais là, difficulté de savoir quel dialecte germanique choisir... Hésitations, discussions sans direction, vague à l'âme. Je me lève et propose un moyen de tout arranger en faisant du lithuanien ou un autre dialecte

⁸ Quand Victor Duruy (1811-1894) en 1868 établit les cours libres en Sorbonne qui furent comme les premières assises de l'École des Hautes-Études, c'est lui (1820-1888) qui se charge de l'enseignement du sanscrit. Il est directeur d'études et professeur de sanscrit à l'É.P.H.É. Parmi ses élèves, on doit compter Paul Regnaud (1838-1911) qui, à partir de 1879, enseigne le sanscrit à l'Université de Lyon et, surtout, Abel Bergaigne.

⁹ Paul Boyer (1864-1949) a suivi les cours de Saussure en 1887-1888, 1888-1889 et 1890-1891; il s'intéresse à la langue russe et, pour perfectionner ses études de linguistique et de philologie slaves, il est envoyé par l'École à Moscou en 1889 et en 1890.

slave. Tête extraordinaire de Weill¹⁰. Ce nonobstant, Ferdinand (il avait une cravate noire et jaune d'or, avec un foulard assorti dépassant la poche de côté; mardi sa cravate était rouge et bleue, et le foulard idem; mardi il avait une redingote et un veston et hier un veston [la lettre est datée de jeudi]), Ferdinand répond de sa voix calme et harmonieuse: Quelle excellente idée, Monsieur Guieysse! J'ai moi-même il y a huit ans, fait le voyage en Lithuanie pour recueillir les derniers vestiges de cet intéressant idiome, et je serai heureux de rafraîchir mes souvenirs avec vous. Puis il se lève, et sort. Voilà Weill condamné à faire du letto-slave malgré lui, pendant un an; il ne peut pas refuser, puisqu'il a lui-même été réclamer la conférence de Saussure.» (Archives Bréal).

En 1888-1889, Auguste est toujours loin de Paris. Il reçoit des lettres de son père et de son ami. Michel Bréal évoque diverses soirées, divers spectacles, diverses nouvelles: un ventriloque remarquable entendu au cirque (14 janvier 1889); une séance de travail à la Société de Linguistique de Paris: «Société de Linguistique absolument stupéfiante. Le Bureau, composé du comte de Charencey¹¹ et de Ferdinand [de Saussure], était atteint d'une aboulie et d'une aphasie complètes. Impossible d'en arracher une parole, même pour dire: la parole est à monsieur... j'étais obligé de parler de ma place pour le Bureau. Le public, composé des jeunes gens recrutés par Guieysse, restait épaté mais il est si respectueux qu'il n'osait même pas rire. Bauer s'est endormi et a ronflé, ce qui nous a égayés un peu à la fin¹². [...] Vendredi soir, j'ai dîné chez le bon abbé du Collège de France [Renan, (1823-1892)]. J'étais entre Noémi [Renan] et Boissier [le latiniste, (1823-1908)]...» (27 janvier); une soirée où il croise les Proust (30 janvier); une autre où il invite son ami l'indianiste Auguste Barth,

¹⁰ Louis Weill (1866-1930) assiste au cours de Saussure en 1888-1889. Il est alors reçu à l'agrégation d'allemand et fera carrière dans l'enseignement secondaire. Il préconise la méthode d'apprentissage direct et utilise en classe le phonographe et des disques des établissements Pathé frères. C'est la Méthode Louis Weill.

¹¹ Hyacinthe de Charencey (1832-1916), homme politique passionné de linguistique, il est l'un des fondateurs de la S.L.P.

¹² Alfred Christophe Bauer (1843-?) suit le cours de Gaston Paris, de Darmesteter et ceux de Saussure en 1881-1882, 1882-1883, 1883-1884, 1884-1885, 1885-1886, 1887-1888, 1888-1889, 1890-1891. Bachelier ès lettres, muni du certificat d'aptitude pour l'enseignement de l'allemand dans les lycées, professeur libre d'allemand, il a publié à la Bibliothèque des Hautes-Études une traduction de F. Diez, *Anciens Glossaires romans*, Paris, 1870, fascicule V, XI-140 p. (l'avant-propos est de G. Paris, qui a ajouté des notes, p. 131-135); dans les *M.S.L.* «De la double origine de l'article allemand, les contractions *zum, am, vom... aufs, ans*, etc.», 1875; dans la *Revue historique* t. XXVI, 1884: «Allemagne et Autriche: Travaux relatifs à l'histoire grecque»; et préparé une édition d'Hofmann, 1886.

peintre, musicien, grand admirateur de Wagner¹³, Georges Guieysse, le celtisant Whitley Stokes (1830-1909) (fin février); Mommsen (22 février)¹⁴; Fallières (1841-1931), Mommsen (5 mars); il a recommandé G. Guieysse et Roz¹⁵ à Goelzer (1853-1929) alors maître de conférences à la Sorbonne en grammaire et philologie, il a assisté au bal des Reinach, il se réjouit de la fuite du général Boulanger «l'héroïsme me paraît être sa qualité dominante» (3 avril); il l'informe de l'admissibilité de Guieysse et de Roz à la licence (9 avril); que Schwob est à Chartres, Georges en Angleterre¹⁶, que M^{lle} Salomon dirige le collège Sévigné (6 mai), etc. De son côté Georges Guieysse narre la soirée chez Bréal en compagnie de Mommsen: Guieysse note l'absence de femme et donne la liste des convives: Haussoulier, Schérer, Charléty, Mommsen «un peu pochard, et on le faisait monter à tous les arbres imaginables¹⁷. C'est un être invraisemblable et absolument répugnant. De Saussure, souffrant d'un mal assez ridicule qui s'appelle je crois une odontalgie, s'était malheureusement excusé par un long télégramme qui restera le monument le plus exquis de son style. Tu sais ce qui lui est arrivé mardi dernier? En sortant de chez ta mère [Henriette Bamberger-Bréal (1841-1890)], il a voulu entrer chez ton père [Michel Bréal], s'est embrouillé dans l'appartement. Il n'osait ouvrir aucune porte, et a fini par échouer sur le coffre à linge sale en pleurant à chaudes larmes. Ton père est sorti un quart d'heure après et l'a trouvé tout en pleurs. Il s'est encore excusé dans un vrai désespoir, disant qu'il ne savait plus..., qu'il ne retrouvait plus le chemin..., etc. On a eu beaucoup de peine à le calmer. Cette histoire me paraît admirable. Elle ouvre des horizons encore plus larges que celui du ciel d'Austerlitz, au-dessus de la tête du prince André

¹³ Rappelons que Barth est l'un des savants consultés par Théodore Flournoy à propos de la voyante Hélène Smith (Décimo, 1994, 37-60; 1997).

¹⁴ Théodore Mommsen (1817-1903), historien et épigraphiste allemand, futur prix Nobel.

¹⁵ Firmin Roz (1866-1957), auditeur de Saussure en 1887-1888, qui se fera un nom comme essayiste, historien, critique de la *Revue Bleue* et spécialiste de l'Amérique du nord.

¹⁶ La Bibliothèque de l'Université de Harvard conserve parmi des manuscrits de Saussure deux cahiers d'école de Georges Guieysse, rédigés en avril-mai 1889 à Londres et Manchester et traitant du fameux *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (H. Parret, C.F.S., 1993).

¹⁷ Bernard Haussoulier (1852-1926) maître de conférences en antiquités grecques à l'É.P.H.É., Guillaume Schérer (1841-1886) littérateur et philologue, Sébastien Charléty (1867-1945), agrégé d'histoire, docteur ès lettres, directeur général de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Tunis (1908) puis à Strasbourg (1918), recteur de l'Académie de Paris de 1928 à 1937 (*Le Monde*, 10 février 1945). Semblable impression est rapportée par Romain Rolland dans «Souvenirs de l'École normale. Mommsen à Paris» (*Revue de Paris*, 1946, 51).

Bolkousky.» A la même période, Guieysse raconte : «J'ai passé la soirée de lundi avec Ferdinand de Saussure chez Boyer pour interviewer définitivement le lithuanien. Ca a été assez comique par intervalles. Pautenis était à la fois très intimidé et très fier. Il appelait de Saussure «M. le savant professeur» et se croyait obligé, à chaque mot que nous prononcions, de s'extasier en s'écriant : «oh ! comme vous prononcez bien, comme vous parle élégant [sic] ! Seulement nous prononce en Lithuanie comme ça, non exactement ainsi que vous !» De Saussure m'a ramené en sapin, comme dit grand-père, puis, au moment de repartir chez lui, ne savait plus très bien son adresse. «Dites au cocher rue Cambon, n'est-ce-pas ? quinze... non, je veux dire 27..., ah, attendez : 29!». Saussure habite au 28. Mais Georges Guieysse envoie aussi des mots étranges et désespérés (18 janvier 1889, etc.) ; à l'évidence il souffre d'une dépression grave – de «tristesse noire», écrit-il, de «perte de mémoire»– : «j'étudiais la possibilité prochaine d'un cas de folie./ Je crois que ça vient.» Il propose une fugue en Angleterre (et, plus tard, en Amérique avec lui et Clotilde Bréal (1870-1947), la fille de Michel Bréal, l'élève préférée de César Franck (1822-1890), future épouse de Romain Rolland (1866-1944) puis du pianiste et chef d'orchestre Alfred Cortot (1877-1962)¹⁸. «Nous aurons toujours la ressource de nous faire sauter le caisson, et, quand on n'a pas plus d'attachement sérieux pour la vie que je ne m'en sens en ce moment, on n'a rien à gagner, c'est vrai, mais au moins on n'a jamais rien à perdre. [...] Nous étions les seuls vrais, et cela, parce que nous nous étions rencontrés et que nous avons pu communiquer l'un dans l'autre. Maintenant que tu es loin, rien ne va plus. Pour lors, y a pus d'amour.»

Le 17 mai 1889 Guieysse se tire une balle dans le cœur.

Le *Rapport* de 1889, rédigé pour l'École par Saussure, note que les conférences de langue lithuanienne qui réunissaient Boyer, Dottin, Guieysse, Möhl, Weill, «ont été assidûment suivies, et attristées à la fin par la perte que l'École a faite dans la personne d'un de ses élèves les plus zélés, et les mieux doués pour la linguistique, Monsieur Georges Guieysse»¹⁹. Une lettre de Saussure à

¹⁸ A ce groupe se joint parfois pour faire de la musique Firmin Roz et Helena Hartog (†1940), la femme d'Arsène Darmesteter, laquelle est surtout peintre. Leur passion s'exerce aux partitions de Liszt (1811-1886), de Franck (1822-1890), de Wagner (1823-1883), de Saint-Saëns (1835-1921), de Grieg (1843-1907), Debussy (1862-1918)...

¹⁹ Georges Dottin (1863-1928) suit les cours de Saussure en 1886-1887, 1887-1888, 1888-1889 et 1890-1891. Agrégé de grammaire en 1890, il est envoyé par l'École à Dublin et à Galway en 1891 et, à cette date, il est nommé maître de conférences à l'Université de Dijon où il enseigne la grammaire comparée du gotique et du vieil-allemand. A la bibliothèque, il copie des manuscrits pour le *Villon* de Schwob. L'année d'après, il est affecté à Rennes comme professeur de langue et littérature grecques.

Paul Boyer évoquera encore Guieysse en 1908 (Décimo, *C.F.S.*, 1995, 89). Schwob rédige l'*Étude sur l'argot*; elle est publiée dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, tome VII, fascicule 1, 24 p., et, séparément, par l'éditeur Émile Bouillon en 1889 (c.r. *Romania* 19, 494; 23, 285-287). Elle se présente comme une étude de sémantique. La notule sur «Tire-Larigot», publiée dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° 33, juillet 1889 [réédition Allia, Paris, 1989], porte aussi double signature²⁰. Schwob donne ensuite *Le Jargon des Coquillards en 1455* paru dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* (tome VII, fascicule 2 et 3, 1890-1891) comme la suite de l'*Étude sur l'argot*²¹. Dans l'article nécrologique que Schwob consacre à son ami dans *Le Phare de la Loire*, un journal nantais dirigé par son père (24 mai 1889), il rappelle que «son meilleur ami» y avait collaboré et qu'il avait signé plusieurs articles relatifs à la civilisation indienne dans *La Grande Encyclopédie*. Et de rapporter ensuite les principaux passages du discours de Bréal sur la tombe de Guieysse au cimetière de Montparnasse (publié dans *B.S.L.P.*, 7, n° 33, xlvii-1), de lire le fragment d'une lettre de James Darmesteter (1849-1893), James Darmesteter qui, dans le «Rapport annuel de la Société asiatique» (concernant les années 1888-1889-1890), rend les hommages nécrologiques à «cet enfant admirablement doué qui promettait d'illustrer dans les études indiennes un nom qu'un autre de nos collègues a rendu cher à l'égyptologie. Il venait de s'inscrire comme membre perpétuel de la Société asiatique et allait entreprendre, sous la direction de MM. Barth et Sénart²², la rédaction d'un index raisonné des noms propres dans les inscriptions de l'Inde...» (*Journal asiatique*, juillet-août 1890, 36). Des «Notes d'épigraphie indienne» de Guieysse sont bientôt publiées (*Journal asiatique*, novembre-décembre 1890, 379-401). Sylvain Lévi en rédige la présentation. Il y rappelle qu'au mois d'avril 1889, Guieysse partait à Londres pour dépouiller les revues britanniques afin d'élaborer cet index épigraphique où seraient relevés tous les noms d'hommes et de lieux mentionnés dans les inscriptions avec les données

²⁰ La *Romania* rend ainsi compte de ce travail (23, 287): «Conjectures plus qu'hasardées et fort confuses. Le seul point à retenir est la locution (qui peut d'ailleurs s'expliquer de plus d'une manière) relevée dans un ouvrage sur l'argot imprimé en 1738: «ne veux-tu point te réjouir et chanter le rigo?»»

²¹ c.r. dans la *Romania*: «Cette courte étude est fortement pensée, et les conclusions des auteurs sont justes dans leur ensemble. Ils croient trop facilement avoir tout éclairci, et plusieurs de leurs explications devront être rejetées; mais ils ont le grand mérite d'avoir posé des principes dans une étude qui jusqu'à eux n'avait connu que le vague et la fantaisie. L'un des deux jeunes savants auxquels on doit ce remarquable essai, George Guieysse, est mort soudainement l'année dernière.» (1890, 19, 494).

²² Émile Sénart (1847-1928), orientaliste.

chronologiques ou topographiques. «La mort acharnée [lui] a enlevé presque coup sur coup [son] maître bien aimé et [son] élève de prédilection, et elle le condamne à remplir tour à tour envers chacun d'eux le même devoir douloureux; je publiais l'an dernier dans le *Journal asiatique* le mémoire posthume de M. Bergaigne sur l'Histoire de la liturgie védique; j'y publie aujourd'hui le premier essai de M. Georges Guieysse, qui fut aussi son dernier travail...». Dans le rapport qu'il soumet dans l'*Annuaire 1888-1889*, Sylvain Lévi écrit de même:

«Nous ne pouvons clore ce rapport sans déplorer les pertes cruelles subies par les études sanscritistes à l'É.P.H.É. pendant le cours de cette année.

Notre Directeur d'Études honoraire, le créateur de l'enseignement actuel, M. Hauvette-Besnault, est mort presque subitement au mois de juin 1888. Un mois et demi plus tard, une catastrophe tragique nous enlevait le maître qui nous avait tous initiés, et qui nous guidait tous encore, M. Bergaigne. Enfin, le 18 mai dernier, un accident terrible détruisait le plus bel espoir de l'indianisme: Georges Guieysse mourait à vingt et un ans; licencié ès lettres, il dirigeait déjà une conférence auxiliaire de sanscrit, où il préparait quelques nouvelles recrues. Il avait entrepris une bibliographie de l'épigraphie indienne et avait déjà recueilli des matériaux intéressants qui ne seront pas perdus pour la science: ils seront bientôt publiés par les soins de sa famille» (p. 35).

En hommage est publiée une plaquette qu'on reproduit à la suite: *Georges Guieysse (1^{er} janvier 1869-17 mai 1889): Recueil des discours de M.M. Michel Bréal, Hermann Dietz, James Darmesteter, Ferdinand de Saussure et Sylvain Lévi*²³.

La correspondance de Michel Bréal à son fils se poursuit. M. Bréal fait part de sa visite avec Clotilde à l'exposition universelle²⁴ et de leur tristesse qui ne se dissipe pas (18 juin 1889); il fait allusion au congrès de la Sorbonne (8 août); etc.; tandis que Schwob rapporte à son père ses activités (23 juin 1889): «Hier j'ai fait à la Société de linguistique des communications relatives aux mots

²³ Signalée dans l'un des chapitres de *Marcel Schwob et son temps* «Un linguiste humaniste. – Michel Bréal et Georges Guieysse. – Du jargon à François Villon (1889-1891).» Pierre Champion (1880-1938) omettait les contributions de Saussure et de Sylvain Lévi (Paris, 1927, 43-67). Hermann Dietz (1846-1920) était professeur de rhétorique (Leconte, 1921, 73-77).

²⁴ Il y retournera avec le Prince de Monaco et Milne-Edwards (1835-1900) en juillet.

«*tricher, trinquer, guigner, jargon, Tartuffe*», etc. qui ont obtenu un très grand succès – en ce sens que M. Victor Henry, professeur de grammaire comparée à la Sorbonne, après m’avoir fait plusieurs objections, s’est rangé complètement à mon avis – que M. de Saussure, que je craignais un peu, m’a donné absolument raison et m’a soutenu par des exemples tirés du lithuanien...» (Schwob, 69-70). Dans la chronique épistolaire que M. Bréal expédie à son fils, il continue de lui donner les dernières nouvelles: Schwob, assure-t-il, a été pressenti pour une place de maître de conférences à Aix-en-Provence. «Il est encore possible, écrit Bréal, qu’il hérite de la place de Möhl», qui part en Bohême. Et de poursuivre: «je l’ai proposée à Meillet, qui a écouté la proposition avec une stupéfaction mêlée de terreur...» (11 octobre); «Schwob est venu. Il voudrait colloquer à un éditeur le manuscrit Richter, remis à l’automne» (29 octobre). L’ouvrage *Les Jeux des Grecs et des Romains* de Richter (Bouillon, Paris, XIV-250 p.) écrit en collaboration avec Auguste Bréal paraît en 1891²⁵.

L’exemplaire auquel je me fie porte un envoi d’Emma Guieysse, la mère du défunt: «Témoignage de profonde reconnaissance.»; cela paraît être l’exemplaire destiné à Saussure. C’est semble-t-il Saussure qui a porté au crayon son nom et qui a ajouté entre parenthèses à la suite de la dédicace «(à moi)». La plaquette comporte 22 pages, dont une avec le portrait du jeune Georges Guieysse (Décimo, 1997). Elle a été imprimée à Paris chez Lahure, 9 rue de Fleurus, sous le numéro 18947 (Archives Claesen).

²⁵ En octobre 1890, Henriette Bamberger-Bréal meurt. A Auguste qui est à Londres, M. Bréal écrit le 2 janvier 1891: «Ce changement d’année est pour moi une chose triste en ce qu’il recule dans le passé ce que j’aimais et ce à quoi je tenais par-dessus tout. Je sais que c’est un peu une affaire d’imagination mais je m’en vais vivre de plus en plus par l’imagination et le souvenir.»

Discours de M. Michel Bréal

Membre de l'Institut, professeur au Collège de France

Messieurs,

Il y a huit mois, quand nous étions réunis ici même pour rendre les derniers devoirs à M. Eugène Guieysse, qui de nous aurait pensé que nous devions nous retrouver sitôt pour un deuil plus cruel encore et plus poignant ? Au père il avait été donné du moins de remplir sa destinée : mais comment exprimer notre douleur, quand c'est le fils, à peine âgé de vingt ans, que nous mettons aujourd'hui au tombeau ? Avec lui sont emportées les plus belles, les plus chères espérances : une vie dont on croyait entrevoir déjà la direction et les étapes principales disparaît subitement, en ne laissant après elle qu'affliction et regrets.

La nature et le sort semblaient avoir comblé Georges Guieysse de leurs dons. Il était né dans la famille la plus honorable, où il avait sous les yeux les exemples les plus fortifiants et les meilleurs : dans cette famille d'élite, chacun cherchait son bonheur dans celui des autres. Le devoir accompli était la règle de tous. Sa mère l'adorait : elle épiait ses goûts pour les diriger vers le bien ; elle voyait avec joie se développer ses rares facultés, prête à tout subordonner aux études et à la carrière de cet enfant. Sa sœur, son jeune frère ne songeait qu'à lui rendre l'existence plus heureuse et plus douce. Son père, M. Eugène Guieysse, lui a montré, jusqu'à la dernière heure, le modèle d'une vie de travail et de dévouement. La mort du chef de la famille n'avait fait que resserrer les liens d'affection : les grands-parents s'étaient réunis aux parents pour mieux veiller sur leurs chers enfants.

Tel est le milieu où a grandi et vécu Georges Guieysse. Il avait fait de brillantes études au collège Rollin et au lycée Henri IV. Une vocation particulière, qui se révéla de bonne heure, semblait le destiner à l'étude des langues. Il ne pouvait qu'y être encouragé par l'exemple d'un oncle qui, après être sorti de l'École polytechnique et tout en suivant avec honneur sa carrière d'ingénieur, s'est fait une place éminente dans l'égyptologie.

Dès l'âge de quatorze ans, Georges Guieysse, poussé par son désir d'apprendre, avait suivi quelques cours de l'enseignement supérieur. Une fois bachelier, et après avoir songé d'abord à l'École normale, il se tourna de plus en plus vers les études de linguistique. Les occasions de s'instruire ne manquaient pas : il en profita largement et partagea son temps entre le Collège de France, la Sorbonne, l'École des hautes études. Par une nomination en date du 8 août 1887, il devint à cette dernière École élève titulaire de la section des sciences philologiques et historiques. En janvier 1889, il y joignit le titre d'élève de la section des sciences religieuses.

A la conférence de sanscrit dirigée par M. Bergaigne et M. Sylvain Lévi, il fit des progrès si rapides, qu'il se trouva bientôt en état d'expliquer des textes difficiles à livre ouvert et qu'il fut chargé d'une façon officieuse d'un cours supplémentaire de sanscrit.

Tout le monde s'accordait à reconnaître en lui un esprit fécond et inventif servi par une mémoire excellente, et le don des combinaisons. M. de Saussure et moi, nous l'avions fait entrer à la Société de linguistique: à peine entré et cédant à l'invitation de ses patrons, il se fit remarquer par des communications intéressantes et curieuses, sur la langue pali, sur les patois nègres du Missouri, sur divers points de la grammaire latine. Un travail plus étendu, fait en collaboration avec un de ses amis, mérita d'être inséré aux Mémoires de la Société. Cette publication qui (il est triste de le penser) sera posthume, conservera toujours le souvenir de ce jeune confrère, accueilli avec tant d'empressement, et qui, amenant après lui ses amis, avait apporté à la Société comme un nouveau rayon de jeunesse et de joie.

C'est surtout à l'étude vivante et instantanée des langues que semblaient le préparer ses aptitudes naturelles. Il avait un talent particulier pour saisir les mots au passage dans la conversation parlée et pour en reproduire exactement jusqu'aux plus délicates inflexions. Non seulement il parlait et écrivait l'anglais comme une seconde langue maternelle, mais un court voyage avait suffi pour le familiariser avec deux patois de l'Angleterre. L'Exposition universelle lui avait suggéré l'idée de converser avec quelques-uns des hôtes asiatiques qui campent à l'Esplanade des Invalides, et il avait fait venir dans cette intention des grammaires et des manuels.

Cette aptitude, jointe au goût des voyages, lui fit concevoir un projet dont on pouvait se promettre les résultats les plus importants pour la science. Dans ces dernières années, la découverte d'une civilisation indienne au Cambodge a amené l'attention des savants sur une question presque intacte encore et où tout reste à faire. La civilisation brahmanique n'est pas restée enfermée dans l'Inde, mais elle s'est répandue, à une époque mal déterminée, sur les pays circonvoisins et sur les îles de l'Océan Indien. Non seulement le Cambodge, mais Sumatra, Java, Bornéo contiennent des monuments et présentent des traces de la culture indienne. C'est à l'exploration de ce monde nouveau que notre ami se préparait avec ardeur. Nous le voyions déjà, comme un nouveau Csoma de Körös, s'établissant en hôte au milieu des populations asiatiques, pour nous rapporter leurs livres sacrés, leurs usages, leurs idées, leurs langues...

Comment toutes ces espérances, tous ces projets se sont-ils écroulés en un moment? Hélas! il s'est trouvé une heure où cette tête toujours en travail n'a

pu résister à la pression de tant d'idées. Il était quelquefois en proie à une sur-excitation nerveuse dont la première cause doit être recherchée dans une chute faite à l'âge de treize ans, et après laquelle il est demeuré pendant plusieurs heures sans connaissance et pendant cinq à six semaines partiellement privé de mémoire. Il en était resté une faiblesse du système nerveux, incapable de résister à l'impulsion du moment. La mort de son maître chéri, M. Bergaigne, l'avait plongé il y a un an dans un désespoir qui effrayait sa famille²⁶. C'est par une abolition momentanée de la conscience que s'explique cette mort tragique, survenue en plein bonheur, six semaines après que le seul obstacle qui se trouvait sur sa route, la licence, avait été heureusement franchi, au retour d'un voyage en Angleterre où il avait reçu partout le plus affectueux accueil, quand tout l'invitait à prendre possession de la vie qu'il avait toujours désirée et rêvée.

Pour moi, pour les miens, qui, demeurant dans la même maison, le voyions tous les jours, cette perte est comme la perte d'un membre de la famille; mon fils perd en lui son ami le plus cher.

Après la mort de Bergaigne qui représentait la science dans toute sa force et sa maturité, ce coup nouveau frappe la moisson de l'avenir... Mais je ne veux pas me laisser à mes impressions personnelles, et j'aime mieux, pour finir, vous citer les paroles d'un autre de ses maîtres, M. James Darmesteter :

«Votre pauvre enfant, écrit-il à la mère, était une de nos espérances les plus chères. Je l'aimais pour sa générosité, sa franchise, sa grâce, pour tout ce qu'il promettait à la science de son pays. Il y a deux jours à peine, nous nous entretenions ensemble de ses projets d'avenir; ils étaient grands et nobles, et l'on sentait qu'il avait l'âme et le talent qu'il fallait pour les réaliser. Nous comptions sur lui pour réparer tant de pertes cruelles qui ont éclairci nos rangs; à présent, de tant de jeunesse, d'espérance et d'avenir il ne nous reste qu'un souvenir douloureux. La place qu'il laissera éternellement vide à votre foyer reste aussi vide dans nos rangs.

²⁶ Bergaigne meurt accidentellement d'une chute dans les Alpes près de La Grave le 6 août 1888 et, le lendemain, son père, le docteur Eugène Guieysse décède (Lesbazeilles, 1888). Dans la correspondance envoyée à Auguste, Georges signale le décès de Bergaigne et la maladie de son père en août 1888 puis la mort d'Arsène Darmesteter (qui a lieu le 16 novembre 1888).

Discours de Hermann Dietz
Professeur au lycée Charlemagne

Messieurs,

Il y a un mois à peine, Georges Guieysse, secouant sa tristesse filiale, radieux, épanoui de bonheur, entrait dans la vie qu'il avait rêvée, où il avait aspiré depuis son enfance avec une passion fiévreuse; et c'était une joie pour les siens, pour ses amis, pour ses maîtres, de le voir libre, léger, s'appartenant désormais tout entier, courir aux voyages et aux études où il avait mis ses affections. Je l'entends – car c'était hier – m'annoncer avec allégresse qu'il était licencié, qu'il partait pour l'Angleterre où il allait travailler à sa guise, sans programme! Je l'entends encore me dire avec une émotion affectueuse: Au revoir!

Et il m'est revenu que pour mourir! et sa pauvre famille a revu seule, avec en détresse où nous prenons tous notre part d'affliction, faut-il dire ce jeune homme ou cet enfant? car il avait de l'un une indépendance déjà virile, une personnalité déjà forte, de l'autre, les hésitations, l'ingénuité, le charme si sympathique. Nature délicate et complexe, de sensibilité vive, souvent frémissante, aisément, profondément ouverte aux impressions de la douleur; d'intelligence plus froide, éprise d'analyse et de critique, le jeune ami qui nous rapproche, qui nous confond dans un profond sentiment de tendre pitié, aurait peut-être, aurait sans doute beaucoup souffert des amertumes de la vie. Puisse cette pensée toujours présente répandre non pas la consolation – car ces deuils ne se consolent pas – mais quelque adoucissement dans ces âmes si durement frappées naguère, si cruellement meurtries aujourd'hui de survivre à tant de jeunesse, à tant d'espérances! Puisse-elles trouver quelque sérénité à sentir que l'être aimé qu'elles n'ont plus repose, à l'abri des angoisses, dans l'éternelle sérénité!

Du plus profond de nos sympathies, nous vous disons adieu, cher absent; nous redisons, en votre nom, à ceux dont la tendresse vous rappelle, que vous dormez dans la paix, et combien vous leur souhaitez que votre paix les pénètre!

Notice de M. James Darmesteter,
Professeur au Collège de France et à l'École des Hautes Études

Nous apprenons avec tristesse la fin inattendue de l'un des membres les plus jeunes et les plus promettants de la Société asiatique, M. Georges Guieysse, mort subitement à l'âge de vingt ans. Les études indiennes, si cruellement

éprouvées dans le courant de cette année par la perte de tant de maîtres, MM. Hauvette-Besnault, Bergaigne et Garrez²⁷ perdent en lui une de leurs espérances.

Attiré vers l'Orient par une vocation précoce, M. Guieysse avait déjà étudié plusieurs années le sanscrit avec M. Bergaigne et Sylvain Lévi, la grammaire comparée générale avec M. Bréal, la grammaire comparée iranienne avec moi. Il songeait à aller étudier sur place, dans l'Indo-Chine, l'histoire de la civilisation indienne transplantée. Pour commencer, il allait entreprendre, sous la direction de MM. Barth et Sénart, la rédaction d'un index des noms propres dans les inscriptions de l'Inde, destiné à rendre des services de premier ordre aux historiens de l'Inde ancienne.

Il venait de s'inscrire comme membre perpétuel de la Société asiatique, à laquelle il promettait de longues années d'activité heureuse; dans le recrutement si lent et si pénibles de nos études, cette disparition soudaine laisse un double vide et un double regret.

(*Journal asiatique.*)

Notice de Ferdinand de Saussure
Maître de conférences à l'École des Hautes-Études

En voyant aujourd'hui le groupe studieux des fidèles réunis autour des chaires de linguistique françaises, on éprouve un sentiment consolant pour la science, et un sentiment de fierté à la vue des maîtres qui, après tant d'efforts obstinés, peuvent enfin se dire que les temps sont venus et que la moisson lève avec les générations nouvelles. Et cependant, on doit se le demander, combien sont-ils dans l'auditoire ceux qu'amènent la curiosité sainte et un besoin d'apprendre qui soit plus que le banal désir de ne pas ignorer? Nous voyions avec bonheur se révéler en Georges Guieysse, à côté de tous les dons d'une vive intelligence, cet enthousiasme rare, cette petite flamme mystérieuse sans laquelle il ne se fait rien de fécond, et nous en avions conçu d'autant plus de

²⁷ Après des études à Henri IV et à Louis-le-Grand, Gustave Garrez s'engage à vingt ans au 6^e cuirassier et il part en Crimée. Il quitte l'armée en 1857 pour s'intéresser aux langues orientales. Sans maître, il apprend le sanscrit, le persan, l'hébreu, les langues sémitiques, l'arménien. Il collabore au *Journal asiatique* et à la *Revue critique* par des articles sur la littérature védique et sur les idiomes anciens de l'Inde. Né en 1834, Garrez meurt lui aussi en 1888 (*D.B.F.*, 15, 564).

joie que la nature charmante du plus jeune membre de notre cénacle linguistique nous l'avait bien vite rendu cher par d'autres liens encore que celui des communes aspirations scientifiques.

Il est rare peut-être, et ceci est un trait qui dit tout le caractère, de rencontrer chez un esprit aussi original et aussi ardent que celui de notre jeune ami tant de docilité à s'instruire, tant de modestie à écouter quiconque avait sur lui l'avantage de quelques années d'expérience. Jamais il ne s'abandonnait à la griserie facile des jeunes têtes qui ont senti sourdre en elles la puissance d'inventer et de combiner; et je pourrais dire encore avec quelle bonne grâce, sur l'avis de ceux qu'il tenait pour meilleurs juges que lui, il passait condamnation sur d'ingénieuses idées. Dans les essais mêmes auxquels je fais allusion, à vrai dire ce qu'il pouvait y avoir de juste ou de faux ne nous préoccupait pas outre mesure: ce que nous y cherchions avant tout, et ce que nous y trouvions, c'étaient les gages précieux de l'avenir, les signes d'un esprit actif et, ce qui vaut mieux, parfaitement sincère.

Par la faveur singulière d'un sort qui, tant qu'il vécut, sembla vouloir le combler, Georges Guieysse se trouvait à vingt ans admirablement préparé à la carrière qu'il rêvait. Il avait grandi presque sous les yeux et dans l'intimité du maître éminent dont on vient de lire les paroles attristées; il avait eu l'inappréciable avantage de ses conseils et de ses leçons, et se trouvait ainsi, à peine sorti de l'adolescence, tout près d'atteindre une maturité qui promettait les plus beaux fruits pour le plus prochain avenir. J'eus à ce moment l'occasion de faire sa connaissance; je fus étonné, ravi du goût peu commun manifesté par ce jeune homme pour la «science si aride» qui résume en elle à peu près toute la philosophie et toute la poésie des existences humaines à travers les âges. Nous ne tardâmes pas à faire ample connaissance, mais le souvenir encore tout vivant au cœur des condisciples de Georges Guieysse comme au mien, c'est la conférence de langue lithuanienne organisée à l'École des hautes études sur sa demande, et qui réunissait entre autres son camarade de collège et ami M. Möhl, et un autre de ses amis particuliers, M. Paul Boyer. Jamais peut-être conférence de l'École n'avait mieux présenté l'image d'une petite famille de travailleurs unis par l'amitié comme par la confraternité des études. Là, les questions, les objections, les conjectures de Georges Guieysse étaient le premier aliment de nos discussions. Un jour, au sortir d'une de ces leçons, nous passâmes ensemble une partie de l'après-midi à converser sur des points qui l'intéressaient particulièrement; il se montrait plein d'entrain, tout heureux d'avoir conquis avec son diplôme de licence le droit de se livrer enfin librement à toutes ses études de prédilection... Moins de quarante-huit heures après nous parvenait la fatale nouvelle.

Stanislas Guyard, Abel Bergaigne, et récemment Arsène Darmesteter, tel est en moins de quatre années l'effrayant nécrologe des linguistes français²⁸. C'est l'honneur de Georges Guieysse, enlevé à vingt ans, d'évoquer, devant les espérances qui nous sont ravies, le souvenir de telles pertes.

F. de Saussure.

Notice de Sylvain Lévi

Maître de conférences à l'École des hautes études,
membre de l'association générale des étudiants

Notre camarade Georges Guieysse, étudiant à la Faculté des lettres et à l'École des hautes études, vient de mourir brusquement, dans sa vingtième année. Il était depuis trois ans membre de l'Association, et il y avait fait apprécier ses rares qualités. Tempérament hardi et aventureux, intelligence vive et originale, il semblait destiné à frayer, partout où il passait des voies nouvelles. Épris de la linguistique et des études orientales, il venait, à seize ans, s'asseoir en disciple studieux aux cours de Bergaigne; sorti de la Sorbonne, l'étudiant s'en retournait au lycée Henri IV suivre, avec la même application, ses classes de rhétorique et de philosophie; jusqu'au jour de sa mort il continua à mener ainsi de front la préparation des examens et ses études de prédilection. Il avait obtenu la licence à la session d'avril, et il était déjà chargé d'un cours auxiliaire à l'École des hautes études. Il avait groupé autour de lui un auditoire d'élite, une société de camarades plus âgés que lui et qui le traitaient comme un maître; il leur communiquait son ardeur impatiente et sa large curiosité. Membre de la Société de linguistique depuis un an, il avait étonné, par la nouveauté de ses aperçus et l'ingéniosité de ses observations, des savants tels que MM. Bréal, de Saussure et Psichari²⁹. La variété de ses travaux ne l'empêchait pas de se livrer avec passion aux exercices du corps; la section de gymnastique et la section d'équitation le comptaient parmi leurs premiers adhérents. C'est surtout les voyages qu'il aimait; il y trouvait à satisfaire son agitation fébrile dévorant de connaissances nouvelles. Il avait parcouru l'Algérie en quinze jours, et cette courte excursion lui avait donné une certaine pratique de l'arabe usuel; il avait

²⁸ Stanislas Guyard (1846-1884), professeur d'arabe au Collège de France (Bréal, 1884, 816-818).

²⁹ Psichari est directeur d'études à l'École Pratique des Hautes-Études en philologie byzantine et néo-grecque de 1884 à 1925 (Rouillard, 1930-1931, 3-11) et professeur à l'École normale des langues orientales vivantes jusqu'en 1926.

visité plusieurs fois l'Angleterre, explorant les districts les moins fréquentés : la société et les usages, comme la littérature et la langue n'avaient pas de secrets pour lui ; il se proposait d'entreprendre un jour la conquête intellectuelle de l'Indo-Chine et de donner ainsi une sorte de sanction pratique aux études qu'il poursuivait avec ardeur.

L'initiative féconde de Georges Guieysse a marqué sa forte empreinte sur la vie même de notre Association. En avril 1887, il sollicitait et obtenait du Comité une lettre d'introduction adressée aux étudiants d'Oxford et de Cambridge ; muni de cette simple recommandation, le collégien de la veille allait hardiment se présenter dans les deux grandes universités anglaises, et il y était accueilli et choyé comme un hôte. Familier avec la langue et l'esprit anglais, adroit aux jeux et aux exercices du corps, aimable, enjoué, d'une politesse exquise et d'une gaieté entraînante, il gagna dès l'abord les sympathies des élèves et des maîtres ; sa personne plaida en faveur de l'Association tout entière. L'expérience qu'il n'avait point hésité à tenter donnait les plus beaux résultats, il rapportait comme la première reconnaissance officielle de l'Association à l'étranger ; les relations personnelles commencées par lui allaient se multiplier, un échange régulier de correspondance et de services consacrait le rapport des étudiants de Paris avec ceux d'Oxford et de Cambridge. A son retour, il publia au Bulletin, sur la demande du Comité, un compte-rendu de son voyage (mai 1887), et il ouvrit ainsi la série des chroniques étrangères, continuées depuis avec régularité.

La précocité de l'intelligence s'alliait chez Guieysse à une candeur et une simplicité d'enfant. Il souriait à la vie comme la vie semblait lui sourire. Délivré de ses examens, maître de son temps et de ses études, il avait entrepris de vastes travaux sur l'histoire et l'épigraphie de l'Inde. Soudain, la mort est venue le surprendre, le vendredi 17 mai. M. Bréal a, sur sa tombe, exprimé les regrets de ses maîtres et de la science. Au nom de l'Association, émue d'un sentiment unanime, nous adressons à sa famille l'expression de notre douloureuse sympathie.

(Journal *l'Université de Paris*.)

Adresse de l'auteur :
Marc Décimo
Université d'Orléans
4, rue de Paradis
75 010 Paris

BIBLIOGRAPHIE

- Bréal Michel «Notice sur Léonce Person», *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'É.N.S.*, Paris, 1888.
- «Notice sur Stanislas Guyard», *Revue bleue*, t.8, 1884.
- Champion Pierre *Marcel Schwob et son temps*, Grasset, Paris, 1927.
- Charléty Sébastien *Emma Guieysse 29 avril 1849-4 octobre 1929. Paroles prononcées aux obsèques de M^{me} Eugène Guieysse le 8 octobre 1929*, portrait.
- Décimo Marc «De quelques candidatures et affinités électives de 1904 à 1908, à travers un fragment de correspondance: le fonds Michel Bréal», *C.F.S.*, n° 47, Genève, 1994, p. 37-60.
- «Louis Duvau et Saussure» à paraître.
 - *Michel Bréal (1832-1915)*, Catalogue de l'exposition «Michel Bréal et les linguistes de son temps», Orléans, 1997, portraits.
 - «Victor Henry ou l'itinéraire d'un linguiste autodidacte d'après les fragments de sa correspondance.» dans *Archives et Documents* de la Société d'Histoire et d'épistémologie des sciences du langage, décembre 1995, 1-94.
 - «Saussure à Paris», *C.F.S.* n° 48, 1994 (1995), Genève, 75-90.
- «Entretien, novembre 1980», *Georges Dumézil, Cahiers pour un temps*, Centre Georges Pompidou, 1981.
- É.P.H.É. *Rapport annuel*, 1884; 1885-86; 1888-1889.
- Gide André «Auguste Bréal», *Le Figaro*, 22 février 1941.
- Collège Rollin. Pièce dite à la fête de la Saint Charlemagne le 26 janvier 1884 «Un vieil ancêtre» [quelques vers de G. Guieysse, alors en classe de seconde], 4 p.
- Emma Guieysse 29 avril 1849-4 octobre 1929. Paroles prononcées aux obsèques de M^{me} Eugène Guieysse*, par M. Charléty, recteur de l'Université de Paris le 8 octobre 1929.
- Guieysse Emma *Sedaine, ses protecteurs et ses amis*, Flammarion, Paris, s.d.
- Georges Guieysse 1^{er} janvier 1869-17 mai 1889. Recueil des discours de Michel Bréal, Hermann Dietz, James Darmesteter, Ferdinand de Saussure, Sylvain Lévi.*
- Guieysse G. & S. Lévi «Notes d'épigraphie indienne», *Journal asiatique*, 1890.
- Guieysse G. & M. Schwob *Études sur l'argot, M.S.L.P.*, t.7, fasc.1, 24 p. et tirage à part, Bouillon, Paris, 1889.

- «Notule sur tire-larigot», *B.S.L.P.*, n° 33, juillet 1889, réédition Allia, Paris, 1989.
- A. Leconte «Notice sur Hermann Dietz», *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'É.N.S.*, Paris, 1921.
- Le Monde*, 10 février 1945, «Notice sur Sébastien Charléty».
- Lesbazeilles E. *Paroles prononcées par... aux obsèques d'Eugène Guieysse le 8 octobre 1888*, imprimerie C. Laviaille, Paris, 6 p.
- Louÿs Pierre *Mon Journal*, Seuil L'École des lettres, Paris, 1996.
- Maitron Jean *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, t.X, Les éditions ouvrières, Paris, 1973, «Charles Bonnier».
- Parret Hermann «Les manuscrits saussuriens de Harvard», *C.F.S.* 47 (1993 [1994] 179-234).
- Peine L. «Notice sur Charles Rinn», *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'É.N.S.*, Paris, 1919.
- Prévost, Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographies françaises*, Letouzey, Paris, t.17.
- Rolland Romain «Souvenirs de l'École normale. Mommsen à Paris», *Revue de Paris*, mars 1946.
- Romania* 19; 23; 30; 33; 34.
- Rouillard G. «Nécrologie de Jean Psichari», dans *Annuaire 1930-1931*.
- Schwob Marcel *Correspondance inédite, précédée de quelques textes inédits*, éd. John Alden Green, Droz, Genève, 1985.
- *Le Phare de la Loire*, 24 mai 1889.

MANUSCRITS DE GEORGES GUIEYSSE

- 56 lettres Correspondance croisée d'Auguste Bréal et Georges Guieysse (1887-1889) (Archives Bréal).
- 1 lettre de Georges Guieysse à sa mère Emma, 4 septembre 1887, pendant un voyage en Grande-Bretagne (Archives Bréal).
- Recueil de mots de langues italiotes anciennes, pour servir à l'étude des origines du latin contenant l'ancien osque, l'ancien ombrien, le nouvel osque, le nouvel ombrien avec des notes et une carte. [la carte fait défaut] (Archives Bréal).
- La Farce du dindon* (Archives Claesen).
- Carnet de croquis (l'un d'eux reproduit dans Décimo, 1997) (Archives Bréal).

DOSSIER D'ARCHIVES

Archives nationales : Dossiers personnels : P. Guieysse (F17 25675) ; J. Psichari (F17 23870)

Archives de la Sorbonne : Bréal MS 1669 ; 1967 ; 1790 ; 2289.

Archives privées.

Johannes Fehr

SÉMIOLOGIE MIRACULEUSE
DE L'ALCHIMIE A LA CUISINE DU SENS:
A PROPOS DE SAINT JANVIER¹

I.

Le 10 octobre 1991, on pouvait lire en grandes lettres sur la première page du quotidien italien *la Repubblica* le titre suivant: «La scienza contro San Gennaro», sous-titré en lettres légèrement plus petites: «Ecco il miracolo in provetta...». Donc, approximativement: «La science contre San Gennaro». Et: «Voici le miracle en éprouvette...».

Pour les lecteurs de la *Psychopathologie de la vie quotidienne* de Freud, le saint mentionné et le miracle en question ne sont point inconnus:

«Voulez-vous bien me rappeler le miracle du sang? – Très volontiers. Dans une église de Naples, on conserve dans une fiole le sang de saint Janvier qui, grâce à un miracle, *se liquéfie* de nouveau tous les ans, un

¹ Ce texte repose sur un exposé que j'ai pu faire à l'Université Paris-X (Nanterre) le 2 mai 1996 grâce à l'invitation de Claudine Normand. Je tiens à l'en remercier vivement ici – ainsi que pour son hospitalité amicale et intellectuelle de tant d'années.

certain jour de fête. Le peuple tient beaucoup à ce miracle et se montre très mécontent lorsqu'il est retardé, comme ce fut une fois le cas, lors de l'occupation française. Le général commandant – n'était-ce pas *Garibaldi* ? – prit alors le curé à part et, lui montrant d'un geste significatif les soldats rangés dehors, lui dit qu'il *espérait* que le miracle ne tarderait pas à s'accomplir. Et il s'accomplit en effet.»²

Cette description à la fois concise et subtile du miracle napolitain se trouve dans le deuxième chapitre de la *Psychopathologie de la vie quotidienne* qui traite de l'«Oubli de mots appartenant à des langues étrangères». Comme dans le premier exemple sur l'oubli du nom de *Signorelli*, Freud nous amène dans un voyage en Italie. Et de façon non moins brillante que dans cette première analyse devenue fameuse, il y explique les raisons pour lesquelles il avait oublié le pronom latin «aliquis».

Mais revenons à Saint Janvier. Selon les renseignements fournis par le quotidien italien, le miracle a régulièrement lieu deux fois par an, à savoir le 19 septembre, jour anniversaire de Saint Janvier, et le samedi avant le premier dimanche de mai.

A neuf heures du matin, la relique est transportée d'une chapelle consacrée exclusivement au but de sa conservation à la cathédrale de la ville. Dans cette église monumentale, l'archevêque de Naples, le cardinal Michele Giordano montre une fiole lourdement ornée aux yeux ébahis d'une foule foisonnante – et aux centaines de milliers de téléspectateurs qui, depuis quelques années, assistent régulièrement en direct à la messe. A l'intérieur de la fiole on peut voir ou deviner une poudre sombre, qui n'est rien d'autre, selon les affirmations de l'église de Naples, que le sang séché de Saint Janvier.

Selon le rituel, l'archevêque invite alors la foule à prier pour que le miracle de la liquéfaction puisse s'accomplir. Et, en général, le miracle ne se fait pas longuement attendre. Mais en mai 1991, par exemple, il a fallu quarante-sept heures de prière intense. Il peut même arriver, comme ce fut le cas en mai 1976, que le miracle ne s'accomplisse point du tout – ce qui, rétrospectivement, était considéré par certains comme mauvais présage annonçant le tremblement de terre qui, quatre ans plus tard, allait dévaster Naples.

Or, s'il est sans doute vrai que le peuple tient beaucoup à ce miracle, celui-ci a provoqué en même temps une suspicion constante du côté de la commu-

² S. Freud (1904 [trad. fr. 1967]): *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris: Payot, pp. 17-18.

nauté scientifique qui, à plusieurs reprises, avait essayé d'en éclaircir le mystère, et qui, selon les gros titres de la *Repubblica* du 10 octobre 1991, semblait donc finalement y avoir réussi. En effet, le reportage dans le quotidien italien se rapportait à un article qui avait paru le même jour à Londres dans la revue scientifique *Nature*. Et là, sous un titre plutôt vexant, à savoir «Working bloody miracles», trois scientifiques norditaliens livraient les résultats d'une série d'expériences qu'ils avaient effectuées dans les laboratoires de l'université de Pavie et qui les avait amené à des conclusions apparemment fort désagréables pour les fervents du miracle du sang.

Les trois chimistes – Luigi Garlaschelli, Franco Ramaccini et Sergio Della Sala – étaient partis de l'hypothèse que le miracle du sang pouvait être ramené au caractère «thixotrope» observable dans certains gels qui se liquéfient par agitation et se régénèrent au repos. Ils avaient ensuite essayé de fabriquer une substance «thixotrope» sur la base de substances dont disposaient les alchimistes du quatorzième siècle. Ce choix s'explique à son tour par le fait que le miracle du sang n'est documenté qu'à partir de treize-cent quatre-vingt neuf. Bien entendu, la mort de Saint Janvier date d'un millénaire plus tôt. Mais de même que de bien d'autres choses, on ne parle guère à Naples de ce qui, entre-temps, est arrivé à sa dépouille mortelle.

Et ce n'est d'ailleurs pas non plus ce qui préoccupe les trois scientifiques norditaliens. Car la démarche choisie les avait amenés à des résultats fort positifs qui rendaient obsolètes à leurs yeux toutes considérations de cet ordre. Dans l'article publié dans *Nature*, ils fournissent en tout cas les formules chimiques et les indications techniques qui, à l'avenir, devaient permettre à tout chimiste qui le désirait de reproduire en laboratoire une substance équivalente à celle conservée dans les fioles napolitaines.

On se doute bien que la publication d'un tel article devait provoquer une réaction orchestrée de la part de l'église napolitaine. Écoutons d'abord ce qu'en dit Monsignor Franco Strazzullo, trésorier de la chapelle où les fioles sont conservées. – Je cite ses propos tels qu'ils sont rapportés par la *Repubblica* :

«Non pretendo che al miracolo debbano crederci tutti ad ogni costo. Mi rendo conto che chi non ha fede possa non crederci. Non sono invece disposto a tollerare che si ipotizzi la truffa, che si insinui, cioè, che noi mettiamo un imbroglio ai danni dei fedeli.»³

³ F. Strazzullo, *La Repubblica*, n° 219, 10 octobre 1991, p. 25.

On n'est donc point obligé de croire à tout prix au miracle du sang, mais on ne doit pas non plus insinuer qu'il s'agisse, de la part de l'église, d'une escroquerie au détriment de ses fidèles. – Or, du moins à première vue, ce n'est pas une intention frauduleuse délibérée que les trois chimistes reprochent aux dignitaires ecclésiastiques de Naples, mais plutôt leur ignorance quant aux processus chimiques qui ont lieu dans la fiole lors de la cérémonie de liquéfaction :

«Shaking or often slight mechanical disturbances thus make a thixotropic substance more fluid, even to the extent of changing it from a solid to a liquid.

In the typical blood-liquefaction ceremony, performed at different room temperatures, the act of checking whether liquefaction has occurred comprises repeatedly inverting the glasswalled portable relic case: a shear stress is thereby applied at this critical moment. Thus a successful performance of the rite does not involve any conscious cheating.»⁴

Donc, si l'on part de l'hypothèse que les fioles contiennent une substance thixotrope, on peut présumer qu'il suffira de la répétition seule de l'acte par lequel on vérifie si la liquéfaction du sang a déjà eu lieu, pour obtenir le résultat désiré.

Mais pourquoi, finalement, cette liquéfaction est-elle tellement importante ? Si, en dernière analyse, elle se réduisait à un tour de prestidigitation, comme semblent le suggérer les trois chimistes, personne ne s'y intéresserait probablement de nos jours. Mais puisque non seulement le peuple napolitain y tient, mais qu'une équipe de chimistes norditaliens s'en occupe, que la revue scientifique *Nature* ainsi que presse et télévision italiennes en parlent, on peut supposer qu'il y est question d'autre chose encore.

Sans doute, la liquéfaction de la poudre sombre contenue dans la fiole est-elle un événement spectaculaire. Mais si ce spectacle est important pour l'église et ses fidèles c'est parce qu'il *signifie* quelque chose pour eux. En d'autres termes, ce qui se passe au moment de la liquéfaction du sang, ce n'est pas seulement un processus chimique, mais bien un acte religieux. Si la liquéfaction du sang signifie quelque chose aux yeux des croyants, si c'est une représentation de quelque chose d'autre, on peut paraphraser cette signification. Je propose les deux variantes suivantes :

⁴ L. Garlaschelli, F. Ramaccini und S. Della Sala: «Working bloody miracles», in: *Nature* 353/6344, 10 octobre 1991, p. 507.

«Moi, le patron de Naples, Saint Janvier, j'ai gracieusement exaucé vos prières et je suis avec vous.»

Ou bien:

«Soyez assurés de la miséricorde divine qui s'accomplira par ma sainte présence.»

Ce qui m'importe ici ce n'est pas la formulation exacte de la paraphrase, mais le fait que le but de la cérémonie consiste dans l'évocation par la procédure visible d'une présence invisible, voire divine. Or, c'est justement d'après la définition qu'en avait donné un contemporain de Saint Janvier, vivant d'ailleurs comme lui en Italie, à savoir Saint Augustin, ce qui caractérise le signe. Voici ce qu'on peut en lire dans *De doctrina christiana*:

«..signum est enim res prater speciem, quam ingerit sensibus, aliquid ex se faciens in cogitationem venire.»

Donc:

«le signe est une chose qui, en plus de l'impression qu'elle produit sur les sens, fait venir d'elle-même autre chose à la pensée.»⁵

Cette définition du signe peut être légèrement formalisée. Selon les termes de Saint Augustin, en effet, le signe consiste dans la mise en rapport de deux choses distinctes, à savoir, d'un côté,

d'une donnée sensible ou d'une impression sensorielle

et de l'autre,

de quelque chose évoquée à la pensée, mettons, d'une idée.

Si j'insiste sur cette définition, c'est évidemment parce qu'elle permet de concevoir le miracle du sang comme signe, ou même, comme une réplique (locale) du miracle du Signe (en général et écrit avec S majuscule). Or, si, comme nous le verrons, les représentants de l'église napolitaine s'avèrent être parfaitement conscients du caractère sémio-logique du miracle du sang, c'est justement ce que, à leur tour, les scientifiques norditaliens semblent ignorer complètement, sinon délibérément. Ou, en d'autres termes: Ce que les chimistes s'efforcent d'expliquer, c'est le miracle du sang, conçu non pas comme signe, mais en tant que phénomène naturel.

⁵ Cité selon A. Rey (1973): *Théories du signe et du sens. Lectures I*, Paris: Klincksieck, p. 64.

Écoutons la description qu'ils donnent du miracle dans l'article paru dans *Nature* :

«A vial of blood of Saint Januarius (San Gennaro) has been liquefied every few months since 1389 in Naples. The event draws crowds of thousands and a television and media audience of millions. The phenomenon seems genuine, is well documented, and is still regarded as unexplained.»⁶

Pour les chimistes, il s'agit donc de trouver l'explication d'un phénomène qui est considéré comme étant inexplicable et qui, sans doute pour cette raison aussi, continue d'attirer l'attention d'un public de masse. L'explication qu'ils proposeront dans la suite se résume dans cette phrase lapidaire :

«We propose that thixotropy may furnish an explanation.»⁷

Entendons-nous bien. Je ne doute aucunement du fait que la notion de 'thixotropie' puisse nous éclaircir sur la nature et le comportement d'une substance chimique telle que, par exemple, la poudre contenue dans les fioles napolitaines. Ce qui me paraît moins évident par contre, c'est que, par ce seul fait, ce terme du vocabulaire de la chimie organique soit aussi en mesure d'expliquer le miracle du sang tel qu'il se répète deux fois par an dans la cathédrale de Naples. Car si la notion de thixotropie désigne la disposition de certaines substances de se liquéfier par agitation et de se régénérer au repos, elle ne dit rien sur le fait qu'une poudre ayant ce caractère puisse produire des effets de sens. En d'autres termes, ce sur quoi l'analyse proposée par les chimistes peut apporter des lumières, ce n'est pas sur la mise en rapport, opérée par le miracle, d'une donnée sensible avec une signification, mais seulement sur les phénomènes qui se déroulent du côté sensible de l'affaire. Or, il me semble, qu'en réduisant le miracle du sang à sa partie sensible, les chimistes passent justement à côté de ce qu'ils prétendent expliquer.

J'essaierai de préciser mon argumentation en commentant la conclusion de l'article paru dans *Nature* :

«The chemical nature of the Naples relic can be established only by opening the vial, but a complete analysis is forbidden by the Catholic Church. Our replication of the phenomenon seems to render this sacrifice unnecessary.»⁸

⁶ Garlaschelli e.a. 1991, p. 507.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

En lisant ces deux phrases, on ne peut s'empêcher de penser que l'église catholique défend l'ouverture des fioles pour la raison précise qu'elle craint d'être reconnue coupable de tromperie. Ou pis encore, parce que l'analyse chimique de la poudre mettrait une fin définitive au miracle du sang cher au peuple napolitain. Et, à première vue du moins, la réaction de l'église vis-à-vis de leur article semble leur donner raison.

Écoutons encore une fois Monsignor Strazzullo :

«Ci mancherebbe. Le ampolle non possono essere aperte perche sono sigillate da secoli e se il sangue venisse a contatto con l'aria dopo tanto tempo, si correrebbe il serio rischio di farlo contaminare.»⁹

Cet argument, il faut en convenir, a l'air assez maladroit et évasif. Pourquoi ne pas sacrifier une des fioles, si par ce biais on obtenait enfin de la clarté sur la nature de leur substance? Mais on peut aussi entendre autre chose, me semble-t-il, dans la réponse du curé napolitain :

«Les ampoules ne peuvent être ouvertes, parce qu'elles sont scellées depuis des siècles.»

En principe et avec force, tout sceau peut être brisé – je ne doute guère que Monsignor Strazzullo ne le sache parfaitement bien. Mais ce que sa réponse fait comprendre, c'est qu'en brisant le sceau, on abolit en même temps le miracle du sang : Car si miracle il y a, cela ne tient pas seulement à la poudre contenue dans les fioles, mais aussi, et de façon non moins essentielle, au fait que ces fioles sont scellées. Et si l'église défend de briser le sceau, ce n'est non seulement parce qu'elle se considère comme garante du secret entourant l'origine de la poudre et matérialisée par la fiole ornée, mais aussi parce qu'elle sait que dans les affaires de signes, les sceaux jouent un rôle tout à fait fondamental.

II.

Je dois peut-être préciser que mon propos ici n'est pas de défendre la position de l'église catholique face à la science dans un débat qui se poursuit, on le sait, depuis des siècles. Et je n'ai point la prétention de rendre compte des faits dont j'ai essayé de faire le récit ici, dans leur vertigineuse complexité historique et politique. Ce qui, en revanche, m'importe dans cette affaire, c'est qu'elle permet assez bien de situer la place qu'occupent les faits sémiologiques et leurs

⁹ F. Strazzullo, *op. cit.*

effets dans la réalité. Ce dont il s'agit, en d'autres termes, c'est de l'existence des signes *dans la mesure où ils constituent une réalité propre produisant des effets observables dans la vie sociale*.

Or, ce qui me gêne dans la démarche des trois chimistes ce n'est pas leur attitude irrévérencieuse face à l'église catholique, mais le fait que, du même coup, ils semblent escamoter de façon radicale et sans la moindre trace de réflexion tout ce qui dans le miracle du sang tient aux effets de signes. On m'objectera peut-être que les signes sont avant tout une affaire philosophique ou théologique, voire médicale, et qu'il ne faut par conséquent point demander à un chimiste à s'en occuper. Mais, mis à part le fait que les textes alchimistes du quatorzième siècle que les trois auteurs ont du consulter pour trouver une substance qui convenait à leur démarche, sont pleins de considérations sémiologiques et de spéculations symboliques, cette objection me semble difficile à être maintenue, justement à cause de la thématique abordée dans l'article en question.

Vouloir expliquer le miracle du sang par la notion de thixotropie cela revient, d'un point de vue épistémologique, à deux choses : ou bien on considère que les phénomènes naturels seuls sont scientifiquement explicables et dignes d'intérêt, ou bien que les lois de la nature doivent servir de base et de modèle pour l'explication non seulement de phénomènes naturels, mais aussi de la réalité sociale et psychique. Ce que ces deux positions ont en commun, c'est l'idée d'une science monoplane et homogène et la volonté de réduire la complexité du monde à cet idéal scientifique, voire scientiste. La prétention de pouvoir non seulement expliquer tel et tel phénomène, mais de disposer d'un savoir en mesure de donner des explications universellement valables et théoriquement exhaustives est justement ce qui, naguère, caractérisait la position de l'église catholique. Or, il me semble curieux, qu'aujourd'hui des scientifiques, au lieu de la critiquer, puissent s'empressez d'occuper à leur tour cette même position dogmatique. Et c'est dans la mesure où le recours à la réalité des sceaux met en valeur ce qui fait obstacle à l'idéal scientiste que la défense de l'église napolitaine me paraît intellectuellement stimulante.

Il me semble que sur le fond de ce débat, on peut mieux apprécier ce en quoi consistait, dans un contexte apparemment fort différent, à savoir celui de la fondation de la linguistique comme discipline scientifique, l'importance philosophique d'un Ferdinand de Saussure. Selon Saussure, on le sait, la linguistique est non seulement une science sémiologique, «science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale», mais, en plus, les signes auxquels elle a affaire sont à concevoir comme étant radicalement arbitraires. Or, l'arbitraire

du signe linguistique tel qu'il est posé par Saussure, ne veut justement pas dire que les langues soient simplement fondées par convention, mais qu'elles constituent un ordre de rapports propre (pour ne pas dire scellé), ordre qui résiste à la réduction soit aux dites lois de la nature, soit à l'explication dans les termes d'une rationalité humaine, voire d'une humanité rationalisée.

Je cite le passage provenant des notes manuscrites dans lequel Saussure formule pour la première fois sa conception de l'arbitraire linguistique :

«Il n'y a jamais une rupture [] .

Qu'il s'agisse du costume ou de [], toujours c'est le rapport naturel des choses <qui reprend le dessus après une extravagance et qui reste à travers les âges l'unité directrice>, qui demeure à travers tous les changements la règle. Tandis que le langage, pour accomplir <la fonction qui lui revient entre les> institutions humaines, est destitué d'une limite quelconque <dans ses procédés (au moins d'une limite que quelqu'un nous aurait fait voir). L'absence <d'affinité> depuis le principe entre [] étant une chose RADICALE, non une chose comportant le moins du monde une nuance, c'est par là qu'il arrive subséquemment que le langage n'est pas contenu dans une règle humaine, constamment corrigée ou dirigée, <corrigeable ou dirigeable> par la raison humaine.

C'est la raison qui dicte les autres []¹⁰

L'institution du mariage selon la forme monogame est <probablement> plus raisonnable que selon la forme polygame. Cela peut philosophiquement se discuter.

Mais l'institution d'un signe quelconque, par exemple σ ou s pour désigner le son s , ou bien de *cow* ou de *vacca* pour désigner l'idée de *vache* est fondée sur l'*irraison* même ; c'est-à-dire qu'il n'y a ici aucune raison fondée sur la nature des choses <et leur convenance> qui intervienne à aucun moment, <soit> pour maintenir, <soit pour supprimer une []>¹¹

Selon ce passage remarquable, rédigé en 1894, le langage se distingue de toutes les autres institutions humaines à cause d'une rupture constitutive qui le sépare de la nature des choses et qui le rend inaccessible à toute raison fondée dans cette nature. Ou, en d'autres termes, il existe une solution de continuité

¹⁰ F. de Saussure (1967 [1916]): *Cours de linguistique générale*, édition critique par R. Engler, Wiesbaden: Harassowitz, p. 168, N 10, n° 1262.

¹¹ *Ibid.*, p. 162, N 10, n° 1210.

qu'il est fondamental de discerner dans ses conséquences multiples pour pouvoir penser le langage en tant que fait sémiologique. Bien évidemment, cette conception sémiologique du langage est loin de faire l'unanimité parmi les linguistes. Elle ne l'était pas à l'époque où Saussure la formulait et elle l'est encore moins aujourd'hui où, sous la dominance de la grammaire générative et du paradigme syntaxique, la dimension sémiologique du langage a été systématiquement évacuée de la linguistique.

Or, pour mieux pouvoir cerner ce qui est en jeu ici, je voudrais mener la discussion non pas seulement sur le terrain des prises de positions globales, mais en examinant un cas particulier. Pour ce faire, je reviens à ce dont je suis parti, à savoir l'histoire racontée par Freud sur l'oubli du pronom latin «aliquis», en confrontant sa démarche avec une nouvelle approche des lapsus linguae pratiquée par des linguistes d'inspiration générativiste.

III.

L'examen systématique des lapsus linguae de la part des linguistes commence, du moins en occident, avec l'étude intitulée *Versprechen und Verlesen* de Rudolf Meringer et Karl Mayer, publiée en 1895. Ayant observé qu'on trébuchait sur ses mots non pas de façon aléatoire, mais, pour ainsi dire, de façon régulière, les deux, dont le premier était linguiste et le deuxième médecin-neurologue, proposèrent une typologie des lapsus linguae basée sur un corpus de plus de quatre mille exemples. Parmi les distinctions qu'ils ont établies, je mentionne seulement les «interversions», «anticipations» et «postpositions» – se déroulant sur l'axe syntagmatique – et les «contaminations» et les «substitutions» qui sont d'ordre paradigmatique. – Faisant en outre l'hypothèse que par le biais de cette typologie de déviations deviendront accessibles et formulables les principes sous-jacents qui règlent le fonctionnement ordinaire du langage, le linguiste et le médecin appliquaient bien évidemment un postulat méthodologique largement répandu.

Or, si cette typologie et l'attention portée aux lapsus linguae ont été reprises et renouvelées par des linguistes d'orientation générativiste, c'est justement parce que ces derniers considèrent que les lapsus linguae devraient nous permettre d'entrevoir les processus mentaux sur lesquels repose notre compétence linguistique, c'est-à-dire, notre faculté à produire des phrases grammaticales. Dans cette perspective, les lapsus linguae sont donc censés servir de laboratoire pour tester les hypothèses que la théorie générativiste a formulées sur la nature cognitive du comportement linguistique humain. C'est en tout cas ce

que, en variant une phrase célèbre de Leibniz¹², affirme Victoria Fromkin dans l'introduction d'un ouvrage collectif au titre révélateur de *Speech Errors as Linguistic Evidence*:

«Speech error data do ... provide us with a 'window' into linguistic mental processes and provide, to some extent, the laboratory data needed in linguistics.»¹³

Regardons un exemple, pour y voir un peu plus clair. Je le reprends de l'article «Fehler-Linguistik» de Manfred Bierwisch, paru en 1970. Voici une des phrases qu'il soumet à l'analyse:

«a. Erstens dauert nicht jede Stunde vier Proben.

au lieu de:

b. Erstens dauert nicht jede Probe vier Stunden.»¹⁴

Pour traduire, je m'imagine la conversation dont cette phrase pourrait être issue. En rétorquant, quelqu'un, un musicien par exemple, pourrait dire:

«Premièrement, c'est faux de dire que toute répétition dure quatre heures. Et deuxièmement, je m'en fous.

Or, au lieu de prononcer ces phrases grammaticalement correctes, le musicien s'entend dire:

«Premièrement, c'est faux de dire que toute heure dure quatre répétitions.

Bien entendu, dans l'article de Bierwisch, il n'est point question du contexte situationnel de la phrase en question, et encore moins de musique ou de musiciens. Ce sur quoi Bierwisch focalise l'attention en revanche, c'est sur le fait que, dans cet exemple, il s'agit d'une «interversion» au sens de Meringer et Mayer, donc d'un dérangement dans l'ordre séquentiel de la phrase, le lexème «Stunde» occupant la place de «Probe», et inversement «Proben» celle de

¹² «Je croye véritablement, que les langues sont le meilleur miroir de l'esprit humain, et qu'une analyse exacte de la signification des mots feroit mieux conoistre que toute autre chose les operations de l'entendement.»

Nouveaux essais sur l'entendement humain: Die philosophischen Schriften, Band V, éd. par C. J. Gebhardt, Berlin: Weidmann, 1882, § 3.7.6.

¹³ V. A. Fromkin, éd. (1973): *Speech Errors as Linguistic Evidence*, The Hague/Paris: 1973, pp. 43-4.

¹⁴ M. Bierwisch (1970): «Fehler-Linguistik», in: *Linguistic Inquiry* 1, p. 399.

«Stunden». Mais si ces deux lexèmes changent de place, ils ont tous les deux la forme grammaticale qui convient. Car on n'a pas :

Erstens dauert nicht jede Stunden vier Probe.

mais bien :

Erstens dauert nicht jede Stunde vier Proben .

Ce qui intéresse donc Bierwisch dans l'exemple en question, c'est que, malgré l'«intersion» sur le plan du lexique, les morphèmes marquant en allemand le singulier ou le pluriel, apparaissent à leur place grammaticalement correcte. Ceci amène Bierwisch aux conclusions suivantes : Premièrement, il faut distinguer dans le procès de formation de la phrase plusieurs niveaux : celui du choix du lexique, celui de l'ordonnement syntaxique et celui des spécifications morphologiques (dans le cas examiné). Deuxièmement, ces différents niveaux de processus transformationnels ne sont pas seulement à distinguer, mais ils doivent être conçus, à leur tour, comme formant une suite ordonnée d'étapes dont on peut établir laquelle, logiquement et temporellement, doit précéder l'autre. Si donc le lapsus n'affecte pas le niveau morphologique, il faut que l'«intersion» se situe au niveau plus profond des transformations syntaxiques. Or, si cette analyse est correcte, les lapsus peuvent, selon l'avis de Bierwisch et de bien d'autres, nous renseigner sur l'étagement et le déroulement effectif des processus mentaux dont dépend notre comportement linguistique.

Je ne veux pas discuter ici l'apparence de circularité de ce type de raisonnement dont je me limite donc à esquisser le principe. Ce qui m'importe en revanche, c'est l'usage qui en est fait dans les très nombreuses études de psycho-linguistique consacrées aux lapsus linguae. Celles-ci ont en commun le caractère minutieux des descriptions faites sur les différents niveaux d'analyse linguistique – phonétique, prosodique, morphologique, etc. – et le fait qu'elles s'inscrivent dans le projet plus vaste de la construction d'un modèle sophistiqué de processus mentaux.

Fromkin résume dans les termes suivants les résultats de ce type de recherche :

«The discussion so far has suggested that in the process of speech production there is a hierarchy of ordered structures and elements represented at different stages in the generation of an utterance: semantic concepts and syntactic structures are generated, intonation contours are assigned to such structures, lexical and grammatical morphemes are inserted into the structures, these morphemes are represented as ordered

matrices of segmental units with phonological, syntactic, and semantic features specified, and grammatical rules of all kinds (syntactic, morpho-phonemic, phonological) 'monitor' the output at different stages.»¹⁵

Si par les termes choisis, Fromkin s'avère être consciente du caractère heuristique d'un tel modèle, d'autres chercheurs, dont la linguiste allemande Helene Leuninger, semblent enclins à croire que de tels modèles, construits sur l'évidence que fournit la typologie des lapsus linguae, ne nous renseignent pas seulement de façon fiable sur la nature de processus mentaux qui, autrement, resteraient inaccessibles, mais donnent une explication du comportement verbal et de ses aberrations qui rend en même temps obsolète la conception freudienne des actes manqués. Car en effet, si, comme le pense Leuninger, un modèle tel que l'«utterance generator» de Fromkin est suffisant pour rendre compte de la genèse des lapsus linguae en général, on n'a – enfin ? – plus besoin de ces histoires de désirs refoulés qu'on ne finit pas de raconter depuis Freud¹⁶. Or, si les modèles cognitivistes des processus mentaux ne manquent certainement pas de complexité, cette argumentation, par contre, me semble faire preuve d'une excessive simplicité.

– Retournons donc, pour une dernière fois, en Italie.

IV.

Au dire de Freud, ce fut à un jeune homme de formation universitaire que soudainement, dans le train les amenant vers Naples, la mémoire fit défaut. Voici le récit de l'incident et de ce qu'il entraîna :

«Notre conversation, je ne sais trop comment, tomba sur la situation sociale à laquelle nous appartenions tous deux et lui, l'ambitieux, se répandit en plaintes sur l'état d'infériorité auquel était condamnée sa génération, privée de la possibilité de développer ses talents et de satisfaire ses besoins. Il termina sa diatribe passionnée par le célèbre vers de Virgile, dans lequel la malheureuse Didon s'en remet à la postérité du soin de la venger de l'outrage que lui a infligé Enée: *Exoriare ...*, voulait-il dire, mais, ne pouvant pas reconstituer la citation, il chercha à dissimuler une lacune évidente de sa mémoire, en intervertissant l'ordre des mots: *Exoriar(e) ex nostris ossibus ultor!* Il me dit enfin, contrarié:

¹⁵ Fromkin (1973), pp. 42/3.

¹⁶ Voir par exemple H. Leuninger (1993): *Reden ist Schweigen, Silber ist Gold*, Zurich: Ammann, p. 113 sv.

- Je vous en prie, ne prenez pas cette expression moqueuse, comme si vous trouviez plaisir à mon embarras. Venez-moi plutôt en aide. Il manque quelque chose à ce vers. Voulez-vous m'aider à le reconstituer?
- Très volontiers, répondis-je, et je citai le vers complet : «Exoriar(e) *aliquis* nostris ex ossibus ultor!»
- Que c'est stupide d'avoir oublié un mot pareil ! D'ailleurs, à vous entendre, on n'oublie rien sans raison. Aussi serais-je très curieux de savoir comment j'en suis venu à oublier ce pronom indéfini *aliquis*. J'acceptai avec empressement ce défi, dans l'espoir d'enrichir ma collection d'un nouvel exemple. Je dis donc :
- Nous allons le voir. Je vous prie seulement de me faire part *loyalement* et *sans critique* de tout ce qui vous passera par la tête, lorsque vous dirigerez votre attention, sans aucune intention définie, sur le mot oublié.
- Fort bien ! Voilà que me vient l'idée ridicule de décomposer le mot en *a* et *liquis*.
- Qu'est-ce que cela signifie ?
- Je n'en sais rien.
- Quelles sont les autres idées qui vous viennent à ce propos ?
- *Reliques. Liquidation. Liquide. Fluide*. Cela vous dit-il quelque chose ?
- Non, rien du tout. Mais continuez¹⁷.

En continuant donc cette conversation peu conventionnelle qui avance par enchaînements associatifs et en décomposant les mots, Freud sera amené, malgré le scepticisme de son jeune interlocuteur universitaire, à deviner le secret qui, selon son hypothèse, devait avoir empêché ce dernier de prononcer le pronom indéfini «*aliquis*». C'est justement après le passage sur le miracle du sang que le jeune homme achoppe sur quelque chose de difficile à raconter :

- «– Et ensuite ? Continuez donc. Pourquoi hésitez-vous ?
- Je pense maintenant à quelque chose ... Mais c'est une chose trop intime pour que je vous en fasse part... Je ne vois d'ailleurs aucun rapport entre cette chose et ce qui nous intéresse et, par conséquent, aucune nécessité de vous la raconter...
- Pour ce qui est du rapport, ne vous en préoccupez pas. Je ne puis certes pas vous forcer à me raconter ce qui vous est désagréable ; mais alors ne me demandez pas de vous expliquer comment vous en êtes venu à oublier ce mot *aliquis*. – Réellement ? Croyez-vous ? Eh bien, j'ai pensé

¹⁷ Freud (1904), trad. fr. 1967, pp. 16-17.

tout à coup à une dame dont je pourrais facilement recevoir une nouvelle aussi désagréable pour elle que pour moi.

– La nouvelle que ses règles sont arrêtées?

– Comment avez-vous pu le deviner?

– Sans aucune difficulté. Vous m’y avez suffisamment préparé. Rappelez-vous *tous les saints du calendrier* dont vous m’avez parlé, le récit sur *la liquéfaction du sang s’opérant un jour déterminé*, sur *l’émotion qui s’empare des assistants lorsque cette liquéfaction n’a pas lieu*, sur *la menace à peine déguisée que, si le miracle ne s’accomplit pas, il arrivera ceci et cela...* Vous vous êtes servi du miracle de saint Janvier d’une façon remarquablement allégorique, comme d’une représentation imagée de ce qui vous intéresse concernant les règles de la dame en question.¹⁸

J’interromps ici la citation de cet entretien pour mettre au point ce qui caractérise la démarche de Freud. Deux choses surtout sont à retenir dans le contexte de cette argumentation.

Premièrement, la démarche de Freud est basée sur l’hypothèse de l’inconscient. Selon cette hypothèse, ce qui détermine un sujet dans ce qu’il dit ou ne dit pas, c’est ce qu’il a refoulé, ce dont il ne veut rien savoir et qui continue, malgré cela, à exister et à insister. Ce qui, en d’autres termes, donne leur importance aux lapsus linguae, c’est que, malgré le dysfonctionnement apparent, ou plutôt, par ce dysfonctionnement même, ils signifient quelque chose. Ainsi, les lapsus linguae ne sont pas seulement des actes manqués, mais ce sont, en même temps, des *actes de signification*. Ce sont des actes par lesquels un signe s’articule dans ce qui semble être dénué de sens.

Mais ce signe n’existe comme tel – et c’est mon deuxième point – que dans la mesure où le lapsus est interprété. Ainsi, en suivant le sujet dans ces associations plus ou moins insolites, il ne s’agit pas seulement de scruter un inconscient immuable, mais de trouver des éléments qui permettent d’interpréter ou, si l’on veut, de construire le lapsus en tant que signe, c’est-à-dire comme quelque ‘chose qui ... fait venir ... autre chose à la pensée’. Or, si Freud amène son interlocuteur à ce qu’il sait sans le savoir, ou plutôt, à ce dont il ne veut rien savoir, on peut dire que – sans le savoir, ou du moins, sans le dire – ce que Freud pratique dans ses analyses, c’est, littéralement et strictement, de la sémiologie. Et c’est parce qu’elle nous fait entrer dans ce que Roland Barthes appelait la «cuisine du sens» que la démarche de Freud reste fascinante et importante.

¹⁸ *Ibid.*, p. 18.

Si j'insiste sur l'importance du point de vue sémiologique, ce n'est pas parce que je considère comme insignifiante ou négligeable l'approche cognitive des lapsus linguae et du langage en général. En effet, ces deux démarches, différentes à bien des égards, ne me semblent pas être simplement contraires, mais plutôt complémentaires. L'idée d'établir – à partir de l'évidence fournie par les lapsus linguae – un modèle des différents niveaux et de l'enchaînement des processus mentaux qu'on suppose comme étant à la base du comportement linguistique est non seulement légitime en principe, mais elle est scientifiquement valable dans la mesure où, par ce biais, la complexité des opérations produisant des phrases grammaticales devient visible. Seulement, je ne vois pas comment, dans cette perspective, on pourrait – davantage que les chimistes face au miracle du sang – rendre compte du fait que des *actes de signification* se produisent et de la manière dont ils se produisent. Car pour avoir accès à la dimension du sens, il ne suffit ni de suivre le déroulement de processus mentaux, ni d'analyser des substances chimiques, mais il faut se mettre sur les traces du sujet – et à l'écoute des histoires telles qu'elles sont contées.

Adresse de l'auteur :
Universität / ETH Zurich
Schmetzbergstrasse 25
CH-8092 Zurich

Anne-Marguerite Frýba-Reber

MAURICE GRAMMONT (1866-1946)
ET L'ÉCOLE FRANÇAISE DE LINGUISTIQUE

L'historiographie de la linguistique semble l'avoir quelque peu oubliée et pourtant son existence est attestée: l'École française de linguistique, ce cercle qui, à l'aube du XX^e siècle, réunit des savants comme Antoine Meillet, Maurice Grammont, Robert Gauthiot, Joseph Vendryès, pour ne citer que les plus célèbres, ne manqua pas de jouer un rôle décisif dans le développement de la linguistique en France. L'oubli en paraît d'autant plus étonnant si l'on tient compte du fait que les circonstances de l'émergence de cette école sont bien connues: appelé par Michel Bréal, Ferdinand de Saussure enseigna la grammaire comparée à Paris de 1881 à 1891 (avec une interruption d'une année, de 1889 à 1890). L'exceptionnelle fascination que le jeune homme de vingt quatre ans, auteur du *Mémoire*¹ exerça sur son auditoire en fit d'emblée un maître, «un vrai maître», précise Antoine Meillet qui rappelle dans sa nécrologie que «son influence a été immense: pour ne citer que des purs linguistes, L. Duveau, G. Mohl, morts avant le temps, MM. M. Grammont, G. Dottin, P. Boyer et le

¹ Le titre complet est *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, 1878.

signataire de ces lignes ont fortement subi son action. F. de Saussure était, en effet, un vrai maître»².

Après un siècle de linguistique saussurienne, le moment nous paraît venu de donner la parole à un des plus brillants auditeurs de Ferdinand de Saussure, Maurice Grammont, premier titulaire d'une chaire de linguistique en France³ et qui n'a cessé de défendre avec acharnement les intérêts de cette discipline en voie de constitution qu'était la linguistique. Par commodité, mais aussi et surtout par souci méthodologique, nous utiliserons comme source principale d'informations les innombrables comptes rendus de la *Revue des langues romanes*⁴. En effet, s'il est courant de consulter les comptes rendus à propos d'un ouvrage en particulier, leur exploitation en tant que genre à part entière, au même titre que les correspondances ou les notices nécrologiques par exemple, est encore négligée par l'historiographie de la linguistique : bien qu'il puisse apporter des révélations à bien des égards, le genre du compte rendu permet au savant qui la pratique de s'investir avec une subjectivité inhabituelle, puisqu'il peut ainsi marquer, volontairement, ou à son insu, ses préférences, ses désaccords et ses parti-pris. C'est ce que fit Grammont, qui, pendant près de trente ans, exprima, avec audace et obstination, la vision qu'il avait de sa discipline, de sa nouveauté, de ses enjeux épistémologiques, de son institutionnalisation, de ses rapports avec les autres disciplines, de l'état des études linguistiques tant en France qu'à l'étranger⁵.

² *Linguistique historique et linguistique générale* II, 1936, 178.

³ La *Revue des langues romanes* 45, 1902, 96 (dorénavant abrégée en *RLR*) annonce dans sa Chronique : «M. Maurice Grammont, chargé de cours de philologie à la Faculté des lettres, ancien président de la Société pour l'étude des Langues Romanes, vient d'être nommé professeur de linguistique et grammaire comparée à l'Université de Montpellier (chaire créée)».

⁴ Grammont dirigea la *RLR* pendant près d'un demi siècle. Son nom apparaît la première fois dans *RLR* 39, 1896. Nous respectons l'orthographe réformée de Grammont.

⁵ Sur la personnalité de M. Grammont, il convient de citer un des rares témoignages, celui du Genevois Eugène Wiblé : «A regarder le visage pétillant d'esprit et lumineux d'intelligence de Maurice Grammont, à écouter ses propos où éclatait une verve à la fois joyeuse et bourrue, on devinait en ce savant un homme qui marquait de son empreinte tous ceux qui l'approchaient. Il possédait en effet une personnalité puissante et originale, qui se retrouve dans le ton parfois péremptoire de certains passages de ses lettres et de ses livres. Mais cette personnalité était attachante, et Maurice Grammont était capable d'une grande bonté, dont l'auteur de ces lignes a ressenti maintes fois les bienfaits», *CFS* 7, 1948, 45.

I. L'École française de linguistique et le souci de la méthode

La dénomination d'École française de linguistique apparaît, pour la première fois semble-t-il, précisément sous la plume de Grammont qui interpelle, à propos des *Mélanges linguistiques offerts à Antoine Meillet*⁶, les sceptiques qui pensent qu'il n'y a pas de linguistes en France: «Ils verront en effet qu'il y a une école française de linguistique, qui se distingue des autres par une méthode qui lui est propre»⁷. D'emblée c'est donc la méthode qui, aux yeux de Grammont, assure la cohésion de l'École française de linguistique par rapport à d'autres écoles: dans les comptes rendus de Grammont, il sera en effet abondamment question de la présence, et surtout de l'absence de la méthode. Mais que faut-il entendre au juste par méthode dans le contexte dans lequel émerge l'École française de linguistique? Et en quoi la méthode est-elle commune aux membres de cette école qui ont contribué aux *Mélanges* de 1902? Toujours dans le même compte rendu, Grammont définit cette méthode comme «la recherche des lois générales et des causes des phénomènes linguistiques: le reste n'est pas à proprement parler objet de science»⁸. Ce «reste», ce sont évidemment pour Grammont toutes les recherches qui se contentent de collectionner ou de classer des phénomènes linguistiques, sans en fournir une explication à valeur générale.

L'année suivante, Grammont présente à ses lecteurs (en majorité romanistes, puisqu'il s'agit de la *RLR*) un livre qui est sans rapport avec leur champ de recherche puisqu'il s'agit d'une grammaire de l'arménien⁹. S'il tient à signaler

⁶ *Mélanges linguistiques offerts à M. Antoine Meillet* par ses élèves D. Barbelenet, G. Dottin, R. Gauthiot, M. Grammont, A. Laronde, M. Niedermann, J. Vendryès, avec un avant-propos de P. Boyer, Paris, 1902.

Initiés par Gauthiot et Vendryès, ces *Mélanges* étaient destinés à fêter le dixième anniversaire de l'enseignement de Meillet en 1901 et surtout à marquer l'existence d'une école: «Les *Mélanges linguistiques offerts à Meillet*, par leurs dimensions modestes, font maigre figure à côté des gros volumes dont certains de ses disciples ou de ses collègues ont été honorés. Il faut les considérer comme un simple recueil de travaux d'école. Le but des auteurs était moins de fêter leur maître que de manifester l'existence de son école et l'affectueuse camaraderie de la première génération de ses disciples. Entrepris à son insu, ils lui causèrent, lorsqu'il en reçut le premier exemplaire à Châteaumeillant en juillet 1902, une surprise et une émotion dont il témoigna souvent sa gratitude» (Vendryès, J. «Antoine Meillet», *BSLP* 38, 1937, 32-33).

⁷ *RLR* 45, 1902, 539. Cette dénomination désigne les anciens auditeurs de l'enseignement parisien de Ferdinand de Saussure. C'est bien dans ce sens qu'Antoine Meillet utilise cette expression dans sa leçon d'ouverture au Collège de France, le 13. 2. 1906. Cf. à ce propos S. Auroux, «Avant-propos», *HEL10-2*, 1988, 5.

⁸ *Ibid.*

⁹ Meillet, A., *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*, Vienne, 1903.

cet ouvrage à l'attention des romanistes, c'est justement qu'il lui apparaît comme modèle de méthode: «Tout se tient, tout est présenté dans un ordre logique, avec netteté, avec clarté, avec concision [...] le tout est expliqué; on en voit l'histoire, on en suit l'évolution; en un mot l'exposition est complète»¹⁰. Aux yeux de Grammont, cette grammaire comparée est justement l'œuvre d'un linguiste dans la mesure où elle vise à une exposition *complète*, donc à valeur générale, de l'arménien classique prenant en compte tous les éléments constitutifs de la langue: «On n'i trouve pas seulement la fonétique et les paradigmes; la syllabe aussi i est étudiée, puis le mot, puis la phrase, enfin le vocabulaire»¹¹. Même si elle porte sur l'organisation du livre de Meillet, et non sur l'organisation de la langue, l'expression «tout se tient» évoque d'emblée la notion de système à laquelle elle est associée: nous avons donc là, en 1903, une nouvelle occurrence de cette expression qui continue d'intriguer les historiens de la linguistique saussurienne¹².

Un peu plus tard, toujours à l'occasion d'une importante parution de Meillet¹³, Grammont souligne la complexité du langage, dont l'étude touche à un certain nombre de disciplines voisines de la linguistique, telles que la physique, la physiologie, la psychologie, la sociologie, l'histoire¹⁴. Tout en exploitant ces apports connexes, la linguistique n'en possède pas moins des moyens d'investigation et des principes qui lui sont propres, et avant tout une méthode qui, non seulement caractérise l'École française de linguistique, mais se trouve être en l'occurrence un des facteurs constitutifs de la linguistique par opposition aux disciplines voisines. En effet, la proclamation en 1902 d'une l'École française de linguistique, à l'époque où l'on vient de créer la première chaire de linguistique en France, manifeste sans ambiguïté la volonté de développer une discipline qui est encore à la recherche de sa voie épistémologique, en continuité mais aussi en rupture avec la tradition existante, et qui, surtout, tente de se placer dans l'institution universitaire.

¹⁰ *RLR* 46, 1903, 415.

¹¹ *Ibid.*

¹² Cf. notamment la mise au point de K. Køerner, «Noch einmal on the history of the concept of language as a 'système où tout se tient'», *CFS* 51, 1998, 203-221.

¹³ «Linguistique», *De la méthode dans les sciences*, 1911, 265-314.

¹⁴ «à la fîsique parce qu'il se compose de sons, à la fisiologie parce que ces sons sont obtenus au moyen de mouvements musculaires et perçus par l'oreille, à la psicologie parce que la combinaison de ces mouvements et l'interprétation de ces sons procèdent de faits psychiques, à la sociologie parce que les sons émis sont un moyen de communication entre êtres appartenant à certains groupes, à l'histoire parce que les langues dépendent d'une série illimitée de faits passés», *RLR* 55, 1912, 108.

Cette école ne pouvait émerger qu'à l'intérieur du cadre de l'École pratique des hautes études, cadre institutionnellement marginal et par conséquent apte à favoriser toutes les innovations¹⁵. Son émergence nécessitait au surplus l'enseignement exemplaire du maître incontesté que fut, tant pour Meillet que pour Grammont, Ferdinand de Saussure : «Son enseignement a donné naissance à une véritable école, l'École française de linguistique, qui s'est surtout fait remarquer par la netteté de ses vues et la sûreté de sa méthode»¹⁶. L'enseignement de Saussure portait sur la grammaire comparée, on peut s'étonner à juste titre de la dénomination d'École française de linguistique là où on attendrait plutôt École française de comparatisme. Dans un compte rendu de 1916, soit quatre ans plus tard, Grammont justifie ce choix en présentant la linguistique comme la spécialité de l'École française : «L'école de F. de Saussure, ou école française, a fait de la grammaire comparée, et avec maîtrise, quand elle l'a jugé à propos ; mais sa spécialité est plutôt la linguistique, c'est-à-dire essentiellement l'étude des caractères généraux soit d'une langue soit d'un groupe ou d'une famille de langues, des tendances qui sont propres à chacune et des phénomènes qui dominent l'évolution de l'ensemble des langues umaines»¹⁷.

Cette triple articulation de la linguistique en étude des caractères généraux des langues, de leurs tendances et de l'étude de phénomènes universels, recoupe assez précisément la définition de la méthode donnée en 1902. Il apparaît ainsi que pour Grammont les deux notions de linguistique et de méthode sont inextricablement liées, voire confondues.

En désignant la méthode comme attribut de l'École française de linguistique et comme garantie du caractère scientifique de cette discipline, Grammont laisse entendre du même coup qu'il y a des écoles ou des chercheurs qui n'ont pas le souci de la méthode. Il est significatif que, dans ses comptes rendus, le reproche concernant l'absence de méthode constitue un thème récurrent, voire même plus fréquent que la définition positive de la méthode. Cette approche de la méthode par la négative à travers des critiques souvent acerbes qui, malgré

¹⁵ Fondée par M. Bréal et G. Paris en 1868, L'EPHE était en effet considérée, selon les termes de G. Paris, comme le foyer des «savants» et de la science nouvelle par opposition aux «lettrés» des universités qui pratiquaient la tradition rhétorique : comme le dit G. Paris, «le savant et le lettré sont deux hommes différents, leur but et leur méthode est autre ; je cherche à être le premier, pourquoi vouloir m'obliger à être le second», *Observations à Ernest Renan*, 1866. On consultera, sur l'institutionnalisation de la linguistique dans l'enseignement supérieur en France, G. Bergounioux, «Science et institution : la linguistique et l'université en France (1865-1945)», *Langue française* 117, 1998, 22-35.

¹⁶ *RLR* 55, 1912, 387.

¹⁷ *RLR* 59, 1916, 415.

les précautions rhétoriques, ont valu à Grammont de solides inimitiés, facilite au demeurant l'identification du public visé: ce sont les philologues classiques, les érudits et les romanistes.

C'est à propos du *Traité d'accentuation grecque*¹⁸ que Grammont oppose à la démarche scientifique de Vendryès celle des philologues classiques dont les manuels ne contenant que «des séries de faits placés arbitrairement à la suite les uns des autres, sans lien, sans ordre, sans explication» sont à considérer comme «un casse-tête de plus, une chinoiserie vaine à l'usage de ceux qui ont le privilège de faire des thèmes grecs»¹⁹. «Casse-tête», «chinoiserie vaine», «fatras incohérents et illimités»: voilà quelques-unes des caractéristiques s'appliquant, aux yeux de Grammont, aux travaux de ceux qu'il nomme avec mépris les philologues.

Il arrive d'associer aux philologues les érudits et lettrés, comme dans ce compte rendu de 1903 consacré à un des ouvrages majeurs de Meillet²⁰. Grammont loue les talents de vulgarisateur de Meillet, mais vulgarisation n'est pas synonyme de divertissement: «Cette erreur est due à l'habitude trop répandue dans notre pays de se nourrir d'une fraséologie vide, qui dispense de toute réflexion parce qu'elle n'en appelle ni n'en comporte aucune»²¹. C'est pourquoi un ouvrage de vulgarisation scientifique doit s'adresser en priorité à tous les savants désireux de savoir, «mais il n'est pas accessible aux lecteurs de la *Revue des deux mondes* et le sera même difficilement à la plupart des érudits et aux filologues classiques»²². Cette mise à l'écart des lecteurs de la *Revue des deux mondes* peut surprendre: elle s'explique sans doute par les tendances germanophiles de cette revue. En effet, Grammont exprime souvent dans ses comptes rendus son agacement à l'égard des Allemands, incapables de réflexion méthodologique – agacement qu'il partage du reste avec Ferdinand de Saussure et Meillet²³. Connue pour les philologues classiques, l'incompétence des érudits s'explique par l'habitude qu'ils ont de n'étudier que des faits «isolés et décousus», pratique qui rend, aux yeux de Grammont, leur esprit impénétrable aux séductions d'une méthode scientifique.

¹⁸ Paris, 1904.

¹⁹ *RLR* 47, 1904, 475. Ou encore «nous sommes loin des fatras incoérents et illimités que les filologues nous donnent trop souvent sous le nom de grammaires», *RLR* 46, 1903, 415.

²⁰ Meillet, A. *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, 1903.

²¹ *RLR* 46, 1903, 600.

²² *Ibid.*, 600-1.

²³ Cf. Rousseau, J. «Ce que les savants allemands doivent à Antoine Meillet», *HEL* 10-2, 1988, 319-335.

Dernier groupe visé, les romanistes que Grammont ne ménagera pas. Une des attaques les plus violentes figure dans le compte rendu du livre de Meillet sur les dialectes indo-européens²⁴ où Grammont compare «la plupart» des romanistes à des prisonniers volontaires: «Mais n'oublions pas que nous écrivons pour la *Revue des langues romanes*, et que d'ordinaire les romanistes ne tiennent pas à *savoir*. Ils vivent claquemurés dans leur petit domaine, assez semblables à des prisonniers enfermés dans une maison dont on aurait bouché toutes les fenêtres, ne pouvant recevoir de lumière que d'en aut. Au surplus ils sont prisonniers volontaires, et c'est parce qu'ils le veulent bien qu'ils n'ont ni vue ni ouverture sur les domaines voisins»²⁵. La lecture du livre de Meillet («que ce livre soit votre bréviaire») assurerait donc, pour Grammont, aux romanistes un salutaire et indispensable élargissement d'horizon, en particulier à tous ceux qui s'occupent de dialectologie et de linguistique romanes et qui pratique «leur petite géographie linguistique avec les œillères d'un cheval de noria»²⁶. Les métaphores utilisées ici ne laissent guère de doute: Grammont fustige l'étroitesse d'esprit de ceux qui, malgré la chance qu'ils ont de connaître le point de départ et souvent les phases intermédiaires de l'évolution d'une langue, s'enferment dans leur famille de langues et ignorent superbement les autres familles, voisines ou éloignées.

Malgré leur violence qui détonne avec l'objectivité habituelle que l'on attend d'un jugement scientifique, ces critiques contre les philologues, les érudits et les romanistes laissent transparaître en filigrane un débat de fond, caractéristique de l'époque qui a vu l'émergence de la linguistique générale. Après avoir dénoncé une fois encore «les cervelles étriquées qui se dessèchent à bâtir des étimologies, les esprits bornés qui raccourcissent leur vue à mettre au bas des textes des notes filologico-linguistiques», Grammont conclut qu'«ils ignorent que le général seul est objet de science»²⁷. Voilà donc l'enjeu de la linguistique tel que le voit un des protagonistes de l'École française de linguistique: puisque l'objet d'une science est le général, le linguiste devra repenser en conséquence le statut des «faits» ou du particulier dans sa discipline. Problème que Grammont posera une dizaine d'années plus tard avec détachement et lucidité, à propos de l'article sur l'*Atlas linguistique de Catalogne* de Terracher qui avait émis le vœu que le linguiste devait avoir avant

²⁴ Il s'agit de l'ouvrage de Meillet intitulé *Les dialectes indo-européens*, Paris, 1908.

²⁵ *RLR* 55, 1912, 107.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Dans son compte rendu du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, *RLR* 59, 1916, 404.

tout le sens des «réalités». Le terme de «réalités» n'avait pas manqué d'attirer l'attention de Grammont qui se souvint d'un entretien qu'il avait eu avec Rousselot peu avant la mort de celui-ci²⁸ et au cours duquel il se rendit compte que Rousselot «n'avait *pas du tout* compris la théorie de F. de Saussure» sur la syllabe, théorie bien connue de Grammont puisqu'il l'a consolidée par sa «loi du plus fort»²⁹. Même si cette théorie de la syllabe formulée par Saussure n'était pas parfaite³⁰, elle n'en demeure pas moins supérieure à toutes les autres hypothèses, parce qu'«elle se tient et elle *se tiendra* pour ce qui en est l'essentiel, et c'est précisément parce que cet essentiel est une réalité». Ce que Grammont veut suggérer par cette formule, c'est que l'opposition entre les *faits* d'une part et la *théorie* qui les interprète de l'autre est illusoire: la réalité, c'est l'essentiel, cet essentiel étant en l'espèce la capacité pour un principe de rendre compte au plus haut degré de généralité du plus grand nombre de faits. Sur le caractère non objectif de ce que les Allemands appellent «Tatsachen», les Français «faits» et Terracher «réalités», Grammont se livre à des réflexions de nature phénoménologique: «Il y a les petites réalités et les grandes réalités. Qu'est-ce au fond que toutes ces réalités? ce sont des *faits*. Je suivais à Berlin en 1891 l'enseignement d'un maître éminent qui ne cessait de nous prêcher le respect des *Tatsachen*³¹. Il avait construit dans sa jeunesse de fort belles théories sur un ensemble respectable de *Tatsachen*, et il avait eu la mésaventure de voir de bonne heure toutes ses *Tatsachen* renversées d'un coup par d'autres *Tatsachen*. Les faits ne sont pas des documents évidents et immuables. Un fait c'est une interprétation; deux faits c'est deux interprétations, tant que ces interprétations sont isolées elles restent à peu près sans valeur, mais une interprétation qui convient à la fois à tout un groupe de faits a des chances de s'approcher de la vérité»³².

II. Lois phonétiques et tendances générales

Grammont commence sa carrière scientifique par la phonétique, plus précisément par l'établissement de vingt lois phonétiques rendant compte du phé-

²⁸ Né en Charente le 14. 10. 1846, Rousselot meurt à Paris le 16. 12. 1924.

²⁹ B. Malmberg relève que grâce à cette loi, «Grammont a donné une base solide à une des thèses les plus fécondes de son maître Ferdinand de Saussure – celle de l'implosion et de l'explosion», *Portraits of linguists*, éd. T. Sebeok, 1966, 250.

³⁰ C'est pourquoi Saussure n'a jamais voulu la publier, malgré les insistances de Grammont et de Bally.

³¹ Il s'agit de Johannes Schmidt (1843-1901), disciple de Schleicher dont il contesta la théorie de l'arbre généalogique pour la remplacer par la théorie des ondes.

³² *RLR* 63, 1925, 320-1.

nomène de la dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes³³ : en est-il pour autant, comme le prétend Leroy, un «néogrammairien de stricte observance dont la thèse sur la dissimilation consonantique (1895) aboutissait à renforcer le concept de la régularité des lois phonétiques»?³⁴ Certes Grammont peut passer pour un néogrammairien dans la mesure où il se sert du terme même de loi phonétique, mais surtout parce que la constance des lois phonétiques représente à ses yeux non un dogme, mais un acquis considérable et un progrès incontesté dans l'histoire de la linguistique : ainsi il défie ceux «qui en sont encore à épiloguer sur la légitimité du terme 'lois', sur la nature de ces lois ou prétendues telles», de lui citer «un seul exemple d'un *o* indo-européen qui ne soit pas devenu un *a* en indo-iranien»³⁵. Seulement, et voilà la différence, Grammont ne voit pas dans la loi phonétique cette force régissant *aveuglément* l'évolution des langues, conception qui provoqua dans les années 1880 la querelle des lois phonétiques. Les lois du langage ne sont pas des lois au même titre que les lois de la chimie ou de la physique, pour reprendre la comparaison que Vendryès utilise précisément dans sa contribution aux *Mélanges Meillet*³⁶, elles sont des manifestations occasionnelles de tendances générales, occasionnelles puisqu'elles n'interviennent pas nécessairement et que leur réalisation peut être empêchée par un obstacle. Dès sa thèse, Grammont définit la loi phonétique comme une «formule suivant laquelle la dissimilation se fera, *si elle se fait*»³⁷. Cinq ans plus tard, dans le compte rendu

³³ Sa thèse principale est intitulée *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, Dijon, 1895. Elle porte la dédicace suivante : «A mes maîtres, Messieurs Michel Bréal, Ferdinand de Saussure, Henri d'Arbois de Jubainville, Johannes Schmidt, Rudolf Thurneysen». Dans l'introduction, Grammont exprime sa reconnaissance envers Meillet, dont il a suivi les cours lors de la suppléance que Meillet fit de l'enseignement de Saussure : «Depuis cette époque M. Meillet s'est intéressé à mes travaux avec une sollicitude toute fraternelle, dirigeant mes efforts, rognant les ailes à mes hypothèses, et m'évitant autant qu'il est possible les dangers de l'isolement scientifique. Mais étant de mon âge et de mes plus intimes amis, il ne m'a jamais permis de le considérer comme un de mes maîtres et ne veut pas que je voie en lui autre chose qu'un camarade», 1895, 8.

³⁴ M. Leroy, *Les grands courants de la linguistique moderne*, Bruxelles, 1971, 45.

³⁵ *RLR* 60, 1918, 437.

³⁶ «Car il n'y a évidemment rien de commun entre les formules établies par les linguistes et les lois impératives que découvrent les chimistes ou les physiciens», dans sa contribution intitulée «Réflexions sur les lois phonétiques», *Mélanges Meillet*, 1902, 115-131.

³⁷ 1895, 15. C'est nous qui soulignons. Plus loin, Grammont définit les lois phonétiques comme des lois «qui président à l'évolution des sons, leur imposant telle modification d'une manière constante et absolue, toutes les fois qu'une circonstance particulière ne vient pas les empêcher d'agir. Mais les lois phonétiques ne sont pas le seul agent de l'évolution des langues» (111).

d'un recueil de Schuchardt sur des étymologies romanes³⁸ dont il apprécie du reste l'approche sémantique³⁹, Grammont remarque avec une certaine irritation que «ces éternelles discussions sur les *lois* du langage sont surtout affaire de mots et de définitions. La métathèse et l'assimilation obéissent à des lois, tout comme la dissimilation; seulement, ces lois, comme toutes celles du langage, sont des *possibilités*; nous nous sommes suffisamment étendu sur ce point dans notre *Dissimilation* pour qu'il n'y ait pas lieu d'y revenir ici»⁴⁰. Mais Grammont y reviendra. Ses «Notes sur la dissimilation» reprennent la question de la loi phonétique à propos des ouvrages de A. Thomas. Tout en lui reconnaissant «une minutieuse probité scientifique, une grande érudition, une fonétique à peu près impeccable»⁴¹, Grammont reproche à Thomas l'atomisme de sa démarche, visible dans le caractère décousu de ses notices disparates et constate avec regret que Thomas n'a pas su donner à ses recherches une vision systématique: «Si l'on a pu dire avec raison que dans la fonétique d'une langue tout se tient, que les phénomènes se commandent les uns les autres, rien de tel apparaît dans celle de M. Thomas; tout y est isolé, comme les notices de ses ouvrages [...] jamais on n'entrevoit qu'un principe supérieur les domine»⁴². Cette citation est importante à plus d'un titre: outre qu'elle insiste sur la recherche des principes supérieurs ou tendances générales qui constitue, rappelons-le, tant l'objet de la linguistique que le programme de l'École française de linguistique, elle révèle, comme l'a récemment mis en évidence Kœrner, que la notion saussurienne de système s'inspire à l'origine de la phonétique.

Cette volonté d'élever les recherches sur la langue à un niveau le plus général possible est sensible dès les premiers travaux de Grammont. L'étude sur la dissimilation ne porte pas sur une langue particulière ou sur une famille de langues, au contraire, elle se situe «indépendamment de telle ou telle langue, en dehors et en quelque sorte au-dessus des langues»⁴³. L'étrangeté de la formulation ne manquera pas de frapper le lecteur d'aujourd'hui: que faut-il

³⁸ *Romanische Etymologien* II, 1899.

³⁹ Après avoir débattu sur la méthode phonétique de Thomas et la méthode sémantique de Schuchardt, Grammont en vient à la conclusion suivante: «En somme les deux méthodes sont inséparables et leur emploi simultané et impartial constituerait une sorte d'idéal. Mais il faut reconnaître que cette union n'est pas toujours praticable», *RLR* 49, 1906, 550.

⁴⁰ *RLR* 44, 1901, 183. Cf. aussi la définition suivante de la loi phonétique: «Une loi phonétique est la formule qui note la réalisation d'une tendance», *Traité de phonétique*, 1933, 166.

⁴¹ *RLR* 50, 1907, 275.

⁴² *Ibid.*, 276.

⁴³ *op. cit.*, 1895, 15.

entendre par au-dessus des langues ? Dans l'esprit de Grammont, il s'agit simplement de déceler les principes qui régissent les modifications phonétiques, principes qui sont de l'ordre du psychologique, et donc communs à tous les hommes⁴⁴. Etablir des lois phonétiques *générales*, tel est le programme que Grammont s'est fixé dès sa thèse et qu'il commentera plus tard en parlant de lui-même à la troisième personne : la nécessaire rupture avec les néogrammairiens est nettement affirmée dans ce commentaire rétrospectif : «De même que la phonétique était la base de la grammaire comparée elle devait être celle de la linguistique. C'était un dogme de la grammaire comparée que chaque langue avait sa phonétique propre et son évolution particulière. En 1895, dans son livre sur la *Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, M. Grammont renverse ce dogme, en établissant la première loi phonétique générale. Il montre que les lois phonétiques sont au-dessus des langues et les dominant, qu'elles sont humaines, c'est-à-dire communes à tout le langage humain. Ce qui reste propre à chaque langue, c'est qu'elle présente les lois phonétiques générales dans un système spécial auquel elles doivent un aspect particulier»⁴⁵.

III. Grammaire comparée, linguistique et linguistique générale

Cette conscience de la nécessité épistémologique d'une rupture avec la grammaire comparée apparaît très nettement dans un certain nombre de comptes rendus⁴⁶ qui donnent à Grammont l'occasion de faire des digressions historiographiques sur l'évolution et l'histoire de la phonétique : on trouvera un résumé moins polémique de ces digressions dans son *Traité de phonétique*. L'essor de la phonétique et de la linguistique est liée à l'apparition de la grammaire comparée et aux travaux de Bopp, «le vrai fondateur de la grammaire comparée»⁴⁷. Aux yeux de Grammont, le fondateur de la phonétique évolutive

⁴⁴ Dans son article «Réflexions sur les lois phonétiques», Vendryès est très proche de la position de Grammont. Il distingue des tendances générales ou externes (universelles, «qui semblent résulter de la nature humaine elle-même», 1902, 123 et donc de nature psychologique) de tendances particulières ou internes (propres à chaque langue et donc liées «au caractère physiologique des organes», 1902, 126).

⁴⁵ *Traité de phonétique*, 1933, 154.

⁴⁶ Notamment, A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, dans *RLR* 46, 1903, 600-602; K. Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, dans *RLR* 55, 1912, 385-7; *Mélanges linguistiques offerts à M. Ferdinand de Saussure*, dans *RLR* 55, 1912, 387-389; A. Grégoire, *Petit traité de linguistique*, dans *RLR* 60, 1918, 436-440.

⁴⁷ *Traité de phonétique*, 151.

reste cependant Rasmus Rask, qui, le premier, expose la loi de la mutation consonantique des langues germaniques⁴⁸. Cette première phase de la grammaire comparée est consacrée à la reconstruction et à l'explication d'un indo-européen primitif dont les langues attestées seraient des formes dégénérées. Ces recherches qui donnaient lieu à des rapprochements hasardeux firent ensuite place à l'étude de langues attestées : «On fut amené forcément à reconnaître la constance des lois fonétiques, et par suite à attribuer tant à l'analogie qu'aux dialectes et aux emprunts la part qui leur revient»⁴⁹. Cette deuxième phase qui exploite le «principe si fécond de la constance des lois fonétiques»⁵⁰ permit l'établissement définitif des lois phonétiques importantes, connue comme phase néogrammairienne. C'est au cours de cette dernière phase que paraît un ouvrage «qui marque une étape capitale dans le développement de la grammaire comparée»⁵¹ par l'introduction de la notion de système. Consacré à l'étude du vocalisme indo-européen, le *Mémoire*⁵² de Saussure «apportait, par une innovation capitale, un système cohérent où tous les faits connus trouvaient leur place, et à côté d'eux une foule d'autres que l'on n'avait pas soupçonnés auparavant. Dès lors il n'était pas permis d'ignorer jamais, et à propos d'aucune question, que chaque langue forme un système où tout se tient et a un plan général d'une merveilleuse rigueur»⁵³. Tout le programme de ce que Grammont appelle la linguistique se trouve dans cette remarque sur le jeune Saussure. Comme Meillet en 1893, Grammont souligne le rôle décisif du *Mémoire* de Saussure dans l'élaboration du concept de système qui se trouve au centre de la linguistique moderne⁵⁴. Bien qu'ayant eu un retentissement considérable en

⁴⁸ *Recherches sur le vieux norrois*, achevé en 1814 et publié en 1818.

⁴⁹ *RLR* 55, 1912, 385. Si Grammont ne mentionne les œuvres de Bopp et de Schleicher que pour leur intérêt historique, il n'en soulignera pas moins, dans son *Traité de phonétique*, le mérite de Schleicher, qui le premier, fit la distinction entre les articulations et les lettres, jusque là confondues. Malgré son parti pris naturaliste, Schleicher est l'inventeur de «la méthode qui a dominé tout le développement ultérieur de la grammaire comparée et dont on se sert encore aujourd'hui» (152).

⁵⁰ Il n'est pas toujours clair, dans les comptes rendus, quand se situe le point de départ de cette nouvelle phase. Grammont s'en explique dans son *Traité de phonétique* (153) : c'est en 1875 que W. Scherer a indiqué le principe de constance des lois phonétiques qui fut établi l'année suivante par A. Leskien dans ses *Grundzüge der Phonetik*. K. Brugmann et H. Osthoff enfin lui donnèrent «la forme la plus rigoureuse» en 1878 dans la préface des *Morphologische Untersuchungen*.

⁵¹ *Traité de phonétique*, 153.

⁵² Le titre complet est *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, 1878.

⁵³ *RLR* 55, 1912, 387.

⁵⁴ Cf. Kœrner, *op. cit.*, 213-4.

France, au Danemark, en Angleterre et en Suisse, le *Mémoire* reçut un accueil plutôt froid en Allemagne. Pour Grammont, les comparatistes allemands n'ont tout simplement pas compris le *Mémoire*: «En Allemagne, où la grammaire comparée était encore presque entièrement confinée au moment où parut ce livre, il fut généralement incompris de la génération qui était alors dans sa période de production, et, bien qu'elle en ait subi plus ou moins consciemment l'influence, elle le passa à peu près sous silence. La génération suivante reprit l'étude du vocalisme, mais, tout en précisant nombre de détails, elle ne put que confirmer dans l'ensemble la doctrine de M. de Saussure. La nouvelle génération n'a jamais entendu parler de lui et ignore son existence»⁵⁵. Aussi faudra-t-il, dans l'esprit de Grammont, attendre l'enseignement de Saussure à Paris pour voir la linguistique s'affermir au contact d'un public magnétisé par la profondeur et la puissance d'une pensée hors commun qui est celle de l'auteur du *Mémoire*.

Quand Grammont écrit en 1903 que «la linguistique est entrée depuis quelques années dans une fase nouvelle», il faut comprendre par là que la linguistique, dont il considère Ferdinand de Saussure comme le fondateur, entre dans la phase où il s'agit de repenser *systématiquement* les résultats purement *empiriques* de la phase précédente, celle des néogrammairiens. Il formule le programme de cette phase comme suit: «Soumettre le tout à des doctrines coérentes et sistématiques qui en rendent compte; déterminer les lois des modifications qui ne dépendent pas simplement d'un état physiologique, mais reposent avant tout sur un état psychique inconscient; en un mot reconnaître les conditions générales de l'évolution du langage: tel sera l'objet de la fase actuelle. Il a déjà reçu un commencement de réalisation, qui permet de dater le début de cette période par l'année 1895»⁵⁶.

Au vu de cette reconstitution historique de la linguistique, on imaginera l'agacement de Grammont à la lecture de Marouzeau qui prétend au contraire que la linguistique était déjà constituée en 1861. «C'est une erreur fondamentale. La linguistique n'est pas une 'science allemande qui s'est répandue en France'; Bréal, Curtius, Corssen, Diez, G. Paris, Brugmann n'ont pas été des

⁵⁵ RLR 55, 1912, 387.

On trouvera une analyse exhaustive de la réception du *Mémoire* dans la monographie de R. Gmür, *Das Schicksal von F. de Saussures 'Mémoire'*, Berne, 1986.

⁵⁶ RLR 46, 1903, 600. La phase actuelle commence donc avec la parution de la thèse de Grammont lui-même, thèse dont il avait déjà souligné l'importance à propos de la méthode propre à l'École française de linguistique: «Elle a déjà montré à plusieurs reprises depuis 1895 qu'elle est féconde, mais elle n'est encore qu'à ses débuts et reste pleine de promesses», RLR 45, 1902, 539.

linguistes, mais des filologues comparatistes ; et l'histoire de la linguistique qui nous est présentée ici s'arrête au moment où la linguistique va naître»⁵⁷.

La confusion entre grammaire comparée et linguistique, particulièrement inacceptable vu l'enjeu épistémologique distinguant ces deux disciplines, s'explique, aux yeux de Grammont, par l'influence des manuels allemands. Le compte rendu du *Petit traité de linguistique* d'Antoine Grégoire, est révélateur à cet égard : il est peu conseillé, remarque Grammont, de se renseigner sur l'état de la linguistique dans des manuels allemands, pour la simple raison qu'il n'y a pas de linguistique en Allemagne : le *Grundriss* de Brugmann, par exemple, est un résumé commode de la grammaire comparée des langues indo-européennes, mais «de linguistique il ne contient pas de trace». Force est de constater que «les personnes qui ont subi trop profondément l'influence des livres allemands confondent volontiers la grammaire comparée avec la linguistique générale (ou la linguistique tout court, car il n'y a pas de linguistique particulière)»⁵⁸.

Si, en articulant l'histoire de la linguistique en différentes phases, Grammont souligne la discontinuité entre la grammaire comparée et la linguistique, il n'en est pas moins conscient de leur continuité, dans la mesure où il voit dans la linguistique un dépassement salutaire de la grammaire comparée, dépassement qui ouvrirait le champ à une étude véritablement générale de la langue : ce qui manque à l'ouvrage de Grégoire, c'est «l'indication que la linguistique, si elle comprend tout le domaine de la grammaire comparée, fonétique, morphologie, syntaxe, etc. étend son domaine bien au delà, qu'elle comporte l'étude générale du langage sous toutes ses formes et tous ses aspects, qu'il y a une linguistique d'art, c'est-à-dire une étude de l'art dans le langage, et même une linguistique de la pensée, la pensée et la manière de la présenter et de l'exprimer étant aujourd'hui inséparables, l'une commandant et déterminant l'autre continuellement»⁵⁹.

Cette allusion à une linguistique d'art et même à une linguistique de la pensée nous suggère une hypothèse pour clore notre enquête sur la représentation que Grammont se fait de la linguistique à travers ses comptes rendus. S'il est vraisemblable que ce programme d'une «étude du langage sous toutes ses

⁵⁷ Dans son compte rendu de J. Marouzeau, *La linguistique ou science du langage*, 1921, paru dans *RLR* 61, 1921, 372.

⁵⁸ *RLR* 60, 1918, 439. Il apparaît clairement que, pour Grammont, «linguistique générale» est une expression pléonastique.

⁵⁹ *RLR* 60, 1918, 440.

formes et tous ses aspects» s'apparente à la sémiologie saussurienne, qui propose de prendre en compte l'ensemble des systèmes de signes, il pourrait tout aussi vraisemblablement renouer avec le grand projet humboldtien de considérer l'homme à travers le phénomène du langage⁶⁰. Ce serait le sujet d'une autre recherche.

Adresse de l'auteur:
Anne-Marguerite Frýba-Reber
Brunnadernstrasse 66c
3006 Berne

⁶⁰ Le compte rendu de l'ouvrage de Vendryès, *Le langage*, 1921, contient des accents qui évoquent certaines argumentations de Humboldt: «Dans la bouche d'une société d'élite, sous la plume des prosateurs et des poètes de génie, la langue s'affine, se polit, s'enrichit de nuances délicates, dans sa fonétique, dans son vocabulaire, dans sa syntaxe; elle devient une œuvre d'art, propre à traduire et à communiquer les moindres mouvements de la pensée. L'art est la fleur de la civilisation, c'est la manifestation supérieure de l'intellectualité d'un peuple, c'est l'aboutissement, le but idéal.

Selon M. Vendryès, il est abusif de parler de la supériorité d'une langue ou de son degré de perfection: une langue a pleinement atteint son objet, qui est la communication des idées, quand elle permet à celui qui l'emploie de se faire parfaitement comprendre; et deux langues qui en sont arrivées là sont équivalentes. [...] Je possède une chatte et sa fille qui sont des êtres charmants, pleins de finesse et d'esprit; elles me tiennent des propos variés, modulant à ravir tous leurs sentiments, tous leurs désirs, toutes leurs pensées. C'est un régal; mais j'ai le travers de préférer encore la langue de *Bérénice*.

Tandis que certaines langues se polissent et s'affinent, s'épurent et s'enrichissent, il en est d'autres qui s'alourdissent, se compliquent, s'encombrent et s'embarrassent; il en est qui déchoient, qui retombent, après une fortune plus ou moins brillante, à l'état de patois, qui reviennent à l'état enfantin ou à l'état sauvage.

Chaque société finit par avoir la langue qui convient à son genre de vie et à son genre d'esprit; on le reconnaît, et pourtant on nous déclare que la mentalité des peuples ne serait pour rien dans l'évolution et le caractère des langues», *RLR* 61, 1921, 369-70.

José Médina

LA CRISE DE L'ARISTOTÉLISME LINGUISTIQUE AU DÉBUT
DU XVII^e SIÈCLE: HOBBS AVANT LOCKE ?

Dans son *Introduction à la sémantique*¹, Tullio de Mauro remarque à juste titre que la conception de la langue nomenclature critiquée par Saussure² est précisément «celle que l'on trouve le plus dans les grammaires scolastiques et dans toute une tradition séculaire» qui remonte à Aristote. L'aristotélisme linguistique consiste en effet à considérer le langage comme une écriture de l'âme transcrivant fidèlement les états des choses et donc exprimant directement l'être :

«Les sons émis par la voix sont les symboles des états de l'âme, et les mots écrits les symboles des mots émis par la voix ; et de même que

¹ Tullio de Mauro, *Une introduction à la sémantique*, trad. Louis-Jean Calvet, Paris, Payot, 1969, chap. II, p. 28-82.

² «Il y a d'abord la conception superficielle du grand public : il ne voit dans la langue qu'une nomenclature... Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. Cette conception est critiquable à bien des égards. Elle suppose des idées toutes faites pré-existant aux mots... enfin elle, laisse supposer que le lien qui unit un nom à une chose est une, opération toute simple, ce qui est bien loin d'être vrai» (Saussure, *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot, 1971, p. 34, 97).

l'écriture n'est pas la même chez tous les hommes, les mots parlés ne sont pas non plus les mêmes ; bien que les états de l'âme dont ces expressions sont les signes immédiats soient identiques chez tous, comme sont identiques aussi les choses dont ces états sont les images.» (*De l'interprétation*, 16 a 2. 8, trad. Tricot, Vrin, 1969, p. 77-78).

Une telle remarque aboutit au constat de la domination des idées aristotéliennes sur le langage à la fin du XIX^e siècle, à travers «la conception superficielle du grand public» mais aussi des savants, linguistes et philosophes, de la langue comme répertoire d'images fidèles de la réalité. Mais ce que montre de manière convaincante de Mauro est que cette domination aristotélienne, véritable obstacle épistémologique à la constitution d'une linguistique scientifique, n'a pas été constante : on a en réalité affaire au XIX^e siècle à une «restauration de l'aristotélisme» après trois siècles d'une crise de l'aristotélisme linguistique contemporaine du début des temps modernes.

Cette crise qui consiste à remettre radicalement en cause le verbalisme dans la science et le logicisme en grammaire, en refusant notamment de voir dans les langues un monde de réalités intellectuelles et ontologiques «égales pour tous» est repérable chronologiquement dans la période qui va de la Renaissance aux Lumières. De Mauro prend la précaution de noter que :

«Ce n'est donc pas un individu particulier ni même un courant de la nouvelle culture, qui détermine la crise de la conception linguistique aristotélienne séculaire : c'est au contraire toute la nouvelle culture qui se dresse contre le verbalisme et le logicisme, et qui s'enfonce de plus en plus dans le renvoi à la particularité historique des langues, enlevant ainsi des esprits l'idée que la langue est un reflet simple, immédiat et passif d'un monde de concepts et de choses déjà donnés. Faire remonter des conceptions à des penseurs particuliers ou même à un mouvement particulier, à Muratori ou à Locke, à l'historicisme ou à l'empirisme, est une limitation arbitraire : Dante et Luther, Érasme et Tolomei, Galilée et Boileau, les savants et les comédiens itinérants, sont eux aussi les protagonistes de ce changement qui couvre tous les courants de pensée et toutes les disciplines» (p. 48-49)

Du point de vue qui nous intéresse ici, l'histoire de la philosophie, on notera cependant parmi les protagonistes de cet affranchissement des préjugés aristotéliens et de la mise en place d'une nouvelle culture linguistique qui semble avoir triomphé à la moitié du XVIII^e siècle, les noms «de Francis Bacon, de Hobbes, de Locke, de Vico, de Leibniz, de Condillac, de Hamann et de Hume».

Dans ce contexte, nous nous proposons d'examiner la contribution de Hobbes à la crise de l'aristotélisme linguistique en ayant présent à l'esprit la réponse de Descartes aux objections de Hobbes aux *Méditations métaphysiques*, (reprise par Port Royal³ et amplifiée par Leibniz⁴):

«Or l'assemblage qui se fait dans le raisonnement n'est pas celui des noms mais bien celui des choses signifiées par les noms; et je m'étonne que le contraire puisse venir en l'esprit de personne.

Car qui doute qu'un français qu'un allemand ne puisse avoir les mêmes pensées ou raisonnements touchant les mêmes choses quoique néanmoins ils conçoivent des mots entièrement différents? Et ce philosophe ne se condamne-t-il pas lui-même, lorsqu'il parle des conventions que nous avons faites à notre fantaisie touchant la signification des mots? Car s'il admet que quelque chose est signifié par les paroles, pourquoi ne veut-il pas que nos discours et raisonnements soient plutôt de la chose qui est signifiée que des paroles seules?»⁵

³ Cf. Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La logique ou l'art de penser*, édition critique par Pierre Clair et François Girbal, Paris, PUF, 1965, I, p. 39-46. Le premier chapitre intitulé «Des idées selon leur nature et leur origine», aborde le débat entre Hobbes et Descartes à partir de la distinction entre la pensée et l'imagination. Arnauld et Nicole reconnaissent cependant qu'il «faut croire que ces paroles [la définition hobbesienne du raisonnement comme un assemblage et enchaînement de noms] ne contiennent qu'une objection éloignée du sentiment de celui qui la propose [...] Car les conventions dont parle ce philosophe, ne peuvent avoir été que l'accord que les hommes ont fait de prendre de certains sons pour être signes des idées que nous avons dans l'esprit. De sorte que si outre les noms nous n'avions en nous-mêmes les idées des choses, cette convention aurait été impossible». Cette remarque est parfaitement fondée; en critiquant constamment le verbalisme vide d'idées, Hobbes ne dit pas autre chose.

⁴ En écho à cette réponse cartésienne, Leibniz écrit dans les *Nouveaux Essais*, (L.IV, chap. V «De la connaissance de la vérité»: p. 349):

«Mais ce que je trouve le moins à mon gré dans votre définition de la vérité c'est qu'on y cherche la vérité dans les mots. Ainsi le même sens étant exprimé en latin, allemand, anglais, français, ce ne sera pas la même vérité et il faudra dire avec Monsieur Hobbes que la vérité dépend du bon plaisir des hommes ce qui est parler d'une manière bien étrange.»

Leibniz a bien en mémoire le dialogue entre Hobbes et Descartes mais ses propos tiennent certainement compte du *De Corpore* car dans les *Objections*, Hobbes ne dit pas explicitement que les vérités sont arbitraires, il parle seulement de conventions faites arbitrairement touchant la signification des mots. Le statut de la vérité d'une proposition en est une conséquence:

«De là, on peut aussi déduire que les premières de toutes les vérités sont nées de la volonté de ceux qui les premiers imposèrent les noms aux choses, ou les reçurent tout faits des autres. Car, par exemple, il est vrai que *l'homme est un animal* parce qu'il a plu aux hommes d'imposer ces deux noms à la même chose.» (*De Corpore*, III, art. 8).

⁵ *Troisièmes Objections, Objection Quatrième*, in Descartes, *Œuvres*, Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», p. 405-406.

Dans ce texte, l'aristotélisme de Descartes est patent. Sa pensée, comme celle des logiciens de Port Royal, constitue donc, selon De Mauro, un îlot de résistance à la nouvelle culture linguistique. Mais, dans ce dialogue entre Hobbes et Descartes, leur opposition suffit-elle à situer Hobbes dans l'autre camp, celui des novateurs ? A-t-on affaire ici, comme le veut une tradition solidement établie, à l'affrontement entre empirisme et rationalisme ? Dans ces conditions, l'on comprend que soient regroupés sous la même étiquette d'empiristes les philosophes anglais : après Bacon : Hobbes, Locke et Hume.

De Mauro n'échappe pas à cette tendance et, après avoir évoqué la position hobbesienne, rapproche Hobbes et Locke en une phrase dont la concision est remarquable :

«Dans le *De corpore*⁶ et dans le *Leviathan*, Hobbes construit une théorie de la connaissance comme ayant sa base dans la parole : «veritas in dictu non in re». Et puisqu'à son tour la parole est fondée non pas sur des rapports biunivoques entre choses universelles et mots, mais sur l'arbitrium historiquement circonscrit et conditionné, «deduci hinc quoque potest, veritates primas, ortas esse ab arbitrio eorum qui nomina rebus primi imposuerunt, vel ab aliis posita acceperunt»⁷. En partant de telles positions, il était impossible de ne pas être poussé à reconsidérer avec un œil neuf le monde des langues dans sa variété et son historicité. *Locke s'est avancé sur la même route, quoique évidemment avec un comportement différent.*» (De Mauro, *op. cit.* p. 49-50, souligné par nous).

Ce texte appelle deux remarques : il semble que De Mauro soit surtout soucieux de voir chez Hobbes un partisan de l'historicité des langues (clairement explicite chez Locke) tandis que les textes latins cités et non traduits se contentent d'énoncer une thèse nominaliste sur l'arbitraire de la vérité. Il aurait peut-être été préférable de chercher chez Hobbes un texte qui développe la même idée. Enfin, rien n'est dit sur le caractère évident du comportement différent de Locke. Bref, l'analyse de De Mauro et le rapprochement qu'il propose appellent quelques précisions d'autant qu'au début du XVII^e siècle, en Angleterre, si le caractère conventionnel du signe linguistique est une vérité largement partagée, ce conventionalisme a aussi ses limites que l'on pourrait caractériser comme une fidélité à l'aristotélisme linguistique, comme celui de Descartes.

⁶ *Thomae Hobbes Malmesburiensis Opera Philosophica quae latine scripsit omnia...* publiées par William Molesworth, Londres, John Bohn, 1839-1845, reprint : Aalen, Editions Scientia, 1962, 5 vols, (abr. O.L. suivi du numéro du volume), O.L.I.

⁷ Traduction en note *supra*.

En d'autres termes, l'indifférence du son par rapport à la signification n'est pas du tout incompatible avec l'isomorphisme entre langage et réalité rendu possible par la médiation de signes naturels. Dans une telle perspective, le réel est intelligible conformément à la tradition.

Qu'en est-il alors de la position de Hobbes? De Mauro a-t-il raison de le rapprocher de Locke sur trois points: l'opposition à l'aristotélisme linguistique, l'historicité de la langue, l'empirisme? Pour répondre à cette question, il convient tout d'abord de préciser le rapport à la tradition. Nous nous proposons ensuite de nous en tenir aux éléments évoqués par De Mauro en examinant la question du nominalisme et de l'empirisme de Hobbes dans le contexte de sa critique de Descartes.

1. *Le rapport à la tradition*

Dans le *Léviathan*, Hobbes écrit que le langage sert à transférer notre discours mental en discours verbal⁸. Cette idée d'un transfert d'un discours mental en discours verbal⁹ est classique: l'opposition du mental au verbal s'inscrit dans la tradition aristotélicienne, les termes employés sont *translatio* ou *conversio*, le discours verbal étant aussi désigné par les expressions *discursus linguae* et *discursus orationis*.

Le modèle aristotélicien, outre la distinction entre langage parlé et langage écrit distingue trois niveaux: les mots (*onoma, vox*); les concepts (*pathema, noema, conceptio*); les choses (*pragma, res, things*).

Le rapport entre le langage et la pensée n'est pas le même qu'entre la pensée et la réalité. Le premier rapport est de convention pour Aristote comme pour Hobbes. En revanche, le rapport entre le concept et les choses est un rapport de similitude. Dans ce contexte, la pensée est indépendante du langage et est universelle. C'est cette thèse que Descartes, comme on l'a vu plus haut, défend contre Hobbes.

La pensée a un rapport d'adéquation au réel si bien que, bien qu'elle soit généralement présentée comme antérieure au langage, elle prend la forme d'un discours intérieur (*interior locutio*) chez Augustin, Anselme et Bonaventure. On a donc affaire à une théorie de la double *oratio*: *oratio mentalis* et *oratio vocalis* chez Boèce mais aussi chez Ockham pour qui le terme conceptuel est

⁸ *Leviathan*, chap. IV, ed. Macpherson, p. 101.

⁹ Dans l'ordre chronologique: *Elements of Law natural and politic*, 1640, I, V, 14; «Critique du *De Mundo* de Thomas White», 1642-1643, chap. XXX, 19; *Leviathan*, 1651.

une intention ou une impression de l'âme et est susceptible de faire partie d'une proposition mentale¹⁰.

Apparemment, cette distinction est reprise par Hobbes quand il oppose le discours mental au discours verbal. On devrait alors pouvoir conclure que le langage mental précède le langage verbal mais aussi que fondamentalement, la pensée consiste en un langage. La conséquence d'une telle théorie serait qu'au niveau de la pensée, il existe des propositions langagières. On devrait également pouvoir trouver dans la pensée l'équivalent d'un mot universel, soit une idée ou conception universelle. C'est le cas par exemple de Locke dont le nominalisme suppose l'existence d'un terme général ou universel dans la pensée qui corresponde au terme général ou universel dans le discours verbal¹¹.

Or rien de tout cela ne se trouve chez Hobbes.

S'il y a bien l'idée de la priorité d'un *discursus mentalis* par rapport à un *discursus verbalis* impliquée par l'expression de *translatio* ou de *conversio*, les deux ordres du mental et du verbal sont hétérogènes. On doit alors reconnaître que *discursus* au niveau mental ne fait pas référence à une structure langagière : s'il y a homologie entre les deux niveaux, c'est seulement par référence au caractère séquentiel des processus mentaux et verbaux. D'où le terme anglais de «*trayne*» qui signifie la consécution. On ne trouve pas l'expression *oratio mentalis* chez Hobbes, pas plus que celle de *propositio*. Les noms, les propositions et leur enchaînement en syllogisme, en quoi consiste le raisonnement, n'existe qu'avec l'usage des mots. Finalement, dans le vocabulaire de la tradition, s'il fallait privilégier un terme pour qualifier le passage du mental au verbal, le plus adéquat semble être celui de *conversio*, la *translatio* pouvant laisser supposer le maintien d'une structure originaire.

Constitué de représentations particulières, le discours mental n'accède pas à l'universel qui n'existe nulle part «en dehors des dénominations car les choses nommées sont toutes individuelles et singulières»¹². Cette thèse nominaliste implique que l'usage des mots soit le seul moyen dont l'homme dispose pour dépasser les associations empiriques et accéder à la science.

De plus l'enchaînement des concepts ou des propositions ne reproduit pas l'ordre du réel : La dénomination n'est pas un miroir du réel, mais plutôt d'un monde intérieur, celui des phantasmes. Le raisonnement porte sur les dénomi-

¹⁰ Guillaume d'Ockham, *Somme de logique*, trad. J. Biard, Paris, TER, 1988, p. 5.

¹¹ Cf. Locke *An essay concerning human understanding*, III, 3, 11.

¹² *Leviathan*, chap. IV, ed. Macpherson, p. 102.

nations non sur les choses. Cette affirmation, que Descartes a tant de mal à accepter, suffit donc à ranger Hobbes du côté des opposants à l'aristotélisme linguistique.

Quant au caractère historique de la langue, production humaine artificielle, il est clairement exprimé dans le texte suivant, à l'appui de la thèse de l'arbitraire des noms.

«Un nom est un son vocal humain que l'homme utilise à son gré comme note par laquelle il puisse susciter dans l'esprit une pensée semblable à une pensée passée, et qui, disposée en discours et proférée devant d'autres hommes, leur signifie quelle pensée a ou n'a pas précédé chez celui-là même qui la profère. J'ai supposé que les noms sont nés de l'arbitraire des hommes et, pour abrégé, j'ai jugé que l'on pouvait accepter ce point qui n'est en rien douteux. En effet, vu que des paroles nouvelles naissent tous les jours, que des anciennes disparaissent, que des populations différentes utilisent des paroles différentes, et enfin qu'entre les choses et les paroles il n'existe aucune ressemblance et qu'aucune comparaison ne peut être établie, comment se peut-il que celui qui voit tout cela arrive à penser que les natures des choses aient fourni par elles-mêmes leurs propres noms ? En effet, bien que ce soit Dieu qui ait enseigné certains noms d'animaux et¹³ d'autres choses, dont nos premiers pères se sont servis, cependant, ces noms furent imposés suivant sa volonté, et, par la suite, soit avec la tour de Babel, soit également avec le temps qui passe, ils tombèrent en désuétude et dans l'oubli, et d'autres les ont remplacés, qui furent inventés et reçus arbitrairement par les hommes.

Par conséquent, quel que soit l'usage vulgaire des mots, les philosophes qui veulent transmettre leur science à d'autres ont toujours eu et auront toujours le droit, quelquefois même l'obligation, d'employer les noms qu'ils voudront pour signifier leurs pensées, pourvu qu'ils se fassent entendre; en effet, quand les mathématiciens appelèrent paraboles,

¹³ On constate ici que Hobbes ne partage pas l'idée selon laquelle Adam attribua les noms aux choses. Cf. *Lev*, I, IV, ed. Macpherson p. 100 et note de Tricaud XXX. Mais ce qui semble le plus important pour Hobbes c'est de maintenir l'invention arbitraire des noms par les hommes; des hommes et non un seul car le langage sert à communiquer et à enseigner aux autres et est le résultat de l'accord de plusieurs. Dans ces conditions, on comprend qu'il n'ait pas intérêt à imputer la création des noms à Adam. A la rigueur il lui accorderait les notes qui lui permettraient de philosopher dans une pure solitude, mais pas les signes (cf. plus bas chap. VI, art. 11).

hyperboles, cissoïdes, quadratrices, etc... des figures qu'ils avaient inventées, ou quand ils nommèrent une grandeur A et une autre B, ils n'eurent à en demander la permission à personne qu'à eux-mêmes» (*De Corpore*, I, II, 4, O.L. I, p. 15).

2. *Le nominalisme : figure du rationalisme de Hobbes*

Chez Hobbes, la philosophie du langage dans laquelle sont exprimées ses thèses nominalistes est la conséquence de sa théorie de la connaissance, c'est-à-dire, fondamentalement de sa conception de la philosophie comme science. Dans ces conditions, on comprend qu'elle soit exposée dès son premier ouvrage de philosophie politique, écrit en 1640 et diffusé sous forme manuscrite : *Elements of law natural and politic*. La première partie de cet ouvrage centré sur le problème des conditions rationnelles de la paix civile a pour objet l'étude de la *nature humaine*. Il s'agit en effet de comprendre la possibilité d'un traitement scientifique de la politique en étudiant tout d'abord les éléments de la nature humaine en considérant l'homme comme objet, puis, dans un second temps, de montrer quelles sont les conséquences pratiques à rechercher ou à éviter dès lors que l'on considère l'homme comme sujet. La même démarche se retrouve dans le *Léviathan* dont la première partie est également consacrée à l'étude de la nature humaine. Dans les deux cas, Hobbes examine successivement la sensation, l'imagination, le langage, la science. Parallèlement, mais cette fois dans un ordre différent, le langage et la science seront étudiés pour eux-mêmes dans la première partie du *De Corpore* intitulée *Computatio sive logica*, la sensation n'étant examinée que dans le cadre de la quatrième partie consacrée à la physique.

Si l'on examine à présent la théorie de la science exposée dans *Elements of Law*, on constate que là l'usage traditionnel de la catégorie d'empirisme pour qualifier la philosophie de Hobbes est plus que problématique et qu'en réalité on a affaire à un véritable rationalisme.

Il est en effet de tradition d'opposer l'empirisme de Hobbes ou plus tard de Locke au rationalisme de Descartes. Mais que recouvre cette notion ? Suffit-il que l'on s'en tienne à l'idée que l'observation est la méthode la plus appropriée pour l'acquisition d'un savoir réel et pas seulement verbal ? On dirait alors que l'empirisme est la doctrine de la connaissance suivant laquelle les données de l'expérience et plus particulièrement de la perception sensible sont aussi bien les éléments que les critères des jugements que nous formulons sur la réalité objective ; le rationalisme étant au contraire la doctrine suivant laquelle la raison de l'homme est une fonction autonome de l'esprit qui pose par un acte déci-

soire les normes de l'ordre et de l'intelligibilité du réel. En vérité, on pourra parler d'empirisme de Hobbes sur la base de cette proposition minimale selon laquelle «nihil est in intellectu quod non fuerit in sensu». Et comme l'a très bien vu Leibniz dont on connaît la correction qui consiste à préciser à la suite: «nisi ipse intellectus»¹⁴:

«L'âme a-t-elle des fenêtres, ressemble-t-elle à des tablettes? Est-elle comme de la cire? Il est visible que tous ceux qui pensent ainsi de l'âme la rendent corporelle dans le fond».

C'est justement ce que l'on reproche à Hobbes: son matérialisme, entendons par là sa conception de la réalité comme constituée uniquement de corps étendus et en mouvement, lui vaut d'être accusé d'athéisme par Henry More¹⁵ qui employa d'ailleurs le terme de *matérialisme* pour qualifier les doctrines de Hobbes et de Spinoza.

Cependant, les propos de Hobbes sur l'expérience sonnent comme des déclarations rationalistes: dès *Elements of law* et de manière constante, il soulignera de manière tout à fait conforme à l'enseignement d'Aristote¹⁶ les insuffisances de l'expérience en soutenant qu'elle ne fournit pas de conclusion universelle. Le chapitre IV d'*Elements of Law* définit l'expérience comme le souvenir de la succession d'une chose à l'autre. Elle conduit à la présomption du futur résultant d'une connaissance par habitude et réciproquement à la conjecture du passé, l'ensemble produisant la prudence que l'on reconnaît dans la sagesse cumulative, la mémoire des anciens auprès de qui peuvent rivaliser les plus jeunes qui ont l'imagination vive «car ils remarquent plus de choses en moins de temps». Mais la conjecture ne permet d'aboutir à aucune conclusion catégorique qui, selon la scolastique, caractérise la *proposition* ou l'*énonciation*, c'est-à-dire, la proposition vraie¹⁷. Le rationalisme de Hobbes est sans équivoque dans sa condamnation de la connaissance empirique et dans son exigence d'éléments universels à la base de la science:

«On ne peut conclure de l'expérience aucune proposition universelle quelle qu'elle soit sauf si elle procède du souvenir de l'emploi des noms imposés arbitrairement par l'homme» (Ibid., §11).

¹⁴ Leibniz, *Nouveaux Essais*, L.II, chap. I, p. 92 édition Garnier-Flammarion.

¹⁵ Cf. Henry More, *Divine dialogues*, 1666.

¹⁶ Cf. Aristote, *Seconds Analytiques*, I, 31, 87b 28-35.

¹⁷ Vérité et proposition vraie c'est tout un, *Elements*, chap. V, § 10; la source de cette affirmation est dans les commentaires scolastiques post-cicéroniens du traité *De l'interprétation*, d'Aristote.

Si le principe d'une origine sensible de nos connaissances est constant dans l'œuvre de Hobbes, des *Elements* au *De Corpore*, en passant par le *Léviathan* – dont le premier chapitre est précisément intitulé «de la sensation» – la science, connaissance dérivée, s'oppose à la connaissance de fait et la sensation demeure «la connaissance originelle», suivant l'expression des *Elements*:

«Il y a deux sortes de connaissance: l'une n'est autre que la sensation, ou connaissance originelle, (...) et le souvenir de cette connaissance; l'autre est appelée science ou connaissance de la vérité des propositions, et de la façon dont les choses sont appelées, et elle procède de l'entendement (understanding)» *Elements*, VI, I.

L'opposition entendement/sensation oriente nettement la science de Hobbes vers un rationalisme et le rapproche par là même de Descartes. On constate en effet que dans les *Troisièmes Objections*, Hobbes n'hésite pas à rappeler ce principe des «anciens Péripatéticiens»:

«Il a une grande différence entre imaginer («imaginari»), c'est-à-dire avoir quelque idée, et concevoir de l'entendement («mente concipere»), c'est-à-dire conclure, en raisonnant («ratiocinando colligere»), que quelque chose est ou existe; mais Monsieur Descartes ne nous a pas expliqué en quoi ils diffèrent. Les anciens péripatéticiens ont aussi enseigné assez clairement que la substance ne s'aperçoit point par les sens, mais qu'elle se collige par la raison.»¹⁸ (*Obj.* IV)

Ce qui sépare Hobbes de Descartes, ce n'est donc pas l'opposition raison/sensibilité ni la distinction de l'image et du concept, mais bien le principe cartésien de la réelle distinction de l'âme et du corps et l'innéisme des idées. Pour Descartes, le concept tient à la différence ontologique entre deux substances; il n'est chez Hobbes qu'un produit de l'artifice linguistique. Ainsi, la critique hobbesienne du *cogito* tient entièrement à son opposition au dualisme cartésien. D'accord avec Descartes pour admettre qu'il existe une substance pensante, Hobbes conclut rationnellement que cette substance doit être matérielle et non pas spirituelle: la substance pensante est un corps, pas n'importe lequel, un corps organique. Lorsque Descartes distingue deux idées du soleil: l'idée tirée des sens et le concept tiré des raisons de l'astronomie¹⁹, l'objection de Hobbes ne consiste pas à nier cette distinction mais à la transcrire sous une

¹⁸ Le latin de manière plus cohérente avec la suite du texte emploie le pluriel «rationis», «par des raisons».

¹⁹ *Méditation Troisième*, Adam et Tannery, *Œuvres de Descartes*, IX-I, Paris, Vrin, 1973, p. 31.

autre forme: idée (sensible) du soleil et conception du soleil-conséquence de notre raisonnement en limitant l'usage du terme d'idée aux images²⁰. Dans ses réponses, Descartes ne retient rien de cette déclaration rationaliste de Hobbes; tout au plus, regrette-t-il que Hobbes refuse d'appeler les conceptions de la raison du nom d'idées qui ne désignent que des images sensibles. D'où cette réponse manifestant une certaine irritation devant ce qui ressemble à une querelle de mots:

«Derechef, ce qui est dit ici n'être point l'idée du soleil, et néanmoins est décrit, c'est cela même que j'appelle idée. Et pendant que ce philosophe ne veut pas convenir avec moi de la signification des mots, il ne me peut rien objecter qui ne soit frivole.» (Réponse à l'*Objection* VIII).

En revanche, Descartes a repéré le matérialisme de Hobbes, son objectif étant «d'empêcher autant qu'il peut qu'on ne puisse séparer la pensée d'avec le corps»²¹. Du coup, dans la logique cartésienne, Hobbes n'emploie que «des termes concrets» et ne parle que de matière, de corps et d'images:

«Par le nom d'idée, il veut seulement qu'on entende ici les images des choses matérielles dépeintes en la fantaisie corporelle» (Obj. V)

Mais l'idée en tant qu'image est trompeuse comme l'idée sensible du soleil. Hobbes lui oppose «les raisons de l'astronomie» (Obj. VIII); un produit de l'esprit, une fiction qui résulte du raisonnement qui «n'est rien d'autre qu'un assemblage et enchaînement de noms par ce mot est.» (Obj. III). Sur cet exemple du soleil on se rend bien compte de ce qui sépare nos deux philosophes. Pour Descartes, des «deux idées du soleil toutes diverses: l'une tire son origine des sens» tandis que «l'autre est prise des raisons de l'astronomie, c'est-à-dire de certaines notions nées avec moi, ou enfin est formée par moi-même de quelque sorte que ce puisse être, par laquelle il me paraît plusieurs fois plus grand que toute la terre» (*Méditation* III, A.T. IX, p. 31, nous soulignons).

²⁰ «Il semble qu'il ne puisse y avoir en même temps qu'une idée du soleil, soit qu'il soit vu par les yeux, soit qu'il soit conçu par le raisonnement être plusieurs fois plus grand qu'il ne paraît à la vue; car cette dernière n'est pas l'idée du soleil mais une conséquence de notre raisonnement, qui nous apprend que l'idée du soleil serait plusieurs fois plus grande, s'il était regardé de beaucoup plus près» *Troisièmes Objections*, Objection Huitième, O.L. V, p. 263.

²¹ Cet aspect de la controverse pourrait bien éclairer le changement de titre des *Méditations*: dans la seconde édition parue à Amsterdam, (Elzevier) l'«immortalité de l'âme» fait place à la «distinction de l'âme et du corps».

Hobbes va procéder à une lecture sélective: d'accord avec Descartes sur l'origine sensible de la première idée du soleil, il ne garde que le second membre de l'alternative proposée par Descartes et évacue toute notion «née avec moi». Il reste donc cette possibilité de «former par moi-même» l'équivalent de l'idée rationnelle cartésienne du soleil en ayant recours à l'artifice du langage, production de l'esprit réduit au mouvement de la seule substance concevable: le corps.

Ainsi, cette solution matérialiste moniste au problème soulevé par le maintien, sur des bases non cartésiennes de la distinction de l'image et du concept fait que ce que Hobbes appelle *entendement* dans *Elements of Law* (1640) et qu'il appelle maintenant *raison*, est constitué par le langage. A travers ces deux textes, les *Elements* et les *Objections*, écrits à un an d'intervalle, le rationalisme de Hobbes conduit au nominalisme le plus radical exprimé dans les *Objections* et le *Léviathan*.

La littérature critique consacrée aux théories du langage au XVII^e siècle considère généralement que les idées ou notions chez Hobbes et Locke sont des images des choses. Le langage dans sa fonction représentative serait un agrégat de noms désignant des images mentales privées et à travers elles, des objets. Ian Hacking dans son ouvrage intitulé *Why does language matter to philosophy* présente les idées comme des «interfaces entre le sujet connaissant et l'objet connu» soit, «le lien entre l'ego cartésien et le monde extérieur».

La question que l'on peut alors se poser est à quoi correspond le concept de représentation. L'on peut en effet distinguer un premier sens selon lequel le langage n'est rien que la représentation externe d'un contenu mental autonome préconstitué, assurant la parfaite correspondance entre l'ordre ontologique et l'ordre linguistique.

Mais en un second sens, l'on peut concevoir le langage comme ayant un rôle actif dans la représentation conçue comme une procédure arbitraire. Les représentations sont alors construites par le langage. Dans un tel contexte, la thèse de l'arbitraire du signe signifie une vision dynamique de la sélection conceptuelle qui structure le langage. La signification d'un mot n'est ni figée ni stable dans la mesure où la sélection opérée dans l'acte de la parole n'est pas soutenue par l'intuition d'une essence réelle de la chose. Dès lors, la signification n'est pas strictement homogène à l'objet mais est plutôt une information sélective déterminée par différents contextes.

Nous espérons avoir montré ici que la priorité du discours mental considérée par Hacking comme typique de la philosophie du langage du XVII^e siècle

n'est peut-être pas effective dans la philosophie de Hobbes, et ce en dépit de sa définition du langage, dans le *Léviathan*, en terme de «transfert du discours mental en discours verbal». La thèse du caractère artificiel et historique de la langue et surtout l'assimilation de la raison au langage diminuent considérablement la pureté et l'autonomie du discours mental.

En outre, la thèse de l'arbitraire du signe mais surtout de la vérité fait que la philosophie du langage de Hobbes contribue également à la crise de l'aristotélisme linguistique sans pour autant, comme le soutient De Mauro, être liée directement aux conceptions de la science expérimentale ni même dans une certaine mesure à ce que l'on désigne généralement par empirisme.

Avant Locke, Hobbes a rompu avec l'idée de la correspondance entre le langage et la réalité de même que sa théorie politique rompt avec le préjugé aristotélicien d'une quelconque naturalité de l'ordre social. Les hommes en faisant la société n'ont rien à attendre de la nature, laquelle, dans l'ordre du savoir, ne peut faire l'objet que d'une science hypothétique. (*De Corpore*, IV, XXV)

La scientificité, c'est-à-dire, la certitude et la démontrabilité ne sont pleinement obtenues que dans deux registres: les mathématiques et la politique dans lesquelles les hommes construisent artificiellement et rationnellement leur objet de connaissance.

A la base de cette théorie, émerge la conception du langage comme une construction sociale d'objets historiques et conventionnels à travers des signes.

Le caractère scandaleux des positions éthiques et politiques de Hobbes et le mépris des savants de la Royal Society n'ont certainement pas contribué à la reconnaissance publique de la part des philosophes contemporains et postérieurs d'une certaine dette envers ses idées sur le langage. Après Descartes, Spinoza, les logiciens de Port Royal et Leibniz n'acceptent pas sa confusion entre pensée et imagination et son refus d'accorder une quelconque autonomie à la substance pensante. En Angleterre, à propos du rapport entre nom et chose, son ami Kenelm Digby cite plus volontiers Gassendi comme le fera d'ailleurs Locke dont les théories constituent la référence privilégiée des philosophes du XVIII^e siècle.

On notera cependant deux exceptions qui méritent une attention particulière en ce qu'elles nous rapprochent du XIX^e siècle: Destutt de Tracy, publiée dans la troisième partie des *Éléments d'idéologie* la traduction de la *logique* de Hobbes, première partie du *De Corpore*. Enfin, John Stuart Mill discute abondamment dans sa *Logique* les thèses de Hobbes. Stuart Mill, que Hyppolite Taine, défenseur des Idéologues, reconnaît explicitement comme sa source

principale (avec Condillac) dans sa préface à *De l'Intelligence* (1870) dont le premier chapitre a justement pour titre «Les signes».

Adresse de l'auteur :
José Médina. Paris XII
25, rue des Mathurins
F-75009 Paris

Dan Savatovsky

VÉRITABLE GRAMMAIRE COMPARÉE
ET GRAMMAIRE VÉRITABLEMENT COMPARÉE

(Saussure à Paris)

Dans un article de 1964, Benveniste s'interrogeait ainsi sur les activités et l'enseignement de Saussure entre 1880 et 1891: «Que reste-t-il à Paris de la première phase de sa vie scientifique (...)? Ceux qui l'entendirent à Paris ont tous disparu. Pas un souvenir de lui ne subsiste dans une tête d'homme; pas une ligne de sa main...» [Benveniste, 1964: 22]. Le constat confirmait celui de Godel [1957: 33]: «On ne sait rien du développement de ses idées avant 1891, date de ses notes les plus anciennes». De ce mystère, de cette zone d'ombre, maintes fois évoqués, se détache le portrait d'un Saussure en «héros théorique»: une image formée des «creux de (s)a biographie événementielle», relevant d'une «conception épiphanique du développement des sciences du langage»¹ – une image pieusement entretenue par les disciples et successeurs, proches ou lointains. «Personne peut-être plus que moi n'a eu le privilège, redoutable pour un successeur, de pénétrer jusqu'au tréfonds d'une pensée qui ne se cachait que trop bien» [Bally, 1913: 5]. Et Benveniste, à nouveau: «Quelque mystère

¹ Chiss et Puech, 1999: 61.

entoure sa vie humaine, qui s'est tôt retirée dans le silence» [1966 (1963): 32]; ou plus loin: «il y a chez tout créateur (comme Saussure) une certaine exigence, cachée, permanente, qui le soutient et le dévore...» [*ibid.*: 33].

Au rapport

Présentant la réédition par M. Fleury des rapports annuels de Saussure sur sa conférence à l'EPHE, Benveniste entendait contribuer à lever une part du mystère, en attirant l'attention sur les seuls témoignages de cette période qui vinsent de Saussure lui-même²: ils «signifient quelque chose d'important, le début d'un véritable enseignement de la grammaire comparée en France» [Benveniste, 1964: 22]. Il est vrai: aucune note manuscrite du maître, aucun cahier d'élève n'ont été publiés jusqu'ici³, qui nous permettent de nous faire une idée plus précise de la teneur de cet enseignement. Sans doute pouvons-nous tenter de nous le figurer à partir des ensembles de notes prises pendant le cours homologue que Saussure donnera plus tard à Genève⁴. Mais pour l'histoire de la linguistique, autant que par ce qu'ils laissent imaginer de l'enseignement dispensé ou des exercices mis en œuvre, les rapports de l'École Pratique présentent de l'intérêt par eux-mêmes. Leur destination, leur formulation en font des documents précieux pour qui s'attache aux moyens par lesquels un savoir s'affiche, se représente – moyens qui concourent à constituer ce savoir en discipline. La sèche allure de ces écrits de circonstance, leurs nécessaires lacunes

² La série des rapports pour les années 1889-1891 ne semble pas avoir paru. En 1889-1890, Saussure a obtenu un congé: il ne nous manque donc que le rapport pour l'année 1890-1891.

³ A. Rousseau et M. Décimo nous font attendre leur édition des notes de Lot et de Grammont, prises au cours de gotique 1890-91 [Décimo, 1994: 75]. On trouve assez peu d'allusions à l'enseignement parisien dans les papiers d'Harvard ou dans les lettres de Saussure datant de cette époque, adressées à Ernest et à Louis Havet, à Gaston Paris, à Paul Boyer... (notamment in Redard, 1976; Décimo, 1994).

⁴ Ce cours n'était pas programmé à l'origine: «À la fin d'une leçon, Charles Bally, plus âgé et beaucoup plus avancé dans cette discipline que les autres étudiants de la faculté, lui demanda *ex abrupto* s'il serait disposé à faire un cours sur la langue des Goths. Comme, seul, le professeur Tojetti se montrait disposé à suivre aussi cet enseignement si spécial, de Saussure me proposa de me joindre à eux (...) [Duchosal, 1950]. Parmi les cahiers d'étudiants conservées à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, nous avons, pour la seule grammaire des langues germaniques, ceux de Bally [1897-1898, 1898-1899 (?)], 1904-1905 (?); Duchosal [1897-1898]; Riedlinger [1909-1912], etc. La référence de l'ensemble des cahiers est donnée par Godel [1957: 16-17]; pour le commentaire: Godel, 1957: 25-28. Sur le cours d'*Histoire et comparaison des langues indo-européennes* dispensé par Saussure à Genève, voir Linda [1995-96] pour une vue d'ensemble, Reichler-Béguelin [1980] et Abe [1995] pour une analyse.

invitent sans nul doute à la reconstruction. Comme l'évocation des cours eux-mêmes par Meillet [1966 (1913)] ou Gauthiot [1966 (1914)], des disciples de la première génération, cette reconstruction a de quoi attirer l'attention quand elle nous est proposée par un linguiste éminent, un Saussurien de la seconde génération, tel Benveniste.

Dans son analyse succincte de ces rapports, Benveniste relève notamment les termes dans lesquels, dès la première année, Saussure définit l'objet de sa conférence: «(...) par la confrontation des dialectes (...), faire ressortir les traits distinctifs du gothique⁵ au milieu de la famille germanique» [Saussure, Rapports EPHE, 1881-82: 197]. Il en souligne les deux aspects les plus frappants: d'une part, le «son curieusement 'moderne'» de l'expression «traits distinctifs»⁶, dans laquelle il voit «en germe» la définition du *système* de signes, formé de traits distinctifs et oppositifs; d'autre part une méthodologie originale en grammaire comparée: au lieu d'assembler «les correspondances entre des formes prises indistinctement à toutes les langues de la famille, Saussure, au contraire, ne confronte les dialectes que pour dégager les caractères propres à *une* langue déterminée, le gotique. Il restaure donc l'individualité de la langue, à l'encontre de la tendance à la morceler en correspondances de détail» [Benveniste, 1964: 29] et, grâce à la comparaison «des grammaires et non pas des formes isolées», il restitue aux langues comparées «leur place respective et leurs proportions» [*ibid.*: 30]. Ainsi la conférence parisienne annonce le primat accordé dans le *CLG* au point de vue statique et au *système*, au détriment d'une approche classiquement comparatiste (i.e. nécessairement et exclusivement diachronique) des langues ou des états de langue. Et plus loin, à propos du rapport pour 1882-83 où Saussure met en garde ses auditeurs contre le «danger» que cache la ressemblance des dialectes germaniques, «soit entre eux, soit avec l'allemand moderne» [Saussure, Rapports EPHE, 1882-83: 194]: «il s'agit de prendre conscience des *différences* entre les dialectes, qui sont l'essentiel, et non pas des ressemblances entre les formes» [Benveniste, 1964: 30]. Cette prise de conscience se réalisant grâce à l'interprétation exclusive d'un *seul* texte par groupe de cours – la traduction d'Ulphilas (1881-82); le poème d'Otfrid, *puis* le texte de Tatien, *puis* celui d'Isidore [de Séville] (1882-83), etc. – Benveniste propose de discerner derrière ce parti pris pédagogique «le principe de description synchronique appliqué à un état de langue ou un texte donné» [*ibid.*:

⁵ Graphie d'époque.

⁶ Le mot «distinctif» fait partie du lexique saussurien dès le texte de jeunesse de 1872. Voir Reichler-Béguelin, «Des formes observées aux formes sous-jacentes», in Amacker et Engler (eds), 1990: 25.

30]. Un véritable enseignement de grammaire comparée, inouï jusqu'alors à Paris, porterait donc sur une discipline qui aurait dépassé les apories empiristes d'une description comparative de formes dialectales démembrées, pour accéder à l'unité reconstituée d'une langue, permettant ainsi de dégager des principes et une méthode valant pour toute langue. Sous cet aspect, la «vérité» de la grammaire comparée, ce serait la linguistique générale. Le Saussure du *Mémoire*, et partant celui de Paris, au lieu de donner réponse aux vieilles questions de la grammaire comparée, parvient de cette façon à poser une nouvelle question, «une question qui n'existait pas encore et qu'il a été le premier à formuler dans ses termes propres» [Benveniste, 1966 (1963): 33]. Là s'imprime la patte du créateur. Et ce sont ces marques d'inventivité héroïque, anticipatrices de l'œuvre à venir et garantes de son unité enfouie, qu'il faudrait savoir lire entre les lignes de la littérature grise des rapports.

Quel crédit accorder à une telle lecture, s'agissant de textes qui, s'ils laissent deviner certaines des conceptions fondamentales de leur auteur, n'en restent pas moins de simples programmes d'enseignement? Ne risque-t-on pas de leur faire trop dire? Sans doute Benveniste prend-il soin de noter que rien dans les rapports eux-mêmes ne laisse voir «ce qui s'accomplissait en Saussure» [1964: 32] – c'est-à-dire le grand projet de linguistique générale, si ce n'est de façon allusive, ces «quelques leçons consacrées à des généralités sur la méthode linguistique et la vie du langage» [Saussure, Rapports EPHE, 1885-86: 192]. On pourrait ajouter que rien, non plus, n'y laisse voir ce qui s'accomplissait par Saussure à la même époque: les notes pour le BSL ou les exposés devant la Société de linguistique, travaux à l'écart à la fois de ses cours⁷ – quant à leur objet – et des vues novatrices développées dans le *Mémoire*. D'être chronologiquement pris entre celui de Leipzig et celui de Genève – périodes dont Benveniste postule la grande cohérence programmatique – le Saussure de Paris doit cependant être déjà reconnu comme «l'homme des fondements» [Benveniste, 1966 (1963): 33], même si – «drame de la pensée» [*ibid.*: 37] – sa théorie encore en gestation exigeait qu'il suspendît toute production jusqu'à ce qu'il se fût assuré des principes de la linguistique. Cette suspension paraît surtout caractériser le silence du début de la période genevoise; mais également, par extension, la période parisienne et sa relative abstinence.

⁷ Sans doute, comme le remarque De Mauro, «les notes parisiennes, beaucoup plus que ne le montrent les titres, sont dominées par de fréquentes allusions et comparaisons germaniques» [in Saussure, 1972: 341]. Mais les seules publications de cette période qui correspondent de part en part à l'objet de son enseignement sont deux notules: «Vieux haut-allemand *murg, murgi*» [1884, in Saussure, 1922: 406-407] et «Gothique *wilwan*» [1889, in Saussure, 1922: 434].

Là se trouve la véritable leçon des conférences de Paris, ce que seuls ceux qui les ont suivies (ou qui en ont entendu parler) peuvent attester: «la pensée de F. de Saussure s'était fixée très tôt (...). Les doctrines qu'il a enseignées dans (ses) cours de linguistique générale sont celles dont s'inspirait déjà l'enseignement de grammaire comparée qu'il a donné vingt ans plus tôt à l'École des Hautes Études» [Meillet, 1916: 33]. Voilà qui permet de retrouver «chez le linguiste de 1910 le même dessein qui guidait le débutant de 1880: assurer les fondements de la linguistique» [Benveniste, 1966 (1963): 39]⁸.

Gotique et vieux haut-allemand

En 1881, Saussure est donc appelé par Bréal à le suppléer dans sa conférence de Grammaire comparée. Mais ni le terme de «suppléance» – ordinairement en usage pour les chaires de faculté – ni celui de «remplacement» ne figurent dans le rapport destiné à la publication. Il y est indiqué que «M. Bréal, empêché par ses occupations d'inspecteur général de l'enseignement supérieur, a dû prendre un congé pendant l'année 1881-1882. L'enseignement qu'il donnait à l'École a été en quelque sorte représenté par l'établissement de la conférence» de gotique et vieux haut-allemand. On peut comprendre la précision de deux manières: on ne remplace pas quelqu'un comme Bréal; ou bien: Saussure n'est pas une doublure, un simple remplaçant, fût-il le remplaçant de celui pour lequel la conférence a été créée, l'un des maîtres incontestés du comparatisme français, etc.

L'invocation des raisons de circonstances – les charges trop lourdes de l'inspection générale – cache mal une raison de fond que les initiés n'ignoraient pas. D'après Maspéro, Bréal aurait porté son choix sur Saussure parce qu'il représentait la recherche vivante et novatrice à laquelle il convenait désormais de céder la place: celle des néo-grammairiens de Leipzig auprès de qui Saussure venait d'achever ses études et dont il était alors le seul à même de diffuser les conceptions à Paris. «L'écart entre les doctrines plus récentes et les plus anciennes⁹ devint manifeste lorsque, en 1879, Saussure publia le *Mémoire* (...), qui édifia de façon définitive la théorie du vocalisme dans ce groupe linguistique. La rigueur inflexible introduite ainsi dans la science ne convenait pas beaucoup mieux au tempérament de Bréal que le sec empirisme de l'enseignement grammatical donné par l'École normale au temps de sa jeunesse. Il conti-

⁸ Parmi les défenseurs de la continuité: Vallini, 1972; Watkins, 1978; Reichler-Béguelin, *art. cit.*, in Amacker et Engler, 1990: 21-37.

⁹ C'est-à-dire celles de Bopp et de Bréal lui-même.

nua son cours des Hautes Études pendant trois années encore ; puis en 1881, la fissure s'élargissant toujours, il quitta la partie, mais en désignant, pour le remplacer, celui-là même dont les directions scientifiques s'éloignaient le plus des siennes (...)»¹⁰. «Céder» à plus jeune que soi, à la science en train de se faire, reconnaître les «fissures», c'est d'ailleurs dans l'esprit des Hautes Études, de façon générale. Dans la IV^e section du moins, les conférences se cèdent. Quand, en 1927, Meillet sera remplacé à son tour (par Benveniste), c'est qu'il aura admis qu'il était «temps de céder à un homme nouveau une place assez longtemps tenue par un même homme» [Meillet *in Étrennes...* 1928 : vi].

Quoiqu'il en soit, s'agissant de l'objet de la conférence, «représenté» paraît le terme exact. Dans le cursus de la IV^e section, les conférences spécialisées, greffées sur les enseignements des directeurs d'études, déclinent par champs d'application un même domaine de savoir, et la conférence de Grammaire comparée est différemment «représentée» selon la spécialité de ses titulaires successifs. Il y a plusieurs manières d'enseigner la grammaire comparée. Cette diversité est relative, au premier chef, à la diversité des langues qui peuvent faire l'objet de cet enseignement. Le gotique et le vieux haut-allemand ne «représentent» qu'une voie d'accès parmi d'autres au véritable but de la conférence : initier les étudiants à la méthode d'analyse linguistique, qu'il faut bien mettre en œuvre sur une des langues ou une des branches de la famille indo-européenne. Et comme le note Gauthiot [1966 (1914) : 90], si Saussure est surtout demeuré, pour son propre compte, dans le domaine des langues germaniques, il a su lancer un Boyer dans le slavisme, un Dottin dans le celtisme, un Lejay dans les études latines. Mais il importe que la voie particulière par laquelle Saussure entreprend cette initiation, le domaine retenu pour l'application de la méthode, qui ne sont pas quelconques et dont il revendique la spécificité¹¹, puissent figurer dans le titre même de la conférence. L'accès à l'analyse par une langue ou par une branche n'interdit certes pas de donner, dans le déroulement du cours, les correspondances de langue à langue ou de branche à branche qui sont par définition à la base de la méthode comparative. Que, par la suite, Saussure ait été amené à élargir son enseignement à d'autres langues que le gotique et le haut-allemand ne met pas fondamentalement en cause le primat accordé à la spécialisation des domaines, à l'élection de la (des)

¹⁰ Maspéro, 1916 : 563-564. Cf. Meillet, 1921-36, I : 222. Voir aussi Koerner, 1984 : 23-25.

¹¹ Désigné par l'éditeur des *Mélanges Graux* comme «maître de conférences de gothique et de vieux haut-allemand», Saussure précise à Louis Havet, qui s'interrogeait sur la justesse de cette désignation, que ce sont là des «noms et qualités auxquelles (il) ne voit(t) rien à changer ni à ajouter» [Lettre à L. Havet du 12 décembre 1883, *in* Redard, 1976].

langue(s) de départ. Ce primat n'est pas non plus incompatible – bien au contraire – avec la formation de vues générales sur le langage: «(...) les observations <théoriques> qu'apportèrent ceux qui ont concentré leur étude sur telle ou telle branche <spéciale comme le germanique, le roman>, sont beaucoup plus appréciées <et considérées encore> que les observations des linguistes embrassant une plus grande série de langues. On se rend compte que c'est le détail ultime des phénomènes qui est aussi leur raison ultime, et qu'ainsi l'extrême spécialisation peut seule servir efficacement l'extrême généralisation»¹².

On ne dispose guère d'informations sur les raisons pour lesquelles la conférence de Saussure a été initialement consacrée aux langues germaniques. Sans doute s'agissait-il d'abord de combler une lacune dans le programme de l'EPHE, ou de façon plus générale dans le haut enseignement¹³. La conférence d'allemand moderne dont Heumann était chargé à l'École Pratique depuis 1868 n'avait qu'un rôle de complément d'études. N'y étaient admis que les élèves inscrits à une autre conférence au moins: il s'agissait surtout de leur faciliter l'accès à la bibliographie en langue allemande. En 1871, certains élèves avaient manifesté le souhait d'étudier le gotique, et l'année suivante, le vieux saxon [Heumann, Rapports EPHE, 1872-73: 82]. On ignore dans quel esprit Heumann avait abordé cet enseignement facultatif, reconduit jusqu'en 1880. Le choix du gotique et du haut-allemand, qui n'était probablement pas celui de Saussure à l'origine, mais plutôt celui de Bréal, et qui répondait donc à un besoin, Saussure l'a pleinement assumé. L'intérêt de Saussure pour le gotique d'Ulphilas, langue littéraire et seulement littéraire, ou pour le haut-allemand (légendes germaniques), n'est peut-être pas sans rapport avec le mauvais accueil réservé par ses maîtres de Leipzig au *Mémoire* de 1878: la tentation d'un repli sur la critique des textes ou sur la mythologie serait alors liée à la velléité d'abandonner les recherches purement formelles [Fleury, 1964: 54-66]¹⁴.

¹² Saussure, 1968-74 [1891] – «Notes sur la linguistique générale» [2. 4. Suite de 3281 (=17)]. La référence ici utilisée à l'édition critique d'Engler comprend: le numéro du tome (2 = 1974); la page; l'indexation du fragment par Engler.

¹³ De tous les cours de Bréal à l'École Pratique ou au Collège de France, aucun ne roule de manière affichée sur les langues germaniques et il faut attendre la conférence de V. Henry à la Sorbonne pour qu'un cours de faculté soit clairement consacré à la grammaire historique des langues germaniques (1894-95), à la grammaire comparée de l'anglo-saxon et du vieux haut-allemand (1895-96) et au gotique (1896-97) [Bergounioux: 1990: 35]. Il est vrai que dès 1891, à Dijon, Dottin donnait des cours de grammaire comparée du gotique et du vieux haut-allemand, mais clandestinement, pourrait-on dire, dans le cadre d'une conférence de littérature latine [Bergounioux, 1990: 56].

¹⁴ Voir aussi De Mauro, *in* Saussure, 1972: 329.

Mais d'autres raisons ont probablement joué, des raisons plus décisives. C'est que le gotique est la seule grande langue indo-européenne pour laquelle nous pouvons déterminer les formes attestées *et* indiquer les constructions hypothétiques¹⁵. De plus, les langues germaniques dont les développements se sont produits en parallèle, mais indépendamment les uns des autres, comme toutes les langues indo-européennes d'ailleurs, présentent cette particularité par rapport aux autres rameaux que ces développements ont été déterminés par des changements initiaux, survenus à l'époque de leur unité. Et comme le fera remarquer Meillet qui s'y intéressera pour les mêmes raisons, «contrairement à l'indo-iranien, au grec, au latin, au celtique, au slave, qui sont des transformations diverses d'un original commun, dit indo-européen, le germanique a disloqué le système indo-européen et il peut en conserver autant d'éléments indo-européens qu'on voudra, c'est une langue autre que l'indo-européen» [Meillet, 1942 (1917): 3]. À la mesure de ce genre de particularités, il était alors tentant de mettre en œuvre un type d'approche linguistique mal représenté en France jusqu'alors, grâce au choix du groupe de langues auquel cette approche convenait spécialement bien.

Ordre analytique/ordre synthétique

Le plan du cours de l'École pratique paraît proche du plan du cours de Grammaire comparée donné par Saussure à Genève en 1897-98, tel qu'on peut le reconstituer à partir des cahiers (sténographiés) de Bally et des cahiers de Duchosal. Il suit aussi assez fidèlement celui de la *Gotische Grammatik* de Braune (1880), qui faisait partie des ouvrages de base indiqués par Saussure à ses étudiants, notamment pour la chrestomathie figurant en annexe, sur les textes de laquelle étaient menés les exercices d'explication¹⁶. En comparant ces différents plans à celui du cours qu'a suivi Riedlinger en 1910-1912, l'on perçoit bien, par «transparence rétrospective»¹⁷, le changement de perspective opéré par Saussure, mais aussi les limites de ce changement. La conférence de Paris prend par contraste un contour d'ensemble plus net, malgré les modifications apportées tous les ans par Saussure à son exposé pour tenir compte des

¹⁵ Voir Lehmann, 1986: v.

¹⁶ Le cours de gotique et de haut-allemand que Saussure avait suivi à Leipzig était celui de Braune. Voici le début du plan de la *Gotische Grammatik*: *i.* Introduction: la nation gotique et leur langue; les sources du gotique. *ii.* Phonétique; l'écriture; le vocalisme; le consonantisme; la *Lautverschiebung*. *iii.* Morphologie, etc. [Braune, 1981 (1880): Table des matières]. Pour la démarche de présentation des *Lautverschiebungen*, voir Saussure, 1972: 199-200.

¹⁷ Redard, 1978: 38.

difficultés que rencontraient les élèves, et sans doute aussi parce que ses propres conceptions évoluaient. Ainsi, la première année, Saussure mène de front, à propos d'Ulphilas, la phonétique, la morphologie et l'interprétation du texte. Ces trois volets sont distribués sur deux séances distinctes: le mercredi, la phonétique; le samedi, moitié morphologie, moitié critique. L'année suivante, changement de méthode, dû sans doute aux obstacles rencontrés par la menée simultanée: une fois passés les deux premiers mois exclusivement pris par la phonétique, si l'une des séances est toujours consacrée à lecture des textes (vieux haut-allemand), l'autre séance l'est successivement à la phonétique (le système des consonnes), puis à la morphologie comparées. Pour le consonantisme, après une introduction sur les sources, les alphabets et le groupement des principaux dialectes anciens, l'ordre observé est «historique et synthétique» [Saussure, Rapports EPHE, 1882-83: 194], jusqu'à parvenir aux dialectes dont l'anglais et l'allemand modernes sont directement issus. Même procédure en 1883-84 pour la première séance hebdomadaire, mais avec, en phonétique, une première tentative de gradation par rapport à l'année précédente: le consonantisme étant supposé acquis, il lui est substitué le vocalisme des vieux dialectes germaniques. L'autre séance est réservée à la lecture des textes et à la morphologie, pour laquelle les difficultés rencontrées par les élèves n'ont, semble-t-il, pas permis le même type de gradation.

En 1884-85, toujours les textes, mais associés cette fois à la grammaire pure, traitée dans une perspective enfin véritablement comparative, avec étude en parallèle du gotique et du vieux haut-allemand: «à chaque chapitre de grammaire gothique succédait le chapitre correspondant de grammaire allemande; puis, avant de passer à une nouvelle matière, on étudiait encore le même chapitre au point de vue historique et comparatif» [Saussure, Rapports EPHE, 1884-85: 180] – historique, c'est-à-dire en y mêlant principalement des éléments de phonétique. L'année suivante, la première où l'approfondissement s'est révélé efficace, morphologie du gotique, d'un côté (associée à l'interprétation d'Ulphilas et à des généralités sur le langage), vocalisme de l'anglo-saxon, de l'autre (vers la fin de l'année), toujours appuyé sur la lecture de textes. La même démarche est adoptée en 1886-87, année où le nombre de séances hebdomadaires passe à trois. Elle l'est à nouveau en 1887-88 et 1889-89, où le nombre de séances passe à quatre – latin/grec d'un côté, langues germaniques de l'autre. Des difficultés sont à nouveau rencontrées par les débutants, mais au lieu de ralentir le passage de la phonétique à la morphologie (progression par domaines), comme en 1883-84 pour les dialectes germaniques et, comme cette même année 87-88, pour le grec et le latin, elles empêchent de passer du vieux au moyen haut-allemand (progression par périodes).

Bref, dans son apprentissage du métier de professeur, Saussure a été conduit à modifier sa méthode pour ainsi dire tous les ans. Il faut attendre les trois dernières années pour la voir se stabiliser. La gradation adoptée sur une durée bi-ou trisannuelle est désormais fixée: après une présentation assez rapide des sources, des monuments, de la géographie et de l'histoire germaniques, on a d'abord la phonétique (avec un nombre important de séances consacrées, très tôt dans l'année, aux lois phonétiques, en premier lieu les *Lautverschiebungen*, puis les alternances vocaliques), ensuite la morphologie; d'abord et surtout une langue seule, ensuite des échappées comparatistes, mais à l'intérieur d'un même rameau; et dans tous les cas, la lecture des textes, sauf lorsqu'elle se révèle pratiquement impossible, sans aliments disponibles, ou quand la langue étudiée présente un intérêt littéraire à peu près nul. Cette démarche, qui restera celle des premiers cours de Genève, peut être qualifiée d'analytique: les seuls moments de vraie synthèse sont ceux où la phonétique historique (forcément telle, pour Saussure) est associée pas à pas avec la description morphologique. C'est cette démarche que Duvau reprendra à son compte, quand Saussure lui passera la main, en montrant «comment, en partant de l'état historique du gothique, on pouvait distinguer les différentes lois qui depuis l'unité indo-européenne jusqu'à l'époque germanique, puis proprement gothique, avaient donné à la langue l'aspect qu'elle présente au IV^e siècle» [Duvau, Rapports EPHE, 1891-92: 74]. Là réside surtout la différence avec les cours plus tardifs pris en notes par Riedlinger en 1909-10 – contemporains, par conséquent, du *CLG* – qui commencent par des indications beaucoup plus développées sur les nations germaniques, sur la structure du rameau germanique, ses périodisations et sa géographie d'ensemble, puis apportent des informations détaillées sur la place respective des différents niveaux d'analyse linguistique, en renvoyant la *Lautverschiebung* à la fin, malgré son importance, parce que trop complexe. En un mot, l'approche est devenue plus clairement synthétique, alimentée de vues générales plus fréquentes sur le langage et sur la linguistique, problématisées selon des schémas que le *CLG* nous a appris à connaître. Mais pour le reste, il est vrai, l'essentiel est déjà dans la conférence de Paris.

Un hendiadys

Derrière ce qui peut apparaître au lecteur moderne comme un ensemble d'orientations décisives pour le saussurisme à venir, intimement liées à l'originalité, au caractère pionnier du *Mémoire*, et en même temps annonciatrices des principes de la future linguistique générale, la question importante, nous semble-t-il, c'est le sens qu'il convient d'accorder à ce «début d'un véritable enseignement de la grammaire comparée en France», tel que Benveniste l'as-

signe aux conférences de l'École Pratique. Saussure inaugurerait là une manière neuve de concevoir et d'enseigner la linguistique historico-comparative, renvoyant les apports antérieurs – celui de Bréal notamment – à la préhistoire de cette science. Neuve sur le plan théorique, on l'a dit, à en croire Benveniste et Meillet à la fois, même si derrière une telle convergence de vues il y a d'indéniables différences d'appréciation quant à la nature des liens que doivent entretenir grammaire comparée (ou linguistique historique) et linguistique générale. Mais ces liens sont supposés suffisamment étroits chez tous les linguistes français de la première moitié du siècle affiliés à Saussure, pour figurer comme un signe d'appartenance ou de reconnaissance, un signe qui les différencie des Genevois, réputés tout entier tournés vers la linguistique générale¹⁸.

La marque de fabrique du comparatisme français d'obédience saussurienne, le point de rencontre de travaux et de carrières somme toute assez disparates, serait ainsi, selon Meillet, assignable à cette sorte de principe stratégique déjà présent dans la conférence de l'École Pratique: la linguistique générale est la poursuite de la grammaire historico-comparative par d'autres moyens. Principe que Meillet, qui se veut le porte-parole des élèves de la première génération, puis les élèves de ces élèves (Benveniste au premier chef, mais peut-être aussi d'autres maîtres de la linguistique française) auraient adopté pour leur propre compte: généralistes *et* comparatistes ou historiens; généralistes *parce que* comparatistes ou historiens. L'idée de *système*, si familière à Meillet, donne la clef des rapports qu'entretiennent les deux domaines. À l'instar des correspondances entre faits linguistiques, réunies dans le système de la langue «où tout se tient», «la nouvelle linguistique générale (...) superpose aux faits historiques particuliers une doctrine d'ensemble, un système» [Meillet, 1921-36, I (1906): 15]. *Linguistique historique et linguistique générale*, le titre que Meillet donnera à son recueil d'articles, est emblématique d'une telle conception, ne se vérifierait-elle pleinement que pour les articles les plus anciens, publiés avant que Meillet ne s'intéresse de plus près au langage comme fait social, voire sur un mode indépendant de cet intérêt car, même alors, il est hors de propos de «sortir de la discipline grammaticale proprement dite» [Meillet, 1921-36, I (1918): 48]. L'une des questions que pose ce titre est en effet de savoir comment comprendre le *et*. S'agit-il, dans l'esprit de Meillet, de la réunion de deux séries de travaux, relevant chacun de l'un des deux domaines – connexes, mais distincts – de la linguistique; ou bien s'agit-il d'un hendiadys? Dans ce cas, le plus probable, il faut prendre la linguistique historique *en tant que* linguistique générale, comme une linguistique générale en puissance.

¹⁸ Amsterdamska, 1987: 176-233.

La seule linguistique qui vaille vraiment, selon Meillet (la linguistique historico-comparative), est bien la seule qui, une fois prolongée, systématisée, épistémologisée, accède à la généralité de ses principes et de sa méthode, permettant au linguiste de mieux comprendre «ce qu'il fait» quand il compare. Or cette systématisation, qui s'opère par étapes, en passe d'abord par la *généralisation* de la méthode comparative à d'autres familles de langues que la famille indo-européenne pour laquelle elle a été initialement conçue: «Au fur et à mesure que les grammaires comparées des divers groupes se constitueront d'une manière plus systématique, les lois de la linguistique générale acquerront plus de certitude, plus de précision, et épuiseront plus complètement l'ensemble des faits de langue» [Meillet, 1921-36, I (1906): 14]. Cette vue est partagée par Grammont, l'autre chef de file des premiers Saussuriens de Paris. Rendant compte de la troisième édition (1912) de *l'Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* de Meillet, Grammont remarque: «Grâce au fait que la famille des langues indo-européennes est la mieux connue et au fond la plus importante, grâce à des rapprochements avec d'autres familles qui sont indiqués par l'auteur, cette *Introduction* (...) devient, dans une certaine mesure, une introduction à l'étude de la linguistique générale» [Grammont, 1914: 506].

Une *Grammaire comparée* revisitée

La distinction des deux domaines qui, pour Meillet et Grammont, serait surtout affaire de degrés, est en réalité masquée, pour Saussure, par l'ambiguïté fondamentale de l'expression «Grammaire comparée», voire par l'inconsistance relative du champ disciplinaire ainsi désigné. «Le terme de grammaire comparée, inventé(e) à une époque où ces études étaient encore dans une phase embryonnaire, ne satisfait pas l'esprit; <ce terme> demande au moins à être entouré de beaucoup de commentaires et de réserves (...). Pourquoi le linguiste comparerait-il, ou pourquoi serait-il de <son> métier condamné à *comparer*?»¹⁹ À l'intitulé de sa chaire de Genève, Saussure aurait tout simplement préféré celui d'*Histoire des langues indo-européennes*. «C'est le nom qu'e les linguistes sont portés à adopter aujourd'hui» comme le plus approprié et le plus juste pour désigner l'enseignement qui porte généralement le titre de *Grammaire comparée* (des langues indo-européennes). Le <nom> de Grammaire comparée éveille plusieurs idées fausses, dont la plus <fâcheuse> est de laisser

¹⁹ Saussure, 1968-74 – «Notes sur l'histoire des langues; critique de l'expression 'grammaire comparée'» [2. 14. 3286 (=N. 1. 4)].

croire qu'il existe une <autre> grammaire scientifique que celle qui <use de> la comparaison des langues»²⁰.

Mais en même temps, pour Saussure, la comparaison n'est par elle-même qu'un pis-aller, un pis-aller pourtant nécessaire, étant donné la rareté ou l'absence des sources: «(...) la grammaire devient donc <par nécessité> comparative, à l'instant où le monument authentique <et précis> fait défaut; il n'y a rien là qui puisse caractériser une tendance ni une école ni une méthode particulière (...). C'est <simplement> la seule manière de faire de la grammaire (...). La substitution du terme d'*Histoire* à celui de *Grammaire comparée* a un autre avantage, <ce terme de grammaire comparée exclut, selon l'acception courante, les ramifications modernes de l'indo-européen>, telles que la famille des langues romanes ou même celle des langues germaniques dans leur développement plus récent: parce qu'en effet sur ce terrain la comparaison cesse d'être un instrument très nécessaire grâce à la continuité de la tradition historique»²¹. Par son développement, la romanistique a, la première, rendu possible cette substitution de termes: «présence positive du prototype de chaque forme» (le latin), sans la nécessité de le construire, comme dans les autres rameaux de la famille; «possibilité de suivre la langue de siècle en siècle par les documents» [Saussure, 1993: 3]. La germanistique l'a suivie sur cette voie, car si le prototype n'existe pas dans le cas des langues germaniques, du moins la perspective historique qui mène à l'allemand moderne demeure-t-elle ouverte – la question restant alors entière de savoir quel sens pourrait avoir la «grammaire comparée» d'une langue unique ou même d'un rameau unique réunissant des dialectes congénères.

Au début du XIX^e siècle, Diez mouchait les grammairiens français pour n'avoir su élaborer qu'un comparatisme fort singulier, fondé sur l'étude d'une seule langue, le français [Diez, 1874-1876 (1836), I: 25]. Le passage clairement revendiqué d'une linguistique comparée à une linguistique historique de plein exercice, propre au milieu des années 1870, tel qu'il a été glosé par Hermann Paul, affaiblit la portée d'une telle critique. «Grammaire comparée» d'une seule langue: cela peut désormais se penser et se dire sans paradoxe, à condition de prendre le terme désignant la discipline à la manière de Saussure, comme un syntagme figé, désémantisé, une dénomination traditionnelle qui a cessé d'être exacte, mais que l'on continue d'employer par commodité, notamment dans les intitulés de cours, parce qu'elle sert à les identifier dans un

²⁰ *Ibid.* [2. 14. 3287 (=N. 2)].

²¹ *Ibid.* [2. 15. 3287 (=N. 2)].

curus. Cet emploi n'est pas celui de Meillet, pour lequel se réclamer du comparatisme, au sens propre du terme, et se réclamer de Saussure vont de pair. Nous avons un exemple de ce type de malentendu quand Meillet, commentant l'extension de la conférence de Saussure à d'autres langues que les langues germaniques, évoque une grammaire désormais enfin comparée: «Son titre a été élargi ensuite²² et l'enseignement de la grammaire comparée purement et simplement restitué» [Meillet, 1966 (1913): 95]. On pourrait sans peine résumer la pensée de Meillet sur la conférence de Paris en disant que, pour lui, un *véritable enseignement* de la Grammaire comparée, c'est d'abord l'enseignement d'une *grammaire véritablement comparée*. Alors... Saussure comparatiste? On peut en douter²³, du moins au sens où Meillet l'entend.

Car au delà de la redistribution disciplinaire, d'autres raisons portent Saussure à un réexamen du comparatisme. Ces raisons, qui ne sont pas aisées à démêler, sont surtout d'ordre stratégique; elles renvoient aux différences d'approche des formes de langues ou des niveaux d'analyse linguistique, selon qu'il s'agit de procédures heuristiques ou d'exposition – que ces procédures soient distinctes ou qu'elles aillent de pair. Elles tiennent aussi aux divisions qu'il convient d'établir à l'intérieur même du domaine des études linguistiques, à l'ordre qu'il convient d'adopter pour rendre compte de ces divisions, et elles ont par conséquent, elles aussi, une portée à la fois didactique et théorique, parce qu'elles touchent aux «questions premières»²⁴ de la linguistique. «Toutes les fois qu'on considère une même forme à des dates diverses, c'est faire de la phonétique, – et toutes les fois qu'on considère des formes diverses à une même date, on fait de la morphologie»²⁵. «Comment la phonétique serait-elle une partie de la grammaire d'une langue puisqu'elle se nourrit exclusivement de ce qui l'a précédé? Si je voulais faire une phonétique de la langue d'Ulphilas ou de celle de la *Chanson de Roland* en m'interdisant de sortir de ces époques (comme je fais pour leur morphologie), je n'aurais simplement pas un mot à dire sur leur phonétique»²⁶. Bref, un cours de grammaire, tel que Saussure l'entend, comme l'étude statique des rapports entre formes, ne devrait pas comporter de phonétique. Ou du moins l'on ne devrait y faire appel à la phonétique qu'à titre auxiliaire, pour rendre compte de l'évolution des formes, puisque seule la

²² En 1888-89.

²³ Voir Watkins, 1978: 60.

²⁴ Lettre à G. Paris du 30 décembre 1891, in Décimo, 1994: 79.

²⁵ Saussure, 1968-74 – «Morphologie» [2.17. 3293 (=N 7)].

²⁶ Saussure, 1968-74 – «Critique des divisions en usage dans les grammaires 'scientifiques'» [2.21. 3294 (=N 8)].

phonétique se déploie dans l'histoire, pas la morphologie, et qu'inversement seule l'histoire permet de rendre compte de la phonétique d'une langue. «<L>a raison d'être de la phonétique, ce que nous [y] étudions, c'est au fond l'*évolution* phonétique, (...) les modifications survenues dans les sons composant chaque f<orme> au cours du tps. Il est très contestable que le fait phonétique pratiquement pour lui-même ait de l'intérêt»²⁷.

Mais en même temps le détour par la phonétique, comme facteur d'explication, se révèle nécessaire. Sous ses dehors de simplicité, le fait phonétique est en réalité le produit d'un rapport «abstrait» entre les formes, ce qui renforce son pouvoir explicatif. Comme, de plus, la phonétique a les apparences du simple, elle requiert que ce soit bien par elle que l'on commence un cours de linguistique. Sur ce point, Saussure doit une justification à ses élèves quant au choix de ses objets d'enseignement, et à l'ordre dans lequel il les aborde: «La phon<étique>, si elle n'est pas de la gram<maire>, donne la clef des faits gram<maticaux>: elle mène à tout, est indispensable pour tout. Le rapport de deux formes d'une même époque est grammatical; et l'on ne pourrait pas expliquer ce rapport si l'on n'avait fait de la phonétique. Il va sans dire que t<ou>te comparaison entre la même f<orme> de deux dialectes différents (all.-angl.) est inabordable sans la phonétique (ce n'est d'ailleurs qu'un rapport abstrait!). Ainsi la phonét<ique> n'est qu'un auxiliaire, mais un auxiliaire dont on ne peut se passer. En possession d'une bonne base phon(étique), on ne fera qu'en retirer des avantages p<ou>r ce qui fait l'objet de la gram<maire>»²⁸. Ce jeu de l'abstrait et du concret, du simple et du complexe, qui guide le choix des commencements, nous le retrouvons à l'intérieur même du domaine de la phonétique: «le sort, la destinée des cons<onnes> en germ<anique> (*L<aut>v<erschiebung>*!) joue un tel rôle que c'est le point [de vue] sous lequel l'attention est attirée d'abord. C<e>p<en>d<an>t cette étude est hérissée de difficultés et n<ou>s mettrons en tête un chapitre relatif au vocalisme»²⁹. Bref, l'ordre des raisons linguistiques (le «théoriquement») devrait nous contraindre à débiter par la morphologie pour finir par la phonétique, et au sein de la phonétique, à débiter par le système des consonnes pour finir par les voyelles. Mais l'ordre heuristique, qui va de pair avec l'ordre d'exposition (le «pratiquement»), recommande, nous l'avons déjà vu dans la mise en œuvre de

²⁷ Notes prises au cours de «vieil allemand» par Riedlinger en 1909-10 [cahier 1 : 50]. Noté en marge de «pratiquement»: «théoriquement, c'est différent puisqu'il est un des deux grands facteurs de la l<inguistique>».

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*: 52.

la conférence parisienne, de commencer par la phonétique et le vocalisme. Cette exigence, clairement formulée par Saussure dans son enseignement, ressortit également à la recherche linguistique pure, en dehors de tout enseignement. Si le *Mémoire* met en avant la phonétique et le système des voyelles, c'est une exigence d'approche, de point de vue, liée au commencement de l'analyse. Car, comme on le sait³⁰, le niveau réel d'analyse des difficultés phonétiques traitées dans le *Mémoire*, c'est la morphologie.

Adresse de l'auteur :
Dan SAVATOVSKY
IUFM de Créteil.
UMR CNRS 7597
36, rue du Château d'eau
F-75010 Paris

³⁰ Voir notamment Kurylowicz, 1978: 11; 24-25.

RÉFÉRENCES

ABRÉVIATIONS

BSL = *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*.

CFS = *Cahiers Ferdinand de Saussure*.

CLG = *Cours de linguistique générale*.

Rapports EPHE = École Pratique des Hautes Études. *Section des sciences historiques et philologiques. Rapports sommaires sur les conférences et programme des conférences*.

SOURCES MANUSCRITES

Bally, Charles (1897-98). «Notes du Cours [de Grammaire comparée] de Ferdinand de Saussure. Gotique. Vieux haut-allemand. Vieux norrois. Anglo-saxon», Mss 5127, Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

Duchosal, Henri (1897-98). [Notes prises au cours de Grammaire comparée de Saussure]. Trois cahiers. 1. «Phonétique gothique et interprétation d'Ulfilas»; 2. «Morphologie et grammaire»; 3. «Gothique [Ulfilas]», Mss 3971b, Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

Riedlinger, Albert (1909-10). [Notes prises au cours de Grammaire comparée de Saussure]. Deux cahiers. 1. «Urgermanisch»; 2. «Gothique», Mss 5430, Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

BIBLIOGRAPHIE

Abe, Hiroshi (1995). «Les laryngales dans les cours de Saussure à Genève», in Tullio de MAURO, Shigeaki SUGETA (eds), *Saussure and linguistics today* [Actes du Symposium international «Ferdinand de Saussure and Today's Linguistic Theory», 2-4 avril 1992, Tokyo, Waseda University], Rome, Bulzoni: 41-65.

Amacker, René et Engler, Rudolf (eds) (1990). «Présence de Saussure. Actes du Colloque international de Genève (21-23 mars 1988)», *Publications du Cercle Ferdinand de Saussure*, I, Genève, Droz.

Amsterdamska, Olga (1987). *Schools of Thought: The Development of Linguistics from Bopp to Saussure*, La Haye, Mouton.

- Bally, Charles (1913). *Ferdinand de Saussure et l'état actuel de la linguistique. Leçon d'ouverture du cours de linguistique générale (Genève, 27 octobre 1913)*.
- Benveniste, Émile (1964). «Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études», *École Pratique des Hautes Études. IV^e section -Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1964-1965*: 21-34.
- [1966 (1963)]. «Saussure après un demi-siècle», *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard: 32-45 [D'abord paru in *CFS*, 1963, 20: 7-21].
- Bergounioux, Gabriel (1990). «L'enseignement de la linguistique et de la philologie en France au XIX^e siècle, d'après les affiches de cours des facultés des lettres (1845-1897)», *Archives et Documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, II-2, Paris, juin 1990: 1-105.
- Braune, [Theodor] Wilhelm [1981 (1880)]. *Gotische Grammatik, mit Lesestücken und Wörterverzeichnis*, 19^e éd. revue par E. Ebbinghaus, Tübingen, Niemeyer.
- Chiss, Jean-Louis et Puech, Christian (1999). *Le langage et ses disciplines, XIX^e-XX^e siècles*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Décimo, Marc (1994). «Saussure à Paris», *CFS*, 48: 75-90.
- Diez, Friedrich Christian [1874-1876 (1836)]. *Grammaire des langues romanes*, trad. fr. d'A. Brachet (tome 1), de G. Paris et d'A. Morel-Fatio (tome 2), 3^e éd., Paris, F. Vieweg, 2 vol.
- Duchosal, Henri (1950). «Les Genevois célèbres. Notes et souvenirs sur un linguiste de génie: Ferdinand de Saussure», *La Tribune de Genève*, 27 décembre 1950.
- École Pratique des Hautes Études (1869-90. 1893-). *Section des sciences historiques et philologiques. Rapports sommaires sur les conférences de l'École Pratique des Hautes Études et programme des conférences pour l'exercice... [1868-1889. 1891-]*, Paris, Imprimerie nationale.
- Étrennes de linguistique offertes par quelques amis à Émile Benveniste. Avant-propos* d'A. Meillet (1928). Paris, Geuthner.
- Fleury, Michel (1964). «Notes et documents sur Ferdinand de Saussure (1880-1891)», *École Pratique des Hautes Études. IV^e section -Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1964-1965*: 35-51.
- Gauthiot, Robert [1966 (1914)]. «Ferdinand de Saussure (1857-1913). Notice», in Thomas A. SEBEOK (ed), *Portraits of Linguists. A biographical Source Book of the History of Western Linguistics (1746-1963)*, Westport (Connecticut), Greenwood Press, 2 vol. Vol. 2: 87-91. [D'abord parue in

Bulletin de l'Association des élèves et anciens élèves de l'École Pratique des Hautes Études (Section des sciences historiques et philologiques), 1914: 49-55].

- Godel, Robert (1957). *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Genève*, Genève, Impr. H. Studer.
- Grammont, Maurice (1914). «A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes...* (3^e éd.). *Compte-rendu*», *Revue des Langues Romanes*, 57: 505-506.
- Koerner, Konrad (1973). *Origin and Development of the Linguistic Thought in Western Studies of Language. A Contribution to the History of Linguistics*, Brunswick/Oxford, F. Viewieg & Sohn/Pergamon Press.
- (1984). «French Influences on Saussure», *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 29: 20-41.
- Kurylowicz, Jerzy (1978). «Lecture du *Mémoire* en 1978: un commentaire», *CFS*, 32: 7-28.
- Lehmann, Winfred P. (1986). *A Gothic etymological Dictionary, based on the third Edition of 'Vergleichendes Wörterbuch der gotischen Sprache' by Sigmund Feist*, Leyde, E.J. Brill.
- Linda, Markus (1995-96). «Kommentiertes Verzeichnis der Vorlesungen F. de Saussures an der Universität Genf (1891-1913)», *CFS*, 49: 65-84.
- Maspéro, Gaston (1916). «Notice sur la vie et les travaux de M. Michel Bréal...», *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-rendus des séances*. 5^e série, 16: 544-574.
- Meillet, Antoine (1916). «F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*. *Compte-rendu*», *BSL*, XX-64: 32-36.
- (1921-36). *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Hachette, 2 vol. [I: 1921. II: 1936].
- [1942 (1917)]. *Caractères généraux des langues germaniques*, 5^e éd., Paris, Hachette.
- [1966 (1913)]. «Ferdinand de Saussure (1857-1913). Notice», in Thomas A. SEBEOK (ed), *Portraits of Linguists. A biographical Source Book of the History of Western Linguistics (1746-1963)*, Westport (Connecticut), Greenwood Press, 2 vol. Vol. 2: 92-100. [D'abord parue in *BSL*, XVIII-61, 1913].
- Normand, Claudine (et al.) (1978). *Avant Saussure*, Bruxelles, Éditions Complexe.

- Prosdocimi, Aldo (1984). «Sulla genesi della semiologia saussuriana. Nota sulla biografia intellettuale di F. de Saussure», *Archivio Glottologico Italiano*, 69.
- Redard, Georges (1976). «Saussure et Havet», *BSL*, 71: 313-349.
- (1978). «Deux Saussure?», *CFS*, 32: 27-41.
- Reichler-Béguelin, Marie-José (1981). «Le consonantisme grec et latin selon F. de Saussure: le cours de phonétique professé en 1909-1910», *CFS*, 34: 17-97.
- Saussure, Ferdinand de (1922). *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, Genève, Éditions Sonor.
- (1968-1974). *Cours de linguistique générale*. Édition critique par R. Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- (1972). *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par T. de Mauro, Paris, Payot.
- (1993). *Troisième Cours de linguistique générale (1910-1911), d'après les cahiers d'Émile Constantin*, Eisuke Komatsu (ed); *Saussure's Third Course of Lectures on General Linguistics from the Notebooks of Émile Constantin* (Roy Harris trad.), Pergamon Press, Oxford / New York / Séoul /Tokyo.
- Vallini, Cristina (1972), «Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure indoeuropeista», *Studi e saggi linguistici*, 9: 1-85.
- Watkins, Calvert (1978). «Remarques sur la méthode de Ferdinand de Saussure comparatiste», *CFS*, 32: 59-69.

Akatane Suenaga

DES DEUX ARBITRAIRES, ABSOLU ET RELATIF,

À UN ARBITRAIRE «PRIMAIRE»

– LE FAIT LINGUISTIQUE ET LE DEVENIR DU SIGNE

CHEZ SAUSSURE

Introduction

Quatre-vingt ans après la publication posthume du *Cours de linguistique générale* (CLG) de Ferdinand de Saussure, l'arbitraire du signe, que l'auteur même a appelé «le premier principe», n'en reste pas moins aujourd'hui encore une de ses notions les moins éclairées et les plus contestées.

On peut distinguer deux types de lecture: l'une consistant à réfuter cette notion, comme le fait Emile Benveniste (1939, «Nature du signe linguistique»), en insistant sur la systématité de la langue; l'autre à relativiser, comme le propose Françoise Gadet (1987, *Saussure. Une science de la langue*), en parlant plutôt d'arbitraire relatif que d'arbitraire absolu (cf. aussi Normand, 1973). Mais les deux lectures se rejoignent sur un point: on oppose l'arbitraire du signe à la systématité de la langue, comme s'il s'agissait de deux éléments incompatibles.

Saussure lui-même, semble-t-il, avait une telle vue. En fait, il fait bien intervenir dans cette opposition entre l'arbitraire du signe et le système la

conception intermédiaire de l'arbitraire relatif. Cette notion, appelée aussi «motivation relative», est mise en place comme facteur constitutif du système : si plusieurs signes partagent des éléments communs, alors un rapport associatif est possible et sert à motiver le lien qui à l'intérieur de chacun des signes relie le signifiant au signifié correspondant. Saussure a ainsi distingué deux arbitraires : l'arbitraire absolu (non motivé) et l'arbitraire relatif (motivé).

Pourtant cette distinction, nous le verrons, entraîne une contradiction dont Saussure lui-même, apparemment, n'était pas conscient : étant donné que tout signe de la langue fait partie, par définition, du système, il doit donc entretenir des rapports associatifs avec d'autres signes, il n'y a par conséquent plus aucun signe non motivé (arbitraire absolu). Alors, que devient l'arbitraire du signe, le premier principe de la linguistique saussurienne ? Pour y répondre, nous proposerons un autre arbitraire, mais qui n'en est pas moins saussurien.

Dans cette perspective, nous considérerons dans la première partie du présent travail le rapport entre l'arbitraire et le système en examinant différents types d'associations de signes présentés par Saussure. Ensuite la deuxième partie consistera en une observation du processus du devenir du système où la valeur des termes se détermine par la segmentation différentielle. Toutes nos considérations convergeront dans le but d'explorer la place occupée par l'arbitraire dans l'ensemble théorique de la linguistique générale de Saussure.

I. *Les deux arbitraires et le système*

Voici la définition d'arbitraire du signe donnée dans la leçon du 2 mai 1911 :

Le signe linguistique est arbitraire. Le lien qui relie une image acoustique donnée avec un concept déterminé et qui lui confère sa valeur de signe est un lien radicalement arbitraire. [...] Ainsi le concept sœur n'est lié par aucun rapport intérieur avec la suite de son qui forme image acoustique correspondante. Ce concept pourrait tout aussi bien être représenté par n'importe quelle autre suite de sons : (III D188 *CLG/E* 1123,1124)

L'arbitraire du signe se formulera aussi, avec les termes «signifiant» et «signifié» qui ont été introduits plus tard, le 19 mai, comme suit : il n'y a aucun rapport intérieur entre le signifié et le signifiant.

Alors, par rapport à cet arbitraire (absolu), en quoi consiste la notion d'arbitraire relatif ? Saussure en discute, dans la leçon supposée donnée vers le 9 mai, en mettant en place un chapitre intitulé «l'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif» (III *CLG/E* 2088).

Saussure introduit la conception de l'arbitraire relatif en substituant à l'opposition «arbitraire ou non» celle «immotivé ou motivé». Il prend pour exemple «vingt» et «dix-neuf». Selon la définition d'arbitraire, il n'y a aucun rapport intérieur entre le concept (signifié) et le son (signifiant) de «vingt», i. e., il est immotivé. Mais ce n'est pas forcément le cas pour «dix-neuf». Car, «dix-neuf» faisant appel à des termes coexistant dans la langue, «dix» et «neuf» entre autres, une «motivation» relative est en jeu entre son signifiant et son signifié (III *CLG/E* 2094). Bref, «vingt» est absolument arbitraire, «dix-neuf» relativement arbitraire.

Or, Saussure, en considérant l'arbitraire relatif comme «une limitation de l'arbitraire», le charge du pouvoir de «faire un système»:

Tout ce qui fait d'une langue un système <ou un organisme> demande d'être abordé sous ce point de vue, [...] <comme une limitation> de l'arbitraire par rapport à l'idée. (III C302 *CLG/E* 2108)

Par ailleurs, Saussure distingue dans cette limitation de l'arbitraire la solidarité syntagmatique et la solidarité associative:

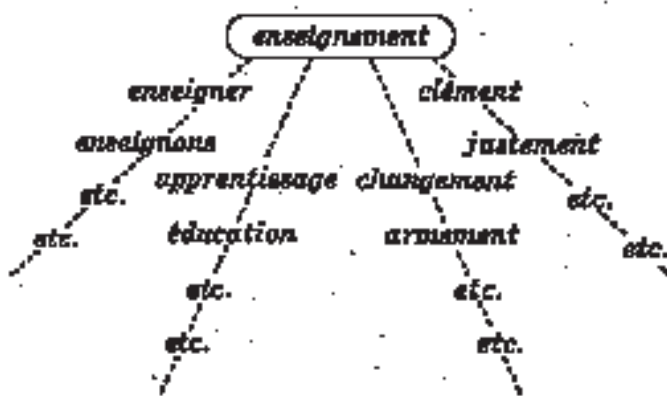
la solidarité des termes dans le système peut être conçue comme une limitation de l'arbitraire, soit la solidarité syntagmatique, soit la solidarité associative. (III C406 *CLG/E* 2105)

Des observations que nous venons de faire autour des deux arbitraires absolu et relatif, nous pouvons tirer les points suivants:

1. Il s'agit d'une optique qui oppose les deux concepts en considérant l'arbitraire relatif comme facteur constitutif du système linguistique et l'arbitraire absolu comme facteur non-systématique: le premier contribue à la formation du système en associant des signes qui partagent des éléments communs, un mécanisme morphologique qui permet de décomposer le signe en sous-unités significatives, tandis que le second correspond à l'absence de solidarité entre signes.

2. Comme, selon Saussure, toute la solidarité des termes peut être conçue comme une limitation de l'arbitraire (relativisation de l'arbitraire), la conception de l'arbitraire relatif pourrait en conséquence être étendue au-delà d'un simple mécanisme morphologique.

Alors, examinons ce problème de l'extension de l'arbitraire relatif en étudiant la «figure de la constellation» présentée dans le paragraphe 3 «Les rapports associatifs» du chapitre V de la 2^e partie du *CLG*:



(CLG, p. 175)

Voilà quatre types d'association que le mot «enseignement» entretient avec d'autres. Observons comment le rapport s'établit dans chaque association et classons les phénomènes en utilisant les termes de signifié et signifiant.

1. La première branche: «enseignement, enseigner, enseignons, etc.» est une association par un partage de la même racine, i. e., un rapport de l'arbitraire relatif au sens propre: les mots sont associés à tous les deux niveaux du signifié et du signifiant.

2. Dans la deuxième branche «enseignement, apprentissage, éducation, etc.» sont associés par la synonymie: une association sur le plan du signifié.

3. «enseignement, changement, armement, etc.» sont associés par le suffixe commun «-ment» qui fait dériver un nom d'un verbe. Il s'agit, comme dans la première branche, d'une association aux deux niveaux du signifiant et du signifié.

4. Dans la dernière branche, le suffixe «-ment», que partagent «enseignement», «clément», «justement», ne les associe ni grammaticalement ni sémantiquement, mais les associe uniquement sur le plan de la sonorité: il s'agit d'une association au seul niveau du signifiant.

Classer, comme nous venons de le faire, les rapports associatifs du point de vue du signifiant et du signifié permet, s'agissant de la question des combinaisons, de distinguer trois types: association par signifié et signifiant, association par signifié, association par signifiant. L'arbitraire relatif au sens propre, mécanisme morphologique, correspond à l'association par signifié et signifiant, que nous avons observée dans les branches 1 et 3. Parmi les deux limitations de l'ar-

bitraire que Saussure a distinguées, solidarité syntagmatique et solidarité associative, la première est, elle aussi, association par signifié et signifiant alors que la seconde est association par signifié comme ce que l'on a vu dans la branche 2. Or, l'association par signifiant (branche 4) pose un problème.

Problème, d'abord parce que l'exemple de la branche 4 n'est pas donné par Saussure, mais il s'agit d'une création des éditeurs du *CLG*. Alors, Saussure n'a-t-il pas admis l'association par signifiant? Mais si. Vérifions-le dans la source:

On peut avoir simple communauté d'images auditive:

blau (bleu)

durchbläuen

etc.

(III D264 *CLG/E* 2027)

Pourtant, comme le remarque Godel (1957, p. 248), l'association «blau-durchbläuen» donnée par Saussure comme exemple d'association par signifiant ne repose pas seulement sur la communauté du son, mais «les signifiés sont aussi en jeu» (durchbläuen: rouer de coups-blau: teinte de la peau). En fait cet exemple, donné dans le troisième cours, avait été donné également dans le premier cours (1907), mais comme exemple d'étymologie populaire. L'étymologie populaire, qui se distingue par son caractère erroné, n'en reste pas moins une association de signes par communauté au double niveau du son et du sens, un mécanisme «morphologique». Ici, évidemment, il y a un geste contradictoire de la part de Saussure: tout en admettant la possibilité de l'association uniquement par signifiant, il n'en donne aucun exemple véritablement valable. Là apparaît bien son hésitation. Mais d'où provient-elle?

L'association en question, uniquement par signifiant, ne correspond à aucun des deux types de limitation de l'arbitraire que Saussure a distingués: limitation syntagmatique et limitation associative. Par conséquent, l'association par communauté du signifiant n'est pas, pour Saussure, un facteur limitatif de l'arbitraire, susceptible de contribuer à la constitution du système. Certes, une communauté de sonorité entre deux signes sert à les mettre en rapport, mais elle ne contribue pas à motiver le lien qui dans chacun des signes relie le signifiant à son signifié. Une telle association ne disposant pas d'effet limitatif de l'arbitraire empêche Saussure de l'appeler «rapport associatif».

Nous en tirons deux observations.

1. L'arbitraire relatif proprement dit est l'association par signifiant et signifié (limitation syntagmatique), mais sa conception est élargie par le fait qu'un

effet de limitation de l'arbitraire est reconnu aussi à l'association uniquement par signifié (limitation associative).

2. Comme son hésitation devant l'association par signifiant le suggère, la conception du rapport associatif chez Saussure, semble-t-il, prend pour critère l'effet limitatif de l'arbitraire. Or, ceci suppose que le lien unissant le signifiant et le signifié ait été déjà établi, et, par conséquent, que les deux faces du signe (donc le signe même) le soient. Car la limitation de l'arbitraire n'est rien d'autre que la motivation entre le signifié et le signifiant, qui les suppose.

Là, le lecteur s'en est peut-être déjà aperçu, se pose une contradiction. Rappelons-nous l'exemple donné plus haut pour illustrer l'arbitraire relatif: «vingt» et «dix-neuf». Le premier des deux mots était attribué à l'arbitraire absolu, le second à l'arbitraire relatif. Alors, puisque l'association uniquement par signifié entre dans la catégorie (élargie) de l'arbitraire relatif, il n'y aurait plus aucun mot absolument arbitraire. Car, «vingt», qualifié d'absolument arbitraire, ne s'associe pas moins à d'autres mots au niveau du signifié (donc il est recouvert par l'arbitraire relatif). Ainsi tous les mots sont-ils compris soit dans une association par signifiant et signifié, soit dans une association par signifié. Que devient donc l'arbitraire (absolu) du signe que Saussure a proposé comme «le premier principe»?

Il nous semble qu'une suggestion pour résoudre cette aporie se trouve dans la seconde des deux observations que nous venons d'établir: Saussure suppose, quand il parle des rapports associatifs ou de l'arbitraire relatif, une conception du signe souvent représentée par une figure entourée d'un contour ovale. Or, nous avons un passage intéressant où Saussure affiche une attitude relativement négative vis-à-vis d'une telle conception du signe:



on voit qu'elle [= la figure] a sans doute sa raison d'être mais qu'elle n'est qu'un produit secondaire de la valeur. (III C399-400 *CLG/E* 1846)

Qu'est-ce que cela signifie? Veut-il dire qu'il y a quelque chose de primaire par rapport au secondaire? Alors quel est ce primaire? Examinons ce problème en étudiant le texte de la dernière leçon du troisième cours (le 4 juillet 1911) d'où ce passage provient.

II. *Le fait linguistique et l'arbitraire primaire*

Saussure qui depuis la fin de juin avait commencé à parler de la dépendance de la valeur des mots à l'égard du système où la coexistence des termes la détermine, entre ce jour-là dans les considérations sur le moment où la segmentation entre les termes s'effectue dans les deux masses amorphes, celles du son et des idées :

Psychologiquement, que sont nos idées, abstraction faite de la langue ? Elles n'existent probablement pas. Ou sous une forme qu'on peut appeler amorphe. Nous [n']aurions <d'après philosophes et linguistes> probablement <pas> le moyen de distinguer <clairement> deux idées sans le recours de la langue [...]. Par conséquent, prise en elle-même, la masse purement conceptuelle de nos idées, la masse dégagée de la langue présente une espèce de nébuleuse informe où on ne saurait rien distinguer dès l'origine. [...] Il n'y a pas :

- a) des idées qui seraient toutes établies et toutes distinctes les unes en face des autres,
- b) des signes pour ces idées. Mais il n'y a rien du tout de distinct dans la pensée avant le signe linguistique. C'est le principe. (III C397-398 *CLG/E* 1821-1824)

Soyons attentif aux tournures données ici : «abstraction faite de la langue», «sans le recours de la langue», «la masse dégagée de la langue», «avant le signe linguistique» etc. Saussure, semble-t-il, commence par l'«avant la langue» pour arriver au «primaire de la langue». Sans langue, pas d'idées, sauf «une espèce de nébuleuse informe». Il en est de même pour le son linguistique :

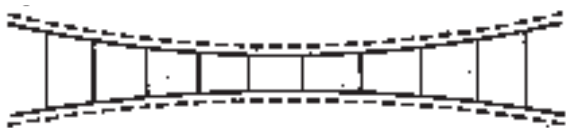
D'un autre côté, il vaut aussi la peine de se demander si en face de ce royaume des idées tout à fait confus le royaume du son offrirait d'avance des idées bien distinctes, <unités,> (pris en lui-même en dehors de l'idée). Il n'y a pas non plus dans le son des unités bien distinctes, circonscrites d'avance. (III C398 *CLG/E* 1825)

Ainsi, avant la langue, i. e., sans articulation des idées, il n'y a pas non plus de sons linguistiques distingués.

Alors, par rapport à ce «dehors de la langue», qu'est-ce que l'«ici de la langue»? Qu'est-ce que le «maintenant de la langue» par rapport à ce «avant la langue»? La figure du signe «ballon de rugby», nous l'avons vu, était appelée «secondaire». Alors, qu'est-ce que «le primaire de la langue»? Nous allons l'explorer dans le passage suivant :

C'est entre deux que le fait linguistique se passe.

Fait linguistique



Ce fait <linguistique> donnera naissance à des valeurs qui elles <pour la première fois> seront déterminées, [...] Non seulement ces deux domaines entre lesquels se passe le fait linguistique sont amorphes, <mais le choix du lien entre les deux,> le mariage <entre les deux> qui créera la valeur est parfaitement arbitraire. <Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de la valeur, il y aurait un élément absolu.> Sans cela, les valeurs seraient dans une certaine mesure absolues. Mais puisque ce contrat est parfaitement arbitraire, les valeurs seront parfaitement relatives. [...] Mais le signifiant et le signifié contractent un lien en vertu des valeurs déterminées qui sont nées de la combinaison de tant et tant de <coupures> qu'on peut faire dans la masse. Que faudrait-il pour <que> ce rapport <entre> le signifiant et le signifié fût <donné> en soi ? [...] <Il faudrait avant tout que le signifié fût par avance une chose déterminée et elle ne l'est pas. C'est pourquoi> ce rapport n'est qu'une autre expression des valeurs prises dans leur opposition, <dans leur systèmes. Cela est vrai dans n'importe quel ordre de langue.> (III C398-400 *CLG/E* 1827, 1838-1841, 1846)

«Le primaire de la langue» est ce «fait linguistique». Ce dernier se produit entre les deux «dehors de la langue», à savoir «le royaume des idées tout à fait confus» et «le royaume du son» aussi amorphe (III C398 *CLG/E* 1825). «Ce fait linguistique donnera naissance à des valeurs» et «elles pour la première fois seront déterminées». Il s'agit là de la phase primaire où naissent les valeurs et où l'arbitraire apparaît. Il faut savoir précisément ce dont il est question quand on parle ici de «l'arbitraire».

La différence avec «l'arbitraire classique» dont nous avons examiné la définition en début de travail est claire. L'arbitraire du moment de la naissance des valeurs n'est pas celui entre le signifiant et le signifié, mais celui du «choix du lien entre les deux» ou du «mariage entre les deux». Or qu'est-ce que «les deux»? Il s'agit évidemment des «deux domaines entre lesquels se passe le fait linguistique», i. e., les masses amorphes du son et des idées. L'arbitraire concerne ici «le choix du lien entre les deux» et «le mariage entre les deux». Là le signifié et le signifiant n'ont pas encore le droit d'apparaître. Qu'est-ce à

dire? En effet l'unité entourée d'un contour ovale, donnée comme union d'un signifié et d'un signifiant, est, on l'a vu, «secondaire». C'est pour cela que Saussure se demande: «Que faudrait-t-il pour que ce rapport entre le signifiant et le signifié fût donné en soi?» C'est-à-dire que le rapport liant le signifiant et le signifié n'est pas donné en soi, et donc, il n'est pas primaire. Par conséquent le rapport arbitraire du signifiant et du signifié non plus n'est pas donné en soi. C'est la preuve que l'arbitraire entre le signifiant et le signifié, connu au nom du principe premier du signe, n'est pas primaire.

Conclusion

Nous avons vu d'abord que dans la phase secondaire de la langue l'arbitraire relatif est en jeu grâce à différents rapports associatifs qui s'établissent entre les signes. Ensuite nous avons examiné la phase primaire de la langue où les valeurs naissent en même temps que la segmentation s'effectue dans les deux continnum sonore et conceptuel. En articulation avec ces deux phases de la langue, nous avons dégagé deux arbitraires: d'un côté l'arbitraire, disons, secondaire qui concerne le lien entre le signifié et le signifiant, un rapport intérieur au signe(arbitraire relatif élargi: arbitraire relatif proprement dit et arbitraire absolu); de l'autre, l'arbitraire primaire qui s'observe lorsque ce que Saussure appelle le «fait linguistique» s'effectue entre le son et les idées encore chaotiques «avant la langue».

Nous en dégageons les trois points suivants:

1. La nécessité systématique de la langue et l'arbitraire du signe ne sont pas en opposition. Ce qui va à l'encontre des critique de l'arbitraire qui oppose la systématisme de la langue à l'arbitraire du signe (Benveniste entre autres). L'observation de la détermination des valeurs par la coexistence systématique des termes correspond à une optique qui met l'accent sur le rapport «horizontal» entre signes, tandis que l'arbitraire du signe suppose le point de vue qui souligne le rapport «vertical» entre le signifiant et le signifié. Pourtant cette opposition entre «l'horizontal» et «le vertical» de la langue n'est plus valable dans la phase primaire: le «fait linguistique» qui se produit au moment même du devenir du système est un mouvement qui crée à la fois les rapports horizontaux et verticaux. Rappelons-nous la figure du «fait linguistique»: les lignes verticales de segmentation tracées entre les deux masses amorphes nouent les rapports verticaux et définissent en même temps les rapports horizontaux. L'arbitraire primaire concerne d'emblée, à la différence de l'arbitraire entre le signifié et le signifiant qui ne concerne que le rapport vertical à l'intérieur du signe, tous les deux axes de la langue, vertical et horizontal.

2. Là se trouve la réponse à la question que nous avons posée: l'extension de l'arbitraire relatif n'affecte-t-elle pas le fondement même du concept d'arbitraire? La limitation de l'arbitraire, ne s'agissant que de la phase secondaire où le contour du signe a été établi, ne concerne pas la phase primaire du devenir des signes, de sorte que l'arbitraire primaire échappe à la relativisation et que la base notionnelle de l'arbitraire est épargnée.

3. Quel est le rôle que le principe de l'arbitraire du signe joue dans la théorie saussurienne? Dans le dernier passage de la dernière leçon du troisième cours, Saussure souligne de nouveau, nous allons le voir, l'importance du principe de l'arbitraire du signe:

Le principe finalement auquel revient la chose est le principe fondamental de l'arbitraire du signe. (Ce n'est que par la différence des signes qu'il sera possible de leur donner une fonction, une valeur). <Si le signe n'était pas arbitraire, on ne pourrait pas dire qu'il n'y a dans la langue que des différences.> (III C405 *CLG/E* 1908)

Saussure, brusquement, reprend le principe de l'arbitraire en déclarant: «Le principe finalement auquel revient la chose est le principe fondamental de l'arbitraire du signe.» Là, il fait de l'arbitraire du lien entre le signifié et le signifiant la preuve du système de différences. Comme nous l'avons vu, la différence appartient à la phase primaire du système tandis que l'arbitraire du signe apparaît dans la phase secondaire. La logique qu'il a utilisée pour expliquer la naissance des valeurs, selon laquelle l'arbitraire dans les rapports verticaux correspond à la détermination des valeurs dans les rapports horizontaux, est ainsi appliquée dans la phase secondaire de l'arbitraire du signe. «Si le signe n'était pas arbitraire, on ne pourrait pas dire qu'il n'y a dans la langue que des différences.» Cette phrase apparemment trop condensée, nous pouvons la paraphraser comme suit: le lien vertical qui unit le signifiant et le signifié est arbitraire; ceci est le résultat du fait que les lignes de segmentation qui découpent des sons et des sens et les relient verticalement sont à la fois les lignes de différence entre les termes dans l'axe horizontal, qui déterminent les valeurs; en conséquence l'arbitraire du signe (résultat) démontre l'articulation systématique par différences (cause). Saussure remonte ainsi de l'arbitraire du signe (la phase secondaire) jusqu'au principe de la différence (la phase primaire).

Enfin, nous concluons: l'arbitraire du signe relève du primaire de la langue qui se dévoile dans le secondaire, à l'intérieur même du signe; il est une révélation, qui se produit au niveau du signe, du problème du devenir du système hors duquel la langue, pour ainsi dire, touche son «dehors»; ou encore, il est en quelque sorte un trou creusé entre les deux phases de la langue, primaire et

secondaire, qui les met en interaction. Le principe de l'arbitraire occupe dans la théorie saussurienne de la langue, au fond, la place centrale de la démonstration qui permet de saisir d'un seul coup les deux extrémités de la langue, à savoir le système et le signe.

Adresse de l'auteur:
 Université Paris X Nanterre
 200, av. de la République
 F-92001 Nanterre Cedex
 suenaga@seijo.ac.jp

ABRÉVIATIONS SAUSSURIENNES

CLG: Saussure, 1916
CLG/E: Saussure, 1967-1968, 1974
 I: Cours I (1907)
 II: Cours II (1908-1909)
 III: Cours III (1910-1911)
 C: Note de l'étudiant Constantin
 D: Note de l'étudiant Dégallier
 III D 188 *CLG/E* 1123: Note de l'étudiant Dégallier provenant du Cours III, p. 188; fragment 1123 de *CLG/E*

BIBLIOGRAPHIE

- Benveniste, Emile, 1939, «Nature du signe linguistique», *Acta Linguistica Hafniensia*, International journal of structural linguistics, Copenhagen, 1, pp. 23-29, repris dans *PLG* 1, pp. 49-55.
- 1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard [= *PLG* 1].
- Engler, Rudolf, 1962, «Théorie et critique d'un principe saussurien: l'arbitraire du signe», *Cahiers Ferdinand de Saussure* [= *CFS*] 19, Genève, Droz, pp. 5-66.
- 1964, «Compléments à l'arbitraire», *CFS* 21, Genève, Droz, pp. 25-32.
- Gadet, Françoise, 1987, *Saussure. Une science de la langue*, Paris, PUF.
- Gadet, Françoise et Pêcheux, Michel, 1981, *La Langue introuvable*, Paris, François Maspero.
- Godel, Robert, 1957, *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz; Paris, Minard.

Normand, Claudine, 1973, «L'arbitraire du signe comme phénomène de déplacement», *Dialectiques* no 1-2, pp. 109-126

Saussure, Ferdinand de, 1916, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger, Paris-Lausanne, Payot, cité ici d'après la 2^e édition de 1922 reproduite dans l'édition critique par De Mauro.

- 1967-1968, *Cours de linguistique générale*: édition critique Tome 1, fascicule 1-3, par Rudolf Engler, Otto Wiesbaden, Harrassowitz. [= CLG/E]
- 1974, *Cours de linguistique générale*: édition critique Tome 2, fascicule 4, par Rudolf Engler, Otto Wiesbaden, Harrassowitz. [= CLG/E]

ARTICLES

Giuseppe Manno

LE REMERCIEMENT PROSPECTIF, OU LA CONDENSATION
DE L'ÉCHANGE DIRECTIF

Pour une conception plus dialogale
des actes de discours.

0. *Introduction*¹

La notion d'*acte de discours indirect* est l'un des apports les plus importants de la théorie des actes de discours à la pragmatique linguistique. Depuis l'article «Indirect Speech Acts» de Searle paru en 1975 dans *Syntax and Semantics* et repris en 1979 dans l'ouvrage *Expression and Meaning* (trad. française 1982), cette notion a en effet suscité un nombre impressionnant de travaux, sans doute parce que c'est le lieu privilégié pour s'interroger sur la différence entre ce qui est *dit* et ce qui est *signifié*. Or, aux critiques notoires relatives à la notion d'*acte indirect* telle qu'elle a trouvé sa formulation dans le cadre de cette théorie (cf. Manno 1997: 531-4) s'en ajoute une autre. De fait, on trouve dans la

¹ La présente étude a été menée dans le cadre d'un projet de recherche sur la politesse dans les textes écrits, subventionné par la *Kommission zur Förderung des akademischen Nachwuchses des Kantons Zürich*. Je tiens à remercier très sincèrement Catherine Kerbrat-Orecchioni et Antoine Auchlin de leurs suggestions précieuses.

liste ‘préthéorique’ des énoncés utilisés pour réaliser des actes directifs indirects (Searle 1982: 78ss.) une catégorie particulière d’actes indirects

Je vous serais très obligé de bien vouloir me rembourser au plus tôt; Je vous serais très reconnaissant si vous nous donniez un coup de main; etc.

qui ne sauraient, à notre avis, s’expliquer par la verbalisation d’une condition de réussite de l’acte sous-entendu, notamment celle de la *condition de sincérité*. Dans ce qui suit, nous allons donc tenter de démontrer que les formes ci-dessus sont la condensation des deux interventions qui reviennent au requérant au cours de l’échange directif généralement accompli en face-à-face. Il faut rendre la théorie des actes de discours plus ‘dialogale’. En effet, la vision qui se dégage des nombreuses études relatives à la formulation des actes directifs est partielle dans la mesure où elles ne tiennent compte que des unités monologiques qui constituent l’acte de discours proprement dit ou tout au plus du tour de parole qui l’abrite. Nous défendrons en outre l’idée qu’il existe une structure prototypique de l’échange directif enregistrée dans une sorte de *script*, un schéma d’actions standardisés (Schank/Abelson 1977). Nous soutenons également que des considérations pragmatiques nous permettent non seulement de percer à jour le fonctionnement de ces formes particulières, mais également d’expliquer pourquoi, par exemple, le conditionnel n’est acceptable que pour des formes telles que

Je te serais reconnaissant si tu pouvais me donner un coup de main,
à la différence des formes du type

*Je vous remerciais de me donner un coup de main;

ou encore, pourquoi en face-à-face, une forme telle que

Je te remercie de me donner un coup de main

bien que formellement polie, serait sinon inappropriée, du moins elle véhiculerait une connotation polémique.

1. *Le remerciement prospectif: un acte de discours indirect?*

Dans son article, Searle (1982) part de la constatation que dans certains usages du langage, un acte illocutoire primaire peut être accompli indirectement par l’intermédiaire d’un acte illocutoire secondaire. Il illustre sa thèse à l’aide de l’exemple «Monsieur, vous me marchez sur le pied». Dans la plupart des contextes, quand le locuteur (=L) formule une affirmation de ce type, il ne se borne pas à faire un assertif. Il demande aussi indirectement à l’allocutaire (=A)

de retirer le pied. «L'énonciation a la signification incidente d'une affirmation mais la signification première d'une demande, demande qui est adressée par l'entremise d'une affirmation» (Searle 1982: 71). Donc, L «veut dire ce qu'il dit, mais il veut dire aussi quelque chose de plus» (1982: 33). Pour expliquer les mécanismes à la base des *actes indirects*, Searle fait intervenir la théorie des actes de discours (les conditions de réussite des actes de discours), les principes généraux de conversation coopérative, formulés par Grice (1975), ainsi que les informations d'arrière-plan (le contexte et la connaissance du monde). Searle essaie de formaliser le rapport entre les différentes formes verbales utilisées pour réaliser un acte indirectement et ses conditions de réussite, c'est-à-dire les conditions nécessaires et suffisantes à leur réalisation non défectueuse. Au terme de son analyse, il parvient à la conclusion que les *actes indirects* rendent explicite, en l'assertant ou en l'interrogeant, l'une des quatre conditions de réussite de l'acte correspondant (condition de sincérité: *je veux que tu fermes la porte*, condition préparatoire: *pouvez-vous fermer la porte?*, etc.) (Searle 1982: 78s.)².

Or, les limites de la notion d'acte indirect telle qu'elle a trouvé sa formulation dans le cadre de cette théorie sont notoires. En premier lieu, cette explication ne sert à rendre compte que d'une partie des actes indirects effectivement réalisés (Moeschler/Reboul 1994: 217). En deuxième lieu, elle implique une conception trop étroite de la *directivité* (Manno 1997: 530ss.). En troisième lieu, toutes les conditions de réussite ne sont pas exploitables de la même manière: p. ex., la condition de sincérité ne peut pas être mise en question (**Est-ce que je voudrais que tu me passes le sel?*); la condition de but illocutoire, – qui est la condition principale parce que celle-ci «détermine la direction d'ajustement des énonciations ayant cette force» (Vanderveken 1988: 108), – n'est pas exploitable du tout. Pour cette raison, Kerbrat-Orecchioni propose d'éliminer la condition de but illocutoire de la liste des conditions de réussite (1986: 239). Finalement, il apparaît également que le souci de symétrie a amené Searle à 'tricher' un peu. En effet, quelques formes figurent à notre avis sous la mauvaise rubrique. Searle mentionne notamment dans le groupe 2 (1982: 78ss.):

Je vous serais très obligé de bien vouloir me rembourser au plus tôt; Je vous serais reconnaissant si vous nous donniez/pouviez nous donner un coup de main; etc.

² Dans la version de 1979 (trad. 1982), il est encore question de 4 *règles de félicité*. Dans la version de Vanderveken (1988), les *conditions de réussite* sont au nombre de 6.

Or, si leur attribution aux «phrases qui concernent le désir ou la volonté de L que A fasse Q» est discutable (Searle 1982: 78), il ne fait aucun doute que leur attribution au groupe «condition de sincérité» soit inexacte. C'est ainsi en effet que Searle rebaptisera par la suite le groupe 2 (1982: 86). Il semble que ces formes, qui se laissent par ailleurs ramener à la même catégorie, n'aient pas grand-chose en commun avec les autres formes qui figurent aussi dans le groupe 2 telles que, p. ex.

J'aimerais que tu partes maintenant ; J'espère que tu le feras ; Je souhaite que tu ne le fasses pas ; Je serais heureux que tu le fasses ; etc.

Mais qu'est-ce qui nous permet d'affirmer que nous avons vraiment affaire à un acte *directif* et, de surcroît, à un acte directif *indirect*? Commençons par répondre à la première de ces deux questions. Qu'il s'agisse d'un acte directif, cela est prouvé par le fait que le «remerciement» porte en l'occurrence sur une action qui n'a pas encore eu lieu, mais qui est censée être accomplie par A. Or, le contenu propositionnel d'un remerciement porte généralement sur une action déjà accomplie (*Je vous remercie de m'avoir aidé*) (Searle 1972: 109). En outre, le remerciement servant à accomplir un directif est souvent suivi du syntagme *bien vouloir* qui 'thématise' la volonté de A, nécessaire à l'accomplissement d'un acte futur (cf. 4.3.). Finalement, le fait que ce type de formulation n'exclut pas la réitération du remerciement

Un CDROM de la société M. a été réceptionné par un service qui n'en était pas destinataire. *Merci de bien vouloir* faire passer le colis à la D.R.I. à l'attention de M^{me} X. *Merci*.

prouve que le but illocutoire primaire de l'acte est bien celui d'un directif, et peut-être même que la valeur de remerciement est 'désémantisée', au même titre que celle d'autres formes indirectes conventionnelles telles que *Pouvez-vous me passer le sel?* (cf. Gibbs 1983).

Quant à la question de savoir si l'on a affaire à un acte de discours indirect, la réponse est clairement affirmative: bien que l'intention communicative de L soit exprimée de manière relativement explicite, l'acte directif est formellement accompli par l'entremise d'un acte expressif (un remerciement). Bref, «lorsqu'il précède la formulation de la requête, le remerciement fonctionne en réalité comme une requête indirecte» (Kerbrat-Orecchioni 1997: 133). Cela dit, si ces formes permettent de réaliser des actes directifs indirects, elles ne sauraient toutefois s'expliquer par l'explicitation de la condition de sincérité de l'acte *directif*. En vérité, c'est plutôt la condition de sincérité du *remerciement* qui est explicitée. Selon Searle lui-même, le but illocutoire de la catégorie des actes

expressifs serait justement «d'exprimer l'état psychologique spécifié dans la condition de sincérité, vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel» (1982: 54)³. En l'occurrence, le contenu propositionnel est la partie véhiculée par la proposition infinitive subordonnée (Je vous remercie de *nous envoyer la liste*). Si l'on admet que c'est bien la condition de sincérité du remerciement qui est en cause et non celle du directif, force est d'en conclure que les formes en question échappent à la généralisation formulée par Searle. On peut comprendre ce souci de systématisme par le fait que Searle s'est construit un piège : pour conforter la pertinence la théorie des actes de discours, il a tenté d'expliquer le fonctionnement des actes indirects par le biais de cette même théorie. Or, les limites que présente l'explication des actes indirects ne sauraient forcément remettre en cause la théorie des actes de discours dans son entier. Nous croyons pourtant qu'il faut réexaminer la problématique des actes directifs de manière plus systématique qu'on ne l'a fait jusque là. De plus, il faut élargir la conception qui sous-tend la théorie des actes de discours en la rendant plus 'dialogale'. Ceci n'étant au fond qu'une conséquence de cela. En effet, l'unité minimale qui constitue l'acte de discours proprement dit (p. ex., *tu peux me prêter tes notes?*) ou le tour de parole qui l'abrite sont des unités monologiques qui ne représentent qu'une seule intervention au sein de l'*échange directif*.

2. De l'acte directif à l'échange directif

La théorie des actes de discours est, on le sait, trop orientée vers L et partant trop monologique, comme le reconnaît Vanderveken lui-même :

«la théorie des actes de discours [...] s'est essentiellement limitée à l'analyse d'actes de discours isolés accomplis lors de l'énonciation d'un seul énoncé. Elle a négligé l'analyse de conversations entières et de discours complets où des locuteurs et allocutaires en état d'interlocution contribuent successivement et parfois ensemble à l'accomplissement de plusieurs actes de discours avec l'intention collective d'atteindre certains buts discursifs» (1992: 9).

Or, grâce aux acquis de l'analyse conversationnelle, nous savons qu'il faut admettre l'idée qu'un acte illocutoire peut être accompli conjointement par les interactants et par le biais de plusieurs interventions (Schegloff 1988: 55ss.)⁴.

³ Dans sa définition du but illocutoire expressif, Vanderveken (1988: 109) a supprimé le renvoi à la condition de sincérité.

⁴ Ajoutons que l'analyse conversationnelle d'origine ethnométhodologique contourne au fond le problème des actes indirects, en opérant avec la notion de *pré-requête* (cf. Levinson 1983: 358).

Van Dijk (1977) a proposé la notion de *macro-acte de discours* pour désigner la séquence qui permet d'accomplir un seul acte de discours. L'ensemble des interventions suivantes aurait selon van Dijk la valeur d'une *macro-requête* :

A1: Hello ?

B1: Hello Peter. This is Jack !

A2: Oh Hello Jack. How are you ?

B2: Fine. Listen Peter. Do you still have that old bike of Jenny's which she doesn't use any more ?

A3: Yes. Why ?

B3: Well, you know, our Laura has her birthday next week, and she needs a bike. And I thought if Jenny doesn't use hers any more, perhaps I could buy it and paint it and give it to Laura as a birthday present.

A4: That's OK with me. Of course I must ask Jenny, but I'm sure she will be glad to help you. When do you want it ?

B4: That's terribly nice of you. Shall I drop in tomorrow ? And you ask Jenny ?

A5: All right. See you tomorrow.

B5: Bye then, and thanks.

A6: Bye (van Dijk 1977: 238).

Le remerciement (*That's terribly nice of you*) fait partie intégrante du macro-acte de discours. La meilleure preuve de ce fait est, p. ex., que son absence ne passerait pas inaperçue («Il aurait pu au moins me remercier»). Il nous semble en revanche peu judicieux d'y inclure, comme le fait van Dijk, les salutations initiales et finales. Ce sont plutôt des séquences d'ouverture et de clôture à fonction rituelle qui encadrent le corps de l'interaction. Il est vrai, comme le fait noter van Dijk, que B pourrait résumer l'appel de A à sa femme par «Jack phoned and asked if we would sell him your old bike» (1977: 238), mais cela ne signifie pas forcément que les salutations fassent partie intégrante de l'échange directif. Pour preuve, A pourrait poursuivre un deuxième but, qui donnerait lieu à un deuxième macro-acte de discours, sans que pour autant les salutations soient produites une deuxième fois. D'où la conclusion qu'elles seraient valables pour les deux macro-actes et que, partant, elles leur sont extérieures.

D'ailleurs, la distinction entre séquences d'ouverture/de clôture, d'une part, et corps de l'interaction, d'autre part, correspond bien à la bipartition en *échanges confirmatifs* et *échanges réparateurs* de Goffman (1973, II: 73). En vérité, Goffman distingue trois types d'échanges à fonction réparatrice: *l'ex-*

cuse, la justification et la prière (1973, II: 140). D'après le fameux sociologue, la structure de l'échange réparateur relatif à la prière est la suivante:

Offense A1: Voudriez-vous me passer le lait?

Satisfaction B1: Voilà

Appréciation A2: Merci

Minimisation B2: De rien (d'après Goffman 1973, II: 140).

Disons d'emblée que nous parlerons d'*échange directif* (= ED) pour désigner l'ensemble des *interventions* qui donnent lieu à un macro-acte directif⁵. Il est en effet préférable de réserver la dénomination *échange réparateur* à l'échange qui est centré autour d'une intervention d'excuse, c'est-à-dire à l'échange réparateur *stricto sensu* dont l'objectif essentiel est la neutralisation d'une offense préalable: «les «prières» du type *Voudriez-vous me passer le lait?* sont en fait des actes *constituant*, et non réparant, l'«offense territoriale», même si la formulation s'en trouve adoucie» (Kerbrat-Orecchioni 1994: 150). Voilà pourquoi, au lieu de *réparation*, il est également plus approprié d'appeler la première intervention de l'ED *offense*, indépendamment de la forme qu'elle emprunte⁶.

Cela dit, on voit que l'intervention qui véhicule l'offense ne représente que la *première* des quatre interventions de l'ED. La deuxième intervention est constituée par la satisfaction de la demande par A; la troisième est l'appréciation par laquelle L manifeste de la gratitude à A d'avoir accepté la violation territoriale et d'avoir jugé la réparation suffisante. Enfin, la quatrième intervention est la minimisation de la part de A qui «manifeste une appréciation de l'appréciation qu'on lui manifeste et mène le plus souvent l'échange à sa fin» (Goffman 1973, II: 142). Or, l'exemple emprunté à van Dijk montre qu'il peut y avoir des variations par rapport à la structure de base. La verbalisation de l'offense («perhaps I could buy it») est non seulement préparée par une

⁵ La version française de Goffman (1973, II: 140) parle de *mouvement* pour traduire l'anglais *move*. Le terme *intervention* est emprunté à Roulet et al. (1985). D'après Mæschler/Reboul (1994: 481s.), *move* et *intervention*, la plus grande unité monologique du dialogue et constituant de rang inférieur à l'échange, sont synonymes. Quoique pour Kerbrat-Orecchioni (1990: 218-9) la *séquence* («un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique») constitue dans sa définition pragmatique l'équivalent dialogal de *macro-acte*, nous préférons parler d'*échange*, le problème du rapport entre *séquence* et *échange* étant trop compliqué pour être résolu dans ce contexte.

⁶ Le terme *réparation* est polysémique et se trouve en concurrence avec *travail de figuration*, terme proposé par Goffman lui-même pour désigner les procédés visant à la neutralisation des menaces potentielles pour les faces des interactants (1974: 9). En outre, *réparation* est la traduction de «repairs» des ethnométhodologues (répétitions, reprises, reformulations, auto et hétéro-corrections, etc.) (cf. Kerbrat-Orecchioni 1994: 151).

pré-requête (B2), mais cette même pré-requête présente une expansion initiée par «Why?» (A3) qui se termine par l'intervention B3. Celle-ci s'accompagne également de toutes sortes de préliminaires. Ou bien, en cas de désaccord, des négociations sont mises en place pour parvenir à un accord et à clore l'échange. Or, l'ouverture d'échanges latéraux ou enchâssés ne remet pas en question la validité du *script* de l'ED, dans la mesure où les cas 'déviant' (facultatifs) se laissent tout de même reconduire aux quatre interventions de base⁷. Bref, un acte directif indirect tel que

Je vous remercie de bien vouloir donner aux présentes instructions la plus large diffusion.

n'est rien d'autre que la condensation des deux interventions de l'ED qui reviennent à l'offenseur (la requête et le remerciement). Or, comme le remerciement présuppose déjà la satisfaction de A (cf. 3.), on peut aller jusqu'à affirmer que cette forme est la réalisation unilatérale de tout l'ED. Nous proposons d'appeler cette stratégie *remerciement prospectif* (= RP)⁸.

3. *Considérations sur les deux actes illocutoires qui composent le remerciement prospectif*

Pour mieux saisir le fonctionnement du RP, nous jugeons utile de nous pencher sur les particularités des deux catégories d'actes illocutoires qui le constituent : l'acte directif et le remerciement.

3.1 L'acte directif

Comme Searle l'avait noté bien avant l'essor des études sur la théorie de la politesse, «la motivation principale – sinon la seule – qui conduit à employer ces formes indirectes est la politesse» (1982: 90). En effet, il faut admettre que le RP est un procédé conventionnel répondant à un besoin reconnu par la société : à savoir la réalisation du *travail de figuration* qui est censé permettre aux interlocuteurs de s'auto-préserver, d'une part, et d'éviter de heurter les deux faces d'autrui, d'autre part (Goffman 1974: 15). En reprenant les notions de *face* et de *territoire* (Goffman 1973, II, chap. 2), Brown/Levinson (1987) postulent que la face présente deux aspects distincts : une face *negative* (les possessions ter-

⁷ Goffman (1973, II: 143) démontre que même la minimisation peut être omise.

⁸ Nous empruntons cette désignation à Commeau-Witko (1989). Elle correspond à la stratégie 10 de la politesse négative de Brown/Levinson (1987: 210s.): «Go on record as incurring a debt». Yli-Jokipii (1994) parle de «self-obligation statements».

ritoriales au sens le plus large du terme) et une face *positive* (le narcissisme de l'individu, l'idée de soi à laquelle l'on tient). Dans toute interaction, les quatre faces sont mises en présence, et la plupart des actes de discours sont potentiellement menaçants pour l'une et/ou l'autre des quatre faces des interlocuteurs; d'où l'expression *Face Threatening Acts* (=FTA).

Mais en quoi peut-on dire que l'acte directif représente un FTA ? La tentative de la part de L de faire faire quelque chose à A revient à déranger celui-ci dans la mesure où «il n'est pas certain, ni pour L, ni pour A, que A serait conduit de toute façon à effectuer C de lui-même» (Searle 1972: 108). Le directif est donc une invasion du territoire de A par laquelle L tente de lui imposer sa propre volonté. Or, l'éthologie nous enseigne que tout individu défend son territoire. Voilà pourquoi L doit trouver la formulation appropriée qui est censée ouvrir la porte du territoire de A, encore qu'il ne suffise pas que L soit poli pour obtenir ce qu'il désire: la politesse n'est que le garant du maintien d'une relation sociale harmonieuse avec A. En outre, la réalisation du directif (prêter de l'argent, donner des renseignements, etc.) comporte une lésion du territoire spatial et temporel de A. La métaphore de *l'échange économique* considère en effet toute action accomplie pour autrui comme un échange de biens (Leech 1983: 132). Voilà pourquoi l'on peut dire que L est le *bénéficiaire* de l'action requise, que A est le *bienfaiteur*, et que l'objet sur lequel porte le directif est le *bienfait*⁹. Il s'ensuit que celui qui tente d'amener A à faire quelque chose contracte une dette si A accepte d'exécuter une action susceptible de lui porter préjudice. Il faut donc que le bénéficiaire soit disposé à réparer le tort causé par son incursion. Corrélativement, pour que la transaction soit intéressante pour les deux interactants, on doit admettre que le bienfaiteur, à court ou à long terme, espère obtenir une contrepartie tangible, selon le principe du «do ut des»¹⁰. On voit donc que l'accomplissement de l'acte directif provoque non seulement une rupture de l'équilibre rituel de l'interaction, mais il peut également avoir une grande incidence sur l'économie de la relation interpersonnelle: la contraction d'une dette lie les interactants¹¹. Passons donc à la quatrième intervention de l'ED.

⁹ S'il est vrai que dans la plupart des actes directifs, L est en même temps le bénéficiaire de l'action, il n'en va pas de même pour les requêtes faites dans l'intérêt d'autrui (Je te demande de *lui* passer le sel).

¹⁰ Bien que Held souligne la complémentarité du directif et du remerciement (1995: 113ss.), il semblerait que certaines peuplades aborigènes d'Australie ignorent la notion de faveur, et partant celle de gratitude (cf. Kerbrat-Orecchioni 1994). Donc, la portée de nos considérations se limitera au monde occidental. Ajoutons que, d'après Havertake (1988: 392), en Espagne, dans la relation client-serveur, le client n'est pas tenu de remercier.

¹¹ D'après la métaphore de l'échange économique, «la politesse est un mode de paiement pour la réalisation de l'action, le locuteur en anticipant le coût» (Bernicot 1992: 119).

3.2. Le remerciement

Dans le cadre de la théorie des actes de discours, le remerciement est défini de la manière suivante :

«Remercier quelqu'un, c'est lui exprimer de la reconnaissance (condition de sincérité) à propos de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel en présupposant que l'allocutaire en est responsable (condition préparatoire)» (Vanderveken 1988 : 200).

Rappelons que le remerciement est rangé sous la rubrique des actes expressifs, de même que les félicitations, les excuses, les condoléances, etc. Par conséquent, le remerciement diverge de l'acte directif du point de vue de la *direction d'ajustement*. Pour reprendre les termes de Searle (1982 : 53), la direction d'ajustement de l'acte directif va *du monde aux mots*, c'est-à-dire le but d'un directif est de faire en sorte que le monde soit transformé par l'action future de A. En revanche, la direction d'ajustement du remerciement est *vide* :

«en accomplissant un expressif, le locuteur n'essaie pas de faire que le monde se conforme aux mots ni que les mots se conforment au monde ; mais, en fait, la vérité de la proposition exprimée est présupposée. Ainsi, par exemple, si je m'excuse de vous avoir marché sur le pied, il n'entre dans mon propos ni de déclarer qu'on vous a marché sur le pied, ni de faire qu'on vous marche sur le pied» (Searle 1982 : 55).

En outre, alors que l'acte directif est un acte initiatif, dans la mesure où il figure au sein de l'intervention qui initie l'ED¹², la réalisation du remerciement de L est déterminée par l'accomplissement d'un bienfait préalable de A¹³. C'est

Pour nous, la formulation de la demande est plutôt la clé qui est censée ouvrir la porte du territoire de A, le «paiement» s'effectuant plutôt par le remerciement et/ou par des dons. Les deux cycles de l'ED, l'offense et la satisfaction, d'une part, et l'appréciation et la minimisation, d'autre part, correspondent à la «réparation» de cette double menace pour la face négative de A.

¹² A vrai dire, Roulet et al. (1985 : 25) désignent par *initiatif/réactif* les *interventions*. Cependant, Rosengren (1987 : 31), Havertake (1988 : 391), Kerbrat-Orecchioni (1992 : 99) parlent d'*acte initiatif/réactif*. Ces positions ne sont au fond pas incompatibles dans la mesure où l'acte de discours directeur transfère sa valeur illocutoire au constituant de rang supérieur, l'intervention (Moeschler/Reboul 1994 : 486).

¹³ Le remerciement vient compenser soit l'acceptation d'une offre de A, soit la satisfaction par A d'un acte directif de L. Kerbrat-Orecchioni écrit en effet que c'est «un acte par lequel le locuteur accuse réception d'un 'cadeau' quelconque, et exprime sa reconnaissance au responsable de ce cadeau» (1997 : 132). On hésite pourtant à parler avec Havertake d'un «reactive speech act» (1988 : 391), dans la mesure où le couple requête-remerciement n'est pas comparable au couple requête-refus/acceptation (cf. Moeschler/Reboul 1994 : 468-474).

pourquoi les deux types d'actes diffèrent par rapport à leurs effets sur les faces. De fait, le remerciement est un acte valorisant pour la face de A (un FFA) (Kerbrat-Orecchioni 1997: 132). Il se prête donc à la «maximisation» (cf. Held 1989, Leech 1983: 81):

Je vous remercie *beaucoup*; Je vous en suis *très reconnaissant*; Merci *infiniment*; etc.

En revanche, nous venons de voir que l'acte directif représente un FTA pour la face négative de A qui est censé être atténué. En d'autres termes, le RP comporte la co-présence de logiques illocutoires contradictoires, puisqu'il s'agit du greffage d'un FFA sur un FTA.

Ajoutons enfin que Searle (1982: 55 et 98) estime qu'une forme telle que *Je vous remercie de votre aide*, même lorsqu'elle est mise à profit pour remercier, est une forme indirecte. Elle correspondrait à la verbalisation de la condition de sincérité de l'acte. Bien que cette position soit en accord avec les postulats de la théorie¹⁴, nous jugeons préférable d'admettre que pour chaque force illocutoire spécifique, il existe en principe une forme sur le continuum que les sujets parlants perçoivent comme étant la plus directe (cf. 1.)¹⁵. En cela, nous rejoignons la position de Kerbrat-Orecchioni (1997: 135) qui distingue pour le remerciement

- les formulations directes (ou explicites): *Je te remercie*, ou elliptiquement: *Merci*.
- les formulations indirectes (ou implicites): *Je vous suis très reconnaissant*.

Après ces considérations théoriques préliminaires, passons maintenant à l'analyse des différents types de RP que connaît le français.

4. Analyse

Nous fonderons notre analyse des différents types de RP, d'une part, sur un corpus de textes écrits (correspondance administrative et bancaire, circulaires

¹⁴ Cette position tient au fait que la force illocutoire expressive primitive est une entité théorique. «On ne peut accomplir d'acte de discours expressif qui ait simplement la force expressive primitive. C'est pourquoi il n'y a pas de verbe performatif ou de marqueur qui nomme ou exprime seulement cette force» (Vanderveken 1988: 199).

¹⁵ Précisons que pour nous *direct* ne veut nullement dire qu'il s'agisse de l'expression immédiate de l'intention communicative de L. Il faut plutôt entendre par là la forme du *continuum* perçue comme étant la plus directe, la plus explicite (Leech 1983: 32ss.). Pour une discussion des différentes positions à ce sujet, cf. Manno à paraître.

ministérielles, messages sur courrier électronique, etc.) et, d'autre part, sur les formes françaises typiques de l'interaction en face-à-face attestées essentiellement dans les études de Blum-Kulka et alii (1989) et de Held (1995).

4.1. Considérations morphosyntaxiques

4.1.1. Morphologie

Les différentes formes que peuvent revêtir les RP varient sur plusieurs points. On peut les distinguer tout d'abord selon qu'elles sont introduites par un remerciement direct ou indirect. Les formes directes sont constituées soit par les *expressions performatives* :

Le Conseil de Formation du 3^e cycle des Sciences du Langage se réunira Lundi 17 février à 14 heures à Bron [...] *Je vous remercie* d'avance de bien vouloir participer à la réunion.

soit par les *variantes elliptiques* :

Vous avez confirmé votre participation au colloque de Belfort et vous en sommes reconnaissants. [...] *Merci* de nous faire connaître votre désir au moyen du coupon in fine [...].

Il va sans dire qu'on ne relève pas de formules performatives interrogatives du type **Est-ce que je vous remercie de bien vouloir participer à la réunion?* En effet, le recours à l'interrogation reviendrait à questionner l'action précise qu'on est en train de réaliser et qu'on vise à rendre explicite par le performatif (Austin 1970: 85). Mais, contrairement à ce qui se passe lors de la réalisation des directifs 'normaux', on ne relève pas non plus de performatifs enchâssés, c'est-à-dire des énoncés comportant un verbe performatif qui fait l'objet d'une modalisation (cf. Fraser 1975: 187, Roulet 1980: 219s., Leech 1983: 139ss.):

Puis-je /Dois-je vous demander de faire un peu moins de bruit?; *Je dois* vous demander/*Je me permets de* vous demander de faire un peu moins de bruit; *Permettez-moi de* vous demander de faire un peu moins de bruit.

Les RP sous forme de performatifs enchâssés ne semblent pas être usuels. A en croire les jugements des francophones que nous avons consultés¹⁶, des formes telles que

¹⁶ Je remercie (rétrospectivement) Anny Darmstätter-Claivaz, Martine Tchang-George et Jérôme Meizoz de leur amabilité.

?Puis-je/Dois-je vous remercier de bien vouloir participer à la réunion?

?Je dois de vous remercier de bien vouloir participer à la réunion.

?Permettez-moi de vous remercier de bien vouloir participer à la réunion.

déclencherait même des effets d'ironie, voire de sarcasme. On serait tenté d'expliquer ce constat par la logique de la politesse. En effet, alors qu'il est préférable, pour atténuer la portée d'un FTA, de demander symboliquement la permission à A (*Puis-je vous demander de... ?*) ou de se dire obligé d'accomplir l'acte (*Je dois vous demander de...*), nous avons vu sous 3.2. que les FFA (p. ex., les remerciements) se prêtent au contraire à la formulation intensive (Leech 1983: 81). Cette explication irait en outre dans le sens de Fraser qui relève notamment le conflit entre *devoir* et les verbes qui véhiculent une action ayant des effets positifs pour A :

«a conflict arises between the use of *must*, implying an effort to avoid responsibility, and those verbs which denote acts in which the hearer specifically benefits and for which it is extremely difficult to determine why the speaker would want to avoid the consequences» (Fraser 1975: 197).

Toutefois, l'existence des formes enchâssées telles que

Permettez-moi de vous remercier de l'attention que vous avez portée à ma femme avec votre envoi postal; Je dois vraiment vous remercier de votre extrême amabilité.

ainsi que les exemples attestés chez Fraser (1975: 202) et Leech (1983: 140) démontrent qu'on ne saurait parler d'une incompatibilité généralisée entre les FFA et la modalisation. Tout porte plutôt à croire que c'est le RP qui est incompatible avec la modalisation. Cette incompatibilité tient probablement au fait que le greffage du remerciement sur le directif représente en soi une sorte de modalisation. A cela s'ajoute la co-présence de logiques illocutoires différentes (3.2.) qui rend toute modalisation ambiguë.

On peut distinguer deux types de *formes indirectes* :

a. *la phrase hypothétique*

Je vous serais reconnaissant si vous nous donniez un coup de main (Searle 1982: 78).

b. les formes construites à l'aide de la *proposition infinitive* introduite par *de (bien vouloir)* :

Je vous serais reconnaissant en outre d'engager nos compatriotes qui participent à des rencontres diverses hors de nos frontières à employer,

au moins partiellement, le français dans leurs communications et débats [...].

Les formes indirectes du RP sont beaucoup plus fréquentes que les formes directes. On relève en effet non seulement des variations de perspective (cf. 4.2.), mais également des variantes lexicales plus ou moins formelles et/ou euphémistiques :

Aussi nous vous *serions reconnaissants* de nous faire parvenir un texte de présentation...

Je vous serais enfin très obligé de bien vouloir recueillir et m'adresser l'avis et les propositions concrètes de vos collègues et collaborateurs et de vous-mêmes au sujet de la politique qu'il convient de définir [...].

Je vous saurais gré de me faire savoir s'il s'agit d'une erreur de relevés bancaire (sic !), ou si cette facture n'a effectivement pas été réglée.

Contrairement aux constructions directes, les constructions indirectes sont compatibles avec toutes les modalités de la phrase. Outre la modalité déclarative, on relève l'interrogation :

Auriez-vous l'obligeance de signaler aux étudiants qui souhaitent la correction de leurs travaux en français, qu'il est impératif de m'en parler quelque temps à l'avance ?

Bien que moins fréquemment, la modalité impérative est attestée dans sa forme adjectivale et nominale :

Sois gentil et passe-moi le sel!; Aie l'amabilité de te taire! (Raible 1987).

Nous verrons plus bas (4.3.) que, contrairement à la formule performative, les formes indirectes apparaissent souvent au conditionnel :

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous adresser sous quinzaine les pièces nécessaires à la liquidation de ce dossier.

En outre, à la différence des formes directes et des formes nominales, les formes indirectes ne s'accompagnent pas des formules anticipatoires du type *d'avance* :

*Nous vous serions très reconnaissants *d'avance* de votre envoi.

En effet, la nature moins ponctuelle, et dans certains cas hypothétique, de l'expression de gratitude admet difficilement une fixation temporelle. D'où les constructions qui mettent côte à côte un RP indirect et un *remerciement anticipé* :

Nous vous serions très reconnaissants de l'envoi immédiat de votre liste de mauvais payeurs et vous en remercions d'avance.

Je vous serais reconnaissant d'étudier cette facture et de me rembourser ce qui peut l'être. Vous remerciant à l'avance pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Précisons qu'il y a lieu de parler dans ces exemples de *remerciement anticipé*, puisque la valeur du deuxième acte de discours est celle d'un 'véritable' remerciement, contrairement au premier remerciement qui permet justement de réaliser un acte directif.

Finalement, notre corpus ne contient que très peu de RP portant sur la négation syntaxique :

Si ces informations sont exactes, *merci de ne pas* nous renvoyer le coupon correction.

Peut-être avez-vous effectué très récemment ce paiement, dans ce cas, *je vous remercie de ne pas* tenir compte de ce rappel.

De surcroît, ce n'est sans doute pas un hasard si la négation syntaxique du RP apparaît dans notre corpus dans des structures conditionnelles : si la validité de l'interdiction est conditionnelle à telle ou telle éventualité, elle n'est que potentielle¹⁷. S'il est peut-être exagéré de parler d'incompatibilité entre la négation syntaxique et le RP, il est indéniable que cette combinaison (*Je vous remercie de ne pas...*) a un effet à double tranchant du point de vue de la politesse. Ces considérations ne sont sans doute pas sans importance dans le contexte de la correspondance administrative et bancaire, où le ménagement mutuel des faces est fondamental (cf. Yli-Jokipii 1994). Par une interdiction, qui présuppose justement que A a l'intention de réaliser l'action proscrite, on tente non seulement de limiter l'autonomie de A, mais on s'oppose également de manière consciente à sa volonté (Manno 1997: 515s.). Or, la valeur inhibitoire inhérente à toute interdiction s'inscrit en faux contre la présupposition du remerciement (une action positive de A) (cf. 3.2). Voilà pourquoi le RP apparaît plus réussi du point de vue de la politesse si la négation est véhiculée implicitement par le sémantisme du verbe sur lequel porte le remerciement :

Je vous remercie d'*éviter* de parler de ce thème.

¹⁷ En principe, il en va de même des dispositifs 'impersonnels', où l'action proscrite n'est en fin de compte que potentielle au moment de l'énonciation du message: *Merci de ne pas fumer dans cette pièce.*

ou par un euphémisme (*faire moins de bruit* au lieu de *cesser de faire du bruit*):

Si vous pouviez faire moins de bruit, cela me ferait plaisir (Searle 1982: 80).

En revanche, les formes suivantes paraissent moins problématiques:

Je vous demande de ne pas faire de bruit; Je vous remercie de ne pas avoir fumé.

Dans le premier cas, l'imposition véhiculée par les verbes de parole directifs (*demander, ordonner, etc.*) est en effet plus compatible avec la valeur inhibitoire des interdictions. Dans le deuxième cas, le remerciement porte sur une action positive qui a déjà eu lieu.

4.1.2. Syntaxe

Les formes directes ont un ordre syntaxique très rigide. La proposition principale, qui véhicule le remerciement, précède toujours la proposition subordonnée:

Merci de nous faire connaître votre désir au moyen du coupon in fine, à nous retourner dans les meilleurs délais et avant le 10 mai 1996, même néant.

Je vous remercie de bien vouloir donner aux présentes instructions la plus large diffusion.

Les formules indirectes qui introduisent des propositions infinitives construites avec *de (bien vouloir)* présentent la même rigidité syntaxique que les formes directes:

Je vous serais en conséquence reconnaissant de bien vouloir donner les directives nécessaires aux services et établissements placés sous votre autorité pour l'application de la présente circulaire.

Si votre versement n'est pas intervenu entretemps, nous vous serions reconnaissants de vous acquitter dans les 15 jours.

Les formes indirectes au sein des phrases hypothétiques, qui se construisent à l'aide de la conjonction *si*, sont au contraire plus souples. Contrairement, p. ex., à l'allemand qui ne connaît que l'ordre apodose-protase (Raible 1987: 158), le français admet deux ordres syntaxiques. Quand la protase précède l'apodose, l'ordre des propositions respecte la chronologie normale de l'ED:

Si vous me donniez un coup de main, ce serait gentil.

Cet ordre est, à notre avis, typique de l'interaction en face-à-face, où il est plus facile de se conformer à la chronologie normale. Il en va de même des cas où l'apodose est laissée en suspens :

Si tu pouvais m'aider (cela m'arrangerait bien; ce serait gentil)¹⁸.

En revanche, la chronologie normale n'est pas respectée quand l'apodose précède la protase (cf. 4.4.):

Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez remettre au secrétariat du séminaire [...] vos abrégés et commentaires, les indications bibliographiques relatives à vos cours [...].

Ce serait formidable si tu pouvais me prêter tes notes.

Nous venons de voir que les formules indirectes qui régissent des propositions infinitives sont introduites par les conjonctions *de*, *de bien vouloir* :

Une fois ce point mis au clair, vous seriez bien aimable *de bien vouloir* bientôt verser votre cotisation pour l'année courante en fonction de votre appartenance.

Cela dit, parmi les exemples cités dans la traduction de l'article de Searle (1982: 78), on relève aussi une complétive introduite par la conjonction *que* :

Je serais heureux/reconnaissant que tu le fasses/puisses le faire pour moi.

Il s'agit là sans doute d'une inadvertance due à la double introduction de la phrase, qui a aussi déterminé l'omission du pronom *te* (*Je serais reconnaissant*). Le *que* doit se rapporter à *Je serais heureux* qui ne saurait pourtant relever de la catégorie des RP. De fait, à quelques lignes de distance, on lit l'exemple suivant :

Je *vous* serais reconnaissant *si* vous nous donniez un coup de main.

D'ailleurs, la présence de la conjonction *que* est en contradiction avec ce que Searle affirme lui-même :

«les verbes expressifs n'ont pas en général de subordinées introduites par *que* dans leur emploi performatif, mais demandent une transformation

¹⁸ La proposition conditionnelle construite à l'aide de *que* (*Que vous veniez m'aider, je vous en serais reconnaissant*, cf. Grevisse ¹³1993 §865; §1096) n'est pas attestée dans notre corpus de textes contemporains.

par nominalisation infinitive *Je vous remercie que vous m'avez payé – de m'avoir payé» (1982: 55s.)¹⁹.

En effet, la forme performative du RP suivie de *que* est également inacceptable **Je te remercie que tu le fasses pour moi*. La construction des expressifs en anglais est par ailleurs analogue: le texte original de Searle (1979) indique que la conjonction *that* ne peut pas suivre un verbe expressif, puisqu'il présuppose la vérité de la proposition exprimée, mais il demande une transformation par nominalisation gérondive (ou une autre forme nominale)²⁰.

Finalement, le RP peut être construit à l'aide de deux propositions coordonnées reliées par la conjonction *et*:

Sois gentil *et* passe-moi le sel!²¹

Or, malgré leur relation de coordination, l'ordre des propositions est relativement figé. En effet, aussi paradoxal que cela puisse paraître à première vue, l'ordre qui respecte la chronologie normale **Passe-moi le sel et sois gentil!* serait absurde puisque la demande d'action, et l'action elle-même, précéderait la qualité présentée par L comme étant indispensable à la réalisation de l'action. Cet ordre semble plus acceptable dans une construction paratactique, qui n'indique pas la nature du rapport entre les propositions:

Passe-moi le sel. Sois gentil!

C'est par ailleurs pour cette raison que la construction par juxtaposition admet aussi la chronologie inverse:

Soyez gentil! Venez. (France 1990: 47).

4.2. La perspective phrastique

Le choix de la perspective de la phrase est fondamental pour l'accomplissement des actes directifs. Selon la perspective adoptée, L peut focaliser sur l'une des

¹⁹ Signalons que notre corpus contient un exemple introduit par la locution conjonctive à *ce que*: «J'attacherais un très grand prix à *ce que* l'attention des magistrats [...] soit particulièrement appelée sur cet effort».

²⁰ Comme en grec moderne la conjonction *pou* semble être l'apanage exclusif de la catégorie des expressifs, Pavlidou (1987: 90-94) va jusqu'à émettre l'hypothèse que certaines conjonctions fonctionnent comme des *indicateurs de force illocutoire*.

²¹ Puisqu'il s'agit de deux propositions coordonnées, il est légitime de se demander s'il ne serait pas plus approprié d'y voir un *amadoueur* qui accompagne le directif (Kerbrat-Orecchioni 1992: 220). Or, le fait que le remerciement ait dans le cas présent la fonction d'un *amadoueur* ne nous empêche pas de considérer toute la stratégie comme un RP.

trois entités impliquées dans la transaction, voire il peut occulter l'une ou l'autre de ces entités. Ainsi, l'évitement de la mention du bienfaiteur potentiel dans la réalisation du directif peut servir à réduire son degré d'imposition (Blum-Kulka et alii 1989: 59). Les études empiriques portant sur l'acte directif ont permis de dégager quatre types de perspectives:

- a) perspective «L-orientée» (*Puis-je emprunter tes notes du cours?*)
- b) perspective «A-orientée» (*Tu peux me prêter tes notes du cours?*)
- c) perspective inclusive (*Regardons les notes du cours*)
- d) perspective impersonnelle (*Il faudrait me prêter les notes du cours*)²².

Dans notre corpus, trois perspectives sont attestées pour le RP. Grâce à la perspective focalisée sur L, on peut souligner la gratitude et l'obligation du *bénéficiaire* envers son bienfaiteur (Held 1995: 292):

En cas de différence avec votre comptabilité, *nous* vous serions reconnaissants de nous en informer.

La perspective «A-orientée» permet de mettre en exergue l'action positive du *bienfaiteur*:

Une fois ce point mis au clair, *vous* seriez bien aimable de bien vouloir bientôt verser votre cotisation pour l'année courante en fonction de votre appartenance.

Finalement, la troisième stratégie consiste à focaliser sur le *bienfait*, qui n'est que potentiel au moment de la réalisation de l'acte. Cette appréciation positive renvoie métonymiquement au bienfaiteur:

Si vous me donniez un coup de main, *ce* serait gentil²³.

Alors que les trois perspectives sont attestées pour les formes indirectes, la formule performative active n'admet que la perspective focalisée sur le bénéficiaire (*Je* vous remercie de bien vouloir participer à la réunion). En revanche, la forme elliptique (*Merci* de bien vouloir nous renvoyer les réponses) neutralise formellement l'opposition. Cela dit, ces trois perspectives correspondent exactement à celles que Kerbrat-Orecchioni (1997: 135) a dégagées pour les

²² D'après Blum-Kulka et alii (1989), la perspective «A-orientée» l'emporte largement dans les quatre langues enquêtées.

²³ S'il est vrai que la phrase hypothétique permet de focaliser sur deux entités à la fois, tout porte à croire que c'est le sujet de la proposition principale qui est mis davantage en relief. Pour Searle (1982: 80), cette structure est un performatif enchâssé appartenant au groupe 2 des actes directifs indirects.

remerciements (*Je vous suis reconnaissant, Vous êtes bien aimable, C'est superbe!*). D'où la conclusion que l'acte directif construit par le biais d'un remerciement se comporte formellement comme un remerciement 'normal'.

4.3. Procédés d'atténuation annexes

Demander tout en remerciant, c'est faire d'une pierre deux coups. L tente en effet d'amener A à faire quelque chose en lui attribuant d'avance les qualités d'un bienfaiteur. Bien que le remerciement soit un acte valorisant pour la face *négative* de A, en ce qu'il représente une rémunération symbolique en réponse à une action bienfaisante d'autrui, L entend flatter indirectement aussi la face *positive* de A par l'expression de son appréciation positive du bienfait à venir. Ce procédé est donc utilisé comme une sorte de *captatio* (Raible 1987: 158). Toujours est-il que cette stratégie est à double tranchant dans la mesure où l'on met la charrie devant les bœufs. Par définition, l'appréciation, la troisième intervention fondamentale de l'ED, ne peut avoir lieu qu'après la satisfaction, c'est-à-dire après l'accomplissement par A de l'action requise. Le RP, bien que formellement poli²⁴, exprime donc un certain optimisme quant à l'exécution de l'action par A. Cela n'est pas sans créer des contraintes pour A, puisque la formulation empruntée par L présente le refus d'accéder à la demande comme impensable (Held 1995: 364, Blum-Kulka et alii 1989: 56). D'où la fréquence élevée de différents procédés pour atténuer la «double contrainte» que crée le RP.

En premier lieu, bon nombre de formes indirectes apparaissent au conditionnel. L peut prononcer

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous adresser sous quinzaine les pièces nécessaires à la liquidation de ce dossier.

avant même que A donne son aval sans paraître contraignant en raison de la valeur hypothétique du conditionnel. L s'en remet pour ainsi dire au bon vouloir de A, qui a la liberté de décider s'il souhaite que l'irréel devienne réel (Raible 1987: 158). Ajoutons que le recours à la phrase hypothétique peut être considéré comme une double stratégie d'atténuation dans la mesure où non seulement la proposition principale, mais aussi la subordonnée est 'irréelle' (cf. 4.1.1):

Je vous serais donc reconnaissant si vous pouviez me rembourser cette dépense imprévue par mon assurance.

²⁴ Dans un test d'évaluation portant sur le degré de politesse de 25 types de requêtes en anglais, la forme «I'd appreciate it if you'd do that» a obtenu le plus haut score (Fraser/Nolen 1981: 101).

Cela dit, la formule performative est incompatible avec le conditionnel (**Je vous remercierais de bien vouloir participer à la réunion*)²⁵. Cela tient sans doute à la nature plus ponctuelle du performatif qui ne semble être valable qu'au moment de l'énonciation (Je vous remercie *maintenant*). En revanche, la validité des formules qui verbalisent la gratitude, la reconnaissance, etc. dépasse le moment de l'énonciation. Rappelons à ce propos, d'une part, que l'expression de gratitude est difficilement compatible avec des formules anticipatoires du type *d'avance* (4.1.1.). D'autre part, A peut en principe opposer un refus sans forcément venir contredire la justesse de l'assertion relative à la gratitude de L. Cela n'est pas le cas de la forme performative qui accorde moins d'autonomie à A :

«A rhetorical implication arises from the contrast between the thank and grateful/obliged in the sense that a thanking statement is more manipulative, since it presupposes as a fact that there is a reason for the indebtedness, in other words that the request has been fulfilled» (Yli-Jokipii 1994: 182).

En deuxième lieu, nous avons déjà mentionné que le conditionnel s'accompagne souvent de la forme interrogative :

Vous auriez la bonté/gentillesse de changer vos chaussures ?

L'interrogation se prête particulièrement au maintien d'un déroulement harmonieux de l'interaction en ce qu'elle ouvre potentiellement la voie à la négociation et offre à A, du moins théoriquement, l'option de refus. L tente ainsi d'imposer une obligation à A tout en précisant qu'il ne porte pas atteinte à son autonomie (Roulet 1980: 231). Mais cette forme protège également la face de L dans la mesure où s'enquérir des préconditions de l'acte, c'est aller au devant d'un refus (Blum-Kulka et alii 1989: 131s.). Dans notre corpus de textes écrits, nous n'avons relevé aucune forme interrogative. Cette constatation ne saurait étonner du moment que la distance spatio-temporelle qui sépare les interactants rend ce type de négociation relativement difficile. En revanche, à l'écrit, on se sert plutôt du syntagme *bien vouloir* qui confère à la requête une allure moins 'terroriste' :

Je vous serais très obligé *de bien vouloir* me rembourser au plus tôt.

²⁵ En français, le performatif ne se combine pas seulement avec le présent indicatif. Les grammairiens parlent du *futur de politesse* (*Je vous prierai/demanderai de vous taire*), et il semble qu'il se rencontre aussi au conditionnel: *Je vous conseillerais de partir maintenant* (Kerbrat-Orecchioni 1992: 205).

La vertu adoucissante de *bien vouloir*, en ce qu'il vise à préserver discursivement l'autonomie de A, est soulignée par tous les manuels de correspondance (cf. France 1990)²⁶:

«Attention à la formule *Je vous serais reconnaissant de..* si elle n'est pas accompagnée de 'bien vouloir', elle est l'expression d'une exigence et non d'une prière. [...] On réservera les 'vouloir bien' et *Je vous serais reconnaissant de faire ceci* pour les cas où l'on désirera se montrer particulièrement tranchant» (Weil 1983: 129)²⁷.

Il semble même que le syntagme *bien vouloir* soit tellement lié aux formules polies en général qu'il peut à lui seul suffire pour accomplir elliptiquement une requête (polie), comme il ressort de l'exemple suivant relevé dans un courrier électronique:

Pour tout changement de numéro de téléphone ou de numéro ne correspondant pas à votre poste, *bien vouloir* le faire savoir à madame X au standard de l'université Y.

Cela dit, notre corpus contient des exemples dépourvus de ce syntagme. Il va sans dire qu'il est omis surtout dans les formes indirectes qui sont déjà atténuées soit par le conditionnel, soit par l'interrogation, soit par le choix lexical euphémistique: *savoir gré, être obligé*, etc. (cf. 4.1.1.)²⁸. Au vu des considérations que nous évoquions au début de ce chapitre, il n'est pas étonnant de constater que l'omission de *bien vouloir* est relativement rare dans les formules performatives. Cette omission est compensée par des particules ayant une propriété semblable à celle du conditionnel, en raison de la valeur hypothétique qu'elles confèrent à la demande:

²⁶ Alors que la plupart des langues européennes (anglais, italien, allemand, etc.) connaissent le RP (cf. Brown/Levinson 1987: 210s., Raible 1987, Held 1995), il semble que ce syntagme atténuateur soit une spécificité de la langue française (cf. Jenkins/Hinds 1987: 335s.).

²⁷ Les manuels insistent sur la différence entre *vouloir bien* et *bien vouloir*, tout en déplorant que l'on ait «un peu oublié» que ces expressions ne sont pas du tout équivalentes (Weil 1983: 129). La première formule semblerait convenir dans les relations de supérieur à inférieur (p. ex., envers les domestiques), alors que la dernière, qui semble la plus récente des deux (XVIII^e siècle), serait de mise dans les relations d'inférieur à supérieur. Grevisse estime toutefois que cette distinction est factice et qu'elle est le fait des militaires et des gens d'administration (¹³1993, §936, p. 1386-7).

²⁸ La rareté dans notre corpus des formules très polies du type *Je vous serais très obligé de bien vouloir me rembourser au plus tôt* semble confirmer la tendance de la politesse française à devenir moins alambiquée (Kremos 1955, Lacroix 1990, Held 1995). Yli-Jokipii relève la même tendance pour l'anglais (1994: 181).

Je vous remercie d'adresser un *éventuel* courrier à mon adresse personnelle ou un mail à mon adresse universitaire.

En revanche, cette omission est plus systématique pour les formes elliptiques :

Ces tickets sont vendus par le conducteur. *Merci* de faire l'appoint.

L'omission du syntagme *bien vouloir* dans une formule qu'on lit dans les moyens de transport en commun porte à penser qu'elle est plutôt en relation avec le dispositif 'impersonnel' qui autorise L à se passer de moyens d'atténuation. Pour preuve, lorsque *merci de* apparaît dans les textes personnalisés, il est souvent accompagné de *bien vouloir* :

Pardon pour cette erreur, et merci de *bien vouloir* faire passer l'information aux conférenciers avec qui vous intervenez.

Merci de *bien vouloir* les contrôler, corriger s'il y a lieu et de me retourner un exemplaire, bon à tirer dûment signé.

En outre, le renversement de la chronologie normale peut être également considéré comme une forme d'atténuation dans la mesure où l'appréciation du bienfait de A ou, comme dans l'exemple suivant, la gratitude de L sont mises en relief dans la proposition principale :

Nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez les remettre au secrétariat du séminaire.

Corrélativement, ce renversement comporte la subordination de la partie qui véhicule la requête, donc le FTA, ayant pour conséquence la 'dévaluation' de l'information principale (cf. Arndt/Janney 1987: 215s.). Cette stratégie permet de mettre à distance l'énoncé problématique pour tenter d'en atténuer l'impact. L'exemple suivant, typiquement scriptural en raison du degré d'élaboration très prononcé, illustre parfaitement cette stratégie de subordination :

J'attache un grand prix à vos avis et suggestions que je souhaite recevoir dans les meilleurs délais.

A noter également la construction avec le gérondif qui substitue la protase :

Vous nous obligeriez en nous couvrant de cette somme par virement à notre compte de chèques postaux.

Or, la différence pragmatique par rapport à la structure explicite tient au fait que grâce au gérondif A, le bienfaiteur, reste implicite au moment de la verbalisation de l'action requise. En revanche, celui-ci est mentionné dans la proposition principale (*vous*), où est justement soulignée l'obligation de L qui pourrait dériver du bienfait de A.

Le recours à la nominalisation est un procédé semblable :

Le décompte des primes pour l'année à venir se présente ainsi [...] *Avec nos remerciements* pour votre prochain versement.

En effet, le remplacement d'un syntagme verbal par un syntagme nominal permet de présenter l'action envisagée comme un processus autonome. En vérité, les seules marques énonciatives qui renvoient indirectement aux actants sont les adjectifs possessifs. Cette stratégie de 'défocalisation', qui neutralise l'opposition entre formes directes et indirectes, permet d'atténuer la portée de la menace du FTA (Brown/Levinson 1987: 208).

Mentionnons un dernier procédé de figuration. Au lieu de tenter de réduire le degré d'imposition du directif, L peut intensifier la composante positive du RP :

Nous vous serions *très* reconnaissants de nous rembourser la facture.

Cela dit, alors que l'expression de gratitude s'y prête volontiers, ce d'autant plus qu'elle est souvent au conditionnel, notre corpus ne contient qu'un seul performatif formulé de manière intensive :

Je vous *remercie beaucoup* de la bienveillance que vous apporterez à cette situation et vous prie d'agréer, Messieurs, mes meilleures salutations.

Cela tient probablement à la nature contraignante de la formule performative. Pour preuve, dans l'exemple ci-dessus, le remerciement ne porte pas directement sur l'action requise, mais sur la bienveillance de A. Par ce biais, L souligne qu'il n'entend pas limiter l'autonomie de A.

Finalement, le recours à l'impératif est un procédé qui, au lieu d'atténuer, durcit plutôt l'impact du FTA :

Ayez l'obligeance de vous en acquitter dès aujourd'hui par tout moyen à votre convenance.

Le fait que L demande, à la forme impérative, à A de faire preuve d'obligeance s'avère plus contraignant que la simple demande d'exécution d'une action. La présence de cette forme dans une mise en demeure ne saurait donc relever du hasard: cet impératif est censé souligner le caractère péremptoire de la demande²⁹.

²⁹ Signalons à ce propos un RP particulier attesté dans un appel à l'aide humanitaire: *Merci, une fois de plus, d'être à nos côtés quand nous avons tant besoin de vous*. Comme *être* n'est pas un verbe d'action, le RP confère à cet énoncé un air de chantage. Cet effet est souligné par *Je compte sur vous* qui accompagne cette demande.

4.4. La variation comme résultat de dispositifs communicatifs différents

Held explique le pourcentage très bas qui revient en face-à-face à ce type de requête indirecte (8%) par le jeune âge de ses informateurs. Les adolescents d'aujourd'hui auraient tendance à rejeter ces expressions idiomatiques figées qui produisent une formalité exagérée (1995: 288). Comme nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, ce pourcentage tient plutôt au fait que le RP, surtout à la forme performative,

L'éditeur et la rédaction vous remercient de bien vouloir vous conformer à ces normes³⁰.

est typique de l'écrit en général, et du style épistolaire en particulier, où sa fréquence est particulièrement élevée³¹. A notre avis, la distribution différente des formes attestées à l'écrit et à l'oral tient aux dispositifs communicatifs qui les sous-tendent. En effet, pour pouvoir effectuer la troisième intervention de l'ED, il faut que A accède à la requête. En situation de face-à-face, le remerciement devrait donc suivre sinon l'exécution de l'action du moins la formulation de la requête, ne serait-ce que de quelques secondes, d'une part, pour donner à A l'opportunité de réfléchir à l'exécution de l'action, et d'autre part, pour montrer le respect de l'autonomie de celui-ci. Il semble indiscutable qu'une forme directe créerait en face-à-face un effet sinon d'impolitesse, du moins cela renverrait à un comportement attendu qui n'a pas été respecté: p. ex., *Merci de me laisser parler* peut recevoir une connotation conflictuelle (Kerbrat-Orecchioni 1997: 140). On objectera qu'au téléphone les formes comme *Merci de patienter quelques instants* sont courantes et parfaitement acceptables. Il n'en reste pas moins que le dispositif propre aux conversations téléphoniques est hybride: bien que la communication ait lieu en temps réel, une distance spatiale sépare les interactants. En outre, L présume que A est disposé à accéder à sa demande, puisqu'il accomplit un acte réactif à l'initiative de A qui vient d'appeler.

Cette conclusion peut paraître paradoxale si l'on se souvient du fait qu'à l'écrit, il ne saurait y avoir de satisfaction immédiate de la requête en raison de

³⁰ Il est vrai que dans son étude empirique sur les actes directifs des adolescents français et italiens, Held atteste pour l'oral des formules performatives du type *Je vous remercie de bien vouloir en tenir compte* (1995: 476). Cependant, il s'agit d'un acte subsidiaire postérieur à l'énonciation de la requête: le caractère anaphorique du pronom *en* en fait foi. Reste à savoir si c'est le questionnaire qui a fait surgir ces formes proches de l'écrit. En vérité, Blum-Kulka et alii (1989: 55) ne semblent pas attester les RP directs pour l'interaction en face-à-face.

³¹ Dans le corpus de correspondance commerciale établi par Yli-Jokipii, 9-14% des requêtes contenues dans les lettres américaines sont des RP (1994: 180).

la distance spatio-temporelle qui sépare les interactants. Or à l'écrit, le RP représente justement la tentative, malgré l'absence de A, de neutraliser prospectivement la menace potentielle, transformant ainsi «ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable» (Goffman 1973: 113). Bref, le RP est l'expression de la conscience des normes. Corrélativement, nous pensons qu'à l'écrit, les formules performatives et ellip-tiques ne sont pas ressenties comme aussi menaçantes qu'elles le seraient en face-à-face, parce que A accorde à L les circonstances atténuantes en raison du dispositif communicatif particulier. A vrai dire, il revient au scripteur une lourde tâche dans la mesure où il ne sait pas si A, absent et privé de tout moyen d'intervention dans la construction du discours, est disposé à accéder à sa demande. L doit au fond assumer son rôle et s'imaginer en plus comment A va réagir.

Cela dit, dans la communication épistolaire, l'on observe deux types de 'chronologie' de l'ED. L'une donne lieu à un véritable court-circuitage de l'ED: d'une part, l'appréciation précède l'offense et, d'autre part, il y a la condensation des deux interventions qui reviennent au scripteur:

Je vous remercie d'avance pour l'attention que vous porterez à ma requête, et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous avons vu plus haut (cf. 1.) que cette forme aussi peut être suivie de remerciements anticipés finaux. L'autre stratégie consiste à respecter la suite des interventions du point de vue de L, c'est-à-dire la formulation de l'acte directif (offense), qui ne doit pas forcément emprunter la forme d'un RP, précède l'appréciation:

Dans le cadre de la mise en place de la consultation générale sur le thème: «Quels savoirs enseigner au lycée» *vous voudrez bien participer* à la réunion prévue pour votre discipline d'enseignement le mardi 13 janvier à 16 h dans la salle prévue selon répartition ci-dessous. *Je vous remercie par avance* pour votre participation et votre contribution à cette réflexion.

Toujours est-il que dans les deux cas de figure, l'appréciation précède l'exécution de l'action requise par L. Les formules du genre *avec nos remerciements anticipés, nous vous en remercions d'avance*, etc. dont se servent les scripteurs en témoignent (cf. 4.1.1.).

Finalement, la construction unilatérale de l'ED n'est possible que si l'on admet l'existence du script relatif à ce même échange (Schank/Abelson 1977).

La notion de script, qui a été conçue pour prendre place dans des programmes d'intelligence artificielle, est définie par Bernicot de la manière suivante³²:

«Un script est défini comme une structure décrivant des séquences appropriées d'événements dans un contexte donné. Il est composé de places et de conditions à propos de ce qui peut remplir ces places. Sa structure est un tout interconnecté: ce qui est à une place dépend de ce qui est à une autre. Les scripts rendent compte des situations quotidiennes stylisées, dont le déroulement n'est sujet qu'à de faibles variations. Le script est donc une séquence prédéterminée et stéréotypée d'actions décrivant une situation bien connue [...] Chaque script est associé à un certain nombre de rôles. Lors de son activation, les acteurs de l'événement assument les rôles définis par le script» (1992: 96s.).

Grâce aux scripts (de situation, personnels, instrumentaux), qui sont supposés mutuellement connus par les membres de la même communauté, les locuteurs ont une connaissance partagée de ce qui est censé arriver dans telle ou telle situation communicative. La mémorisation du script permet d'orienter l'interprétation de l'activité communicative en cours (Blum-Kulka et alii 1989: 4s., Aston 1988: 18), ce qui s'avère également un procédé très économique (cf. Leech 1983: 97). La preuve de l'existence d'un script relatif à l'ED nous est fournie par le fait que les locuteurs peuvent l'exploiter pour déclencher des *implicatures* (Grice 1975), c'est-à-dire pour donner à entendre plus qu'ils ne disent explicitement. Prenons, p. ex., les cas de *congédiement indirect* du type *je vous remercie de cet entretien*. Si L peut signifier à A que l'entretien est terminé par le biais du remerciement, cela n'est possible que par l'exploitation de la valeur conclusive de l'intervention où figure cet acte: en raison de sa position finale au sein de l'ED, son énonciation signale automatiquement la clôture de l'échange, voire de l'interaction (Kerbrat-Orecchioni 1997: 134). Cela dit, les RP sont lexicalisés à des degrés divers. Si le *congédiement indirect* est plus ou moins conventionnalisé, la mémorisation du script de l'ED et les informations que véhiculent implicitement les interventions de base de l'ED admettent des usages plus spontanés.

4.5. Les usages non lexicalisés du RP

Au cours d'un jeu télévisé (*Que le meilleur gagne*), l'animateur s'adresse au public pour faire cesser les applaudissements déplacés:

³² Notons qu'il existe des termes différents pour désigner des notions très proches les unes des autres comme *frame*, *script*, *schéma*, etc. (cf. Brown/Yule 1983: 236ss.).

l'animateur: *merci* – le public cesse d'applaudir (Manno 1995: 518-9).

Ce remerciement est en fait une interruption. Comment le public parvient-il à interpréter correctement l'intention de L? L exploite la condition de réussite de l'acte (tout remerciement présuppose une action bienfaisante de A). Comme le public est en train d'applaudir, la première hypothèse plausible du public est que l'acte porte sur les applaudissements. A première vue, l'énoncé de L est apparemment hors sujet puisque les applaudissements sont encore en cours. Comme A n'a aucune raison de penser que L est en train de violer le principe de coopération (Grice 1975), A construit une inférence mieux adaptée au contexte. La nature conclusive et 'réactive' du remerciement amène le public à inférer que l'animateur lui signifie indirectement d'arrêter d'applaudir.

Dans l'exemple suivant, l'exploitation du script est plus manifeste dans la mesure où l'intervention de L ne se fonde pas seulement sur les conditions de réussite du remerciement. De fait, alors que les applaudissements du public de l'exemple précédent représentaient, à l'insu de ce dernier, la deuxième intervention de l'ED (la satisfaction), ici le remerciement ne porte pas sur une action qui est déjà en cours, mais sur une action qui est souhaitée :

(Roland Garros, 4 juin 1996): bruit dérangeant du public – M. Seles:
Thank you! – le public se tait.

Le remerciement a été employé pour demander indirectement au public de se taire. Comme seule l'appréciation de l'ED est explicitée, A doit reconstruire la première intervention, la requête, avant de pouvoir passer à la satisfaction de celle-ci: si L remercie A, A doit en conclure que L veut que A reconnaisse que L souhaite la réalisation d'une action bienfaisante. Or, le public sait que le bruit sur un court de tennis peut être dérangeant. L oblige donc A à inférer que le bienfait correspond à la cessation du bruit. Si le remerciement ne faisait pas partie intégrante de l'ED, et si les interactants n'en exploitaient pas le script, face au remerciement 'déplacé' de la joueuse, le public non seulement ne pourrait pas faire l'inférence nécessaire, mais il penserait qu'elle n'est pas une interlocutrice coopérative et compétente. Certes, on pourrait soutenir qu'il s'agit d'un remerciement ironique. «A toute 'action malfaisante' on peut répondre par un *merci* en inversant la valeur de l'expression [...] par un accompagnement prosodique et mimique idoine» (Kerbrat-Orecchioni 1997: 137). Ce subterfuge serait rendu nécessaire par la pénurie de formules d'«impolitesse». Quelque judicieuse que cette explication nous paraisse, et quoique le remerciement de Seles ne cache pas une certaine irritation, il nous semble que cette explication vaut essentiellement pour les situations où L ne concède pas à A la possibilité de redresser la barre. Or, cela n'est justement pas le cas ici.

5. Conclusion

En nous inscrivant en faux contre la thèse de Searle (1982), nous avons tenté de démontrer que des formules telles que *Je vous remercie de bien vouloir m'envoyer l'article* ne sont pas la verbalisation de la condition de sincérité de l'acte directif mais représentent plutôt la condensation des deux interventions de l'ED qui reviennent à l'offenseur (requête et remerciement). Or, comme le remerciement présuppose la satisfaction de la requête, on peut affirmer que cette stratégie est la réalisation prospective et unilatérale de tout l'ED. En cela, nous avons préconisé le dépassement de la vision monologique centrée uniquement sur L. Les différentes formes qu'empruntent les RP varient sur plusieurs points : le caractère plus ou moins direct de la forme du remerciement, la modalité de la phrase, l'ordre des propositions, le type de conjonction, la perspective phrastique, etc. Or, la richesse et la distribution des stratégies qui se laissent ramener au même schéma de base ne sauraient être aléatoires. S'il est vrai qu'un agent rationnel procède à la sélection des moyens appropriés pour résoudre les problèmes communicatifs qu'il rencontre sur son chemin, on peut admettre que cette variation est un moyen d'adaptation aux différentes situations communicatives. Certaines stratégies seront selon la situation plus susceptibles que d'autres de le faire parvenir au but. Ainsi la prise en compte du dispositif communicatif, du contexte d'énonciation, etc. s'est-elle révélée précieuse pour expliquer pourquoi la même forme morpho-syntaxique (la formule performative) est ressentie comme parfaitement normale à l'écrit, en raison de l'impossibilité de la co-construction du discours, alors qu'elle risque d'avoir un effet polémique en face-à-face. En outre, les restrictions qui pèsent sur le choix des conjonctions prouvent que le greffage d'un remerciement sur un acte directif a une incidence sur la syntaxe de l'énoncé : de même que le remerciement 'normal' (Searle 1982 : 55s.), le RP n'admet pas, p. ex., le recours à *que* dans les complétives.

De plus, les RP introduits par des formes performatives présentent une structure relativement figée, alors que les derniers exemples traités montrent que les sujets parlants jouissent d'une certaine marge de manœuvre à l'autre extrême de l'échelle. Ceux-ci exploitent, d'une part, les conditions de réussite du remerciement et, d'autre part, le script relatif à l'ED qu'ils ont intériorisé. Comme le script prévoit le remerciement en position finale, son énonciation signale la clôture de l'échange, voire de l'interaction. Les exemples analysés démontrent en outre que l'apparition d'un élément du script de l'ED, là où il semble ne pas coïncider avec l'activité communicative en cours, déclenche toutes sortes d'inférences.

On a reproché à la pragmatique de ne pas constituer une théorie générale capable de prédire avec exactitude ce qui se passe au niveau discursif. Au terme

de notre analyse, nous croyons pouvoir affirmer qu'une approche pragmatique de la communication est à même sinon de prévoir les phénomènes langagiers, du moins de démêler les facteurs qui président au processus de sélection des formes stockées dans le réservoir d'une langue.

Adresse de l'auteur :
Etzelstrasse 35
8038 Zürich
manno@rom.unizh.ch

BIBLIOGRAPHIE

- Arndt, H./Janney, R. W. (1987): *InterGrammar. Toward an Integrative Model of Verbal, Prosodic and Kinesic Choices in Speech*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Aston, G. (1988, éd.): *Negotiating Service. Studies in the discourse of book-shop encounters*. Bologna: CLUEB.
- Austin, J. L. (1962): *How to do Things with Words*. Oxford: Clarendon Press.
- Bernicot, J. (1992): *Les actes de langage chez l'enfant*. (Psychologie d'aujourd'hui). Paris: P.U.F.
- Blum-Kulka, S./House, J./Kasper, G. (1989, éd.): *Cross-Cultural Pragmatics: Requests and Apologies*. Norwood: Ablex.
- Brown, P./Levinson, S. C. (1978, 1987): *Politeness. Some universals in language usage*. Cambridge.
- Brown, G./Yule, G. (1983): *Discourse Analysis*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Commeau-Witko, A. (1989): *Le Remerciement dans le cadre de la pragmatique des interactions conversationnelles*. Mémoire présenté en vue de l'obtention de la maîtrise de Sciences du Langage, sous la direction de Madame C. Kerbrat-Orecchioni. Université Lyon II (U.E.R.) (non publié).
- France, L. (1990): *Savoir écrire une lettre*. Paris: Gisserot.
- Fraser, B. (1975): «Hedged Performatives», in: Cole, P./Morgan, J. L. (éd): *Syntax and Semantics, vol. 3 (Speech acts)*. New York: Academic Press, 187-210.
- Fraser, B./Nolen, W. (1981): «The association of deference with linguistic form», *International Journal of the Sociology of Language* 27, 93-109.

- Gibbs, R. W. jr. (1983): «Do people always process the literal meanings of indirect requests?», *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory and Cognition*, 3, vol. 9, 524-533.
- Goffman, E. (1973): *La mise en scène de la vie quotidienne* (2 vol. : 1. *La représentation de soi*. 2. *Les relations en public*). Paris: Minuit.
- Goffman, E. (1974): *Les rites d'interaction*. Paris: Minuit.
- Grevisse, M. (refondu par A. Goosse) (¹³1993, édition revue): *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Paris/Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Grice, H. P. (1975): «Logic and Conversation», in Cole, P./Morgan J. L. (éds.): *Syntax and Semantics 3: Speech Acts*. New York: Academic Press, 41-58.
- Havertake, H. (1988) «Toward a typology of politeness strategies in communicative interaction», *Multilingua* 7-4, 385-409.
- Held, G. (1989): «On the role of maximization in verbal politeness», *Multilingua* 8-2/3, 167-206.
- Held, G. (1995): *Verbale Höflichkeit. Studien zur linguistischen Theoriebildung und empirische Untersuchung zum Sprachverhalten französischer und italienischer Jugendlicher in Bitt- und Dankessituationen*. Tübingen: Narr.
- Jenkins, S./Hinds, J. (1987): «Business letter writing: English, French, and Japanese». *TESOL Quarterly* 21 (2): 327-349.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986): *L'implicite*. Paris: Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1988): «L'«échange» comme unité transphrastique dialogale. L'exemple de l'excuse», *Modèles linguistiques* X-2, 83-103.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990, 1992, 1994): *Les Interactions verbales*, t. 1, 2, 3. Paris: Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1997): «Le traitement des actes de langage en analyse des conversations: l'exemple du remerciement», in E. Weigand (ed.): *Dialogue Analysis: Units, relations and strategies beyond the sentence. Contributions in honour of Sorin Stati's 65th birthday*. Tübingen: Niemeyer, 129-143.
- Kremos, H. (1955): *Höflichkeitsformeln in der französischen Sprache. Aufforderungs- und Bittformeln, Dankesbezeugungen (mit einem Rückblick bin ins 16. Jahrhundert)*. Zurich, Phil. Diss.: Schippert.
- Lacroix, M. (1990): *De la Politesse. Essai sur la littérature du savoir-vivre*. Paris: Commentaire / Julliard.
- Leech, G. N. (1983): *Principles of Pragmatics*. London and New York: Longman.

- Levinson, S. C. (1983): *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Manno, G. (1995): «La politesse et l'urgence: heurs et malheurs de la gestion de séquences non préférentielles dans les jeux télévisés», *SILTA*, anno XXIV, nr. 3, 509-528.
- Manno, G. (1997): «Le travail régulateur et le travail de figuration dans les jeux télévisés: politesse et contrat communicatif», *SILTA*, anno XXVI, nr. 3, 529-560.
- Manno, G. (à paraître): «Les valeurs illocutoires de l'impératif dans les textes directifs» (Bruxelles, 24-29 juillet 1998), *Actes du XXII^e Congrès de Linguistique et Philologie Romanes*, section VII: Sémantique et Pragmatique.
- Moeschler, J./Reboul, A. (1994): *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris: Seuil.
- Pavlidou, Th. (1987): «Performative verbs in modern Greek and their syntactical complements», in: J. Verschueren (ed.): *Linguistic action: some empirical-conceptual studies*, Norwood, New Jersey: Ablex Publishing Corporation, 85-94.
- Raible, W. (1987): «Sprachliche Höflichkeit. Realisierungsformen im Deutschen und im Französischen», *ZFSL*, 97, 2, 145-168.
- Rosengren, Inger (1987): «Hierarchisierung und Sequenzierung von Illokutionen: zwei interdependente Strukturierungsprinzipien bei der Textproduktion», *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 40, 28-44.
- Roulet, E. (1980): «Modalité et illocution. Pouvoir et devoir dans les actes de permission et de requête», *Communications* 32, 216-239.
- Roulet, E. et al. (1985): *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne, Francfort s. Main: Lang.
- Schank, R. C./Abelson, R. P. (1977): *Scripts, plans, goals and understanding. An Inquiry into Human Knowledge Structure*. Hillsdale (New Jersey): L. Erlbaum Associates Publishers.
- Schegloff, E. A. (1988): «Presequences and indirection. Applying speech act theory to ordinary conversation», *Journal of Pragmatics* 12 (1988), 55-62.
- Searle, J. R. (1972): *Les actes de langage*, Paris: Hermann (trad. de l'anglais: *Speech Acts: an Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge: Cambridge U.P. 1969).
- Searle, J. R. (1975): «Indirect Speech Acts», in: Cole, P./Morgan, J. L. (éds): *Syntax and Semantics, vol. 3 (Speech acts)*. New York: Academic Press.

-
- Searle, J. R. (1982): *Sens et expression*, Paris: Minuit (trad. de l'anglais: *Expression and Meaning: Structures in the Theory of Speech Acts*. London: Cambridge U.P. 1979).
- Vanderveken, D. (1988): *Les actes de discours*. Bruxelles: Mardaga.
- Vanderveken, D. (1992): «La théorie des actes de discours et analyse des conversations», *CLF 13, Théorie des actes de langage et analyse des conversations*, 9-61.
- Van Dijk, T. A. (1977): *Text and Context: Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*. London: Longman.
- Weil, S. (1983): *Trésors de la politesse française*. (Le français retrouvé 4). Paris : Belin.
- Yli-Jokipii, H. M. (1994): *Requests in professional discourse: A cross-cultural study of British and Finnish business writing*. Helsinki: Suomalainen Tiedeakatemia.

Claudia Mejía

L'APOSÈME, UNITÉ DE PAROLE

En 1958, Jacques et Raymond de Saussure ont donné à la *Bibliothèque publique et universitaire de Genève* deux caisses, retrouvées peu auparavant, contenant des notes écrites par leur père. Ces notes ont été cataloguées par Robert Godel qui donne à leur propos cette indication: «Les éditeurs du *CLG* ont vu ces notes, dont certaines portent encore, au haut de la page, à gauche, une brève indication au crayon de l'écriture de Bally; mais, découragés peut-être de ne trouver là que des fragments rebelles à tout classement chronologique, ils ont dû renoncer à poursuivre le triage, et n'ont utilisé dans leur livre que les extraits dont Secheyave avait fait une copie»¹. Les notes que Saussure commençait par les intitulés *Item* et *Aphorismes* n'ont pas été choisies par les auteurs du *Cours de linguistique générale*. C'est ainsi que toute une terminologie avec laquelle Saussure tentait d'exprimer certaines notions linguistiques est exclue de la théorie saussurienne telle qu'on la comprend actuellement. Or ces notes semblent mériter d'être plus largement connues et intégrées dans le projet saussurien d'une linguistique générale.

¹ Robert Godel, «Inventaire des manuscrits de F. de Saussure remis à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève», *CFS* 17, 1960, p. 5.

D'une part, on observe dans ces notes une méthode étonnante : s'en remettre à la langue, au trésor commun pour y puiser des réponses. Saussure se donne des ordres : «développer ...», «le mot *expression*, à étudier», «montrer que *terme* a été aussi incapable que *signe* de garder un sens matériel ou inversement», «faire grand attention que...», «voir ce qu'il en est de la comparaison *tactique*»; se corrige : «mais ce n'était pas ce que je voulais dire d'abord, j'ai dévié», «mais ce n'est rien de cela que je veux dire»; s'étonne : «mais, chose curieuse...»; s'interroge : «cette différence est-elle justifiée?»; cherche dans les mots les idées difficiles à saisir : «le mot *inerte*...», «le seul mot d'*ellipse* a un sens qui devrait faire réfléchir». Bref, il raisonne, il fait prendre à sa pensée valeur par un son, il forme des idées distinctes à partir d'intuitions amenées par sa pratique en les délimitant par une expression linguistique souvent fondée sur une image. Cette méthode de penser s'apparente à une quête terminologique, mais dépasse largement le désir de l'onomaturge. Il ne s'agit pas ici de nommer des concepts, mais bien plutôt de trouver des concepts en les nommant.

La langue, en tant que premier système sémiologique construit par l'enfant, par la trame complexe de relations qu'elle oblige à prendre en compte, par le réseau discriminatif qu'elle instaure, constitue en effet le meilleur instrument de la pensée, comme le constate Capt-Artaud : «Les signes de la langue ont un effet discriminatif sur le pertinent, obligeant le locuteur à peser l'incidence sur son sens de certaines distinctions. [...] Le sens est réévalué relativement à l'utilité de chacun des instruments et les déterminations notatives sous lesquelles il était d'abord apparu peuvent alors subir une nouvelle hiérarchisation. [...] Chaque fois que l'arbitraire du signe rassemble les traits désirés avec des traits indésirables, il [le locuteur] souffrira d'un sentiment de déformation du sens. La pratique d'une autre langue rend le sujet parlant plus sensible à cet aspect contraignant des chemins lexicaux, syntaxiques qui forcent le sens dans certaines voies obligées quand on se sert d'une langue déterminée. Néanmoins, [...] la résistance de l'instrument incite à une clarification du sens («Non, ce n'est pas le terme...», «plus exactement...»). La maîtrise d'un vocabulaire riche et nuancé – la connaissance active de nombreux synonymes par exemple –, permet de développer la puissance conceptuelle du parlant et d'assurer ses succès connotatifs»².

² Marie-Claude Capt-Artaud, *Petit traité de rhétorique saussurienne*, Genève, Droz, 1994, pp. 40-41.

D'autre part, ces notes recèlent un intérêt particulier pour le diachronicien. Saussure développe ici une réflexion, initiée dans la note *Alka*³ et continuée dans les cours à plusieurs reprises, à savoir celle des unités: «... si on savait d'avance que la linguistique *contient des unités*» (3315.4⁴), «le fait le plus capital de la langue est qu'elle comporte des divisions, des unités délimitables» (3315.5), «en quoi peut consister une unité linguistique?» (3315.6). Définir l'unité linguistique est d'autant plus difficile que la pratique langagière met en jeu une *diversité* d'unités, unités sémiologiques, unités de langue – synchroniques et diachroniques et unités de parole. Pour toutes ces unités on utilisait à l'époque indistinctement les mêmes mots, à savoir *mot*, *signe*, *terme*, *forme*. Le terme *signe*, par exemple, était utilisé pour parler des unités sémiologiques et des unités synchroniques (à la fois première articulation et deuxième articulation). Mais encore, le *mot*, qui par ailleurs est synonyme de *signe linguistique*, désigne encore la «figure vocale», unité de parole: le mot *cantare* (en latin) serait le «même mot» *Kantare* (en hottentot)⁵. Saussure tente de distinguer clairement ces différentes unités au moyen de néologismes: «*Forme* s'emploie pour aposème, sème, et enfin partie matérielle du sème synchronique» (3311.3). Aussi ces notes sont-elles d'une approche difficile. Elles exigent une lecture docile à outrance, celle de l'enfant qui apprend sa langue en suivant le fil de la parole de ses parents; il faut une confiance totale pour suivre le néologiste, se laissant imprégner de cette pensée en formation.

Situons tout d'abord les champs délimités par cette nouvelle terminologie saussurienne. D'un point de vue sémiologique on peut distinguer le *signe* du *sème*. D'un point de vue strictement linguistique, on peut envisager côté synchronique le *sème* et le *parasème*, côté diachronique l'*aposème-sème-inertôme* et l'*aposème intellectuel-parasôme-contresôme-antisôme*.

³ Pour l'analyse de cette note, voir de l'auteur l'article *Unde exoriar?*, *CFS* 50, 1997.

⁴ Je renvoie par ces chiffres à la numérotation qu'Engler a donné aux textes saussuriens (notes autographes et cahiers d'étudiants) dans son édition du *Cours de Linguistique Générale*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, tome I, 1968, tome II, 1974.

⁵ Pour un approfondissement de la notion de «figure vocale», voir de l'auteur l'article «La silhouette du mot», in *Parole come radici. Linguaggio e Filosofia tra storia e teoria*, a cura di D. Chiricò, N. Lamedica, C. Stancati, Rende, Ticonzero, 1999.

L'unité synchronique

Saussure a hésité entre deux termes pour l'unité synchronique, *signe* et *sème*, afin de distinguer le signe-en-général du signe particulier qu'est le signe-linguistique: «Différence ou avantage du terme de *sème* sur celui de *signe* 1° [...] signe peut être = geste direct, c'est-à-dire hors d'un système et d'une convention. – Sème = signe faisant partie d'un système. – Sème = 1° signe conventionnel, – 2° signe faisant partie d'un système (également conventionnel)» (3310.11).

Le terme *signe* recouvre dans ces notes «une matière à signifier», pour reprendre le mot de Saussure, très, très large. Il n'est pas nécessairement conventionnel, donc encore moins arbitraire et peut être conçu en dehors d'un système: il est simple association d'un objet matériel avec une idée. Cela correspond à la définition élargie du signe comme *unité sémiologique générale*: «En me promenant, je fais sans rien dire une encoche sur un arbre, comme par plaisir. La personne qui m'accompagne garde l'idée de cette encoche, et il est incontestable qu'elle associe deux ou trois idées à cette encoche dès ce moment, alors que je n'avais pas moi-même d'autre idée que de la mystifier ou de m'amuser. – Toute chose matérielle est déjà pour nous *signe*: c'est-à-dire impression que nous associons à d'autres, mais la chose matérielle paraît indispensable» (3320.4).

Le terme *sème*, au contraire, semble être restreint au domaine linguistique et donne lieu à de termes spécifiques aux notions concernant les langues (*para-sème*, *aposème*). Par le choix d'un terme spécifique au signe-linguistique, Saussure voulait éviter les deux conceptions erronées de la langue les plus courantes: les mots sont soit des étiquettes sonores soit des choses, ils sont vus soit d'un côté, le plan de l'expression où les bruits sont des sons linguistiques *per se*, soit de l'autre, le plan du contenu qui peut discrètement être assimilé aux choses: «Entre autres, le mot de *sème* écarte, ou voudrait écarter toute prépondérance et toute séparation initiale entre le côté vocal et le côté idéologique du signe. Il représente le tout du signe, c'est-à-dire signe et signification unis en une sorte de personnalité» (3310.12). *Sème* est donc le nom du signe linguistique: «une union d'un genre particulier».

Tout au long de ces notes, le substantif *sème* est largement utilisé dans ce sens-là⁶. On trouve toutefois une note où pointe une réflexion autour de la

⁶ On ne peut cependant écarter les deux utilisations divergentes que Saussure fait de ces termes. Ainsi dans les notes 3318.1, 3318.3, *sème* correspond plutôt au signe en général. Retenons toutefois que c'est la distinction signe-en-général / signe-linguistique qui

valeur du verbe *signifier*: «Signifier veut dire aussi bien revêtir un signe d'une idée que revêtir une idée d'un signe. Ainsi: telle distinction n'a de valeur grammaticale que pour autant qu'elle est *signifiée* = revêtue d'un signe. Propre '*signifier* à quelqu'un son congé'» (3315.7). Le 19 mai 1911, lorsque Saussure propose à ses étudiants les fameux termes *signifié* et *signifiant*, il exprime son regret de ne pas avoir pu trouver le mot adéquat pour le tout; *signe linguistique* étant insatisfaisant: «Nous n'aurons pas gagné par là ce mot dont on peut déplorer l'absence et qui désignerait sans ambiguïté possible leur ensemble: *signifié/signifiant*. N'importe quel terme on choisira (signe, terme, mot, etc.) glissera à côté et sera en danger de ne désigner qu'une partie. Probablement qu'il ne peut pas y en avoir. Aussitôt que dans une langue un terme s'applique à une notion de valeur, il est impossible de savoir si on est d'un côté de la borne ou de l'autre ou des deux à la fois. Donc très difficile d'avoir un mot qui désigne sans équivoque l'association» (1119). C'est du fait de cette difficulté que Saussure a confié à *signifiant/signifié* la mission de désigner le tout en misant sur la valeur du verbe plutôt que celle du substantif.

Cependant, le terme *sème* permet de mettre l'accent sur un trait que le couple *signifiant/signifié* ne montre pas aussi clairement «le sème n'existe pas seulement par phonisme et signification, mais par corrélation avec d'autres sèmes» (3311.1). D'où la nécessité de concevoir le *parasème*: «*Les parasèmes*. Pour un mot quelconque faisant partie de la langue, un second mot, même n'ayant avec le premier aucune 'parenté', est un *parasème*. La seule et simple qualité du parasème est de faire partie du même système psychologique de signes» (3313.2). Les parasèmes enracinent donc tout sème dans un entourage qui n'est pas une famille historique mais un réseau systématique.

Le parasème est ainsi le corollaire du caractère systématique de la langue synchronique, dû lui-même à la nature arbitraire des unités linguistiques. Concevoir la langue comme un système de signes, c'est déjà concevoir les parasèmes. Le sème n'est ainsi pas seulement le signe-linguistique mais surtout l'unité *synchronique*. «L'entourage parasémique» situe le sème dans un état; le sème n'est que momentané: «Il n'y a probablement pas lieu de dire d'une époque à l'autre ce qui est le même sème, ni de moyen de commensuration pour cela, puisque le sème dépend dans son existence de tout l'entourage parasémique de l'instant même» (3314.9).

intéresse avant tout Saussure. Il cherche également à situer d'autres caractéristiques distinguant le sème des autres signes, comme la nature acoustique ou visuelle, l'unispatialité ou la multispatialité. Pour cette réflexion sémiologique, que je n'aborde pas ici, voir l'ensemble des notes 3317 et 3318.

Recapitulons. D'un point de vue *sémiologique*, une image, un geste, tout comme un mot peuvent donc être un *signe*. D'un point de vue uniquement *linguistique*, si l'on veut mettre en avant la *bifacialité de l'unité* synchronique, on peut utiliser *signifié/signifiant*. Si l'on veut en revanche envisager le *système des unités* synchroniques, on peut utiliser les termes *sème*, *parasème* et *entourage parasémique*.

Cependant, «il serait faux de dire que nous faisons une question très capitale de *sème* au lieu de *signe*. – Vérité est que *parasème* et *aposème* sont des notions capitales» (3310.13). Il est certain que la notion de *parasème* cristallise l'arbitraire au niveau synchronique: elle implique le système, la nature psychique de l'unité et la détermination momentanée – spatiale et temporelle – de ce système, le *parasème* est ainsi l'incarnation de la *valeur synchronique*. On peut ainsi concevoir qu'elle soit une notion «capitale». *Aposème*, à en croire l'affirmation de Saussure, devrait être au moins aussi fécond que *parasème*. Ce terme a tout d'abord reçu plusieurs définitions imagées, dont la plus frappante est: «Aposème = cadavre de sème» (3314.6).

La mort des sèmes

Si on continue à lire dans l'ordre ces *Item* sur l'*aposème*, on est vite intrigué: «Tout *aposème* est pris à un moment donné. C'est le fait d'être pris ainsi dans la langue qui fait qu'il mérite un nom comme *aposème* et n'est pas simplement une suite phonique. Notamment il est délimité en avant et en arrière» (3314.4). Une suite phonique délimitée, l'*aposème* serait-il ce qu'on appelle actuellement le signifiant? Ce néologisme est une création analogique (*aposème*), à savoir un syntagme reliant la suite phonique délimitée non pas à la signification mais à l'unité synchronique: «Il ne faut pas appeler réciproquement *aposème* une formule phonique quelconque comme *-bd-* mais seulement les formules phoniques qui ont un certain moment été le corps d'un *sème*» (3314.5). L'*aposème* est de nature phonique alors que le signifiant et de nature psychique. L'évocation du passé situe de plus la problématique de l'*aposème* directement dans la question temporelle; c'est évidemment d'un phénomène diachronique qu'il est ici question⁷.

⁷ Je suis ainsi en désaccord sur ce point avec Engler qui note dans son *Lexique*: «*aposème*: partie abstraite du → *sème*, = signifiant → image acoustique, éventuellement → signifié» (*Lexique de la terminologie saussurienne*, Publication de la commission de terminologie, Comité international permanent des linguistes, Spectrum éd., Utrecht/Anvers, 1968, p. 13).

L'unité diachronique a été explicitement considérée par Saussure devant ses étudiants comme une énigme: «A tout moment nous nous trouvons placés devant une sorte d'identité que M. de Saussure définit: identité à travers le temps; et on peut même proposer un terme: *diachronique* (traversant le temps); c'est celle par laquelle nous disons que *sevrer*, c'est *separare*. Sur quoi repose exactement cette identité? C'est de quoi doit s'occuper une partie de la linguistique. [...]. Je ne voudrais pas entrer dans cette question à fond [...]. Il est mystérieux le lien de cette identité diachronique qui fait que deux mots ont changé complètement et qu'on en affirme cependant l'identité. On peut avoir affaire à une unité paradoxale:

<i>calidus</i>	:	šo;
<i>aiwa</i> (germ.)	:	<i>je</i> (allemand)

Il y a un lien au nom duquel nous disons qu'il y a identité. En quoi consiste-t-il? Précisément! Aussitôt, nous sommes dans le premier problème de la langue. Non pas que la réponse soit aisée. Il y aura donc dans la linguistique toute une série de questions à résoudre, ou plutôt à scruter, qui se rapportent aux identités, unités diachroniques»⁸.

En 1908 l'unité diachronique est «paradoxale». Dans les notes *Item*, Saussure résout ce paradoxe: «Diachroniquement la question: 'est-ce le même mot?' signifie uniquement: 'est-ce le même aposème?' Mais pas du tout synchroniquement. Et il n'y a pas contradiction, comme il semblerait (en ce qu'on peut dire que déclaré différent à un moment donné, on continue à [le] déclarer identique par la suite). Car nous disons bien que diachroniquement c'est simplement le même *aposème*, mais cela n'entraîne pas que ce soit encore le même *sème*. Voilà la différence (Il y a mot = aposème, et mot = sème)» (3314.8). Pour Saussure il y a un seul aposème *separare-sevrer*, mais le sème *separare* n'est pas le même sème *sevrer*. Avec cette opposition entre *sème* et *aposème*, c'est la notion de transformation des langues que Saussure écarte définitivement de la linguistique. Car la notion de «changement» linguistique, telle qu'elle est posée par la linguistique historique, impliquait de reconnaître un seul objet comme différent à deux moments distincts tout en le reconnaissant identique à lui même: $a = a$ et $a = b$. Par la proposition de deux termes distincts, *sème* et *aposème*, Saussure sépare les deux prémisses. Un objet est reconnu comme le même à travers le temps, $a = a$, c'est l'aposème. Deux objets sont reconnus comme différents, ce sont les sèmes, $x \uparrow y$.

⁸ Je cite cette leçon à partir de la publication de Godel de l'*Introduction au deuxième cours* (CFS 15, 1957) qui reprend dans une rédaction plus complète le texte de deux étudiants (pp. 50-51 correspondant aux numéros 2746, 2748, 2742 de l'édition d'Engler).

Saussure pense encore à un autre terme pour la même unité, à savoir *sôme*, terme qui met en avant la «matérialité» de l'unité: «le sôme se limite facilement dans sa sphère qui est toute physique» (3320.2). Saussure explique ainsi son choix: «Le *sôme*. Et il faut cette inélégance plantureuse, profonde, volontaire du terme pour que soit supprimée enfin toute voie à la paronymie perpétuelle faisant dans le discours l'équivoque» (3327.2). C'est néanmoins avec un tel terme que Saussure écrit une de ses plus belles images: «On ne peut vraiment maîtriser le signe, le suivre comme un ballon dans les airs, avec certitude de le rattraper, que lorsqu'on s'est rendu complètement compte de sa nature, – nature double, ne consistant nullement dans l'enveloppe et pas davantage dans l'esprit, dans l'air hydrogène qu'on y insuffle et qui ne vaudrait rien du tout sans l'enveloppe. – Le ballon, c'est le *sème*, et l'enveloppe le *sôme*, mais cela est loin de la conception qui dit que l'enveloppe est le *signe*, et l'hydrogène la *signification*, sans que le *ballon* soit rien pour sa part. Il est tout pour l'aerostatier, de même que le *sème* est tout pour le linguiste (3320.1). L'équivalence entre *apôsème* et *sôme* est posée par cette même image: «L'apôsème est l'enveloppe du sème. Et non point l'enveloppe d'une signification» (3311.1).

Enveloppe ou cadavre. En 1911, Saussure propose à ses étudiants cette comparaison concernant la bifacialité de l'unité synchronique: «Comparaison avec la personne (formée du corps et de l'âme) en partie juste». La comparaison de l'apôsème avec le cadavre est aussi «en partie juste»: «probablement cette comparaison peut s'autoriser, c'est-à-dire n'est pas dangereuse. Mais il y a cependant le danger qu'un cadavre reste chose organisée dans son anatomie, tandis que dans le mot anatomie et physiologie se confondent à cause du principe de conventionnalité» (3314.6). Pour ne pas s'égarer dans le chemin intriqué des images, Saussure invoque la nature arbitraire des unités linguistiques: «L'anatomiste sépare dans un corps organisé des parties qui après abstraction de la vie sont néanmoins le fait de la vie. Anatomiquement l'estomac est une chose, comme il l'était physiologiquement pendant la vie: c'est pourquoi l'anatomiste ne fait pas passer son couteau par le milieu de l'estomac, il suit tout le temps les contours, dictés et établis par la vie, qui le conduisent autour de l'estomac, et l'empêchent en même temps de confondre avec lui la rate, ou autre chose... Prenons maintenant le mot privé de vie (sa substance phonique): forme-t-il encore un corps organisé? A aucun titre, à aucun degré. De par le principe central que la relation du sens au sôme est arbitraire, irrémisiblement il arrive que ce qui était tout à l'heure *ἀπο-δεικτο-ς* n'est plus qu'une masse amorphe a+p+o+d+e+. A mettre quelque part: Avec *sôme* je fais encore une concession car un *σῶμα* quoique mort évoque l'organe» (3327.1).

Alors qu'*aposème* est un *syntagme* motivé par *sème* pouvant correspondre à l'image de l'enveloppe, *sôme* établit pour sa part une relation *associative* avec l'unité synchronique, association fondée sur une comparaison organiciste. Le cadavre situerait ainsi l'unité diachronique dans le cadre des conceptions traditionnelles de l'évolution linguistique qui mettent en avant la «vie» du langage. Saussure est aux prises avec l'image organiciste, il en est conscient et il se bat en cherchant encore un autre terme qui puisse l'affranchir de cette comparaison fallacieuse qui fait que le «mot privé de vie» soit toujours reconnu comme organisé, et il pense au terme *inertôme*: «En faveur d'*Inertôme*. Même un terme comme *sôme* (σῶμα) deviendrait en très peu de temps, s'il avait la chance d'être adopté, synonyme de *sème*, auquel il veut être opposé. C'est ici que la terminologie linguistique paie son tribut à la vérité même que nous établissons comme fait d'observation. Dans tout terme comme *sôme* au moins deux conditions prédisposent le mot à devenir = signe: 1° Coïncidence de la limite unispatiale. De sorte que quand même on veut dire par le *sôme* *Zeus* précisément le contraire du *sème* *Zeus*..., – 2° Lors même qu'on dépouille un signe de son sens, toujours l'esprit met au moins dans le signe (ou le *sôme*) l'INTENTION qui met les MUSCLES en mouvement et prouve ainsi une volonté – 3° *sôme* sera comme le cadavre divisible en parties organisées, ce qui est faux» (3318.8).

Le terme *inertôme* a l'avantage non négligeable de faire sortir la réflexion diachronique du cadre biologique et elle empêche d'imaginer l'évolution de la langue au miroir de l'évolution des espèces vivantes. Dans le volet diachronique des cours de linguistique générale, Saussure a ainsi privilégié les analogies avec des objets inanimés, à savoir l'édifice, la robe, et, bien entendu, les échecs. *Inertôme* est cependant trop éloigné de *sème*: il vise uniquement à montrer que cette unité n'est pas de l'ordre du vivant; son pouvoir significatif est donc assez limité, et il ne peut assumer le trait que *sôme* et plus encore *aposème* mettaient en évidence, à savoir le lien avec le *sème*. *Inertôme* n'est de plus utilisé qu'à deux reprises dans les notes. En revanche, *aposème* et *sôme* sont très féconds et réutilisés dans plusieurs notes.

Du côté du contenu

L'aposème ou le *sôme* étant de nature toute «physique», Saussure envisage alors la possibilité d'un corrélât qui se trouverait dans l'autre plan du langage, le contenu. C'est ce qu'il appelle l'*idée pure*, un *aposème intellectuel*, ou encore *antisôme*, *contresôme*, *parasôme*. Gardons à l'esprit qu'il ne s'agit pas ici d'une réflexion synchronique mais diachronique, il ne s'agit pas ainsi du

signifié, qui est momentané et dépend de tout l'entourage parasémique : «L'idée dans tout cela est la question de savoir si de même qu'un aposème persiste hors du sème, de même un aposème intellectuel pourrait quelque part être constaté» (3312.3).

A la fin de l'introduction de son deuxième cours de linguistique générale, Saussure se pose devant ses étudiants cette même question : l'existence de l'Idée qui pourrait persister en dehors du sème donnant ainsi lieu à la possibilité de son étude, une sorte de «sémantique diachronique». En juin 1911 il questionne également l'existence d'une base en soi du côté conceptuel indépendante de l'ordre linguistique. Saussure laisse en suspens cette question dans les cours alors que dans les notes *Item* il est catégorique. Il est indiscutable que l'*idée pure* ne peut pas être étudiée en faisant abstraction de la forme linguistique : «Ce qu'on appelle la signification est ce que nous appelons le *parasôme*, et, à la différence du sème, ne peut jamais être dégagée de manière à devenir elle-même un objet de recherche, ou d'observation. Entendons-nous bien : elle peut devenir dans une certaine mesure un tel objet de recherche et d'observation à la condition qu'on en revienne sans cesse au sème, aux différents *sèmes* qui unissent ce parasôme à quelque chose de matériel, c'est-à-dire au sème, mais ceci ne constitue rien de semblable à l'étude des sèmes, que nous avons reconnue indépendante» (3320.3). L'aposème intellectuel n'est donc pas susceptible de donner lieu à une étude de sa «transmission» du fait qu'il ne subsiste pas en dehors du sème.

C'est la raison pour laquelle les phénomènes sémantiques sont observés par Saussure sous l'angle synchronique, même quand il s'agit de *changements* : «Faire grande attention que dans le changement analogique il n'y a pas de changement d'*aposème*. Le paradoxe s'éclaire déjà si au lieu de dire 'changement d'aposème' on dit 'changement de l'aposème *d'un mot*' ou 'de l'aposème *d'un sème*'. On crée un autre sème, un parasème (lequel a naturellement de son côté un aposème). Il n'y a pas changement d'*une partie* du premier sème. Le changement est entièrement dans le domaine des sèmes. Il est tout entier guidé par le sens. C'est une création parasémique. De même qu'il y a des influences parasémiques et des conservations parasémiques. Mais une difficulté sera de démarquer la *création* et l'*influence* parasémique, qui peut changer complètement le sens d'un sème, sans que nous reconnaissons que c'est un autre *sème*» (3315.1).

L'enveloppe du ballon «reste», mais «l'air hydrogène qu'on y insuffle et qui ne vaudrait rien du tout sans l'enveloppe»; cet air hydrogène-là comment le saisir en dehors du ballon? Pour le Saussure des notes *Item* comme pour celui du

dernier cours de linguistique générale qui explique dans le chapitre sur la valeur qu'il n'y a aucun terme positif dans la langue, l'Idée platonicienne n'existe pas. Toute étude touchant les «changements sémantiques» est forcée de prendre en compte les deux plans à la fois – le sème: «Nous disons qu'il n'y a point de morphologie hors du sens, malgré que la forme matérielle soit l'élément le plus facile à suivre. Il y a donc encore bien moins à nos yeux une *sémantique* hors de la forme!» (3314.10).

Avec cette recherche «terminologique», Saussure met en évidence ce que Hjelmslev a bien explicité en surimposant la distinction *forme/substance* aux deux plans du langage, *expression* et *contenu*. Le sème est la forme linguistique qui relie l'expression au contenu, l'aposème et l'aposème intellectuel seraient de l'ordre des «substances». Mais, ce que Saussure signale tout particulièrement en affirmant l'impossibilité d'une étude «historique» de l'aposème intellectuel *comparable* à celle de l'aposème, c'est la grande asymétrie inhérente aux deux plans du langage: la substance de l'expression correspond à une matière sonore qui peut donner lieu à d'autres classements, selon d'autres pertinences.

La substance de l'expression est par exemple doublement articulée par la forme linguistique, c'est-à-dire qu'il y a deux formes sur le plan de l'expression, signifiant et phonème, alors que sur le plan du contenu il n'y en a qu'une, le signifié. Un certain structuralisme, négligeant l'asymétrie entre les deux plans du langage, a voulu appliquer la notion de «structure» telle que les phonologues praguois l'ont expliquée concernant le réseau des *phonèmes* à l'unité synchronique. Or, le signifiant n'est pas une simple suite de phonèmes, c'est une unité à part entière faisant partie d'une structure sémiotique qui implique la bifacialité des unités. Le phonème, quant à lui, est une unité d'une autre sorte de structure, la structure oppositionnelle. On a ainsi abouti à l'évincement de la structure sémiotique au profit de la structure oppositionnelle, comme l'a révélé Prieto⁹. Cette négligence est aussi allée de pair avec l'oubli d'une distinction que Saussure posait au plus haut niveau de généralité dans sa construction théorique: la distinction langue / parole. Car l'asymétrie entre les deux plans du langage obéit en premier lieu à la particularité des éléments mis en jeu par la parole: les «sons du langage» sont susceptibles de correspondre à plusieurs «opérations de l'esprit», à savoir les opérations spécifiquement linguistiques dont résultent respectivement le signifiant et le phonème, et les

⁹ Luis Prieto, «Structure oppositionnelle et structure sémiotique», in *Revue européenne des sciences sociales*, tome XIV (= Les sciences sociales avec et après Piaget), pp. 379-391. Droz, Genève, 1976.

opérations spécifiques à la parole dont résulte au moins ce que Saussure appelait entre autre la «figure vocale».

L'aposème, phénomène diachronique ?

Dans toute cette réflexion, le savant genevois suit comme critère explicatif le seul premier principe, l'arbitraire du signe. La distinction *langue / parole* n'a été réellement travaillée en tant que telle par Saussure qu'à la fin de sa vie. Elle ne prend son essor que dans le dernier cours de linguistique générale et cela au moment où Saussure aborde l'évolution. La distinction *langue / parole* s'impose en effet dès qu'on essaie d'expliquer le phénomène de la continuité de la langue: «C'est le lieu d'ajouter, puisque dans le premier carrefour il s'agissait du choix entre langue et parole, *que tout ce qui est diachronique dans la langue naît par la parole. Le rudiment* de tout changement dans la langue n'y arrive que par la parole. Toute espèce de changement est essayé par un certain nombre d'individus: des ballons d'essai. Ils ne seront faits linguistiques que quand ils seront devenus acceptés par la collectivité. Tant qu'ils sont dans la parole, ils ne comptent pas (= la parole étant individuelle). Quand le changement sera fait langue, nous l'étudions. Mais les changements *commencent* toujours par des faits de parole. Quelle doit être la forme de la linguistique? Toute évolution, tout fait évolutif dans la langue commence par un fait de parole. Il est entendu que ceci reste en dehors du fil des études *relatives à la langue*. La cause des faits évolutifs de langue gît *dans les faits de parole*. Dans les différentes sphères à distinguer on constate qu'il y a des faits *homologues qui se répondent de l'une à l'autre*. Mais il ne faut pas pour cela *confondre* les sphères elles-mêmes. Mais au même moment, on verra que les faits de parole où l'on essaie une innovation sont toujours individuels. Pourquoi arrive-t-on en allemand à dire: *ich war – wir waren* au lieu de *ich was: wir waren* (comme en anglais *I was: we were*)? Parce que quelques individus ont commencé à dire *ich war* par analogie. Ce ne fut qu'un fait de parole et pas un fait de langue tant qu'il n'y eut que quelques individus qui le firent» (1640-1641, 1645-1646, 1642-1644).

La distinction *langue / parole* est aussi peu mentionnée en tant que telle dans les notes *Item*, mais elle n'est pas absente. Saussure utilise à plusieurs reprises le terme de *discursif* et mentionne une «langue discursive» qui se situerait dans la parole: «La phrase n'existe que dans la parole, dans la langue discursive, tandis que le mot est une unité vivante en dehors de tout discours dans le trésor mental (3323.1). Et c'est en rapport avec le «discursif» que l'on retrouve l'aposème, comme équivalent de la figure vocale: «Je crois que dans le discursif on peut parler d'aposèmes (de figures vocales)» (3311.2). On pourrait comprendre cette

équivalence comme une des raisons pour lesquelles Saussure utilise deux images pour l'aposème, l'enveloppe et le cadavre. Saussure tente ici de dégager l'unité diachronique de l'unité de parole, comme il l'a déjà fait pour l'unité synchronique.

L'aposème comme enveloppe phonique est du côté de la parole. L'aposème comme cadavre glisse du côté de la langue dans une étude diachronique. L'aposème se situe ainsi dans les notes *Item* à l'intersection de l'unité de parole et du phénomène diachronique.

Peut-être pourrions-nous utiliser les deux mots imaginés par Saussure, *aposème* et *sème*, chacun dans une acception différente. *Aposème* pourrait se limiter à renvoyer à ce qu'un sème donné forme dans un *acte de parole* déterminé: «Les sujets parlants n'ont aucune conscience des aposèmes qu'ils prononcent, pas plus que de l'idée pure d'autre part. Ils n'ont conscience que du sème. C'est là ce qui assure la transformation parfaitement mécanique de l'aposème à travers les siècles» (3315.2). Circonscrire l'aposème à cette acception permet de bien comprendre sa nature toute «physique» en tant qu'enveloppe phonique du sème. *Sème*, pour sa part pourrait renvoyer à ce que Saussure cherche désespérément avec l'image du cadavre, et que je n'aborderai pas ici, à savoir l'unité proprement diachronique.

Moins mystérieuse que l'unité diachronique, l'unité de parole a cependant assez tracassé Saussure depuis le début de sa recherche. Dans la note *Alka*, il précise l'identité phonatoire qui crée cette unité: «L'identité de la figure vocale *cantare*, par exemple, avec un mot *kantare* en hottentot représente une autre façon de classer les faits que l'identité de *cantare/chanter*, et que l'identité de *cantare* comme signifiant telle chose» (128). Ces trois identités présupposent trois substances que Saussure essaie de saisir. Engler dans son *Lexique de la terminologie saussurienne* consigne plusieurs termes utilisés par Saussure concernant la première identité, à savoir *phonologie*, *phonique*, *phonème*, *phonatoire*. Etant donné le signifié que les termes *phonème* et *phonologique* ont pris après le travail des phonologues praguais, il semble adéquat d'utiliser le terme *phonatoire* pour l'identité en question, terme préféré par Saussure dans le troisième cours au moment de l'opposer à *phonétique* (= phénomène évolutif de langue). Saussure oppose d'ailleurs dans la note *Alka* l'identité phonatoire à l'identité évolutive: «En admettant par exemple que nous sachions quelle formule donner au milieu du système grec à la valeur *vu* et en français à la valeur *nu*, il est évident que la figure vocale *nü* existait hors de toute valeur et de tout idiome, hors de tout lieu, de tout temps et de toute circonstance. Sans même savoir si elle correspond à un mot grec ou à un mot français. Elle existe

parce que nous la déclarons identique à elle-même. Mais nous ne pouvons pas la déclarer identique à elle-même sans invocation tacite d'un point de vue: autrement, nous pourrions tout aussi bien déclarer identique à lui même *cantare*: *chanter*. Nous faisons donc tacitement appel, pour proclamer l'existence de *nü*, au jugement d'identité prononcé par l'oreille, de même que nous faisons appel, pour affirmer l'existence unie de *cantare* et *chanter*, à une autre espèce d'identité, découlant d'un autre ordre de jugements» (126-127, 129).

L'identité phonatoire délimite une unité que Saussure mentionne encore dans la note 14, *Théorie de la syllabe*: «L'unité phonatoire est une DIVISION DE TEMPS marquée simultanément par un fait physiologique et un fait acoustique reconnus pour se correspondre, de telle manière qu'aussitôt qu'on introduit une seule division fondée sur l'ouïe pure ou sur le mouvement musculaire pur, on quitte le terrain phonatoire» (3305.8).

Cette problématique de l'unité phonatoire est abordée par Saussure dans les cours de linguistique générale sous les noms d'«unités irréductibles» ou «phonèmes»: «Les unités phoniques que l'on obtient sont déjà des unités complexes: F/f = phonème = la somme des impressions acoustiques et des actes articulatoires, l'unité entendue et parlée, l'une conditionnant l'autre» (750, 753, 752). «De quelque côté qu'on prenne la langue, il y a toujours un double côté qui se correspond perpétuellement, dont une partie ne vaut que par l'autre. Ainsi les syllabes qu'on articule ne sont-elles pas dans le son, dans ce que perçoit l'oreille? Oui, mais les sons ne seraient pas existants sans les organes vocaux. Donc, si on voulait réduire la langue au son, on ne pourra la détacher des articulations buccales; et réciproquement, on ne peut même pas définir les mouvements de l'organisme vocal en faisant abstraction de l'impression acoustique» (133).

Dans les notes pour une théorie de la syllabe, dans la note *Alka*, dans les recherches sur la versification française, voire dans l'obsessionnelle quête des anagrammes, Saussure se débat contre le sphinge de l'unité de parole. L'unité de parole est une abstraction de la réalité sonore obéissant au critère acoustico-articulatoire. Il me semble que cette unité phonatoire peut correspondre à l'aposème en tant qu'enveloppe phonique du sème.

Dans l'apprentissage de la langue l'aposème joue un rôle essentiel. L'enfant qui commence cet apprentissage essaie tout d'abord de découper des étendues dans le flux de la parole des adultes. Pour cette opération, il fait appel à la fois au sens qu'il suppose qu'on essaie de lui transmettre, et au témoignage de l'oreille. L'enfant retient tout d'abord une impression *acoustique* globale qu'il lui faudra apprendre à «produire». Aussi fait-il ensuite une analyse *articula-*

toire correspondant à l'impression acoustique. Ce ne sera qu'après maints essais et grâce à la valeur d'un premier sème lui correspondant qu'il fixera la valeur acoustico-articulatoire de l'apostème en question. Au fil des actes de parole, l'enfant continue l'analyse des apostèmes selon les différents sèmes qu'il imagine. La construction de la «moyenne» entre l'impression acoustique et l'articulation nécessaire à produire cette impression serait ainsi concomitante à celle des sèmes, mais resterait toutefois distincte. Ainsi se construisent peu à peu deux réseaux parallèles, mais non parfaitement analogues. L'un est systématique et momentané, celui des sèmes, l'autre essentiellement perceptif, celui des apostèmes.

Les mots dits «homonymes» sont un exemple évident de ces deux réseaux : moi et mois sont en français oral deux sèmes correspondants à un seul apostème. Prenons aussi comme exemple ce jeu de «mots» : quelle est la différence entre une couturière, un bijoutier et un escrimeur ? Réponse : la couturière parle et coud, le bijoutier pare le cou et l'escrimeur pare le coup. On a à l'oral trois sèmes distincts pour un seul apostème.

Cette «moyenne» acoustico-articulatoire est indépendante du sème tout en ayant été créée avec lui : en même temps mais à côté du sème. C'est ainsi qu'on peut toujours «détacher» l'apostème du sème, les poètes et l'inconscient étant les maîtres par excellence de cet exercice. Le psychanalyste Jean-Claude Lavie dans un écrit sur la honte comme mode d'expression de ce qui est interdit de parole notait cet exemple : «lors de sa première séance, un funambule de la honte, après un silence suffisamment long pour exprimer sa gêne, s'était présenté ainsi : «si je devais résumer mon cas, je dirais : LA HONTE M'HABITE»¹⁰.

Ou bien cette anecdote : un psychanalyste francophone voyage en Toscane lors d'un congrès sur l'autisme et se surprend à être fortement choqué par une phrase affichée dans les autobus : «NON PARLARE A L'AUTISTA». On voit par ces exemples qu'on peut «détacher» l'apostème du sème : dans un acte de parole précis un même apostème peut correspondre à plusieurs sèmes distincts et même à des sèmes appartenant à des langues différentes. Contrairement à une suite de phonèmes constituant un signifiant, l'apostème est en effet «translinguistique», comme dans l'exemple de Saussure *cantare* en latin et *kantare* en hottentot. Le signifiant n'existe que dans une langue particulière tandis que l'apostème n'est pas limité à une langue donnée.

¹⁰ Jean-Claude Lavie, *L'amour est un crime parfait*, Paris, Gallimard, 1998.

Les sèmes disparaissent au fil des actes de parole, un mot ne gardant jamais pour un sujet le même sens au long de son existence. Au contraire, même si l'apostrophe est créé en même temps que le sème, son existence est indépendante du système momentanée puisque c'est le critère acoustico-articulatoire qui lui a donné lieu et non pas le critère du sens. Dans toute *parole*, on se sert donc au moins de deux unités : le sème, unité synchronique de langue et l'apostrophe, unité de parole.

Adresse de l'auteur :
Claudia Mejía
Pédopsychiatrie de liaison-CHUV
SUPEA
CH-1011 Lausanne

André-Jean Pétroff

LA LANGUE, L'ORDRE ET LE DÉSORDRE
LES ANALYSES DE FERDINAND DE SAUSSURE

Pour aborder sainement la linguistique, il faut l'aborder du dehors, mais non sans quelque expérience des phénomènes prestigieux du dedans. Un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie de classer les faits.

Ferdinand de Saussure Notes autographes

Le titre de cette conférence¹, *La langue, l'ordre et le désordre*, c'est celui que je réservais pour cet ouvrage que j'ai en chantier depuis de nombreuses années. J'ai donc hésité quelque peu.

J'ai été tenté par un titre plus en harmonie avec ce lieu chargé d'histoire dans lequel nous sommes : *Étudier Saussure, par lui-même et pour lui-même*. Je détournais, enfin au profit de Saussure, cette dernière phrase apocryphe du *Cours de linguistique générale*. *Par lui-même*, c'est-à-dire en ne prenant appui que sur les sources manuscrites du CLG. *Pour lui-même*, parce que j'aimerais que l'on porte sur Saussure un autre regard.

¹ Cette conférence a eu lieu le 29 mai 1999, à la Société de Linguistique de Paris. École pratiques des Hautes Études. Paris Sorbonne.

Effectivement, la base exclusive de mon travail sur Ferdinand de Saussure, ce sont les sources manuscrites du CLG, mais envisagées dans leur déroulement chronologique et non pas à partir de la grille de lecture fournie par la vulgate. En d'autres termes, je suis reparti du corpus original en essayant de retrouver les raisonnements, les hésitations, les découvertes de Saussure, depuis les premières conférences à l'Université de Genève en 1891, jusqu'au-delà du Cours III, c'est-à-dire au-delà de 1911. Ce sont les travaux de R. Engler et en particulier son édition fondamentale du *Cours de linguistique générale* qui m'ont permis cette lecture chronologique.

Et là, j'ai découvert un *Autre Saussure*, autre titre possible. Cet *autre Saussure* n'a rien à voir avec cette coupure entre *deux Saussure* qu'on nous a présentée naguère.

Le Saussure qui me semble émerger désormais, se situe bien au-delà du CLG. En d'autres termes, le *Cours de linguistique générale* ne peut plus être considéré comme le point d'aboutissement de la recherche de Saussure, ni comme la quintessence possible de sa pensée. Le projet explicite des Éditeurs, Bally et Sechehaye, était de nous proposer une première approche, une première lecture, de sauver le plus rapidement possible de l'oubli tout un enseignement. Ce retour aux sources manuscrites dans leur déroulement chronologique que je propose se situe dans cette même perspective d'explorer l'univers saussurien.

Mais, à l'évidence, cet *autre Saussure* est tout à fait étranger à celui que nous présente la tradition structuraliste. Saussure n'est pas un structuraliste, même sans le savoir, comme vont le répétant à satiété les manuels et les dictionnaires, pas plus qu'il n'est un être schizophrénique.

En réalité, je pense avoir découvert un Saussure tout à fait inattendu qui aurait toute sa place dans les débats épistémologiques contemporains concernant le Temps et l'évolution des systèmes.

J'ai rouvert en effet ce vieux dossier de l'opposition entre synchronie et diachronie, qui a abouti comme on le sait à la condamnation, le mot n'est pas trop fort, de la conception saussurienne de la linguistique diachronique au nom d'une sorte de modernité scientifique. Le fait majeur, c'est que pour toute la linguistique contemporaine, le Temps est seulement un cadre dans lequel se déroulent des transformations, autrement dit il n'est pas pris en compte. Pour Ferdinand de Saussure, le temps est au contraire un acteur, c'est le Facteur Temps. C'est là la singularité fondamentale de Saussure par rapport à toutes les linguistiques qui l'ont précédé et par rapport à celles qui lui ont succédé.

Or, il se trouve précisément que la question du Temps, celle du déterminisme, des problèmes de l'interaction entre l'ordre et le désordre, etc., se trouvent au cœur des débats épistémologiques contemporains. D'où évidemment un autre titre possible: *Ferdinand de Saussure et le Facteur Temps*, ou bien *Saussure précurseur*, dans la mesure où la problématique saussurienne semble entrer en résonance avec ce qu'il y a de plus fondamental et novateur dans ces nouvelles heuristiques scientifiques qui nous sont proposées à la suite des travaux de Prigogine concernant l'évolution des systèmes loin de l'équilibre, et en particulier cette conception du désordre déclencheur d'un ordre. Ce qui déboucherait sur une situation assez paradoxale. Ce serait dans ce qui a été rejeté quasi unanimement que se trouveraient les fondements d'une linguistique scientifique... Une nouvelle version de la *Lettre volée* en quelque sorte.

Finalement tous ces titres possibles reprenaient plus ou moins ceux que j'avais utilisés dans le passé. À tout prendre, autant m'en tenir à mon intention première. Il s'agira donc des analyses de Ferdinand de Saussure concernant la langue en tant que lieu de tension entre deux tendances antagonistes, l'une, *spontanée*, vers le désordre et l'autre, *incoercible* vers l'ordre, entre l'arbitraire et la limitation de cet arbitraire, et aussi de cette proposition fondamentale qui est de considérer la langue comme un système de valeurs, ce qui permet d'expliquer comment un nouveau système se met en place à la suite d'événements fortuits qui ont perturbé le système antérieur.

L'ensemble des sources manuscrites actuellement disponible ne constitue évidemment pas un texte suivi. Tout se passe comme si la pensée de Saussure se révélait peu à peu, étape par étape, suivant un parcours qui n'a rien de rectiligne y compris à l'intérieur de chacun des trois cours. C'est un cheminement en spirale qui reprend les données antérieures pour les approfondir en fonction des nouveaux concepts mis à jour. C'est une succession de découvertes, de remises sur le métier, de réévaluations permanentes quand il ne s'agit pas de remises en question. Et cela se continue jusqu'à la fin du Cours III, où, comme nous le verrons, Saussure réorganise encore une fois son ensemble conceptuel dans les toutes dernières pages. Mais il semble bien exister un fil rouge, un cheminement profond, souterrain, qui explore progressivement cette terre inconnue, ce nouveau continent du savoir.

S'agit-il d'un parcours, d'une sorte de progression continue de la pensée de Saussure, ou bien d'un déploiement, au gré et en fonction des contraintes, des implications d'une vision géniale qui serait à situer très tôt dans sa vie intellectuelle, bien avant les années 90? C'est pour l'instant indécidable. L'étude de manuscrits découverts récemment et que R. Engler est en train de déchiffrer permettra éventuellement d'apporter des éléments de réponse. Ils dateraient de 1891.

Ma lecture et ma connaissance de Ferdinand de Saussure s'est peu à peu enrichie par ce qu'on peut appeler une fertilisation croisée. D'un côté, une redécouverte des concepts saussuriens replacés dans leur enchaînement chronologique, ce qui met en évidence des articulations logiques plus ou moins obscurcies dans le CLG. De l'autre, un nouvel éclairage venu d'un univers scientifique certainement très éloigné des préoccupations habituelles des linguistes.

Saussure dit dans ses notes autographes *qu'un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie de classer les faits* (.Note N.15, item 3315.3). Mon intention étant précisément de classer les faits, je me suis donc efforcé d'acquérir quelque compétence dans ces domaines épistémologiques, non sans difficulté. Les ouvrages de Prigogine et Stengers et en particulier *La Nouvelle Alliance*, et ceux d'E. Morin qui traitent de *La méthode* m'ont le plus aidé à trouver des repères. Il ne faut pas oublier l'ouvrage de Pomian Krysztof qui fait le point sur les thèses des principaux protagonistes de cette nouvelle *Querelle du déterminisme*, en leur donnant la parole dans une sorte de table ronde.

Je voudrais insister sur un point important. Il ne s'agit pas d'une importation plus ou moins sauvage de concepts «scientifiques» à l'intérieur de la linguistique. La linguistique est née, pensait Saussure, lorsqu'on a eu l'idée d'essayer de comprendre une langue en l'éclairant par une autre. C'est dans cette perspective que cet essai voudrait se situer, il s'agit d'essayer d'éclairer une science par une autre, d'éclairer Saussure par ces nouvelles heuristiques.

Je me propose donc d'expliquer, tout d'abord, les données initiales de la démarche de Saussure, c'est-à-dire essentiellement la contingence absolue des changements, des mutations des systèmes, et les premiers outils méthodologiques pour décrire cette réalité. Je montrerai ensuite que cette problématique n'est plus singulière, et qu'elle fait partie des nouvelles approches scientifiques dans tous les domaines qui traitent des évolutions et du Temps. Enfin, je présenterai cette théorie de la valeur qui constitue cet autre apport de Saussure, et la découverte capitale d'une heuristique de la complexité.

Les trois données initiales

Saussure a toujours voulu placer la linguistique dans une perspective scientifique et toute démarche scientifique commence naturellement par l'observation des faits et la délimitation du champ de recherche.

La première évidence, et la plus fondamentale, c'est que nous sommes en présence d'une transformation permanente des langues. L'autre donnée, c'est

que la langue est un objet tout à fait singulier qui n'a pas de substance, c'est un objet construit. C'est enfin un objet complexe dont la complexité est due à la dualité de tous les phénomènes linguistiques. Le terme d'objet est ici tout provisoire.

Tout change, tout évolue, tout se transforme... D'emblée Saussure place la linguistique dans une perspective héraclitéenne (*le fleuve de la langue ne s'arrête jamais*), ou plus précisément dans celle de Lavoisier (*rien ne se crée, tout se transforme*). On constate en effet, une continuité (temporelle et spatiale) et, en même temps, une mutabilité. Ainsi des différences apparaissent d'une façon tout à fait contingentes sur différents points d'un territoire. *Une langue laissée à elle-même et vouée à un fractionnement indéfini*. Les différenciations vont jusqu'à rendre étrangères l'une à l'autre, des langues qui avaient une même origine. Cette opposition et cette complémentarité entre continuité et mutabilité (l'une implique toujours la présence de l'autre), deviennent donc la caractéristique principale des évolutions.

Deux types de changements ponctuels se produisent, les modifications phonétiques et les créations analogiques. Ces changements se propagent aléatoirement dans l'espace et dans le temps. Deux forces socio-linguistiques opposées sont en constante interaction: une force centripète qui tend à développer les particularités et une force centrifuge qui favorise la contagion des modifications et l'uniformisation. Cette description se trouve dans les premières conférences et sera amplement développée dans le Cours III.

Les langues ne sont pas des organismes vivants. Tout est faux dans la conception d'une langue qui naît, croît et meurt comme un être vivant. Saussure a toujours refusé les conceptions biologiques de la langue, celles de Schleicher par exemple. Une langue n'en engendre pas une autre. La conception de langues mères et de langues filles avait déjà été rejetée par Gaston Paris.

Il n'existe donc aucun déterminisme dans l'évolution. Tout est contingent. Si chaque langue a son histoire, il faut s'en tenir simplement prudemment aux faits, c'est-à-dire constater ces changements aléatoires. Dès la première conférence de 1891 une phrase particulièrement dense résume toute sa conception.

Plus on étudie la langue, plus on arrive à se pénétrer de ce fait que *tout* dans la langue *est histoire*, c'est-à-dire qu'elle est un objet d'analyse historique et non d'analyse abstraite, qu'elle se compose de *faits*, et non de lois, que tout ce qui semble *organique* dans le langage est en réalité *contingent* et complètement accidentel. (Note N.01.1, 3283, p. 15)

Cette contingence différencie la langue des autres institutions humaines, où se trouvent en jeu des déterminismes sociaux, économiques, politiques, historiques. Tout déterminisme historique est radicalement étranger à la conception de la langue de Ferdinand de Saussure.

Vingt ans après, vers 1911, Saussure va exprimer la même idée en utilisant une métaphore, celle de la fourmilière dans laquelle on plante un bâton.

Il est merveilleux de voir comment, de quelque façon que les événements diachroniques viennent troubler, l'instinct linguistique s'arrange à en tirer le meilleur parti pour une [...].

Cela fait penser à la fourmilière dans laquelle on plante un bâton et qui à l'instant sera réparée (dans ses brèches) je veux dire que *la tendance au système ou à l'ordre ne sera jamais lassée*²: on aura beau couper à une langue ce qui faisait le meilleur de son organisation la veille, on verra le lendemain que les matériaux restants auront subi un arrangement logique dans un sens quelconque, et que cet arrangement est capable de fonctionner à la place de ce qui est perdu, quoique quelquefois dans un tout autre plan général. (Note N.24b, 3343, p. 01)

Ainsi, entre les deux états successifs il n'existe pas de causalité, c'est le hasard du coup de bâton qui a conduit à cette destruction/reconstruction. L'événement linguistique est toujours singulier et cet accident ponctuel déclenche une nouvelle organisation de la langue. Un désordre, indépendant de l'ordre dans lequel il se produit, va provoquer la nécessité de mettre en place un nouvel ordre.

Cela implique une distinction méthodologique spécifique entre l'état et l'événement. L'état c'est l'ordre, l'événement c'est un désordre. Or, remarque Saussure, cela n'est absolument pas perçu par les linguistes.

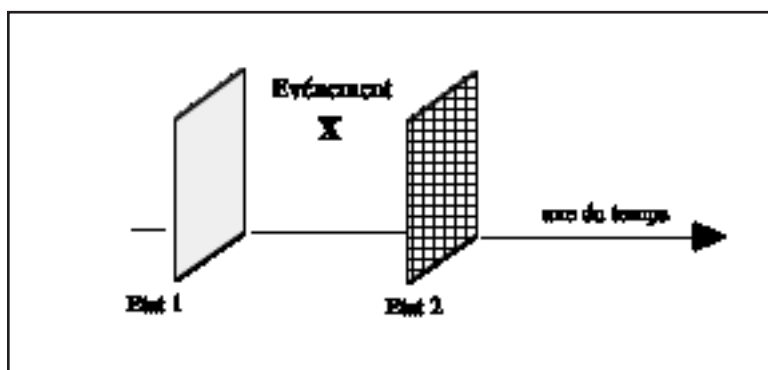
C'est à ce point qu'en est la linguistique. État ou événement lui sont choses indifférentes ou plutôt pas même distinguées, pas même quelque part mentionnées, comme ayant peut-être leur indépendante valeur. (Note N.11, 3298, p. 7)

On verra que cette opposition entre l'état et l'événement est capitale dans l'étude des évolutions des systèmes. Mais rien ne semble véritablement changé en linguistique depuis un siècle.

² C'est moi qui souligne.

Le coup de bâton, c'est-à-dire l'événement, est donc indépendant de l'état antérieur et de l'état subséquent. Ce qui peut se représenter par le schéma suivant.

Événements et états successifs synchronie et diachronie



Dès les premières conférences, jusqu'au delà du Cours III, c'est bien la même conception des changements. L'autre donnée de base, c'est l'absence de substance de la langue.

Nous avons tous en tête cette phrase qui conclut un chapitre du CLG: *la langue est une forme et non une substance*. L. Hjelmslev la considérait comme fondamentale et il y trouvait la confirmation de son approche des phénomènes linguistiques.

Mais il faut prendre garde, on est en présence d'une interprétation des Éditeurs. L'essentiel nous vient en effet de la Note N.9. Les Éditeurs en ont dissocié le contenu en deux endroits du *Cours de linguistique générale* et cet éclatement nous prive de son sens profond. Il s'agit d'un côté de l'absence de substance et de l'autre du rôle du point de vue dans l'approche des phénomènes linguistiques.

Le raisonnement de Saussure est le suivant: la langue n'est pas une substance (ni une ni deux substances précise-t-il par ailleurs), or elle semble bien exister comme en dehors de nous. L'explication, c'est que l'objet linguistique est créé par le point de vue des sujets parlants. Contrairement aux autres sciences, rien ne nous est donné a priori en linguistique, aucun objet tangible, aucune substance. Nous avons l'illusion d'être en présence d'une substance, en fait la réalité linguistique est construite par les sujets parlants. Et cela s'entend

tout aussi bien des points de vue successifs que de celui de l'observateur. Il existe toujours une antériorité du point de vue, c'est le point de vue qui crée la chose.

Donc, dans cette célèbre phrase seule la négation de toute substance est de Saussure, car pour lui la langue n'est pas plus une forme donnée qu'une substance. La synthèse aurait dû être : la langue est un point de vue et non pas une substance.

Enfin troisième donnée initiale : la complexité des langues tient au fait de la dualité constitutive de tous les phénomènes du langage. Dualité et non pas dichotomie comme la tradition structuraliste nous l'a imposé.

Remarquons tout d'abord que ce terme de dichotomie n'apparaît ni dans les sources manuscrites, ni dans le CLG. Il semble d'usage assez récent. Benveniste dans ses articles sur Saussure, parle de la richesse des dualités saussuriennes. Le dictionnaire de Ducrot Todorov des années 70 n'en fait pas état (pas plus que du concept de dualité d'ailleurs). En revanche, le dictionnaire de Greimas Courtès, traite longuement des dichotomies saussuriennes, ce qui semble être un lieu commun. C'est même devenu un syntagme figé dans les gloses linguistiques. Or la dichotomie me paraît être un concept totalement étranger à la conception saussurienne.

Une dualité, c'est l'association de deux constituants opposés, contradictoires, mais indissociables l'un de l'autre. Les 'objets' linguistiques sont en quelque sorte des bifaces que l'on peut observer de chaque côté, à partir d'un point de vue opposé. La présence de l'une des faces est indispensable à l'autre. Par exemple, dans les conférences de 1891, Saussure parle de la continuité et de la mutabilité de la langue, c'est la dualité $\frac{\text{continuité}}{\text{mutabilité}}$. Il en sera de même pour la dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}} \frac{\text{signifié}}{\text{signifiant}}$ etc. C'est toujours la comparaison avec le recto et le verso de la feuille de papier. La dichotomie, c'est réussir l'exploit de séparer le recto du verso, l'envers de l'endroit, etc.

La dichotomie n'est pas une association, c'est une dissociation. C'est supposer qu'il existe un objet donné antérieurement que l'on peut, couper, dichotomiser. Or si la langue n'est pas une substance, rien n'est donné antérieurement à l'analyse de l'observateur. La dichotomie n'appartient pas à l'ensemble conceptuel de Ferdinand de Saussure. En revanche, elle a toute sa place dans une vision positiviste des choses de la langue.

Voici donc les trois données permanentes : la contingence des transformations, l'absence absolue de substance, la dualité des phénomènes linguistiques, cause de leur complexité.

La tâche que se fixe Saussure est désormais claire : il s'agit d'expliquer à la fois le fonctionnement d'une langue, d'un système, et les conditions d'apparition de nouveaux systèmes au cours du temps.

Ce qui frustre et irrite tout d'abord Saussure, c'est qu'il n'existe aucune rigueur ni dans le vocabulaire ni dans les méthodes de la linguistique. Pour se faire comprendre des linguistes et échanger, tout un travail de déchiffrement et de clarification des concepts s'imposerait. Souvent Saussure se décourage et semble renoncer mais, les sources manuscrites en sont la meilleure preuve, il revient toujours à son projet fondamental. D'autant que les contraintes universitaires vont le forcer à sortir de ce silence apparent.

En fait, constate Saussure, aucune méthodologique cohérente n'a, jusqu'à présent été proposée.

D'un côté, les philosophes (et Saussure pense vraisemblablement à Port-Royal), nous ont appris comment pouvait fonctionner un système, mais ils ont ignoré la spirale du temps, c'est-à-dire ce que devient une langue lancée dans le tourbillon des vicissitudes au cours des siècles. De l'autre, les philologues et les linguistes ont accumulé une masse considérable de faits linguistiques concernant particulièrement les langues indo-européennes, mais ils confondent la successivité des changements avec le déterminisme, ils parlent de loi là où ne se trouvent en œuvre que le hasard et le fortuit. Et surtout, ils n'ont pas conscience de l'importance des interactions à l'intérieur d'une langue.

C'est la découverte de la dualité de tous les phénomènes linguistiques qui va permettre la mise en place des premiers fondements méthodologiques pour observer cette réalité linguistique. Il s'agit de la dualité $\frac{\text{synchronie}}{\text{diachronie}}$ et de la dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$.

L'objet de la linguistique

Après avoir délimité les faits, toute analyse scientifique se doit de les classer correctement afin de ne pas confondre des phénomènes de nature différente. Dans la perspective saussurienne il s'agit de définir rigoureusement des critères d'observation, puisque c'est le point de vue qui fait la chose. La Note N.9 le précise bien. Non seulement rien ne nous est donné a priori, mais *il n'existe même pas un point de vue qui soit plus indiqué que les autres*. La seule règle c'est *la critique comparative des point de vue*. Tout dépend donc de la valeur scientifique des points de vue, des critères d'observation.

Les deux premiers points de vue d'observation vont être, d'un côté le Temps et de l'autre, le fait que la langue est une institution humaine.

C'est le critère du temps (présence ou absence dans l'analyse) qui va déterminer des points de vue opposés et complémentaires, ceux de la linguistique synchronique et ceux de la linguistique diachronique. Le critère de la langue en tant qu'institution humaine va entraîner la distinction entre ce qui est social et ce qui est individuel, ce sera la linguistique de la langue et la linguistique de la parole. Synchronie et diachronie, langue et parole ne sont pas des objets donnés a priori, mais le résultat d'analyses, le produit de points de vue qui, en l'occurrence semblent difficiles à remettre en cause.

La raison de l'opposition synchronie/diachronie, c'est bien que deux systèmes successifs ne sont pas dans une relation de causalité. En effet, si l'état 1 détermine l'état 2, c'est-à-dire si l'événement fait partie du système, la séparation n'est plus nécessaire, elle devient même un obstacle à la compréhension de la réalité. Si, en revanche l'événement ne fait pas partie du système, n'est pas produit par le système, état et événement relèvent d'études différentes. Cette opposition méthodologique synchronie/diachronie deviendra tout à fait claire et évidente lorsque Saussure établira que la langue est un système de valeurs. La linguistique synchronique étudie le système de valeurs d'un état donné, la linguistique diachronique prendra en charge tout ce qui modifie le système de valeurs, c'est-à-dire les événements significatifs.

Ce sont les événements et leurs influences et conséquences qui font partie de la linguistique diachronique. Certes, la comparaison de deux états successifs est nécessaire pour délimiter le champ dans lequel se sont produits les événements, mais toute comparaison relève uniquement de la linguistique synchronique, une comparaison de synchronies successives n'est pas une étude diachronique.

On doit donc distinguer le concept de diachronie du concept de durée. Une durée n'est pas forcément diachronique si rien ne se passe. La distinction de Starobinski qui est actuellement reprise, entre diachronies longues et courtes, appartient à la conception du temps comme cadre, c'est la durée. Seul l'événement relève du diachronique.

Mais comment distinguer l'état de l'événement ?

Un élément important du dispositif stratégique de Ferdinand de Saussure est mis pour la première fois en scène, c'est le recours à la pratique des sujets parlants, dans la mesure où précisément ils ignorent l'histoire de la langue qu'ils utilisent, en d'autres termes ils ne tiennent pas compte du temps. Appartient donc au système tout ce qui est actif pour les sujets parlants, tout ce qu'ils peuvent interpréter, même si, aux yeux des grammairiens on est en présence

d'aberrations par rapport à une réalité antérieure. Ainsi, les créations analogiques d'une époque seront les meilleurs indices pour comprendre le fonctionnement du système de cette époque.

La présence indispensable des sujets parlants dans toutes les analyses saussuriennes va ainsi jouer un double rôle, celui du champ des observations, à partir des critères $\frac{\text{synchronie}}{\text{diachronie}}$ et $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$, mais aussi le rôle du seul et véritable champ de vérification expérimentale des hypothèses.

L'autre dualité, c'est la dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$ qui continue l'apport de Whitney: *la langue est une institution humaine*. Qui dit institution humaine, pose nécessairement le problème des rapports entre ce qui est social et ce qui est individuel. Ces deux composantes à la fois s'opposent mais sont indispensables l'une à l'autre, et sont indissociables. La réécriture de la dualité $\frac{\text{sociale}}{\text{individuelle}}$ sera donc la dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$. La parole, c'est ce qui est donné immédiatement à l'observation mais la langue n'est pas une abstraction de linguistes. La dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$ est présente en chacun de nous.

C'est ce que Saussure explique longuement dans le Cours I, et ce, à la grande surprise des auditeurs qui se contenteraient aisément du fait de la coupure social/individuel. Certes, explique Saussure, la langue est sociale, mais chacun de nous l'a nécessairement intériorisée, autrement il ne pourrait l'utiliser. De même, si la parole est individuelle, il est bien évident que sa visée, sa motivation est sociale et qu'ainsi elle se module sur les impératifs sociaux. Riedingler remarque dans ses notes que même Caille (un autre auditeur), *qui sténographiait, avait compris la même chose...*

Cette interaction entre le social et l'individuel dans chacune des composantes de la dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$ permettra alors de comprendre le mécanisme des modifications d'un idiome au cours du temps. L'événement singulier apparaît dans la parole et, dans certaines conditions, va provoquer la nécessité sociale de réorganiser autrement l'idiome hérité.

Ainsi, dans le Cours I, Saussure explique longuement tous les types de modifications que l'on a répertoriés au cours des études philologiques. Il s'agit d'un côté de modifications irréversibles, car elles se substituent définitivement à ce qu'elles ont éliminé. Ce sont des changements phonétiques ou bien des procédés d'agglutination, ou des mauvaises interprétations d'un existant, par exemple celles des étymologies populaires. L'autre type de changement, ce sont les créations analogiques, qui n'opèrent pas quant à elles de substitution, mais au contraire laisse les concurrents coexister.

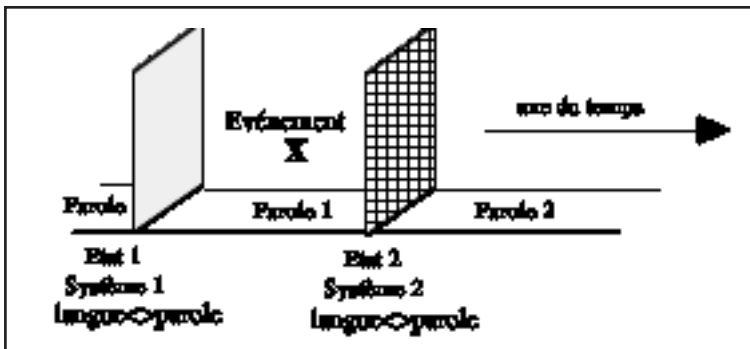
C'est d'ailleurs à l'occasion de cette dernière analyse que Saussure introduit cette définition de la dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$. Toute création analogique est individuelle. Un néologisme apparaît dans la parole d'un sujet parlant, et il est ensuite adopté ou non par le corps social, en d'autres termes il entre dans la langue. Sinon c'est un hapax. Il en va de même pour tous les changements : tout événement est individuel. La raison en est essentiellement dans la répétition fautive au cours des emplois. C'est ce grand phénomène de la répétition fautive que l'on retrouve dans toutes les transmissions des systèmes sémiologiques, quels qu'ils soient. Comme pour un vaisseau, ce qui importe c'est ce qu'il devient confronté aux vicissitudes des océans et non pas tel qu'il était sur les chantiers navals. On ne revient jamais à l'état initial.

La parole est donc à la fois le lieu de l'ordre, celui de l'utilisation de la langue, et celui du désordre dans la mesure où c'est la parole qui génère des emplois déviants qui provoqueront la mise en place d'un autre système.

Se trouve ainsi expliquée la dualité $\frac{\text{continuité}}{\text{mutabilité}}$ qui était au point de départ des analyses saussuriennes. La continuité, se retrouve dans la parole qui est à la fois le lieu d'utilisation du système en place et celui du terreau des événements modificateurs. La mutabilité, ce sont les différents systèmes successifs dont l'existence a été rendue nécessaire à cause de l'action des événements. La présence des deux dualités $\frac{\text{état (synchronie)}}{\text{événement (diachronie)}}$ et $\frac{\text{langue (sociale)}}{\text{parole (individuelle)}}$ est donc indispensable pour comprendre la réalité linguistique d'un idiome, dans ses états successifs comme dans son histoire.

On est à même de compléter le premier schéma avec ces nouveaux concepts mis à jour dans les notes manuscrites et dans le Cours I, la dualité ——— et la dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$.

La dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$ et la succession des systèmes



Voilà donc la situation initiale que Saussure se propose de résoudre. Toute son élaboration théorique a pour objectif de fonder une science qui permettrait de comprendre les fonctionnements des systèmes et le passage d'un système à l'autre dans la mesure où ces systèmes successifs ne sont pas dans une relation de causalité.

Cette situation était tout à fait nouvelle en linguistique et absolument singulière à l'époque dans l'univers scientifique. Comment admettre cette contingence dans une conception qui se voulait scientifique ? Elle s'est donc trouvée rejetée par une linguistique structuraliste qui se cherchait et établissait ses fondements théoriques.

D'autre part, ce qui n'a pas été suffisamment pris en compte, c'est le critère de point de vue. Dans une réalité donnée, plus il existe une interaction entre les deux composantes de celle-ci, plus la séparation théorique se doit d'être rigoureuse. Ainsi, à chaque instant, la langue est à la fois le produit de son histoire et celui des déterminismes réciproques qui sont en jeu dans le système. De même, dans un idiome, il est indispensable de séparer radicalement ce qui est individuel de ce qui est social, ne serait-ce qu'au niveau de la phonétique. Mais il ne s'agit en aucun cas d'hypostasier les résultats de l'observation, synchronie et diachronie, langue et parole.

Refus du hasard, chosification des points de vue, l'un entraînant et justifiant l'autre, ont conduit le structuralisme à l'élaboration de ce concept de synchronie dynamique, qui semble considéré en linguistique comme un acquis définitif.

La question du temps et celle du déterminisme en linguistique

Concernant le rejet de la linguistique diachronique, tout se joue à Prague en 1929 avec R. Jakobson, Troubetzkoy, etc.

Leur thèse, c'est que les modifications du système se produisent en fonction de la réorganisation du système lui-même. Les changements ont ainsi une raison d'être. C'est le recours à la *téléologie* des changements qui veut que, dans le présent, se trouvent les germes du futur.

Ce qui est remarquable du point de vue de l'épistémologie de la linguistique, c'est l'unanimité qui s'établit rapidement entre les linguistes. Ainsi Tullio De Mauro rappelle que les contributions foisonnent pour attaquer la *dichotomie saussurienne* et que un chacun *se réjouit* de ce qui est considéré comme *une avancée scientifique de la linguistique*. Toutefois, un dernier carré résiste encore à Genève, mais la défaite est programmée lorsqu'on se met à envisager une «diachronie structurale».

Comme le dit Benveniste, *le temps n'est pas le facteur de l'évolution, il n'en est que le cadre*. Cette conception du temps comme un cadre dans lequel se réalisent des modifications endogènes, est toujours actuelle, quelles que soient les approches théoriques. Cette unanimité entre linguistes est suffisamment exceptionnelle pour se contenter des raisons linguistiques avancées. Il faut y voir une référence implicite et plus ou moins consciente à un modèle scientifique commun. On est en présence d'une même conception du déterminisme, celle du déterminisme absolu laplacien.

Comme toujours, c'est R. Jakobson qui a été le plus clair et le plus synthétique. Dans un article fondamental de 1973, où il fait le point de la recherche en linguistique, il reprend l'essentiel de la thèse de la téléologie dans l'évolution des langues. La téléologie est évidente *puisque le début et l'issue de tout processus coexistent dans la langue*. Ce sont des *sous-codes différents*.

Dans ce même article, R. Jakobson va trouver dans la biologie une référence capitale. La téléologie des transformations qui ne fait, d'après lui, *aucun doute en linguistique*, est désormais au cœur des débats scientifiques à l'intérieur de la biologie dans les années 70. La thèse de l'orientation vers un but est de plus en plus présente dans les travaux de J. Monod par exemple.

Or, les ouvrages actuels consultés, montrent que cette thèse de la téléologie (ou de la téléonomie), est considérée désormais comme complètement obsolète depuis des décennies. On trouve même chez Mayr, le plus grand théoricien contemporain de la classification des espèces, une proposition tout à fait inattendue et qui aurait rendu R. Jakobson bien perplexe. La biologie pense désormais indispensable de se scinder en deux car les phénomènes biologiques répondent à deux causalités différentes : les causes prochaines et les causes évolutives. On aurait donc une biologie fonctionnelle et une biologie évolutive. Voici donc la biologie qui réinvente à son tour l'opposition entre les études diachroniques et les études synchroniques...

Que s'est-il passé? Pour le comprendre il faut en revenir à la mécanique classique et au concept de déterminisme absolu.

Pour Laplace, *il faut envisager l'état présent de l'univers comme l'effet de son état antérieur et comme la cause de celui qui va suivre*. Tout est donc donné dans un présent éternel, car si l'on pouvait à un instant donné connaître toutes les forces qui sont en jeu et la situation respective des êtres qui composent l'univers, *le passé comme l'avenir serait présent à nos yeux*. D'où le rêve d'un démon omniscient dont l'intelligence supérieure pourrait embrasser cet univers, intelligence dont nous sommes naturellement bien éloignés.

Avec la téléologie, la synchronie dynamique part du même postulat, celui qui veut que le futur soit dans le présent. Parfois le démon laplacien prend la forme d'un énorme ordinateur qui intégrerait absolument toutes les données, et ainsi on pourrait comprendre et prédire l'avenir de toute langue. C'est donc supposer un ordre et un ordre éternel, même s'il est caché.

Si la mécanique parle volontiers de structure, la thermodynamique s'intéresse aux systèmes, et ces deux notions ne se recouvrent pas.

La thermodynamique constate que nous ne sommes pas dans un monde où toutes les transformations sont réversibles comme pour la mécanique. Les transformations décrites par la thermodynamique sont toutes irréversibles, ce qui veut dire que l'état du système avant la transformation est différent de l'état subséquent. La transformation opère une rupture, il existe un avant et un après. Cette différence se mesure, c'est une tendance vers un désordre plus grand, c'est l'entropie. La question du Temps est donc devenue centrale dans les approches scientifiques. La science n'est plus une recherche indéfinie de l'ordre éternel de la Nature, puisque c'est au contraire la tendance vers le désordre qui est la loi fatale de l'univers.

Dès lors toutes les sciences qui ont pour objet l'étude des êtres vivants se sont trouvées devant une sorte d'impossibilité théorique majeure.

En effet, si l'entropie est un acquis scientifique définitif, comment expliquer les transformations dans le monde du vivant? On n'est pas en présence d'une tendance vers un désordre de plus en plus grand, puisque ce qui caractérise le vivant c'est l'organisation. Mais, d'autre part, des espèces disparaissent, d'autres s'installent, le schéma de Darwin rend bien compte de l'évolution. Donc, à moins d'adhérer à la thèse d'un plan de la Providence, seule la téléologie permet de comprendre ces évolutions. D'où la thèse de J. Monod dans son ouvrage '*le hasard et la nécessité*' (1970). L'organisation et l'évolution des êtres vivants relèvent bien de la négation de l'entropie, mais le futur des espèces suivantes est toujours en germe dans le présent.

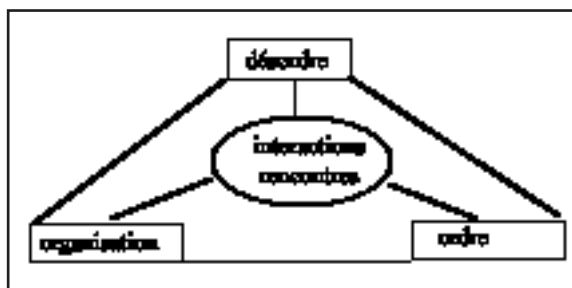
C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'apport scientifique de I. Prigogine. Dans certaines conditions, le désordre au lieu d'aller croissant indéfiniment, provoque l'apparition d'un nouvel ordre. I. Prigogine appelle ces nouveaux états *des structures dissipatives*, pour indiquer à la fois qu'ils dépendent d'une dissipation d'énergie, mais qu'une structure se met en place à partir d'un point singulier. Loin de l'équilibre, un désordre de plus en plus grand, peut être générateur d'un ordre subséquent. C'est pour ces travaux que I. Prigogine a reçu le Prix Nobel dans les années 70.

Ses publications scientifiques et ses ouvrages plus philosophiques écrits en collaboration avec I. Stengers, ont provoqué un intérêt extraordinaire puisque les sciences physiques proposaient enfin un cadre conceptuel cohérent pour comprendre à la fois l'ordre et le désordre et leurs interactions. Mais cette conception est aussi violemment contestée. On peut citer cet ouvrage qui s'appelle heureusement la *Querelle du déterminisme* où, entre autres, s'affrontent I. Prigogine et R. Thom, le mathématicien, un partisan quasi farouche du déterminisme absolu (il faudrait évoquer ici sa théorie des catastrophes). Pour la petite histoire, on peut retenir que R. Thom met en exergue de son article la même citation de J. de Maistre employée par R. Jakobson dans son article de 1973: *ne parlons jamais de hasard*, mais R. Jakobson ajoutait, *ni de l'arbitraire...*

C'est dans ce nouvel environnement scientifique et épistémologique qui fait suite aux découvertes de I. Prigogine, qu'E. Morin a entrepris sa réflexion encyclopédique, puisque son ambition est d'aborder tous les secteurs de la connaissance humaine. Un des premiers objectifs de cette *Méthode de la complexité* a été de conceptualiser la relation entre ordre/désordre/organisation.

Or, nous pouvons aujourd'hui interroger la possibilité d'une genèse dans et par le désordre, en revenant à la source thermodynamique où avait surgi le désordre désorganisateur, et où surgit aujourd'hui l'idée d'un désordre organisateur. C'est que le développement nouveau de la thermodynamique dont Prigogine est l'initiateur, nous montre qu'il n'y a pas nécessairement exclusion, mais éventuellement complémentarité entre phénomènes désordonnés et phénomènes organisateurs. (Morin, *La méthode I. La Nature de la Nature* p. 41)

Pour visualiser ces dialogues permanents entre l'ordre, le désordre, l'organisation, qui ne sont rendus possibles que grâce à l'existence d'un milieu d'agitation, de rencontres qui autorise ces interactions, Morin propose donc ce *tétralogie*:

Les interactions ordre/désordre/organisation

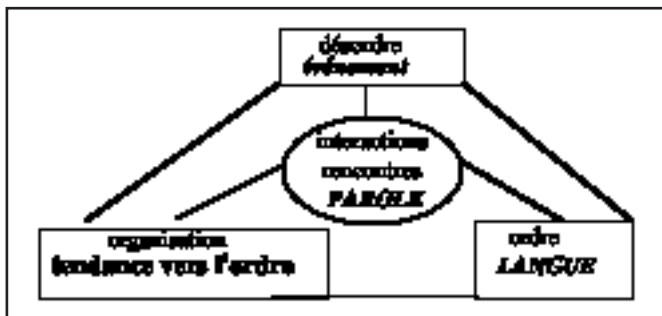
Dans cette conception, le désordre, provocateur d'un nouvel ordre, ne peut apparaître que dans un milieu d'agitations et de multiples rencontres. La rareté des interactions laisse au contraire le système existant en l'état. D'autre part, pour qu'un nouvel ordre se mette en place, il est nécessaire qu'un autre facteur soit présent, c'est l'organisation, car, dans le cas contraire, le désordre irait croissant sans que jamais un autre ordre puisse se mettre en place. On est donc en présence de quatre facteurs qui sont toujours présents et interactifs.

Dans l'histoire de ma recherche, ce fut un moment aussi important que celui de la prise de conscience que le CLG n'était pas la voie obligée pour comprendre Saussure puisqu'on pouvait lire les sources manuscrites dans leur progression chronologique. Certes, les apports de Prigogine et Stengers concernant la nouvelle place du temps dans les sciences me montraient que la conception du Facteur Temps de Ferdinand de Saussure ne devait plus être traitée avec cette désinvolture convenue des commentateurs. Mais l'infinie distance qui séparait ces deux domaines de recherche, celui de la thermodynamique des états de déséquilibre et celui de la linguistique, interdisait toute recherche sur des analogies possibles.

C'est donc ce tétralogue qui a été un médiateur fondamental. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre la parabole de la fourmilière ou les comparaisons avec la partie d'échecs. L'ordre, c'est l'état, le système en place, la Langue. Le désordre, c'est l'événement, par exemple la modification phonétique. L'organisation, c'est la tendance vers l'ordre, c'est le résultat de la nécessité sociale et individuelle de communiquer en utilisant les matériaux hérités. Et c'est évidemment dans la Parole que se trouve ce lieu de rencontres multiples, à la fois lieu d'ordre car c'est l'utilisation du système et lieu de tous les désordres possibles, lieu de la nécessité et lieu du hasard.

D'où cette proposition d'un tétragramme dont la mission est de rassembler les premières approches méthodologiques de Ferdinand de Saussure qui rendent compte de la réalité linguistique :

La réalité linguistique, ordre et désordre



La lecture de ce tétragramme peut se faire à partir de l'importe quel pôle, chacun étant constamment en interaction avec les trois autres. Le tout s'inscrit naturellement dans le temps.

La parole est donc au centre de tout le dispositif. C'est par elle que se propagent les événements perturbateurs, que se maintient aussi un ordre donné malgré tous les déséquilibres possibles, c'est par elle que se propagent des nouvelles organisations. C'est à travers elle que travaillent les diverses forces socio-linguistiques, forces centrifuges et forces centripètes, qui vont interdire ou diffuser les modifications et les nouveaux systèmes. C'est le lieu permanent des agitations. C'est cette place du marché dont parle Saussure pour montrer la multiplicité infinie des possibilités de l'utilisation d'une même langue.

L'autre découverte fondamentale de Saussure va nous permettre de mieux comprendre la nature et le rôle de chaque facteur et le fonctionnement de ce tétragramme linguistique. Cette découverte, c'est que la *langue est un système de valeurs*.

La langue, le système de valeurs et les principes de la linguistique

Cette thèse, la langue est un système de valeurs, apparaît donc au début du Cours II.

Un système sémiologique quelconque est composé d'une quantité d'unités (unités plus ou moins complexes), de différents ordres et la véritable

nature de ces unités – ce qui empêchera de les confondre avec autre chose – c'est d'être des valeurs. *Ce système d'unités qui est système de signes, est un système de valeurs.*

Tout ce qui peut se définir de la valeur s'appliquera aussi d'une façon générale à ces unités qui sont des signes. La valeur dans les différents ordres, ainsi en économie, est très difficile à définir et la clarté n'est ainsi pas donnée immédiatement mais nous sommes au moins sur un terrain qui est défini, du moins extérieurement. (Cours II R, p 25, E: 1842.)

Certes le concept de valeur est présent dans le Cours I, par exemple lorsque Saussure analyse le rôle des préfixes et des suffixes. Il parle alors de changement de valeur, de modification. Mais il s'agit uniquement d'un *système de signes* lesquels ont chacun une valeur, il n'est pas question de *système de valeurs*. Ce n'est qu'au tout début du Cours II que cette découverte va se trouver expliquée.

L'objet de la linguistique, c'est d'étudier La langue et non pas les langues. La langue, c'est quelque chose qui doit se trouver vrai pour toutes les langues, quelles que soient leurs différences. C'est une *généralisation*, la reconnaissance d'un objet universel. Pour comprendre l'importance de cette nouvelle notion, il faut la resituer dans le projet de Ferdinand de Saussure de fonder une linguistique scientifique.

La langue définie par la dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$, n'est pas un fait universel, chaque système est particulier, avec sa grammaire, son dictionnaire. Il n'existe pas de système universel évident.

On est donc devant une variété infinie, mais également devant une singularité remarquable. Dire gravement que la langue est un système de signes ne résout en rien le problème car, parmi les systèmes de signes la langue est un système tout à fait singulier.

Objet singulier également puisque sans substance. Institution humaine unique également. La linguistique se trouve ainsi privée même d'une méthodologie qui aurait cours dans des domaines voisins. De quelque côté qu'il tourne ses regards, le linguiste est abandonné, tout à fait isolé, privé de toute possibilité de comparaison. Il faut donc inventer une nouvelle heuristique.

Établir que les langues, toutes les langues sont des systèmes de valeurs devient alors une découverte capitale. Ferdinand de Saussure tient à la fois cette généralisation attendue et aussi les linéaments d'une méthodologie.

D'un côté, c'est enfin résoudre les problèmes posés antérieurement. Tous les systèmes de valeurs, en économie par exemple, sont évidemment des institutions

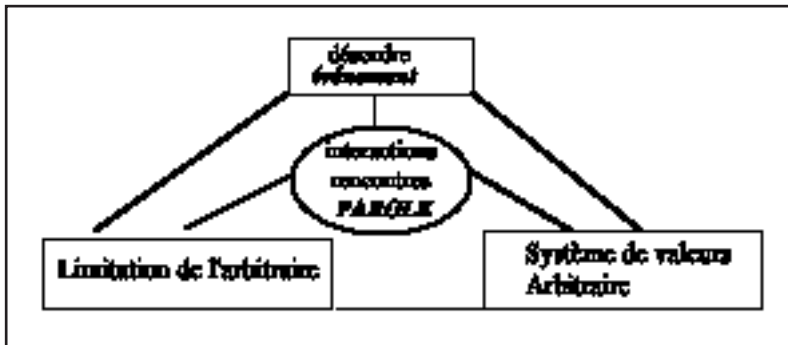
humaines. Ce qui les caractérise d'autre part, c'est leur absence de substance comme on le voit dans les systèmes monétaires. Certes, ils utilisent une matière pour être représentés, perçus, mais celle-ci peut changer sans affecter le système lui-même. Exemple tout à fait contemporain : passer du franc à l'euro va nous perturber sans aucun doute mais le système monétaire continuera de fonctionner, les rapports resteront les mêmes. Il en va de même pour les systèmes d'écriture.

Même si les concepts de valeur et de système de valeurs sont difficiles à maîtriser comme l'avoue Saussure, on est bien en présence de cet objet universel espéré. En effet, quel que soit le système, c'est-à-dire la grammaire et le dictionnaire d'un idiome donné, c'est à chaque fois un système de valeurs.

Or, ce qui caractérise tout système de valeurs, c'est bien l'arbitraire de l'association avec ce qui les représente matériellement, physiquement. La raison d'être de chaque système, c'est donc son mode spécifique de limiter l'arbitraire. On reconnaît là cette tendance vers l'ordre.

L'ordre, c'est évidemment le système de valeurs de chaque langue à un moment donné, c'est-à-dire l'organisation trouvée pour limiter l'arbitraire. Le tétragramme linguistique se réécrit donc ainsi :

Système de valeurs Arbitraire et limitation de l'arbitraire



Lorsque des événements viennent troubler les systèmes de valeurs au cours du temps, un autre arbitraire s'installe et s'impose. Mais un nouveau système se met en place, c'est-à-dire une nouvelle façon de limiter l'arbitraire.

La linguistique synchronique prend donc en charge l'étude des systèmes de valeurs et la linguistique diachronique celle des modifications des valeurs. Étu-

dier les systèmes de valeurs de chaque idiome, c'est étudier leur mode particulier, spécifique de limiter l'arbitraire, et essayer d'en induire des lois universelles. Dresser une typologie des événements perturbateurs permettra peut-être de dégager des tendances générales valables pour toutes les langues et, peut-être pour tous les systèmes sémiologiques.

À partir de ce fait universel, les langues sont des systèmes de valeurs, Saussure va mettre en évidence les deux principes de la linguistique.

Il s'agit donc du principe de l'arbitraire que l'on vient de voir, et du principe de la linéarité. En effet, la matière employée par ce système de valeurs ce sont les sons et non pas des images, on est donc dans le domaine de la successivité de la chaîne parlée, et non pas dans celui de la perception simultanée des rapports que permet le visuel (par exemple avec l'écriture).

Dans le tourbillon des polémiques que l'énoncé de ces deux principes a provoqué, un point capital me semble avoir été oublié, c'est celui du rôle des principes dans la fondation d'une science, et donc de la définition scientifique précise de ce concept de principe.

Par rapport aux sciences physiques, le principe joue le rôle du postulat pour les mathématiques. On sait qu'à partir de postulats différents, des mathématiques différentes peuvent s'élaborer, c'est par exemple l'aventure des géométries non-euclidiennes. Cela veut dire que toute la construction des théorèmes et les théorèmes eux-mêmes doivent être cohérents avec le postulat. C'est la garantie de la rigueur des raisonnements.

Au niveau des sciences, un principe est un fait d'observation universel qui n'a pas besoin d'être démontré. Un postulat doit être énoncé, un principe doit être découvert. Par exemple en thermodynamique le principe de Carnot établit que la chaleur va toujours de la source chaude vers la zone la plus froide. Toutes les lois de la thermodynamique sont fondées sur ce principe. Un seul exemple contraire dans l'univers et la science est à refaire. Les tentatives de créer un moteur perpétuel n'ont pas manqué pourtant. L'explication de tous ces échecs tient au fait de la non-cohérence avec le deuxième principe.

Comme on le sait il en est allé de même avec les deux principes proposés par Saussure. Il n'est pas utile dans le cadre de cet exposé de revenir sur ces propositions finalement infructueuses. Elles se retrouvent toutes soit dans une conception de la langue considérée comme une nomenclature, soit dans celle de mystérieuses correspondances. Certes, on continuera à chercher les exemples contraires au principe de l'arbitraire, mais il faut remarquer qu'aucune autre linguistique ne s'est aventurée dans des propositions de principes opposés.

Avec cette proposition du *système de valeurs*, la linguistique dispose donc d'un objet universel, et de principes qui permettent de contrôler les hypothèses et de valider les lois éventuelles.

Chaque linguiste a évidemment reconnu ces deux principes, à cette différence près que dans le *Cours de linguistique générale* il est question de l'arbitraire du signe et de la linéarité du signifiant, et non pas de l'arbitraire du système. D'autre part, la référence explicite au fait que la langue est un *système de valeurs* n'apparaît pas directement non plus dans le CLG.

Nous sommes à la fois devant un problème d'exégèse des sources manuscrites et devant un problème méthodologique fondamental.

Faut-il partir du signe pour aller au système, c'est-à-dire réaliser une démarche inductive, ou, au contraire utiliser une démarche déductive, c'est-à-dire aller du système à l'unité? Ferdinand de Saussure n'a résolu cette question qu'à la toute fin du Cours III, vers la page 390 d'un manuscrit qui en comporte 400. Et malheureusement les Éditeurs n'ont pas su en tenir compte. Ils ont gardé la démarche dominante du Cours III, celle qui décrivait le signe linguistique comme le fondement initial, au lieu de prendre comme point de départ les caractéristiques du tout, du système envisagé dans sa globalité.

De plus, cette problématique en recoupe une autre, faut-il partir du simple pour aller au complexe (du signe au système), ou admettre d'emblée une double complexité, celle du système et celle de l'unité?

L'heuristique de la linguistique

La langue est parmi tous les systèmes sémiologiques le système le plus complexe, telle est l'affirmation littérale du Saussure au début du Cours II. Une des raisons de la complexité, c'est la dualité des phénomènes linguistiques et l'absence de substance. Comment dès lors aborder la complexité d'un tel système? Ferdinand de Saussure va prendre des cheminements différents.

Dans le Cours II, il part du système pour en arriver à l'unité. L'exemple qu'il prend c'est l'écriture, le système sémiologique le plus proche de la langue parlée. De là il montre l'arbitraire de l'association d'un son et de sa graphie. Dans le Cours III, en revanche, il commence par définir le signe comme cette association entre un signifié et un signifiant, et énonce les deux principes que l'on connaît. Mais, à la toute fin du Cours III, il remet en cause cette stratégie: on ne peut partir du simple pour définir le complexe et sa conclusion est que le schéma de l'association signifié/signifiant *n'est pas initial dans la langue*. Dans

l'urgence il va brosser à grands traits une autre méthodologie: *il faut aller du système au terme et du terme à la valeur.*

Il ne faut pas commencer par le mot, le terme, pour en déduire le système. Ce serait se figurer que les termes ont d'avance une valeur absolue, qu'il n'y a qu'à les échafauder les uns sur les autres pour avoir le système.

Au contraire, c'est du système, du tout solidaire qu'il faut partir; ce dernier se décompose en certains termes que du reste il n'est nullement facile à dégager qu'il ne semble. (Cours III C, p 389, E: 1848.)

Les Éditeurs n'ont pas voulu tenir compte de cette remise en cause méthodologique, ils n'ont pas perçu son importance heuristique. C'est le Cours III qu'ils avaient retenu comme base de leur recomposition synthétique, en le complétant d'éléments venus des autres sources manuscrites. Or, la première démarche du Cours III leur est apparue comme la plus normale, la plus didactique: partir du simple pour, par une complexification progressive et cumulative, arriver au système. Ils ont été comme désarçonnés par cette nouvelle proposition de Saussure et ils l'ont rejetée en arguant de la mauvaise qualité des notes prises par les étudiants. Pourquoi donc obscurcir ce qui a été si clairement expliqué par ailleurs... disent-ils en substance.

En fait la lecture chronologique des notes manuscrites des Cours II et III, permet de reconstituer cette nouvelle heuristique. Le déroulement du Cours II et celui du Cours III s'articulent étrangement. En prenant quelque recul on s'aperçoit en effet, que le Cours II nous fait aller du système au terme, le Cours III du terme à la valeur.

Cette démarche part donc de la *complexité* du système, pour arriver à la *complexité* de chaque élément qui le compose. La définition du signe et la reconnaissance de sa valeur, deviennent donc l'aboutissement de toute la recherche linguistique et non pas un point de départ.

Voici une reconstitution des principales étapes que l'on peut proposer en suivant les indications et les raisonnements des dernières pages du Cours III. Ensuite Saussure se tait.

a. *Le système de valeurs et les principes de la linguistique*

La langue n'a pas de substance et appartient à l'ensemble des systèmes de valeurs.

Comme pour tout système de valeurs l'association du système et de sa représentation matérielle est arbitraire. Comme en l'occurrence il s'agit de sons, l'autre donnée de ce système sémiologique, c'est la linéarité. Arbitraire et linéarité constituent les deux principes de la linguistique. Comme pour tout autre science, les principes sont des données universelles d'observation qui n'ont pas à être démontrées et qui sont les fondements de l'édifice théorique. Se trouve ainsi défini ce qui constitue la raison d'être de ce système, c'est la *limitation de cet arbitraire*. Cette maîtrise relative de l'arbitraire explique à la fois le fonctionnement et les mutations dans le temps.

b. *Cette association pensée/son se réalise en produisant des entités.*

Cette association est celle d'une image conceptuelle et d'une image auditive. Mais il faut bien tenir compte du fait qu'il n'y a pas de pensées distinctes avant l'association, ni de sons prédéterminés. Car, autrement, il y aurait à reprendre à l'arbitraire. On serait en présence d'un déterminisme extérieur. C'est l'association qui produit l'apparence d'une substance, un objet linguistique. En cas de dissociation, les éléments constitutifs retournent à leur état amorphe antérieur.

c. *Le temps de la reconnaissance et de l'identification des entités*

Ce qui identifie c'est ce qui distingue, la seule réalité se trouve donc dans les différences puisque la langue n'a pas de substance. Le phénomène linguistique est toujours le produit d'un point de vue. Tout dépend de l'adéquation du point de vue avec la réalité.

La reconnaissance des entités s'opère par de multiples comparaisons qui permettent l'identification d'unités, tant sur le plan synchronique que sur le plan diachronique.

La validation des unités synchroniques est marquée par la coïncidence du point de vue d'observation avec celui des sujets parlants d'une époque. La validation des unités diachroniques dépend de la démonstration et dans une certaine mesure de l'attestation, des liens de filiation phonétiques entre des unités appartenant à des époques différentes.

d. *L'unité est donc constituée par l'association arbitraire signifiant/signifié*

Dans la mesure où le fait linguistique n'existe que dans l'association de deux données informes, non distinctes, les termes d'image acoustique et de

concept sont inadaptés parce qu'ils peuvent présupposer des objets constitués avant l'association. Saussure propose alors une *amélioration* terminologique avec signifiant/signifié.



Le signe a bien tous les caractéristiques antérieurement mises à jour : arbitraire de l'association, linéarité du signifiant.

e. *La détermination de la valeur par des mesures sur les deux types d'axes*

L'*axe syntagmatique* représente la successivité des unités. C'est une conséquence de la linéarité du signifiant. Les règles syntaxiques utilisent l'ordre pour construire la valeur, voir par exemple l'analyse des préfixes, suffixes, etc., dans le Cours I.

Les multiples possibilités de mettre en rapport les termes entre eux au gré des paradigmes grammaticaux et des rapprochements phonétiques, sémantiques, constituent les multiples *axes d'association*.

Le calcul de la valeur s'opère donc sur les deux catégories d'axes. Le signifié devient ainsi le résumé de la valeur.

L'objectif de la linguistique de la langue, c'est de mettre à jour une théorie des syntagmes et une théorie des associations.

f. *Une nouvelle dualité, la dualité valeur/signification*

La dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$ se trouve donc approfondie par le concept de système de valeurs. L'utilisation de la langue devient alors l'utilisation de ce système de valeurs social dans le discours individuel. Cet emploi personnel, c'est la recherche de la *signification*.

L'unité est donc une valeur dans la langue, son utilisation par la parole, une signification. Comme l'on a $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$ on a donc, au niveau de l'unité $\frac{\text{valeur}}{\text{signification}}$.

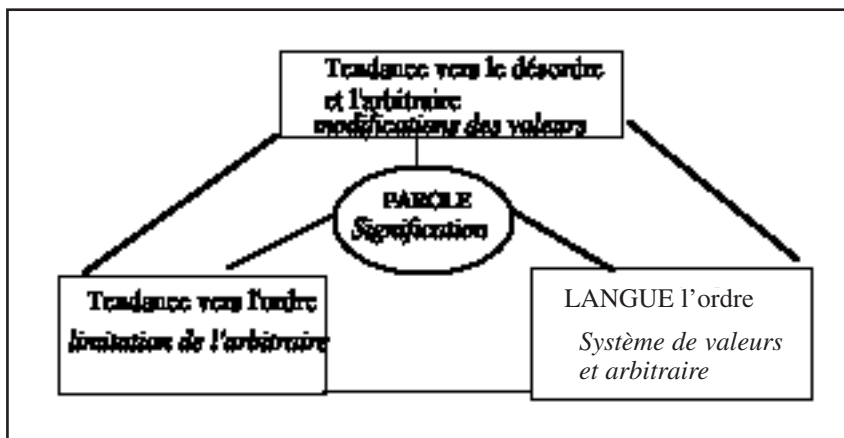
Cette dualité $\frac{\text{valeur}}{\text{signification}}$ explique aussi les changements, les mutations : si la signification change par consensus social inconscient, les valeurs sont modifiées et le système se trouve être remplacé.

g. *Objectifs et tâches de la linguistique*

Cette heuristique permet donc de mieux définir cette réalité que la linguistique doit étudier.

La complexité de cette réalité se retrouve dans le tétragramme linguistique que l'on peut désormais proposer à partir des analyses de la langue en tant que système de valeurs.

Le tétragramme linguistique



L'ordre, c'est le système de valeurs en place à un moment donné. Comme tout système de valeurs est arbitraire, la tendance vers l'ordre devient une limitation de l'arbitraire. La parole est le lieu de l'utilisation individuelle de ce système de valeurs intériorisé. La signification, c'est la valeur telle qu'elle apparaît dans la parole. La parole, c'est aussi le lieu des interprétations erronées, des répétitions fautives. Ce sont les événements. Ceux-ci introduisent donc un nouvel arbitraire là où régnait un arbitraire relatif. La tendance à limiter l'arbitraire met en place un autre système. C'est donc l'interaction $\frac{\text{valeur}}{\text{signification}}$ qui permet d'expliquer les changements de système.

Ainsi, la linguistique synchronique se diviserait en linguistique de la langue, la linguistique de la valeur (dont Saussure vient de donner les principaux axes théoriques), et une linguistique de la parole, qui est à construire. Cette linguistique de la parole prendrait en charge l'étude de la signification dans l'élaboration des phrases, dans le discours. Quant à la linguistique diachronique elle regrouperait l'étude des événements et celle de la tendance vers l'ordre.

Dans la perspective saussurienne, on serait alors à pied d'œuvre pour partir à la découverte des lois fondamentales de cette nouvelle science: la sémiologie.

C'est donc en fonction de cette nouvelle donne, de ce nouveau regard, que je propose naturellement un retour à Saussure, une relecture de son élaboration théorique directement à partir des sources manuscrites et en tenant compte des mutations profondes qui se sont réalisées dans la conception du Facteur Temps et en fonction des nouvelles approches scientifiques de la complexité. Mais à partir de quel corpus ?

Seule l'édition critique de R. Engler nous donne, jusqu'à présent, accès à l'ensemble des sources manuscrites connues. Mais il y faut patience et adresse pour reconstituer l'ordre chronologique des trois cours. En effet, R. Engler a segmenté le *Cours de linguistique générale* en 3300 fragments, et a regroupé tous les passages venus de toutes les sources manuscrites avec la mise en place d'un réseau de références précises qui permet le remembrement (les notes autographes non utilisées par les Éditeurs faisant l'objet d'un fascicule à part). J'ai pu assez rapidement bénéficier d'un montage photocopié qui redonnait l'ordre chronologique. C'est naturellement R. Engler qui me l'a offert spontanément et généreusement. Avant de conclure cette conférence je tiens encore une fois à le remercier.

Enfin, sont en chantier, actuellement, des projets d'édition complète des trois cours, toujours sur la base des travaux de R. Engler. Cela semblerait prouver qu'un ressourcement au delà du CLG, est ressenti de plus en plus comme un besoin. Quand cette édition verra le jour, elle fera suite aux éditions déjà anciennes du Cours II dans les Cahiers Ferdinand de Saussure par les soins de R. Godel, et celle, récente du Cours III par le linguiste japonais Komatsu.

Le CLG qui nous a rendu de si nombreux services pendant des décennies ne peut que continuer à jouer son rôle de référence immédiate, à la condition expresse de ne voir en lui qu'une des interprétations possibles des sources manuscrites. Ferdinand de Saussure nous a proposé une tout autre heuristique.

Conclusion: Pour Saussure

Dans ce POUR Saussure qui sert de thème à ma conclusion, je pense d'abord à son actualité dans les sciences du langage. Saussure désirait proposer à la linguistique des fondements scientifiques cohérents, qui prendraient en compte à la fois l'étude des systèmes et celle des changements. Les préoccupations de la linguistique n'ont évidemment pas changé. Mais nul besoin désormais d'amputer Saussure de sa problématique concernant le Facteur Temps, c'est une approche qui se trouve comme légitimée par toute l'épistémologie contemporaine. Et si

l'on cesse de le dichotomiser on se rendra compte de la véritable richesse de son approche théorique de la complexité des phénomènes linguistiques.

Car, contrairement à ce que l'on répète, Saussure n'a pas le geste dichotomiseur. Ce geste appartient au contraire à ceux qui ont déjà coupé en deux Saussure, supposant un Professeur Jekyll qui œuvrait le jour à l'université et un Mister Hyde qui torturait la nuit les poèmes saturniens et les légendes germaniques. C'est un seul et même Saussure. Si Saussure est double, il n'est pas nécessairement schizophrène. C'est au contraire la dualité de ses recherches qui sera génératrice d'une meilleure compréhension de sa pensée.

D'autant que bien des apports saussuriens sont encore à explorer. Je ne parle pas seulement de ces manuscrits qui servaient de papier d'emballage dans le coin d'une serre, mais des études sur les Anagrammes et sur les Nibelungen qui seraient peut-être à reprendre dans cette nouvelle perspective. Les Anagrammes sont, comme le dit Saussure, cité par Starobinski, *une recherche sur le discours, sur ce qui sépare la langue du discours*. Et il continue ainsi: *Qu'est-ce qui, à un certain moment permet de dire que la langue entre en action comme discours?* Cette opposition et cette interaction a bien quelque chose à voir avec la dualité $\frac{\text{langue}}{\text{parole}}$. Quant à l'événement lié à *un défaut de mémoire*, à *une lacune* dans la transmission des légendes et qui explique leurs mutations, Saussure dit qu'il est en tous points identique à celui que l'on trouve dans les domaines linguistiques. C'est ainsi la loi générale de toutes les transmissions des systèmes sémiologiques. Défaut de mémoire, lacune, substitution dans la répétition... La parenté du lapsus et de l'événement saussurien est assez troublante.

Actualité épistémologique également. La théorie de Saussure prend en compte l'irréversibilité des transformations, c'est-à-dire cette brisure entre l'avant et l'après, elle définit l'événement, et elle montre que l'événement, singulier par définition, est susceptible de provoquer l'apparition d'une autre organisation, d'un autre système. Ce sont ces trois exigences minimum que Prigogine et Stengers estiment indispensables actuellement pour penser scientifiquement les évolutions, l'action du temps. Aussi étrange que cela paraisse, Saussure et Darwin, répondent parfaitement à ces contraintes.

Et si Saussure avait voulu être le Darwin de l'évolution des langues, tout en refusant violemment l'introduction abusive d'un certain darwinisme dans la linguistique? C'est une autre histoire...

On n'en aura jamais fini avec Saussure, et c'est tant mieux.

Adresse de l'auteur:
11, rue de Paron
F-91370 Verrières-le Buisson

TEXTE DE RÉFÉRENCE

Ferdinand de Saussure

Cours de Linguistique Générale. Edition critique par Rudolf Engler. Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1966.

Les notes autographes sont codées Note N^{xxx}, suivant la numérotation établie par R. Godel et conservée par R. Engler.

En ce qui concerne les notes des cours, R et C renvoient aux noms des étudiants (Riedlinger et Constantin), la page étant celle du manuscrit. E/_{xxx} signale le numéro du fragment de l'édition Engler.

BIBLIOGRAPHIE

J'ai limité volontairement cette bibliographie à quelques ouvrages qui permettent «d'aborder du dehors» les problèmes épistémologiques posés par la conception du Temps et du hasard de Ferdinand de Saussure.

Mayr, Ernest.

– Darwin et la pensée moderne de l'évolution. Paris, Odile Jacob, 1993.

Monod, Jacques.

– Le hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne. Paris, Editions du Seuil, 1970.

Morin, Edgar.

– La méthode 1- La nature de la nature. Paris, Editions du Seuil, 1977.

– «Messie, mais non» in Arguments pour une Méthode (Autour d'Edgar Morin). Colloque de Cerisy de 1986, Paris, Editions du Seuil, 1990.

– Introduction à la pensée complexe. Paris, ESF éditeur, 1990.

Pomian, Krzysztof

– La Querelle du déterminisme. Paris, Gallimard, 1990.

Prigogine, Ilya et Stengers, Isabelle.

– La Nouvelle Alliance. Métamorphose de la science. Paris, Gallimard, 1979.

– Temps et devenir. À partir de l'œuvre d'Ilya Prigogine. Actes du Colloque international de 1983, Genève, Cerisy. Editions Patino, 1988.

– Entre le temps et l'éternité. Paris, Librairie Fayard, 1988.

TRAVAUX PERSONNELS ANTÉRIEURS

Ces articles balisent les dernières étapes de la présente approche de la pensée de Ferdinand de Saussure.

- Saussure, Prigogine et le temps aujourd'hui.
in «Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft, Mélanges Rudolf Engler», pp 183-194, Tübingen, GNV, 1990.
- Le temps perdu et le temps retrouvé de Ferdinand de Saussure
Symposium International: Ferdinand de Saussure and Today's Linguistic Theory.
Waseda University, Tokyo, 1992.
Roma, Bulzoni Editore, 1995.
- L'ordre et le désordre: l'interaction [langue <-> parole]
Saussure aujourd'hui, Décade Cerisy la Salle, 1992.
N° Spécial de LINX, Université Paris X Nanterre, 1995.

DOCUMENTS

Claire-A. Forel

DE LA DIDACTIQUE DE LA LANGUE MATERNELLE
SELON BALLY
A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

0. *Introduction*

Nous avons déjà publié ici même¹ une conférence de Bally sur l'acquisition de la langue maternelle. Nous mentionnions alors que celle-ci faisait partie d'un lot de quatre conférences dont les manuscrits sont déposés dans le Fonds Ch. Bally de la Bibliothèque publique et universitaire². Nous nous proposons maintenant de revenir sur ce sujet pour tenter une projection liant la didactique de la langue maternelle et les compétences requises pour l'apprentissage d'une langue étrangère. En d'autres termes, on se posera la question de savoir en quoi l'apprentissage préconisé par Bally pour la première langue prépare l'acquisition ultérieure d'autres systèmes linguistiques. On commencera par présenter les principaux thèmes développés par le linguiste genevois sur le sujet. Nous avons choisi de nous appuyer principalement sur une conférence faite en 1918

¹ «L'enseignement de la langue maternelle selon Ch. Bally: une conférence inédite de 1932», *CFS* 48 pp. 135-147

² sous la cote ms fr 5148/1,3,7 et 10.

à des instituteurs dans leur lieu de formation, l'Institut Rousseau de Genève. Nous publions en annexe le texte de cette conférence, que l'on pourra mettre en rapport avec la conférence déjà publiée. On se contentera de signaler qu'en quelque vingt ans les thèses de Bally dans le domaine de l'enseignement de la langue maternelle n'ont quasiment pas varié.

1. *Acquisition et éducation en langue maternelle*

Bally se propose de dégager quelques principes généraux à partir des observations que l'on peut faire sur la manière dont le langage est spontanément assimilé par l'enfant. L'acquisition linguistique se fait selon trois grandes étapes³:

I. La première est caractérisée par l'acquisition de formes: «La forme précède l'utilisation de cette forme» (ms fr 5148/3, f.4). Non seulement l'enfant emmagasine sons, mots, mouvements rythmiques avant même de pouvoir les utiliser, mais il le fait sans recourir au sens. Ce travail que Bally n'hésite pas à comparer à celui du perroquet (ms fr 5148/3, f.3) vise donc essentiellement à mettre en place une série de formes: «C'est la forme pure qui prédomine» (ms fr 5148/3, f.3).

Cette faculté d'imitation formelle se prolonge jusque dans l'adolescence, alors que l'acquisition est passée par d'autres phases. Le linguiste pense que ces formes vides pourraient constituer les «pierres d'attache» pour le travail de la pensée (ms fr 5148/3, f.5). D'après le texte, il n'est pas possible de déterminer si cela serait le cas pour les adolescents seulement ou si cela s'appliquerait également aux plus jeunes. Quoi qu'il en soit, l'adulte en contact avec des enfants et des adolescents devra particulièrement veiller à la qualité des productions linguistiques qu'il leur destine.

II. Au cours de la deuxième étape l'enfant-locuteur parvient à ajuster progressivement la pensée à la forme⁴. Bally parle de l'«union, souvent étroite, entre les choses pensées et les choses dites» (ms fr 5148/3, f.6).

III. Enfin, la pensée de plus en plus riche de l'enfant ne trouve plus suffisamment de moyens linguistiques pour s'exprimer. C'est à ce stade qu'apparaît le langage réfléchi «qui ne fait jamais partie intégrante de nous-mêmes, et qui

³ Bien entendu cela n'a rien à voir avec les étapes (dont les premiers stades sont décrits comme *babbling*, *one-word sentences*, *two word-sentences*) que les tenants de l'école générativiste ont mis en évidence par la suite. Néanmoins, il serait intéressant de voir quels parallèles on pourrait tirer entre les deux théories.

⁴ A entendre comme «forme de l'expression».

s'applique, se superpose au langage spontané» (ms fr 5148/3, f.6). C'est le stade où l'on peut entreprendre une étude plus systématique de la langue. Il faut remarquer une des constantes du discours de Bally, pour qui le langage qu'il appelle réfléchi, conscient, s'approchant le plus souvent de la langue littéraire, s'oppose, tel un idiome étranger, à la langue maternelle.

2. *Le programme pédagogique.*

Le programme pédagogique de Bally consiste à partir de la langue de l'enfant que l'enseignant doit s'approprier pour l'enrichir sans la dénaturer. Il est hors de question de faire manipuler la langue littéraire de manière précoce. Bien plus, il convient de «ramener les formes acquises artificiellement au langage spontané de l'enfant en évitant autant que possible les solutions de continuité» (ms fr 5148/3, f.14). L'enfant est qualifié de babillard (ms fr 5148/3, f.15), perroquet (f.16), doué d'une bonne mémoire (f.17), curieux (f.18), sensoriel (f.19), imaginaire (f. 21), égocentrique, utilitaire et finaliste (f. 22). Autant de qualités dont il convient de tirer parti pour consolider ses acquis et asseoir sa compétence linguistique.

Dans sa longue digression sur le parler de Suisse romande – amplement développée dans son ouvrage sur *La crise du français* – Bally montre comment un parler parfaitement adéquat peut être fragilisé et appauvri lorsqu'il est soumis à des contraintes extérieures comme la nécessité de passer du patois local au parler littéraire qu'il ne lui est pas loisible d'assimiler sereinement. «Notre cerveau est encore le théâtre d'une lutte de concurrence entre deux formes linguistiques assez différentes. D'où nos angoisses, nos tâtonnements, notre parler en général hésitant, livresque, manquant souvent de conviction, parce qu'il a été appris et non assimilé» (ms fr 5148/3, f.11). Sans que cela soit expressément dit dans le texte, on peut imaginer que Bally redoute que l'enfant ne subisse un processus identique si on l'oblige à passer de son parler enfantin à cette langue étrangère – parfois qualifiée de morte – qu'est le bon français que l'on tente d'inculquer à l'école (cf. ms fr 5148/1, f.3).

La conséquence de ce programme, c'est tout d'abord l'abandon du fractionnement de la langue étudiée majoritairement dans sa forme écrite : orthographe, lecture, syntaxe. Il convient de combattre l'action isolante des méthodes traditionnelles et de conserver à tout prix ce qui fait l'unité du langage enfantin, le besoin d'exprimer ses affects. Il faut en revenir à la langue parlée à laquelle il faut redonner son statut de moyen et de fonction au lieu de faire de la langue écrite un but en soi (cf ms fr 5148/1, f.2). L'étude de la grammaire dans ce contexte est intéressante.

Comme il le dit dans son introduction à la conférence de l'institut Rousseau, Bally ne s'est pas vraiment préoccupé d'offrir des réalisations pratiques (ms fr 5148/3, f.2). Cependant, il donne quelques pistes. La première est de s'abstenir de brider les productions enfantines. Il convient au contraire d'encourager l'enfant à s'exprimer, à être lui-même. D'où l'intérêt du portrait de l'enfant locuteur dessiné par Bally qui sert de point de départ à toutes sortes d'activités langagières. Citons à titre d'exemple l'idée selon laquelle l'enfant étant essentiellement sensoriel, sensible au rythme, aux qualités acoustiques du langage, on l'amènera à peindre la pensée par son langage. Bally parle de «gestes linguistiques» et montre comment tourner une phrase neutre comme «Cet homme n'est certainement pas très sérieux» en une production plus haute en couleurs «Sérieux, cet homme ne l'est certainement pas, ah Dieu non!» (ms fr 5148/1, f.2). On «émotivera» le langage, c'est-à-dire qu'on y introduira de l'émotion, car «la pensée déclenche tout naturellement des phrases à musique émotive» (ms fr 5148/3, f.22bis).

La partie la plus originale des propositions de Bally, que l'on voudrait voir développée davantage, porte sur cette étude du vocabulaire dont doit surgir la grammaire. Bally part du principe que ce que les enfants assimilent réellement «ce sont les mots» (ms fr 5148/3, f.17) et qu'ils «apprennent par chaînes, par grappes» (ms fr 5148/1, f.3). Il propose donc de faire procéder par association, par voie de synonymie tout d'abord «le semblable avant les différences» (ms fr 5148/1, f.3). D'une manière très imagée, il préconise d'«entrechoquer [les mots], les faire jouer, cliqueter, plutôt que les définir» (ms fr 5148/3, f.17). C'est ainsi que l'on combattrait l'action néfaste des méthodes qui isolent les faits de langue.

Selon Bally «il n'y a pas de fossé entre le vocabulaire et la grammaire», l'«étude de la grammaire doit sortir de celle des mots» (ms fr 5148/1, f.4). L'axiome de base selon lequel la langue est avant tout un moyen d'expression reste plus que jamais valable. La grammaire doit être «vécue, elle doit rester inconsciente, et ce n'est que plus tard qu'elle peut devenir raisonnée [...]» (ms fr 5148/3, f.17). Bally nous en donne un exemple, l'un des rares que l'on ait. Il montre comment on peut faire travailler l'expression du lien de causalité. Il utilise la cas d'une maladie grave ayant entraîné la mort, en montrant toutes les manières différentes de l'exprimer. Aucune indication pédagogique sur la manière pratique de procéder. Ce qui compte, c'est l'esprit dans lequel il convient de travailler: «En mettant au 1^{er} plan la recherche des idées, beaucoup de choses apparaîtraient futiles, dans nos grammaires, et vice-versa» (ms fr 5148/1, f.5).

Bally reste assez vague quant à ce que serait cette grammaire des idées. Certes, il fait de nombreuses références à son *Traité de stylistique française* (ms fr 5148/3, ff.25, 28, 31). Il précise cependant que ces exercices «sont beaucoup plus faits pour le maître que pour l'élève» (ms fr 5148/3, f.31). Au pédagogue donc de trouver la méthode adéquate pour travailler avec ses élèves. Bally mentionne la «grammaire» de Brunot⁵, sans que l'on puisse comprendre de manière univoque s'il en recommande la consultation ou non (cf. ms fr 5148/3, f.29).

On trouve très peu d'indications dans la conférence que nous publions sur la manière dont on peut amener l'élève à comprendre et à apprécier la langue littéraire. Par contre, dans la conférence donnée à Neuchâtel, il indique de quelle manière on pourrait s'y prendre pour y parvenir: «L'enfant peut plus facilement avoir un style qu'il est capable de s'assimiler la langue littéraire. Celle-ci doit être digérée par voie d'associations. On pourrait presque imaginer des transcriptions suivies de textes littéraires en langage ordinaire.» (ms fr 5148/10, f.23). Bally donne plusieurs exemples de textes qui pourraient donner lieu à de tels exercices. Se référant aux langues spéciales, langues des différentes disciplines scolaires par exemple, Bally nous dit qu'elles sont et resteront des langues étrangères, c'est-à-dire ne pouvant servir comme moyens d'expression. Ce qui n'empêche qu'on puisse se les approprier: «ici interviennent les exercices de mon *Traité*, surtout la 5^e partie» (ms fr 5148/3, f.25).

3. *Quelle leçon en tirer pour l'enseignement des langues étrangères?*

L'approche exposée par Bally dans cet ensemble de conférences non seulement permet de revitaliser l'étude de la langue maternelle, de lui faire prendre sens, mais elle devrait aussi déboucher sur une véritable compréhension de ce qu'est une langue dans le sens le plus sémiologique du terme. Le linguiste pense en effet que les mots ainsi manipulés et mis en contexte ne «permettent plus de séparer forme et valeur, mot et signification» (ms fr 5148/3, f.30). On s'en souvient, Bally pense que les très jeunes enfants acquièrent d'abord des formes avant – même d'y attacher des sens et que cette manière de procéder se retrouve jusqu'à l'adolescence. Cette hypothèse reste à démontrer. Cependant, la prédominance de la forme ne serait qu'une étape, nécessaire semble-t-il, pour acquérir les unités de la langue que sont les signes. L'éducation linguistique

⁵ Probablement le *Précis de grammaire historique* (Paris, 1887) «destiné à l'enseignement secondaire des jeunes filles». Signalons que Brunot a, semble-t-il, donné des conférences sur l'enseignement du français à la Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel). Nous en avons retrouvé un exemplaire à la Bibliothèque publique et universitaire sous la cote S 27239.

exposée ici devrait amener à la prise de conscience de la double face du signe linguistique et, par-delà, aboutir à la notion de valeur, c'est-à-dire à l'impossibilité de définir l'une ou l'autre face hors du système auquel appartient le signe.

La perception de la notion de valeur, si elle était effectivement atteignable au terme de l'éducation esquissée par le linguiste, constituerait une base de travail inestimable pour le professeur de langue étrangère. En effet, la plupart des difficultés d'acquisition ne provient pas tant de la difficulté qu'il y a à retenir du nouveau vocabulaire, ni même de la peine à manipuler des structures grammaticales complexes, mais du refus, plus ou moins conscient, de considérer la langue étrangère comme un système de valeurs ne correspondant pas de terme à terme avec celles de la langue maternelle. L'insertion du support morphologique *do* dans la question et la négation de phrases anglaises au *simple present* (*Do you ski?*, *I do not ski*) ne présente pas en lui-même de difficulté insurmontable une fois que l'on a admis que le verbe anglais ne porte généralement pas ses désinences sauf à la forme affirmative de ses deux temps simples (*I skied*. *He skies*.). C'est la volonté de calquer, par exemple, la forme négative anglaise sur celle du français «je (ne) skiais pas» *I skied not* qui explique les échecs répétés dans son utilisation. Et pourtant, il suffirait de se souvenir que lorsque l'on dit en français «Demain, je ne pourrai pas skier» la marque de temps porte sur le verbe modal alors que l'on pourrait admettre que le sens revient à «je ne skierai pas pour cause d'impossibilité». On pourrait multiplier les exemples. Aux élèves qui s'étonnent de la difficulté à faire la différence entre le *present perfect* et le *simple past*, il serait utile de montrer qu'ils manipulent un système autrement plus complexe dans leur langue maternelle quand ils emploient à bon escient le passé simple, le passé composé et l'imparfait.

L'habitude de jouer avec les faits de langue, la capacité de se poser la question de la forme que l'on veut donner au sens que l'on désire transmettre – la prise de conscience de la variété des moyens à disposition et des conséquences des choix opérés, cf. l'exemple de l'expression du lien de causalité entre maladie grave et mortalité – la perception des relations entre les mots d'un même champ sémantique, sont autant d'atouts lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. Ne dit-on pas familièrement, qu'il est plus facile d'apprendre sa troisième ou quatrième langue étrangère qu'il ne l'est d'acquérir la première? La raison en est certainement que, arrivé au stade d'acquisition d'une Xième langue, on a fini par comprendre que les langues ont chacune leur mode d'organisation qu'il convient de s'approprier sans vouloir le ramener à celui de sa première langue. L'obstacle, essentiellement psychologique, levé, couplé à une compréhension intuitive de ce qu'est une langue, ramènent l'apprentissage à la

rétention mémorielle associée à la compréhension et la maîtrise des différents sous-systèmes linguistiques.

Le bénéfice dans l'apprentissage des langues étrangères de la méthode préconisée par Bally que nous venons d'évoquer est certes ambitieux et il est probable que les choses ne sont pas si simples. L'hypothèse de travail reste cependant valable et mériterait d'être approfondie, voire faire l'objet d'expérimentation.

Nous allons maintenant revenir sur deux autres postulats du linguiste qui, bien que plus concrets et modestes, peuvent mener à d'intéressantes réflexions dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères.

Le premier concerne le type de langue enseignée dans la classe d'anglais par exemple. Bally montre la différence entre ce qu'il appelle la langue maternelle, c'est-à-dire celle de l'affectivité et, grosso modo, de la vie quotidienne et les langues qu'il appelle spéciales et qualifie volontiers d'étrangères que sont pour les Genevois, par exemple, le français de France, ou, plus généralement, la langue des mathématiques, celle du droit, la langue administrative et même la langue écrite. L'anglais proposé dans les manuels est souvent un anglais très policé, grammaticalement correct, reposant sur une prononciation standard et fictive que l'on appelle *received pronunciation*. Tout sauf la langue que des adolescents parleraient s'ils étaient mêlés à un groupe d'anglophones de leur âge.

L'apprentissage de l'anglais est donc celui d'une langue doublement étrangère puisque ce n'est ni la langue maternelle, ni la langue de communication propre à de jeunes sujets parlants. Certes, les manuels font de louables efforts pour s'adapter à leur public cible du moins au point de vue des thèmes traités. Une grande variété d'accents est également introduite pour permettre aux élèves de se familiariser avec différentes manières de parler la même langue. Il n'en reste pas moins que la langue apprise à l'école n'est pas celle de l'affectivité, et que, manuel oblige, on ne cherche pas à partir de ce que les apprenants voudraient dire. Il existe certes des exemples d'apprentissages partant des besoins des apprenants. J'en ai vus deux qui semblaient tout à fait convainquants : le premier était une classe de chinois suivant la technique dite du «*silent way*» mise au point par le Gattegno Le deuxième concernait l'apprentissage de l'allemand à travers la «*dramaturgie linguistique*»⁶. L'adoption de telles

⁶ cf. Caleb Gattegno, qui a collaboré avec Piaget entre 1946 et 1952, auteur de nombreux ouvrages de didactique dont *The Silent Way* paru en 1972 et *The common Sense of Teaching Foreign Languages*, 1976. Voir également Bernard Dufeu : *Sur les chemins d'une pédagogie de l'être. Une approche psychodramaturgique de l'apprentissage des langues.* Frankfort 1992.

méthodes en milieu scolaire par exemple pose toutefois un certains nombre de problèmes liés à la progression de l'apprentissage, à la constitution du matériel didactique et surtout à l'évaluation des acquis.

Un des autres aspects intéressants qui ressort des propos de Bally concerne l'idée que la grammaire sort des mots. Certes, de nos jours, la plupart du matériel d'enseignement procède par présenter les fonctions langagières plutôt que de se centrer sur des structures grammaticales comme autrefois. Néanmoins, l'apprentissage de celles-ci reste le plus souvent la pierre angulaire de l'enseignement et l'évaluation porte essentiellement sur la production de syntagmes grammaticaux corrects. Le vocabulaire dans ces syntagmes n'est introduit que pour faire varier la structure sur laquelle porte le gros de l'effort. Ainsi, par une sorte de perversion, on présente la fonction «faire savoir que l'on désirerait quelque chose» et on commence par l'illustrer par le désir d'avoir du thé. En anglais on obtiendra *I'd like some tea, please*. Au lieu de se centrer autour de l'obtention du thé (pour autant que cela soit la chose que l'on désire à ce moment-là) et de montrer d'autres manières de dire comme : *Some tea, please!* ou *Do you have some tea?*, ou encore *Tea, that would be good!*, on procède généralement en conservant la structure et l'on fait varier le vocabulaire :

I'd like some wine.

I'd like a room, please.

I'd like two singles to Norwich, please! etc.

L'intention de communication n'est plus du tout la même. Dans un cas, en admettant que l'on parte réellement du désir de l'élève d'obtenir quelque chose de précis (comme dans notre cas du thé), on envisage différentes manières d'exprimer ce désir qui est le fondement de l'intention de communication. La structure permettant d'exprimer ce désir n'est perçue que comme une tournure, l'enveloppe permettant de faire passer le message. Dans l'autre cas, la situation est beaucoup plus abstraite, puisqu'il ne s'agit pas d'obtenir quelque chose de précis dans une situation concrète, mais d'apprendre une structure parmi d'autres permettant d'obtenir quelque chose. L'ancrage dans la réalité de l'apprenant est beaucoup plus fort dans le premier cas que dans le deuxième et, en principe, l'apprentissage devrait en être facilité.

L'acquisition du «langage réfléchi» telle que Bally l'entrevoit suppose une intervention éducative. Alors que jusque-là il s'agissait d'accompagner l'enfant et de profiter de ses dispositions langagières naturelles pour le pousser plus loin dans leur direction, la réflexion sur la langue doit faire l'objet d'une approche systématique. Pour l'acquisition réfléchie d'une langue étrangère telle qu'on la

pratique encore largement⁷, les bienfaits de la systématisation des connaissances ne doivent pas être mis en doute, et il est clair qu'à un moment ou à un autre il sera utile – voire même nécessaire pour accélérer l'apprentissage – de mettre les différentes structures en évidence et de les examiner pour elles-mêmes. Mais, à l'instar de ce que dit Bally pour la langue maternelle, l'accès au langage réfléchi ne se fera que lorsque les moyens d'expression auront été acquis en tant que tels et pourront être produits avec aisance et assurance par l'apprenant. Les problèmes que nous évoquions plus haut et qui ont trait à la tendance d'en revenir aux structures de la langue maternelle devraient s'atténuer si d'une part, dans la langue maternelle, la grammaire n'est pas présentée pour elle-même et en isolant les structures les unes des autres, mais toujours en relation avec le besoin d'exprimer une intention de communication et si, d'autre part, dans la langue étrangère, on commence par faire acquérir les structures de base comme des tournures plutôt que comme des paradigmes.

L'examen de la structure des différents sous-systèmes de la langue étrangère, morphologie, syntaxe etc. conserve sa raison d'être pour des élèves suffisamment avancés et/ou que l'on veut sensibiliser aux différences de modes d'organisation des langues. On pourrait l'envisager, par exemple, si l'on veut leur faire prendre un peu de recul par rapport à leur langue maternelle qui leur apparaîtra alors comme un système de moyens d'expression parmi d'autres et non plus la manière naturelle de transmettre ce que l'on veut dire. Dans la mesure où l'apprentissage d'une langue étrangère doit permettre à l'élève de se décentrer par rapport à sa culture d'origine, l'examen de la spécificité structurale au même titre que l'incursion dans la littérature d'une langue autre en constituent le stade ultime.

Adresse de l'auteur :
27 Platières
CH-1219 Le Lignon

⁷ Par opposition à une acquisition semi-naturelle par immersion partielle : par exemple en proposant qu'un certain nombre de moments de la journée se déroulent dans une langue autre que maternelle. En Suisse, on semble placer beaucoup d'espoir dans l'éducation dite «bilingue». Un des modèles proposés implique l'immersion dès les classes enfantines, l'autre intervient plus tard, généralement au niveau secondaire, et implique que l'immersion se fasse dans une langue qui est par ailleurs enseignée comme langue étrangère.

Charles Bally

LES MOYENS D'EXPRESSION
DANS LA LANGUE MATERNELLE CHEZ LES ENFANTS
ET CHEZ LES ADOLESCENTS

Ms fr 5148/3¹

[1] Les conditions linguistiques de l'étude des moyens d'expression

Les moyens d'expression dans la langue maternelle chez les enfants et chez les adolescents.

Conférence faite à l'institut Rousseau, le 28 juin 1918

MM,

J'arrive dernier de cette série de conférences.

Beaucoup d'idées exprimées déjà. Comment vous apporterais-je du nouveau? Vous voudriez sans doute quelque chose de pratique, mais mes préoccupations actuelles et depuis fort longtemps s'absorbent dans les problèmes abstraits de la linguistique générale.

¹ Nous avons placé entre crochets les éléments de texte manquants que nous avons ajouté de notre propre chef. Un mot entre soufflets signale une lecture douteuse. La ponctuation a été retouchée ici et là. Enfin les numéros entre crochets indiquent le numéro du feuillet du manuscrit.

Vous voudriez des indications pratiques pour l'enseignement à donner aux enfants.

Mais pas d'expérience ni observation directes sur les enfants.

[2] Mon idée est de poser la questions générale suivante : Comment orienter l'étude des moyens d'expression si l'on tient compte des constatations faites en psychologie linguistique sur la manière dont le langage est assimilé par les sujets parlants.

Il s'agit bien entendu de l'assimilation naturelle, courante, non systématique.

Est-ce que l'observation de ces faits d'assimilation spontanée nous permettront de dégager quelques principes généraux ?

Je dis principes généraux et non préceptes particuliers, malheureusement. Mais souvent des vues d'ensemble conduisent avec moins de (tâtonnements) aux réalisations pratiques.

[3] Voyons d'abord le rapport entre l'assimilation du langage et la genèse de la pensée chez l'enfant.

Y a-t-il parallélisme ? Peut-on dire que l'enfant s'assimile le langage pour les besoins de sa petite pensée, et simultanément à ces besoins ? La forme est-elle créée pour la pensée, le fond ?

Observation de Grammont. Son enfant a commencé à parler avec un accent italien dans un milieu français. Sa première nourrice avait été une Italienne.

On peut généraliser cela. L'enfant emmagasine pendant longtemps des sons, des mots, des mouvements rythmiques de phrases sans penser le moins du monde au sens.

On reconnaît de plus en plus l'énorme importance d'un travail de perroquet.

Le premier langage est inconscient, c'est ce qui fait sa force indestructible.

Mais plus que cela :

C'est la forme pure qui prédomine. L'enfant est déjà armé linguistiquement quand il hasarde ses premiers balbutiements. La réalisation est imparfaite, mais pour des raisons en grande partie physiologiques.

[4] Ressort-il pour nous une indication de ces faits et que la forme précède l'utilisation de cette forme, que la pensée est un liquide qui se coule dans des moules déjà en partie préparés ?

Oui, et même cela nous conduit peut-être au delà de l'enfance.

L'enfant est réceptif, doué d'un grand pouvoir d'emmagasinement.

Il doit entendre beaucoup parler, et ce qu'il (entend) [se fixe] dans sa mémoire latente.

C'est un avertissement au pédagogue de se surveiller dans ce qu'il confie à l'enfant.

Non seulement le pédagogue, mais le père, la mère, le milieu étroit où se meuvent les premières années.

[5] Mais si je pouvais sauter à pieds joints dans la partie de l'exposé consacrée à l'adolescent, je me demanderais si à un âge plus avancé aussi, on ne devrait pas tenir compte de cette faculté d'imitation. Sans doute des mots vides de sens sont une acquisition frivole, mais les associations linguistiques sont choses délicates, déconcertantes. Est-ce que d'entendre beaucoup d'expressions et de les retenir par la mémoire auditive, n'a [*sic*, lire: est] pas d'un grand poids dans la formation linguistique, si ces formes vides ne sont pas des <pierres d'attache> pour le travail de la pensée?

[6] Les phases de l'assimilation du langage au cours de la vie semblent être réglées grossièrement ainsi :

I. D'abord acquisition imitative, inconsciente, automatique, de sons, mots-phrases vides². Inadéquation entre forme et pensée.

Le langage apparaît avant l'expression par le langage. Plus de mots que d'idées.

II Ajustement progressif pensée – forme. Union, souvent étroite, instinctive entre les choses pensées et les choses dites.

III. A partir d'un certain moment, au contraire, plus d'idées que de mots.

La pensée se nuance et ne trouve plus dans le langage instinctivement matière suffisante et satisfaisante.

Plus d'idées que de mots.

C'est à ce moment que commence l'acquisition du langage réfléchi, qui ne fait jamais partie intégrante de nous-mêmes, et qui s'applique, se superpose au langage spontané.

[7] Le langage présente donc ce phénomène bizarre d'être un procès entièrement instinctif, inconscient, au point d'être d'abord presque plus physiologique que psychique, procès qui se transforme ensuite en phénomène en partie conscient et réfléchi.

Si je ne craignais d'être excessif, je dirais que nous commençons par apprendre une langue maternelle, qui devient ensuite dans beaucoup de ses parties (langue écrite, langue littéraire, scientifique, administrative) une langue étrangère et presque une langue morte.

² A comprendre comme «vides de sens»

[8] I. Acquisition dans la 1^{re} enfance

L'instituteur n'intervient pas. Parents, famille.

Moyenne.

Quel français parlons-nous ?

Le français en Suisse romande est une langue importée, importée comme il l'a été dans toute la France, mais plus lentement, pour des raisons politiques. Le français s'est superposé au dialecte que nos pères parlaient, le patois savoyard.

Cette importation a duré des siècles. Elle se poursuit sous nos yeux.

Il y a eu conflit. Ce conflit persiste.

[9] On pourrait marquer les phases de la lutte victorieuse de la langue littéraire importée et du dialecte local.

1. La langue littéraire ne sert qu'aux transactions officielles, impersonnelles, inaffectives, généralement écrites. Tout le reste est du domaine dialectal. Après l'Escalade, les Genevois chantent des actions de grâce en patois savoyard (C'é que l'éno):

2. La langue littéraire pénètre dans la vie du groupe en devenant la langue des gens distingués. Epoque d'interaction marquée par deux phénomènes contraires mais concordants dans leurs résultats.

a) le dialecte est influencé par la langue littéraire; on parle dialecte, mais le revêtement dial[ectal] est superficiel: on introduit dans le parler local des mots, des tours, des f. [formes] de syntaxe, qui sont empruntées à la langue importée; seule la prononciation donne l'illusion du patois: les mots sont déformés (même systématiquement) d'après la phonétique du dialecte.

b) Inversement la langue littéraire subit l'influence du dialecte. Il s'y infiltre une foule d'expressions du terroir, des f. [formes] de syntaxe et surtout de particularités de prononciation. En somme c'est un fait de persistance par inertie, et non de pénétration et de transformation.

C'est ce qu'on appelle le parler provincial (v. Wissler: *Das Volksfranzösisch in der französischen Schweiz*).

[9 bis] Lorsque ce parler provincial qui finit par supplanter le patois a encore son caractère propre, le groupe linguistique s'y attache comme il s'attachait autrefois à son dialecte. Mais à son tour il perd sa valeur symbolique et l'on n'en voit plus que les incorrections. Celles-ci sont frappées de la sanction du ridicule. C'est l'époque des: «Ne dites pas, mais dites». C'est à cette dernière phase que nous sommes parvenus à Genève (tandis que dans la Suisse alémanique par rapport au Hochdeutsch, on en est à la période 2 (avec les aspects a et b).

[10] *Formes dialectales du parler genevois*

Charavoûte, mayôte, matoque, piorne, crouille, picâta.

Sicler, zonner, rônner, raracauquer, aguiller, dérocher, encoubler.

Crotu, diotu, bougillon, petiolet, écouéru.

Dans un récit d'incendie en parler genevois (Humbert 261)³ on lit :

Y avait par là trois ou quatre piournes de femmes tout époulaillées qui poussaient des brâillées de mâlevie, qui restaient là plantées comme des idoines, tout ébalourdies.

S'agit pas de patonocher comme des pèges, que je leur dis. Puisqu'on ne répond pas, faut mettre la porte en bringue. Alors je vous chigougne le pécelet et fiche la porte en dedans. Ah ! Monsieur ! J'entre dans un croton de chambre, et je trouve une femme étendue, d'à bouchon, les cheveux suclés et la moitié du corps en greubons. C'était cette vieille redasse de Pignolet, qui tenait là un bouzin. Y paraît qu'on y avait fait la tampougne le soir, elle avait trop fioulé au lieu de se coucher, et s'était mis à pioncer sur son covet en faisant le cafornet, et le feu avait pris à ses zhardes.

J'avais le cœur savaté en rentrant ; ma femme me disait : «Faut te faire une saigne et mettre des sansuies...» Mais j'aime pas me potringuer. Je me suis flâné un verre de riquiqui, et puis ni ni, c'est fini, ni vu ni connu. Adieu, Carisot, je m'en vais faire l'heure sèche avec Mottu, qui paie les séchots. Adieu, à revoir.

[11] Vous voyez où nous en sommes.

Les actions linguistique sont extrêmement lentes. La pénétration du français parisien est chez nous plus lente qu'ailleurs parce qu'elle est indirecte, parce que nous vivons sur notre fonds, et que la plupart de nous ne font connaissance avec le français que par le journal, la littérature, la (conférence).

Mais cela arrive trop tard dans la vie de presque tous.

C'est du plaqué. Et surtout cela se fait par les yeux, par la lecture ; or, la véritable pénétration linguistique ne peut se faire, chez la plupart des sujets, que par l'oreille, par la perception de la parole vivante, avec tous ses éléments impondérables de suggestion : accent, mélodie, durée, sans compter les gestes et enfin la situation vécue. Notre cerveau est encore le théâtre d'une lutte de concurrence entre deux formes linguistiques assez différentes.

³ Nous avons retrouvé le texte de Humbert. Il semble que Bally ait pris quelques libertés dans sa transcription. Puisqu'il s'agissait de donner des exemples de parler genevois et non pas de redonner un texte littéraire, nous avons choisi de nous en tenir au texte tel qu'il figure dans le manuscrit du linguiste. Voir Jean Humbert, *Nouveau glossaire genevois*. Genève : Julien, 1852 (reprint Editions Slatkine, Genève, 1983).

D'où nos angoisses, nos tâtonnements, notre parler en général hésitant, livresque, manquant souvent de conviction, parce qu'il a été appris et non assimilé.

[12] Si je répète ces choses c'est pour que nous ne fassions pas illusion. La tâche de l'instituteur reste ardue, car il doit lutter contre des tendances déjà enracinées. Il s'agit là bien entendu de moyennes.

Mais si l'on prenait dix enfants français et dix enfants genevois et si on les faisait parler à peu près dans les mêmes conditions, on serait surpris de l'énorme différence.

Chez les uns, aisance, propriété des termes déjà très avancée, chez les autres, locuteurs empêtrés, grande pauvreté de vocabulaire.

[13] L'infiltration serait assez rapide par le corps enseignant, parce que l'enseignement est en grande partie oral (voir plus haut).

Mais les instituteurs, régents et professeurs sont du pays (heureusement!). Nous nous contaminons les uns les autres. Exemple concret d'un instituteur français enseignant dans une commune rurale du canton de Genève: influence énorme. C'est un exemple de bain complet et continu.

A partir de dix ans les influences linguistiques sont entièrement conscientes c'est-à-dire ratées si elle sont temporaires.

Constatations peu encourageantes, mais qu'il est inutile de déguiser. Nous sommes dans l'histoire et ne pouvons pas nous mettre à côté d'elle.

Je vais plus loin dans mon pessimisme.

Je crois qu'il est bon pour nous de ne pas trop bien parler le français de France, si tant est que nous devons rester de bons Genevois.

[14] Telle est la situation, du moins si l'on admet les assertions ci-dessus. Alors quelles conclusions?

Faut-il changer le langage le faire dévier?

Oui si nous étions assez forts pour lutter contre le milieu. Mais ce n'est pas le cas.

Nous ne pouvons créer un autre milieu.

Il faut s'accommoder de ce qui est.

D'ailleurs que demande la nature? Que nous partions du langage de l'enfant pour l'intensifier, et l'enrichir tout en l'assainissant. Comment faire?

Je ne sais ce que vaut en France une méthode qui consisterait à faire manier le plus tôt possible la langue littéraire.

Pour nos enfants, cela semble peu indiqué.

Je vois plutôt l'opportunité de ramener les formes acquises artificiellement au langage spontané de l'enfant en évitant autant que possible les solutions de continuité.

[15] D'abord l'enfant aime à parler, il est babillard : laissons-le babiller ; ne l'entravons pas.

Son langage est la respiration de son âme.

Regardons le respirer, et apprenons sa langue pour que nous puissions mieux y rattacher ce que nous y ajoutons, au lieu d'établir des solutions de continuité. (Cette parenthèse la psychologie en tirera un très grand profit).

Pas d'inhibition systématique, n'agissons pas trop le spectre de la correction.

A quoi pense, de quoi parle l'enfant et de quoi avons-nous à lui parler, quelles formes de langage, à l'exclusion de certaines autres est-il capable de s'assimiler ?

Je ne veux pas faire ici de la psychologie.

Les timides incursions que j'y ferai auront pour excuse une immédiate application aux besoins de mon sujet.

[16] L'enfant imite beaucoup, c'est un petit perroquet, et il répète. Croyez-vous que je vais faire fi de ce psittacisme ?

Non :

a) en général, il faut tout utiliser de ce qui est donné, et travailler dans la ligne de la nature au lieu de la contrecarrer.

b) en particulier, je n'ai, pour l'utiliser, qu'à me souvenir que les trois quarts de l'assimilation du langage dans l'enfance et plus tard repose sur l'imitation corroborée par la répétition incessante.

Il ne faut pas s'effaroucher d'entendre les enfants imiter et répéter des phrases qu'ils ne comprennent pas, et il ne faut pas croire que ce soit absurde ou inutile.

[17] L'enfant a une bonne mémoire, et il peut emmagasiner une somme énorme de faits linguistiques.

Mais, comme on l'a constaté ici même, ce qu'il peut assimiler réellement, ce sont les mots.

Apprenons-lui beaucoup de mots : amenons-le à les associer dans son esprit par voie de synonymie et d'antonymie.

Les entrechoquer, les faire jouer, cliqueter, plutôt que les définir.

Quant à la grammaire, qu'il l'apprenne inconsciemment, sans règles énoncées, par l'assimilation de nombreuses petites phrases typiques, répétées incessamment dans leur forme syntaxique avec des mots toujours nouveaux et dans des situations diverses.

Le maître (ou le père, etc.) doit se rendre compte qu'il fait appliquer telle ou telle règle de grammaire : l'enfant, lui, ne doit pas le deviner.

L'application doit être, chez lui, inconsciente.

C'est de la grammaire vécue. Elle doit rester inconsciente, et ce n'est que plus tard qu'elle peut devenir raisonnée, donner lieu à l'énoncé de règles.

D'ailleurs il y aurait toute une méthode à édifier, consistant à faire sortir la grammaire du vocabulaire (cause, raison ~ parce que ~ si je ne suis pas venu, c'est que...). Voir mes conférences à la Société de l'Enseignement libre⁴.

Loin de moi la pensée de bannir la grammaire, mais il faut qu'elle vienne à son heure.

[18] L'enfant est curieux, il assassine de questions son entourage.

Curiosité superficielle, sans doute mais profitons-en pour la langue.

Dans nos réponses, nous pouvons loger beaucoup d'acquisitions nouvelles.

Mais rappelons-nous qu'il n'est pas absolument nécessaire que tout soit compris de l'enfant.

La forme même des mots a une grande importance.

L'ensemble des phrases et leur mouvement a plus d'importance que l'analyse minutieuse de leurs parties.

Partir des phrases, en donner des types simples, mais variés et les faire répéter.

Cf. méthode nouvelle de lecture en partant des mots dans leur ensemble.

[19] L'enfant est un sensoriel. Ses impressions, souvent confuses, sont toujours vives, et se traduisent par des sentiments de plaisir et de déplaisir. Les couleurs l'attirent. Les sons le charment au[ssi].

Il en ressort immédiatement qu'il sera très sensible aux qualités acoustiques de langage: les sons des mots expressifs (parallélépipède), les onomatopées, la mélodie de la phrase, le rythme.

L'enfant chante en parlant.

L'enfant est un primitif, et son langage, créé par lui, serait le langage des primitifs. A quoi le reconnaît-on ?

Aux caractères opposés des langues organisées.

[20] Nos langues sont fondées sur l'arbitraire du signe. Le signe est conventionnel, inexpressif par conséquent. Mais la langue repose par force sur ce principe; elle l'enfreint toutes les fois qu'elle échappe à la contrainte sociale. Par exemple dans le langage individuel, personnel on voit apparaître les éléments symboliques de la pensée, sous forme de mots imagés ou sonores. Si de nouveau je ne craignais l'exagération, je dirais que l'enfant est incapable de s'assimiler notre langue littéraire mais est très capable d'avoir du style, c'est à dire

⁴ Conférence de 1912 dont on trouvera le manuscrit à la BPU sous la cote ms fr 5148/1.

de peindre la pensée par son langage. C'est un poète en herbe. Constatations à faire, et faites, sur les tout petits.

C'est une indication pour le maître.

Toute une littérature enfantine porterait sur l'enfant, si elle avait ces caractères.

[21] L'enfant est un imaginatif. Il n'a qu'un sens obtus de la réalité.

Il déforme tout.

Est-il nécessaire de l'orienter vers la réalité en corrigeant les excès de sa fantaisie? Pas pour le langage en tout cas. Car le langage naturel doit reproduire et épouser toutes les formes de la pensée enfantine. Car c'est par ce travail d'imagination qu'il peut faire connaissance avec le cercle des mots qui ne sont pas de sa vie propre et même faire connaissance avec le langage abstrait. Mais à propos d'abstraction posons-nous cette question.

L'enfant est-il incapable d'abstraire et de manière [*sic*, lire:manier?] le langage abstrait? Je ne fais pas allusion ici à cette abstraction qui consiste à confondre les choses les plus diverses reliées par un caractère comme d'appeler papa tout monsieur qui porte un lorgnon.

[22] L'enfant est égocentrique par nécessité et par instinct de conservation. Il rapporte tout à lui et à son bien-être.

Il est donc utilitaire, et «finaliste» à sa manière.

Point important.

On croit que l'enfant ne saisit pas l'abstraction.

Il la saisit comme les premiers hommes la (saisissaient): par la finalité et non par la causalité qui n'est qu'une finalité élargie et sublimée.

(Comme la science, qui ne cesse jamais d'être orientée par le bien en croyant ne poursuivre que le vrai.)

a) les impressions de plaisir et de douleur, leurs manifestations extérieures (rire)

b) les désirs, volontés (besoins, etc...)

⟨Au point de vue⟩ de la langue: énorme bagage abstrait avec le simple levier de la question 'Quelle impression?' A quoi ça sert?

On s'en moque et on la dédaigne, elle est en réalité importante. Mais du point de vue de la pensée et de la vie; car de la finalité à la morale, le chemin est direct.

Définition.

[22 bis] C'est là une occasion d'émotiver le langage, car rien de ce qui nous touche n'est dépourvu d'affectivité.

La pensée déclenche tout naturellement des phrases à musique émotive, les mots laudatifs et péjoratifs ont le pas sur les vocables neutres, etc...

[23] Quelles constatations pratiques tirer de ce qui précède ?

Le maître doit connaître l'enfant, connaître les conditions fondamentales des mécanismes du langage.

Se mettre au niveau de son élève.

Lui parler beaucoup, à l'enfant, aussi correctement que possible, mais avec naturel et simplicité. Profiter des incessantes questions de l'enfant pour lui présenter beaucoup de mots et de tournures (même insuffisamment comprises). Se dire toujours que ce qui se dit sera en tout cas enregistré et imité. Répéter beaucoup des mêmes choses. (*repetitio mater studiorum*).

Laisser parler l'enfant qui ne demande que cela. L'orienter vers les formes de pensée qui lui sont naturelles, et que cette pensée reste fidèlement, spontanément exprimée. Ne pas déformer le langage des enfants, l'apprendre au contraire, se fonder sur lui, parler comme l'enfant et l'amener peu à peu, sans solution de continuité, à des formes moins enfantines.

Il ne faut pas que la langue des grandes personnes lui donne l'impression d'une langue étrangère.

Son langage écrit sera le revêtement exact du langage parlé (ménager la transition au style écrit, qui est conventionnel, acquis).

Formes des exercices ?

Questions ? Réponses. Poser soi-même les questions ou les faire poser par les enfants ? L'enfant passe son temps à ce jeu là. Dialogues. Contes.

Définitions. A quoi ça sert ?

Compénétration avec la vie. Cas de l'Emile de Rousseau

Lettre à écrire à un ami. Cas réels.

[24] Exercices «littéraires».

La poésie, le rythme, le chant.

L'union de ce qui est vu et de ce qui est entendu.

[25] II L'adolescent.

Principe linguistique. Même dans un milieu linguistique cohérent (le nôtre ne l'est pas), la multiplicité des langues spéciales. Les langues très avancées, très civilisées, très socialisées offrent une interpénétration relative mais toujours incomplète.

Procédé d'irradiation sur la base de la langue naturelle, spontanée (voir plus haut).

Ici interviendraient les exercices de mon *Traité*, surtout 5^e partie.

Les associations synonymiques créent des oppositions d'où jaillissent des effets par contraste.

C'est toute une étude qui s'ouvre et pour laquelle des méthodes spéciales sont requises.

Doivent être fondées sur le mode d'acquisition spontanée.

⟨Etonnement⟩ ⟨contraste⟩ Cas de nécessité. Lettres officielles à écrire.

Surtout langue littéraire (rappeler ce qui a été dit du style). Chez tous les peuples, langue apprise, souvent entièrement différente de la langue maternelle.

Exemples extrêmes.

Exemples intermédiaires (grec attique et grec dorien [artificiel]⁵ dans les tragédies).

Exemples voisins de nous : suisse alémanique, français romand, français de France.

[26] Nos expériences personnelles confirment le témoignage de l'histoire.

La langue littéraire – je ne parle pas du style – est en grande partie conventionnelle, traditionnelle, archaïque, réfléchie, une langue qui a sa grammaire, son vocabulaire et sa prononciation.

La lecture d'un vers français suppose nécessairement une prononciation morte : l'e muet (dis-moi lune pensive ô pâle voyageur) l'i voyelle (nation) l'e ouvert de l'article (*Les roses d'Ispahan*)

[27] Pour les raisons énoncées plus haut, le français littéraire nous est relativement étranger, encore plus que le français commun (et parlé). L'asservissement de notre littérature, le manque d'originalité de la littérature courante a de profondes racines linguistiques et historiques. La littérature ne pénètre pas très avant ; phénomène de superposition chez la plupart, comme pour les deux couches linguistiques du langage parlé.

Beaucoup cherchent ailleurs des sources d'émotion. Le courant musical est d'autant plus ⟨caractéristique⟩ car le protestantisme ne favorise guère la musique.

Le grand problème que posent les langues spéciales, c'est leur raccordement avec le langage spontané, la «langue parlée».

[28] Pour l'acquisition des langues spéciales (style officiel, langage scientifique, surtout langue littéraire).

Deux procédés contradictoires :

a) le bain complet, création d'un milieu synthétique.

Cela est possible, par exemple pour les leçons d'instruction civique, de sciences, surtout de mathématiques).

⁵ Les crochets sont de Bally.

b) le raccordement au langage naturel par voie d'associations oppositives. Mais en fait (a) doit user du procédé (b); les termes techniques des leçons spéciales ne doivent pas être seulement définis, mais aussi rattachés au vocabulaire usuel, soit directement, soit au moyen de «ponts lexicaux», c'est à dire de synonymes qui les relient aux mots ordinaires (angle/coin)

Si les premières études sur l'acquisition spontanée ont porté leurs fruits, on peut asseoir sur cette première couche une étude irradiante des moyens d'expression, un peu comme je l'ai organisée dans mon *Traité de stylistique*.

Habituer, par la pratique, à dégager des idées fondamentales et simples dont on cherche les multiples expressions.

[29] Sans cette forme systématique, il n'y a pas grand'chose à attendre, car de nouveau on ferait des enfants des machines.

La forme systématique devrait plutôt se donner pour résultat tangible des répertoires commodes où l'élève pourrait puiser. Par exemple, M. Brunot dans sa grammaire partant de quelques idées fondamentales telles que quantité, qualité, cause, but, etc. a montré comment ces idées s'expriment dans le langage.

(Naturellement cela n'a rien à faire avec la grammaire comme on pourrait le croire en lisant Brunot; mais cela n'a pas d'importance).

Autre exemple: un dictionnaire idéologique⁶ qui contiendrait une vaste enquête sur les moyens d'expression. Et qui montrerait de façon aussi systématique que possible comment des idées données s'expriment (avec leurs nuances réelles; avec les effets divers qu'elles produisent; avec l'évocation du milieu que comportent les langues spéciales qui les fournissent à la langue commune).

[30] Si l'on tient compte aussi des multiples associations existant entre les idées (par analogie, par contraste cause/motif; cause: effet) on peut tout en enrichissant infiniment l'expression, en faisant pour ainsi dire le tour de la langue, faire réfléchir efficacement sur le jeu des idées elles-mêmes, et par exemple sur les notions de la logique. Quel remède efficace contre le formalisme qui nous dessèche! Ces mots, voisins les uns des autres, placés dans un rapport à peu près analogue à celui que crée le langage lui-même ne nous permettent plus de séparer forme et valeur, mot et signification.

⁷Resteraient à dire quelles formes doivent avoir les exercices fondés sur ce principe d'associations positives.

Toutes les formes.

⁶ Il avait du reste commencé à rédiger un «dictionnaire idéologique» dont on trouvera la description sous la cote ms fr 5143 et les premières réalisations aux cote ms fr 5144 et 45 du Fonds Ch. Bally de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève

⁷ Le passage qui suit, c'est-à-dire le bas du feuillet 30, est biffé dans le manuscrit.

Recherche de synonymes sur un texte donné, par exemple texte littéraire avec synonymes de la langue parlée.

Antonymes, procédés connus depuis longtemps. Variations d'une phrase donnée.

Énoncé d'une idée sous les formes diverses nécessitées par les circonstances et faisant appel aux langues spéciales. (Demande par lettre adressée à un ami, à un supérieur, revue littéraire ; rapport à une compagnie d'assurance.)

[31] Quant aux formes concrètes des exercices, il est difficile de les préciser ici : je me permets de vous renvoyer aux Exercices de mon *Traité de Stylistique française*, ou, à défaut de celui-ci, à l'esquisse figurant à la fin de ma brochure : *Études systématiques des moyens d'expression*. Vos suggestions ? Tous reposent sur les associations linguistiques provoquées par les idées unies aux mots qui les expriment. Ces exercices sont beaucoup plus faits pour le maître que pour l'élève. Celui-ci demande un traitement plus simple, plus opportuniste de la matière.

Surtout le fait capital de la différenciation en langues spéciales (littéraire, administrative, scientifique) doit lui être présenté avec son caractère de nécessité, comme, si possible, tous les exercices relatifs à la langue.

[32] Par exemple : Demande de prêt, à un ami ou à une personne avec qui l'on n'a que des rapports impersonnels. Ou bien récit d'un incendie sous forme de conversation spontanée (un ami rencontré immédiatement après le sinistre), faits divers de journal, rapport d'un pompier. Affaire discutée interprocula et la même affaire résumée dans les articles d'un contrat.

Dans tous ces cas on pourrait d'une façon réfléchie, discuter l'opportunité de telle ou telle expression en insistant sur les catégories expressives où elles entrent : par exemple exagération et atténuation, caractère laudatif ou péjoratif (l'un ou l'autre à rejeter, souvent l'un et l'autre) attribuer à telle ou telle langue spéciale.

[33] Conclusion.

Le problème linguistique est complexe, compliqué même.

Si l'exposé qui précède n'avait d'autre effet que de montrer cette vérité ; il ne serait pas vain, car il est bon de voir ce qui est.

Les méthodes linguistiques, par conséquent, ne sauraient être simples du côté de l'élève, il faut tenir compte des cercles concentriques où il se trouve placé (langue en général, nation, pays dans le sens étroit, classe sociale) de son âge, et (ce dont je n'ai pu parler ici) de son individualité. Du côté du maître : nécessité toujours plus grande de comprendre comment le langage fonctionne et évolue (beaucoup n'ont pas même la notion que le langage évolue) et quelles sont les conditions naturelles de l'assimilation du langage dans les différents âges de la vie.

COMPTES RENDUS

Simon BOUQUET. *Introduction à la lecture de Saussure*. Payot, Bibliothèque scientifique, Paris, 1997, 396 pages.

Ce livre, dont le sous-titre malicieux laisserait croire à une présentation, à une invitation à lire Saussure, serait plutôt une tentative de reconstruire la lecture que fait Saussure de la science de son temps, plutôt un «Saussure lecteur» qu'un «lire Saussure». Au lieu de recommencer une analyse de l'œuvre, étendue à tout ce que la patience exégétique et la dévotion structurale ont rendu accessible, bien au-delà des textes consacrés (en particulier du *Cours de linguistique générale*), Simon Bouquet s'est situé dans une sympathie, une connaissance du projet saussurien qu'il entend restituer à sa triple ambition fondamentale, résumée en ces termes :

(1) une épistémologie de la grammaire comparée (épistémologie s'entendant ici au sens strict de l'étude des conditions de pertinence d'une science existante); (2) une réflexion «philosophique» sur le langage (on verra comment le terme de *philosophique* doit s'entendre chez Saussure – par opposition à ce qu'étiquette aujourd'hui celui d'*épistémologie* – dans le sens d'une *métaphysique*); (3) une épistémologie programmatique de la linguistique – autrement dit un pari, étayé par les deux configurations précédentes, quant à la scientificité d'une discipline à venir (cette troisième configuration discursive s'articulant sous la forme d'un développement spécifique interne à la seconde). (p. II)

L'entreprise se justifie par la nécessité de remédier aux effets des réductions opérées par Bally et Sechehaye et, à ce titre, ce livre s'apparente à la saga des grands *nostoi* contemporains. Il y eut des retours à Freud (Lacan), à Marx (Althusser), c'est un retour à Saussure qui nous est proposé afin de restituer à son enseignement ce que la facture du *Cours*, du fait de la conception des éditeurs, aurait résorbé. S. Bouquet y décèle une avancée majeure en philosophie, une «métaphysique» (le mot sera justifié par après) dont l'effacement serait à la source d'une série de malentendus sur quoi la linguistique, et plus généralement les sciences humaines, vivent encore. «(...) donner à relire Saussure dans sa lettre originale» (p. VII) est donc le propos de ce livre qui se déploie entre un «apparat critique» contenant la recension et la sténographie des sources (p. 11-16) et la bibliographie (p. 375-386).

En préambule (p. 17-53), une ambitieuse réflexion sur le statut des sciences, de la philosophie et sur leurs relations récapitule un parcours historique scandé par les noms de Galilée, Descartes et Kant et aboutit à un classement des savoirs dont les embranchements déclinés font un arbre qui occupe presque en entier la page 56. La conclusion des propositions épistémologiques soutenues dans ces pages, où le dialogue avec les hypothèses développées par Jean-Claude Milner dans son *Introduction à une science du langage* sert de pierre de touche à la réflexion, est d'une certaine manière la justification des deuxième, troisième et quatrième parties. La première, «De la contemplation d'un sphinx à la philosophie d'une science» (p. 55-86), sacrifie aux contingences du biographique et remémore ce qu'eut de prodigieux le parcours scientifique de Saussure et la longue réflexion solitaire concernant la linguistique générale qui précéda les propositions – occultées par les éditeurs – d'une philosophie de la linguistique.

La deuxième partie traite de l'épistémologie de la grammaire comparée (p. 87-166). S. Bouquet rappelle quel déficit réflexif a marqué la philologie et le comparatisme. Il montre en quoi le progrès vers une science galiléenne s'accompagne chez Saussure d'une satisfaction aux trois conditions de littéralisation, de formalisation et d'acceptation de la réfutabilité conquises contre l'évidence spécieuse de conceptions psychologisantes. Une formule exemplaire se lit dans le manuscrit «Sur les difficultés de la terminologie» :

L'expression simple sera algébrique ou ne sera pas. (p. 115)

La réfutabilité, interne au fonctionnement de la langue en tant qu'elle est une composante de la conscience linguistique des locuteurs (jugement de grammaticalité), permet d'esquisser un projet d'épistémologie générale pour les sciences humaines et sociales, prenant pour modèle les trois concepts de langue simultanément présents dans la réflexion saussurienne. L'un pose l'égalité fonctionnelle de toutes les langues, un autre marque leurs différences, un troisième cherche à établir une définition qui vaille universellement, les trois convergeant vers une définition unitaire de la langue comme système de signes. Dès lors que le signe est l'union d'un signifiant et d'un signifié, après avoir rappelé dans quels termes il est traité du signifiant, S. Bouquet s'interroge sur le statut du signifié dont la nécessaire autonomie est mise en évidence, pour l'essentiel, à travers le mécanisme de l'analogie. A reprendre les termes de Bloomfield (cité p. 166), la «base théorique d'une science du langage humain» proposée par Saussure serait fondée, plutôt que sur une phonologie, sur une «grammaire du sens».

«Une métaphysique du signe linguistique» constitue la troisième partie (p. 167-245). Dans un projet d'illustration de la science positive aussi rigoureux

que l'est ce livre, le terme ne manquera pas de faire réagir. Faut-il rappeler Kant?

En tout temps donc il y aura dans le monde, bien plus, chez tout homme, tout particulièrement celui qui pense, une métaphysique que, faute d'un étalon, chacun se taillera à sa guise» (*Solution de la question générale : comment la métaphysique est-elle possible comme science ?* en annexe des *Prolégomènes à toute métaphysique future*, Vrin, p. 160)

«Métaphysique» est déclaré l'équivalent de ce que sommeraient une philosophie (point de vue extérieur à la linguistique) et une épistémologie (point de vue intérieur à la linguistique). Afin de le justifier, S. Bouquet procède à la collation de l'ensemble des textes, publics ou inédits, à la recherche d'occurrences du terme «philosophie» systématiquement effacé du *Cours*. Les relations de la philosophie dans le dispositif saussurien avec la sémiologie permettent de relever trois propriétés qui distinguent celle-ci de la sémiotique des Encyclopédistes : la reconnaissance d'une autonomie de la morpho-syntaxe, le rôle accordé à l'arbitraire du signe et la production du concept de valeur. Ces spécificités justifient et esquissent les perspectives d'une grammaire générale.

«Le programme d'une grammaire du sens» (p. 247-345) constitue une quatrième partie dont je ne partage pas les conclusions ; la suite de ce compte rendu sera donc tout de *sympathie* : nous souffrirons ensemble. Partant de l'homologie (ou, selon le terme de Kurylowicz cité par S. Bouquet, l'*isomorphisme*) des propriétés du signifiant et du signifié, le projet saussurien comprendrait une linguistique de la langue et une linguistique de la parole, réunissant une phonétique et une sémantique, chacune devant être traitée synchroniquement et diachroniquement. La conviction qu'une sémantique de Saussure existe, qu'elle est omniprésente dans les textes où elle n'aurait pas été décelée, oriente la démonstration de S. Bouquet. On commentera à ce sujet une partie de la note 2 de la page 258 (la note est très longue) :

2. (...) De fait, Saussure est parfaitement conscient qu'il laisse de côté la théorie des unités phonologiques minimales (celles de deuxième articulation) : il reconnaît lui-même, dans le deuxième cours, qu'on peut répondre affirmativement à la question de savoir si les «unités irréductibles» (phonologiques) peuvent être considérées comme des «unités dans la langue» mais qu'il ne veut pas trancher la question (...). *Il est très probable que ce désintéret tient à ce que, plus que le niveau de l'articulation phonématique, c'est le niveau de l'articulation du sens (celui de la première articulation) qui mobilise l'attention théorique du savant genevois* [souligné par nous, G.B.]. Du coup, il reconnaît que la question

de la deuxième articulation existe, mais il la tient pour indigne de théorisation: il écrit que «la phonétique [*c'est-à-dire* la phonologie] d'une époque donnée se bornerait à deux pages de constat (...)»

Suivent cinq citations d'où il ressort, confirmant celle qui précède, que la phonologie d'une langue peut se ramener à un tableau raisonné, ce qui n'est pas dire que la théorie phonologique soit réductible à ce résultat ou qu'elle puisse être contenue en une ou deux planches. Une chose sont les sons d'une langue, une autre est l'analyse qui permet de les déterminer, de les caractériser et de les écrire. Saussure y fut particulièrement attentif comme le montre l'édition des manuscrits de Harvard – étudiés par Jakobson (1969) et Herman Parret (1993) dans les *CFS* – en un recueil intitulé précisément *Phonétique* par Maria Pia Marchese (Unipress, Padoue, décembre 1995).

De même, la légitimité d'une linguistique de la parole, appuyée sur un ensemble de références cohérentes et dûment consignées, citées avec exactitude, devient plus problématique si l'on prend en compte que l'un des textes invoqués, le «Rapport sur la création d'une chaire de stylistique», perd de sa pertinence du fait de ses conditions de production. Saussure y manifeste moins un intérêt passionné pour cette discipline qu'il ne dresse un argumentaire pour convaincre ses pairs de créer une chaire en faveur d'un de ses élèves. Propos de circonstance qu'il n'est pas forcément licite de prendre pour argent comptant. De même quand le terme «grammaire» est considéré, chez Saussure, comme un équivalent de «sémantique» alors que les exemples invoqués, et qui sont judicieux et convaincants, en feraient plutôt un synonyme de «système» (cf. discussion aux pages 273-277).

La suite de l'ouvrage articule à nouveaux frais certains thèmes majeurs :

«De la grammaire générale du sens projetée par Saussure, on va tenter, dans les chapitres qui suivent, de mettre en lumière l'originalité sous trois angles. On examinera comment le thème classique de l'arbitraire y est remanié pour jouer le rôle d'un nouveau fondement métaphysique. On montrera comment cette grammaire est posée, de par la détermination de l'objet sémantique, comme apte à traiter le tout du phénomène du sens. Enfin, on analysera comment, sur le double fondement de la définition de l'arbitraire et de la détermination d'objet, est élaborée une théorie unifiée de la valeur sémantique.» (p. 278)

Concernant l'arbitraire du signe, S. Bouquet démontre que la source des discussions vient d'un malentendu inhérent à la présentation adoptée dans le *Cours* qui propose «arbitraire du signe» quand aurait dû être écrit «arbitraire

du signifiant». Le relevé des citations concernant les relations signifiant/signifié, les discussions sur la valeur (en présentant les différentes acceptions du mot selon les étapes de la réflexion) et la distinction d'une valeur *in praesentia* par opposition à une valeur *in absentia* apparaissent, dans la reprise qui en est faite, comme des outils de réflexion de première importance et qui demeurent opératoires s'ils sont rédimés dans une réflexion épistémologique de la qualité de celle-ci.

Dans l'épilogue, S. Bouquet, parvenu au terme de sa démonstration, propose quatre thèses (on appréciera la note appendue qui démontre la vigilance et les scrupules de son auteur) :

De la théorie de la valeur qu'on vient d'examiner, on retiendra fondamentalement ceci : cette théorie, en ses propositions métaphysiques, construit un objet strictement linguistique – désigné¹ par le substantif *sens* (ou *signifié*) ou par l'adjectif *sémantique* correspondant à ce substantif –, en étayant cette construction d'objet notamment par les thèses suivantes : (1) la thèse du caractère discret des objets sémantiques ; (2) la thèse de l'homogénéité des divers paradigmes sémantiques ; (3) la thèse de la nécessaire inscription du fait du sens dans une syntagmation ; (4) la thèse de l'inexistence d'universaux de sens. Ces thèses sont considérées ici comme métaphysiques en cela qu'elles ne reposent pas sur un savoir dont répondrait une épistémologie. (p. 347)

De ce projet sémantique, S. Bouquet prolonge l'ambition à l'ensemble des sciences humaines et l'annonce dans les dernières lignes de l'ouvrage :

Ni substantialisme aristotélicien, ni schématisme kantien, la métaphysique saussurienne apparaît comme le sésame permettant de penser le nœud de trois anneaux qui tiennent deux à deux par le truchement du troisième – ces trois anneaux étant l'Un de toute chose, l'algèbre de la langue et l'esprit de l'homme. En cela, la sémantique de Saussure éclaire très probablement, outre des horizons épistémologiques, des horizons métaphysiques encore vierges. (p. 373)

Alors ? *Introduction à la lecture de Saussure* est selon moi un livre majeur, pour les linguistes et pour tous ceux qui s'intéressent aux sciences humaines. Avec une culture et une allégresse qui ne sont pas si souvent de mise dans notre discipline, il rompt aussi bien avec la vulgate du *Cours* qu'avec la doxa, les rou-

¹ De façon systématique tout au long de ce livre et de façon non systématique par Saussure.

tines de l'interprétation. L'ouvrage comprend un versant philologique où les textes de Saussure sont recensés, discutés et commentés avec une science qu'on envie à son auteur et une probité qui échappe à toute discussion. Peu de lectures paraissent aussi stimulantes pour une réflexion d'ensemble sur les développements contemporains de la linguistique, autant par la reconstitution d'une pensée restituée à sa nouveauté, son heuristique, que par l'audace des hypothèses développées. Une qualité d'écriture et une culture accompagnent ce projet. Et puisque c'est un livre de parti pris, au meilleur sens du terme, je me sens libre de déclarer que l'auteur a emporté ma conviction jusqu'à la quatrième (et dernière) partie non comprise. Une sémantique saussurienne ne me semble toujours pas transparaître sans sollicitation dans le corpus de l'œuvre. Est-ce la fascination pour la réflexion de Milner ou l'intuition d'une science totale de l'interprétation qui infléchit le raisonnement vers cette «métaphysique»? En tout cas, *felix culpa* si ceci nous vaut d'autres textes et le plaisir salubre d'être réfuté par S. Bouquet.

Adresse de l'auteur:
Gabriel Bergounioux
Université d'Orléans
Fac. des lettres
10, rue de Tours
45072 Orléans Cedex 2

et multum et multa. Festschrift für Peter WUNDERLI zum 60. Geburtstag, herausgegeben von Edeltraud WERNER, Ricarda LIVER, Yvonne STORK, Martina NICKLAUS; Tübingen, Narr (Tübinger Beiträge zur Linguistik; 440), 1998, xliv, 447 S.

Natürlich war Ferdinand de Saussure die besondere, ja privilegierte Stellung der Romanistik wohl bewußt gewesen. Denn wie keine andere Philologie oder Sprachwissenschaft steht die Romanistik vor der einmaligen wie glücklichen Situation, daß sich ihre Sprachen nicht nur aus dem Lateinischen nahezu lückenlos erklären und rekonstruieren, sondern sich auch ihre Verwandtschaft und ihre Verbindungen untereinander analysieren lassen.

Daher war es wohl auch kein Zufall, wenn es in der Geschichte gerade auch Romanisten waren, die zu den Vorreitern auf dem Gebiete der allgemeinen Sprachwissenschaft zu zählen sind, weil sie eben ein einzigartiges und weites Betätigungsfeld vor sich haben, das es in besonderem Maße erlaubt, allgemeine Aussagen über Sprache zu formulieren. Und so hebt Saussure zu Beginn seines *Cours de linguistique générale* von 1910/11 ihre Verdienste für die allgemeine Erforschung der Sprache besonders hervor¹.

Saussures lobendes Urteil scheint jedoch auch noch fast neunzig Jahre später Bestand zu haben: Denn in die Reihe dieser Romanisten, deren Wirken sich weit über die Grenzen der Romania hinaus erstreckt und die gerade der allgemeinen Sprachwissenschaft wichtige Impulse gegeben haben, gehört auch Peter Wunderli, der jetzt mit einer überaus prächtigen Festschrift zu seinem 60. Geburtstag geehrt worden ist.

In ihrer Würdigung schreiben die Herausgeberinnen Edeltraud Werner, Ricarda Liver, Yvonne Stork und Martina Nicklaus:

«Was Peter Wunderli in den vergangenen vier Jahrzehnten erarbeitet, publiziert und in die Lehre umgesetzt hat, stellt nicht nur die reiche Ernte der Forschung eines vielseitigen Gelehrten dar, es ist zugleich Dokument und Programm einer Auffassung von Wissenschaft, die in die Zukunft

¹ Näheres findet sich in der Antrittsvorlesung Rudolf Englers, *Saussure und die Romanistik*, Bern 1976 (Universität Bern, Institut für Sprachwissenschaft, Arbeitspapiere 16).

weist. In einer Zeit, in der der Ruf nach Interdisziplinarität zu einem Gemeinplatz geworden ist, in der sich paradoxerweise aber die traditionelle Romanische Philologie immer mehr in Einzelphilologien aufspaltet – dies gilt gleichermaßen für Sprach- und Literaturwissenschaft –, stehen die Arbeiten des hier Geehrten für eine Konzeption von Sprach- und Literaturwissenschaft, die eine umfassende Synthese der verschiedenen semiologischen Systeme, die der Mensch geschaffen hat, anstrebt.» (S. XV)

Der besondere Umstand will es, daß Peter Wunderli nicht nur über die Grenzen der Romanistik hinaus Hervorragendes geleistet hat, sondern sich seit seinen jüngeren Forscherjahren in besonderem Maße auch um die Saussure-Forschung Verdient gemacht hat. Denn gerade «die Beschäftigung mit Ferdinand de Saussure», so die Herausgeberinnen weiter, zieht «sich als große Konstante durch die Arbeiten von Peter Wunderli» (S. XVI). Den Lesern dieser Zeitschrift bedürfen daher seine herausragenden Monographien und zahlreichen Aufsätze und Artikel zur Sprachwissenschaft Ferdinand de Saussures keiner besonderen Erwähnung. Denn nicht zuletzt sind sie es, von denen Peter Wunderli einige wichtige an dieser Stelle publiziert hat, weshalb sein Name mit den *Cahiers* und dem *Cercle Ferdinand de Saussure* in besonderer Weise verbunden ist.

Eine Übersicht über das umfangreiche und weitgefächerte Œuvre des Geehrten erhält man, wenn man das beeindruckende «Verzeichnis der wissenschaftlichen Publikationen von Peter Wunderli» (S. XIX-XLIV) studiert, das bis jetzt schon 27 Monographien und Editionen und 398 Artikel und Rezensionen umfaßt, sieht man von der langjährigen Herausgebere Tätigkeit bei der *Vox Romanica* und der Buchreihe *Studia Romanica et Linguistica* einmal ab. In ihrer Würdigung «Peter Wunderli als Forscher und Universitätslehrer» (S. XV-XVIII) unterstreichen die Herausgeberinnen nicht nur sein weitgespanntes Forschungsinteresse, sondern auch seine hochgeschätzte Lehrertätigkeit; – nicht zu vergessen wäre sein Engagement als Freund und Förderer junger Wissenschaftler.

Und genau in dieser Weise wollen die Herausgeberinnen auch den Titel *et multum et multa* ihrer in weinrotes Leinen eingefaßten und mit viel Liebe und Sorgfalt auch vom Verlag Gunter Narr erstellten Ehrengabe verstanden wissen:

«Der Titel, den wir dieser Festschrift gegeben haben, faßt in eine Formel, was das wissenschaftliche Werk von Peter Wunderli auszeichnet: eine Vielfalt an Interessengebieten, Untersuchungsgegenständen und -methoden

(Sprachen, Epochen, Teilgebiete der Sprachbeschreibung, linguistische und philologische Methoden), verbunden mit hoher Qualität in der Bewältigung der gestellten Aufgaben.» (S. XV)

Peter Wunderlis weitgefächertes Interesse spiegelt sich auch in der Spannweite der in der Festschrift versammelten Beiträge wieder. Sie vereinigt Aufsätze von insgesamt fünfunddreißig Autoren, wobei die Herausgeberinnen, die sich selbst vornehm zurückgehalten und ihre ganze Kraft in die Editionsarbeiten zu diesem wunderschönen Werk gesteckt haben, nicht verschweigen, daß gerne mehr Autoren mitgewirkt hätten, wie auch die umfangreiche *Tabula gratulatoria* zeigt.

Peter Wunderlis Hauptforschungsschwerpunkten entsprechend sind die Beiträge drei Sektionen zugeordnet: der Sprachtheorie und Sprachwissenschaftsgeschichte, der synchronischen und diachronischen Beschreibung romanischer Sprachen und der mittelalterlichen Philologie.

Gerade in der ersten Sektion der Festschrift finden sich einige Beiträge zur Sprachwissenschaft Ferdinand de Saussures, wie die von Michel Arrivé², Peter Koch³, Brigitte Nerlich⁴, Renzo Raggiunti⁵, Simone Roggenbuck⁶ und, obwohl der zweiten Sektion zugeordnet, in gewisser Weise auch Horst Geckelers⁷ Aufsatz. Überdies findet man in diesem Teil zur Sprachtheorie und Sprachwissenschaftsgeschichte weitere Beiträge von Gaetano Berruto⁸, Annie Boone⁹, Jean-Claude Chevalier¹⁰, Wolfgang Dahmen¹¹, Alexi Decurtins¹², Udo

² «Trois paradoxes relatifs à la ‹linguistique de la parole›» (S. 3-15).

³ «Saussures *mouton* und Hjelmsevs *træ*: zwei Schulbeispiele zwischen Semstruktur und Polysemie» (S. 113-136).

⁴ «Saussure und Wittgenstein. The arbitrariness and autonomy of grammar» (S. 143-156).

⁵ «Sincronia e diacronia, lingua e atto linguistico: linguistica teorica e filosofia del linguaggio» (S. 157-173).

⁶ «Zur Rolle des *dépôt* bei Saussure» (S. 175-180).

⁷ «Überlegungen zum Verhältnis von Basislexem und seinen Ableitungen aus semantischer Sicht» (S. 269-278).

⁸ «Noterelle di teoria della variazione sociolinguistica» (S. 17-29).

⁹ «La notion d'actualisation dans l'œuvre de Gustave Guillaume» (S. 31-43).

¹⁰ «Le prophète et le roi. Tourtoulon devant G. Paris» (S. 45-55).

¹¹ «Die Anfänge der rumänischen Grammatikschreibung» (S. 57-68).

¹² «Rätoromanisch und Italienisch. Stichworte und Gedanken zu einem prekären Verhältnis» (S. 69-78).

L. Figge¹³, Klaus Hunnius¹⁴, Georges Kleiber¹⁵, Pierre Léon¹⁶, Pierre Swiggers¹⁷, Marc Wilmet¹⁸ und Gerd Wotjak¹⁹.

In der zweiten Sektion sind, außer dem schon oben genannten Aufsatz Horst Geckelers, Beiträge zur synchronischen und diachronischen Beschreibung romanischer Sprachen versammelt von Kurt Baldinger²⁰, Monica Berretta²¹, Germán Colón²², Robert de Dardel²³, Hans Geisler²⁴, Hans Goebel²⁵, Matthias Grünert²⁶, Gerold Hilty²⁷, Günter Holtus²⁸, Georges Lüdi²⁹, Max Pfister³⁰ und Wolfgang Schweickard³¹.

Die dritte Sektion zur mittelalterlichen Philologie vereinigt Aufsätze von Michel Burger³², Marc-René Jung³³, Grazia Lindt³⁴, André de Mandach³⁵ und Wolfgang Rettig³⁶.

¹³ «Tesières Syntaxkonzeption in semiotischer Perspektive» (S. 79-84).

¹⁴ «Interferenz und Entlehnung in systematischer und wissenschaftsgeschichtlicher Sicht» (S. 85-94).

¹⁵ «*Des cerisiers, ça fleurit au printemps: une construction bien énigmatique*» (S. 95-111).

¹⁶ «Statut de la phonostylistique – amicale chicane à Peter Wunderli» (S. 137-142).

¹⁷ «Le statut du participe dans la grammaire française du seizième siècle» (S. 181-195).

¹⁸ «La fin des classes» (S. 197-206).

¹⁹ «Zu den Beziehungen zwischen Ausdrucks- und Inhaltsebene sprachlicher Zeichen (am Beispiel deutscher Verben)» (S. 207-220).

²⁰ «Die Reimverstärkung als volkstümliches stilistisches Mittel: *Tu parles, Charles* oder *Alles in Butter, Frau Luther*» (S. 223-240).

²¹ «Causatività e diatesi: autocausativi come potenziali passivi in italiano» (S. 241-251).

²² «La antigua área aragonesa y valenciana de *escalari* ‘roturar’» (S. 253-258).

²³ «Réflexions sur la genèse du futur roman» (S. 259-267).

²⁴ «Wortstellung und Informationswert im altfranzösischen Relativsatz mit *qui*» (S. 279-292).

²⁵ «Zu einer dialektometrischen Analyse der Daten des Dees-Atlases von 1980» (S. 293-309).

²⁶ «Der surselvische Konjunktiv: Die Nutzung im Kompletivsatz» (S. 311-328).

²⁷ «Zur Stellung des attributiven Adjektivs im Französischen» (S. 329-339).

²⁸ «Brevi osservazioni sull’indicazione dei prestiti nel *LEI*» (S. 341-346).

²⁹ «Zweisprachige Rede» in literarischen Texten» (S. 347-357).

³⁰ «Romanische Entlehnungen im Band 6 des Wortatlasses der kontinentalgermanischen Winzeterminologie (*WKW*)» (S. 359-364).

³¹ «*dabul(l)i* ‘zenzero di Dabul’» (S. 365-370).

³² «La langue et les graphies du manuscrit V de la *Vie de Saint Alexis*» (S. 373-386).

³³ «Les formes strophiques des jeux-partis autour de Rolant (chansonnier d’Oxford, Bodleian Library, Douce 308)» (S. 387-398).

Es soll hier gar nicht erst versucht werden, einzelne Beiträge herauszunehmen und gesondert zu besprechen. Zu vielschichtig und zu heterogen sind deren Inhalte. So verdeutlichen sie doch eines: Es ist gerade Peter Wunderlis vielgefächertes und breites Werk, das sich in besonderer Weise in den Beiträgen der ihm zugeeigneten Schrift widerspiegelt, so wie es die Herausgeberinnen mit Blick auf das Werk des Jubilars formuliert haben:

«Letztendlich fügen sich nämlich alle Arbeiten zu den verschiedenen Bereichen zu einer großen Gesamtschau zusammen, in der die sprachwissenschaftlichen, die literaturwissenschaftlichen und auch kulturwissenschaftliche Komponenten des Werks von Peter Wunderli einen systematischen Bezug erhalten.» (S. XVI)

Dieser wunderschöne Band bietet daher nicht nur dem Forscher auf dem Gebiete der Romania, sondern, wie man es von Peter Wunderli selbst gewohnt ist, auch dem auf anderem Gebiete der Literatur- und Sprachwissenschaft Arbeitenden eine anregende, manchmal wohl auch unterhaltsame Lektüre.

Adresse de l'auteur:
Markus Linda
Universität GH Essen
FB 3 – Literatur- und Sprachwissenschaften
Universitätsstraße 12
D-45117 Essen

³⁴ «Die altokzitanistische Gattungssemantik von Friedrich Diez und Peter Wunderli – oder: Wer auf das richtige Pferd setzt» (S. 399-416).

³⁵ «Les Tapisseries de la *Dame à la Licorne*. Quelques observations littéraires, linguistiques, historiques et héraldiques» (S. 417-430).

³⁶ «Dantes Inferno bei Buzzati» (S. 431-447).

Jean-Louis CHISS, Christian PUECH, *Le langage et ses disciplines. XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Bruxelles, Duculot (Champs linguistiques), 1999, 231 p.

Un livre difficile à classer qui semble échapper à toute étiquette, malgré le fait que, dès la première page, le lecteur est averti qu'il s'agit bien d'une histoire de la linguistique dans laquelle Jean-Louis Chiss et Christian Puech nous invitent à fouiller. Le parcours proposé à travers des réflexions sur la langue articulées à la charnière des XIX^e et XX^e siècles ressemble à un tour dans un manège. Un manège qui passe à bonne allure devant différentes images qui à leur tour, lors du passage des wagons, vont être allumées par leurs phares. Cet éclairage est de courte durée mais il montre rapidement quelque chose au centre de l'image. En sachant que les métaphores ont leurs limites, nous croyons que la nôtre permet au moins de donner une idée de la manière dont le lecteur peut se servir de ce livre. Il peut l'utiliser de manière habituelle et essayer de garder entre les mains le fil conducteur, présenté dans la première partie. Il peut aussi sortir du «wagon» et se consacrer exclusivement à un chapitre. Les chapitres de la troisième partie se prêtent particulièrement bien à une telle lecture autonome. Un autre atout de ce livre doit être souligné. Les deux auteurs sont bien ancrés dans le présent. Le regard qui est jeté sur les images historiques n'est jamais contemplatif, il est enraciné dans les discussions de la linguistique contemporaine que les auteurs relatent d'une manière critique et impliquée.

La thèse centrale du livre pourrait être formulée de la façon suivante: le concept de discipline n'indique pas seulement la forme spécifique sous laquelle dans notre siècle le savoir est produit et transmis mais l'existence d'un discours autonome, délimité et propre à la discipline. Un discours qui a la particularité de produire des effets non-négligeables sur la production des connaissances scientifiques. Car, même si le discours disciplinaire semble à première vue lié à la vulgarisation, la transmission, l'exposition du savoir, il n'est pas à confondre selon Chiss et Puech avec le «savoir enseigné». Dès lors, l'intention qui traverse tout le livre est de montrer une interdépendance très étroite entre la production de savoirs et la production d'un discours disciplinaire. Pour nous introduire dans ce domaine bel et bien épistémologique, les auteurs ont analysé un corpus soigneusement choisi et commenté afin de s'approcher de quelques-unes des caractéristiques du discours disciplinaire, dont une typologie exhaustive reste selon eux aujourd'hui encore hors d'atteinte.

Dans la première partie intitulée «*La linguistique structurale: du discours de fondation à l'émergence disciplinaire*», il est mis en évidence que le discours disciplinaire en linguistique contient une référence à l'histoire qui est particulière. A la différence de ce qu'on attend d'un retour dans le passé, à savoir de trouver «[...] la source, la cause première de théorisations ultérieures commensurables entre elles, comparables dans leurs démarches respectives, et susceptibles d'être rapportées à leur point d'origine [...]»(43), nous sommes après Saussure confrontés à une juxtaposition de positions différentes et incommensurables. *Le coup d'œil sur l'histoire* jeté par Hjelmslev, Bloomfield, Vendryès, Jespersen et Jakobson, que les auteurs reconstruisent dans cette partie, éclaire cette affirmation. Dans les écrits de ces linguistes, l'histoire est transformée en horizon de projection dans lequel on discute et modifie les concepts hérités en premier lieu de Saussure. Une telle démarche a comme résultat que la *Linguistique générale* est comprise comme une représentation purement négative de la discipline ou, disons, comme un commencement infini. La mémoire de la discipline sert ainsi de garant pour une fondation toujours recommencée des courants et écoles (-ismes) en linguistique. Le fait, démontré longuement par les auteurs, que le terme *Linguistique générale* servait entre 1870 et 1925 pour représenter la linguistique à la fois comme un domaine homogène et distinct de ce qui précédait et comme un domaine à construire, un programme, un projet, est en outre intéressant dans une perspective plus large. Il expliquerait par exemple pourquoi la linguistique n'a pas eu son discours de la crise comme ce fut le cas pour la psychologie. Dans les années 20 l'éclatement de la psychologie en différents courants constituait en effet l'objet majeur des discussions intradisciplinaires qui cherchaient une unité possible. Cette hypothèse d'une différence entre la linguistique et la psychologie en émergence au tournant du siècle, qu'on pourrait tirer des réflexions de Chiss et Puech, rappelle une fois de plus que des recherches comparatives dans ce domaine manquent et elle incite à les entreprendre.

Sous le titre «*La conception de l'objet entre mémoire et projection*», les réflexions faites jusqu'ici vont trouver une élaboration dans la deuxième partie du livre. Tout d'abord Chiss et Puech travaillent le concept de *mémoire* afin de le rendre opérationnel pour discuter la temporalité qui est propre au discours disciplinaire en linguistique. Dans un deuxième temps, ils débattent à l'aide de ce concept d'un certain nombre de faits qui intriguent encore aujourd'hui les linguistes. Ils évoquent l'institutionnalisation de la «*Saussurologie*» dont l'éventail des questions et des matériaux ne cesse de surprendre le public par son aspect inépuisable. Ils abordent le phénomène des «*successeurs de Saussure*» (Bally, Sechehaye et autres) qui, comme ils l'expriment dans une formule bien

parlante, pensent tous «sous l'égide de Saussure mais *autrement*»(64). Dans le deuxième chapitre, une large place est réservée à la discussion du projet sémiologique introduit dans la linguistique française depuis les années 50. La tonalité adoptée ici est polémique et les distinctions sont légion. Les auteurs y différencient nettement les sémiologies d'origine linguistique ou philosophique (Cassirer, Merleau-Ponty) des sémiologies à vocation autonome (Greimas, Prieto). A la zoosémiotique d'un Sebeok, à la conception triadique du signe de Peirce, ils opposent une anthropologie sémiologique généralisée telle qu'elle a été projetée par Jakobson et Benveniste. Mais ce qui paraît à première vue comme une prise de position dans un champ extrêmement large se dévoile au cours de la lecture comme un retour des auteurs à leur hypothèse initiale. Il semble que le projet sémiologique se prête particulièrement bien au dégagement des caractéristiques recherchées du discours disciplinaire. Aussi bien chez Jakobson que chez Prieto ils retrouvent ce double mouvement identifié comme spécifique pour le discours disciplinaire en linguistique dans la première partie du livre: la discipline demande une délimitation stricte de son objet de savoir pour assurer sa scientificité et elle s'appuie en même temps sur une créativité sémiotique infinie qui fait qu'elle étend sans cesse son propre domaine. La représentation que la linguistique construit d'elle-même en développant l'idée de sémiologie est donc au moins ambiguë, car elle oscille entre la tentative de se délimiter vis-à-vis des autres sciences et de se totaliser sous la forme d'un projet général. Cet angle de vue permet justement à Chiss et Puech de garder une certaine distance à l'égard de la sémiologie et de proposer des lectures de Prieto, de Jakobson, de Greimas qui sont beaucoup plus riches que la conclusion retenue ici.

Avec le chapitre 3 de la deuxième partie, l'objet et le style des réflexions changent. Ce qui est discuté sous le titre «*Enonciation, interaction, conversation: les théories du langage entre le psychique et le social*» fait déjà le pont vers la troisième partie du livre consacrée à «*Extension de champs et frontières disciplinaires*». Chiss et Puech montrent qu'un grand nombre de problèmes à caractère linguistique – comme le *langage intérieur* ou les *interactions linguistiques* – constituaient au tournant du siècle les thèmes de la psychologie, de la physiologie, de la sociologie ou de l'ethnologie. Dans le même mouvement par lequel les psychologues analysent l'âme qui parle intérieurement sa pensée, ils révèlent une forme intérieure gardant un dialogisme dû à la langue (Vygotsky, Bakhtine, Mead, Benveniste). Ou encore, quant à la sociologie qui dégage à cette époque un ordre propre de l'interaction sociale, Chiss et Puech nous rappellent que l'échange conversationnel a été discuté aussi bien comme élément constitutif des faits sociaux que comme outil d'analyse (Tarde,

Malinowski, Goffman). Cet intérêt pour les configurations qui réunissent le psychique, le social et le langagier posait selon les auteurs un problème épistémologique auquel les spécialistes de la linguistique se heurtent encore aujourd'hui. Depuis, les notions de «sincérité», d'«intention», d'«altérité», d'«ordre», de «violence» ont remplacé ceux de «conscience», de «fait social», de «communauté phatique». Pourtant, leur insertion sous forme de complément théorique de la science de la langue est restée objet de débats et de contestations. Tout en étant en général d'accord avec cette évaluation des auteurs, nous croyons que l'introduction de concepts venant d'autres sciences a été au début du siècle un acte fortement réflexif qui mériterait une analyse plus en détail que celle proposée ici. Les tentatives de Mead et de Vygotsky qui visaient une déconstruction du concept philosophique de conscience, les références sélectives et les commentaires fort intéressants de Bühler sur les textes de Husserl témoignent d'une agilité et d'une habitude des spécialistes en sciences humaines de cette époque à se confronter aux obstacles épistémologiques. Une attitude qui a disparu depuis les années 40. Les discussions actuelles, ainsi que Chiss et Puech le montrent, tournent autour de champs à conquérir. La terminologie utilisée saisit le problème de l'interdisciplinarité de façon technique: «renvois d'une discipline à une autre», «subsumer une discipline par rapport à une autre», «découper le champ», «noyau dur», «disciplines périphériques», «dissoudre la linguistique dans une psychosociologie». Ne se contentant pas de cet état des choses, les auteurs proposent de nouveau une digression historique, car pour eux «[...]la transversalité disciplinaire [...] alerte sur la nécessité de constituer de nouveaux objets de recherche en sciences humaines...»(117). Où pourrait-on trouver ces objets? La suite du livre nous propose une réponse.

Trois couples de concepts – la voix/le corps, le style/l'écriture et l'acquisition/enseignement des langues – se trouvent au centre de la troisième partie du livre. Peut-être que les phénomènes discutés ici ont en eux-mêmes un caractère fascinant; il se peut aussi que les auteurs se trouvent dans un champ de recherche plus travaillé (voir aussi Chiss et Puech *Fondations de la linguistique. Etudes d'histoire et d'épistémologie* publié dans la même maison d'édition belge). Quoi qu'il en soit, la lecture de ces chapitres apporte un plaisir particulier. Dans ce qui suit nous allons esquisser deux ou trois pistes qui traversent les réflexions élaborées. La première est reliée à la revendication de positivité (recherche de ce qui est discernable) – trait caractéristique du processus de constitution des sciences humaines au tournant du siècle. Or, c'est cet idéal d'une science positive qui rend évident que le corps et tout autre phénomène étant immédiatement observable (la physiognomie, le geste vocal, l'intonation)

signifient en eux-mêmes et méritent alors à bon droit d'être considérés comme unités linguistiques. Le retour à l'observable n'est pas le seul mouvement discuté par Chiss et Puech comme caractéristique pour la linguistique au début du siècle. Les glossolalies de Helen Smith et le projet linguistique de V. Henry servent à illustrer une autre tentative, bien présente également à cette époque là, qui va à l'encontre de l'idéal de la scientificité emprunté aux sciences naturelles. Helen Smith, célèbre médium genevois, inventait une langue qui formait l'objet de l'analyse et de l'interprétation de F. de Saussure. En affirmant un fondement inconscient des processus linguistiques qui lient le sens et les sons, Henry tente de saisir ce qui échappe au discernement d'une science positive. La constitution de la linguistique au sein des sciences sérieuses se révèle difficile. Aux yeux des auteurs, la réorganisation du savoir linguistique qui a eu lieu après Saussure ne règle pas tous les problèmes soulevés dans la discussion autour de la positivité au tournant du siècle. Au contraire, la désubstantialisation du sens et du signifiant phonétique issue de Saussure demande, selon Chiss et Puech, une révision. La substance vocale au sein de la verbalisation constitue selon eux un point aveugle des théories actuelles du langage, qu'ils dénoncent, et ils proposent que le discours du corps fasse de nouveau partie du souci linguistique. Le lecteur commence à avoir une idée des nouveaux objets qui devraient être traités dans la science du langage, mais cette «nouveau» reste selon nous à préciser. Nous pensons en effet que ce n'est plus une revendication de positivité qui pourrait justifier aujourd'hui la réinsertion du corps et de la voix dans la science du langage. La question de la constitution de ces objets (voix, corps) comme objets de la linguistique devrait alors se poser autrement. Toute science ne doit pas seulement clarifier ses propres conditions de connaissance, donc réfléchir sur ce qui rend ses explications convaincantes, mais aussi justifier et expliquer le choix de son objet. Pour tenter de répondre à cette question on aurait aimé avoir quelques éléments de plus.

Dans le deuxième chapitre, les auteurs discutent la place de l'écrit par rapport au langage et la transparence du sujet dans les faits linguistiques théorisés par la notion de style. Que la deuxième problématique se trouve aux marges du proprement linguistique est vite accepté. En revanche, une telle affirmation concernant l'écrit demande des justifications supplémentaires. Chiss et Puech les donnent sur le plan historique et ils les complètent par la description du retour à l'écriture attestable depuis les années soixante-dix. Quelques lignes de force dans les recherches sur l'écriture sont esquissées et leur caractère transdisciplinaire est souligné. Une des questions centrales qui ressort de cette analyse nous amène dans le royaume du style: «[...] comment penser ensemble dans l'écriture, d'une part l'adéquation à des modèles discursifs scolairement

recevables et validés psychologiquement et, d'autre part, la construction du sujet dans une histoire?»(161/162). Sous le titre «*La stylistique comme discipline et enjeu*» sont discutés entre autres : la contribution controversée de Bally à cette discipline, l'éclatement entre l'individuel et le collectif comme constitutif de la notion de style, l'idée de valeur affective du langage, le rapport entre la théorie du langage et la théorie de la littérature. L'idée fédératrice à laquelle les auteurs reviennent à la fin de ce chapitre est la raison pour laquelle ils considèrent le style et l'écriture comme deux objets «impurs» des sciences du langage. L'écriture et le style semblent avoir la particularité de nous forcer à analyser «[...] ce qui dans les langues s'enseigne et non 'simplement' ce qu'elles sont»(174). L'objectivation de la forme graphique ne peut pas ne pas rencontrer la perspective génétique de l'apprentissage ; dans la stylistique, le lien entre théorisation et perspective d'enseignement est plus étroit encore. Le troisième et dernier chapitre du livre «*Acquisition du langage et enseignement/apprentissage des langues à la charnière des XIX^e-XX^e siècles*» prend en charge les retombées théoriques de cette conclusion.

«*L'acquisition comme objet de la connaissance linguistique*» pourrait être le sous-titre du dernier chapitre. Comme dans les chapitres précédents, la palette des problèmes évoqués est riche et pousse à la discussion. Ainsi est traité dans une perspective génétique le rapport entre le langage et la pensée qui était l'objet au début du siècle d'un champ psycholinguistique en pleine reconfiguration. Avec le langage intérieur est discutée une autre question qui ressortit également au champ de l'acquisition : la transformation d'une langue extérieure à l'individu en une langue vivante, processuelle, qui fait corps avec l'individu. Dans le paragraphe quatre, c'est le lien entre la construction de la grammaire et l'apprentissage de la langue qui est au centre de l'intérêt. Pour les auteurs, ce lien ne porte pas seulement un caractère contingent, se présentant sous la forme d'une simple transmission univoque, mais ils parlent d'un lien «consubstantiel». D'où l'idée d'une solidarité conceptuelle entre les théories de la langue et les interventions didactiques, solidarité qui sert aux auteurs de critère pour évaluer la situation dans le domaine de l'enseignement des langues. D'un côté, cette idée les amène à soutenir l'analyse de Bally et Brunot qui voyaient dans la «crise du français», attestable au début du siècle, non pas une crise de la langue mais une crise de l'enseignement. En conséquence, Bally et Brunot proposaient de remplacer l'enseignement du français à l'aide de méthodes grammaticales par un enseignement réalisé avec des méthodes linguistiques. D'un autre côté, les auteurs signalent que le débat n'est pas clos. La thématique de l'autonomie ou coïncidence entre l'enseignement de la langue et la recherche linguistique revient de manière cyclique. Selon Chiss et Puech,

l'intérêt des linguistes français pour une pédagogie de la langue semble aujourd'hui plutôt faible. Les directions de recherches à entreprendre dans ce domaine, esquissées à la fin de ce chapitre, ont alors le mérite de prouver que les linguistes restent bel et bien concernés.

Après ce parcours rapide à travers «*La langue et ses disciplines*» une question persiste : Quelles sont donc les caractéristiques propres à un discours disciplinaire ? Qui attend de disposer après la lecture d'une énumération bien travaillée et délimitée reste sur sa faim. On pourrait bien sûr résumer qu'aux yeux des auteurs le discours disciplinaire est : ce qui dans la science fait référence à une mémoire comprise non pas comme lieu d'ancrage mais comme point de départ pour de futures distinctions ; ce qui provoque l'extension des frontières de la science ; ce qui propose de nouveaux objets et ce qui crée un lien consubstantiel entre ce qui dans la langue est enseigné et ce que la langue est. Mais, plus important que cette liste semblent être les enjeux implicites, l'arrière-fond épistémologique de cette révalorisation de la notion de discipline. Jusqu'à présent, comme le soulignent les auteurs à plusieurs reprises, la notion de discipline n'a pas eu «[...] dans le champ de l'historiographie et de l'épistémologie des connaissances, le même degré de dignité (prestige) que celles de 'théorie', de 'savoir' ou de 'science'» (p. 15). Tout au long de ce livre, Chiss et Puech montrent que le discours disciplinaire se nourrit de la confrontation avec le réel, mais ce réel, ils ne le situent pas du côté de la langue mais du côté de l'homme comme être de langage. Par là, les auteurs s'inscrivent dans un projet qui a pris également naissance au tournant du siècle. Il s'agit du projet d'élaborer la linguistique, la psychologie et la sociologie comme des sciences de l'homme. Un projet qui visait avant tout à nier la primauté accordée à la raison théorique. Les idées exprimées dans ce livre n'esquissent donc pas seulement un discours particulier désigné comme disciplinaire mais nous invitent à une rediscussion de la manière dont les sciences humaines traitent leurs objets.

Adresse de l'auteur :

Janette Friedrich
FPSE, Université de Genève
9, route de Drize
CH-1227 Carouge

CHRONIQUE DU CERCLE POUR L'ANNÉE 1999

L'Assemblée générale du 29 mai 1999 a procédé à la réélection du Comité composé de M^{mes} et MM. René Amacker (président), Marie-Claude Capt-Artaud (vice-présidente), Claire-Antonella Forel (trésorière), Anne-Marguerite Frýba-Reber (secrétaire), Daniele Gambarara et Patrick Sériot (représentant de la SSL auprès du Cercle).

L'Assemblée a en outre proposé l'élection de trois linguistes distingués, Hans Glinz, Jean-Blaise Grize et Claudine Normand.

Par ailleurs, la réunion a été agrémentée d'une présentation captivante d'Emilio Manzotti sur l'état des études en linguistique italienne en Suisse.

La publication du Cahier 51 mise à part, les activités du comité se sont intensifiées grâce à l'organisation commune (R. Amacker, A. Frýba, P. Sériot) d'un module de 3^e cycle en épistémologie et histoire de la linguistique (1998-1999) consacré à la lecture de *l'Introduction à l'œuvre sur le Kavi* de W. von Humboldt et qui a été suivi d'un colloque dont les actes seront publiés dans notre prochain numéro.

Cette collaboration entre les universités de Berne, Genève et Lausanne et le Cercle Ferdinand de Saussure s'est avérée fructueuse: les prochains séminaires auront lieu en 2000-2001 (La phonologie dans l'œuf) et 2001-2002 (Les langues artificielles au début de notre siècle). Pour tous renseignements à ce

sujet s'adresser à rene.amacker@lettres.unige.ch, Patrick.Seriot@slav.unil.ch ou à anne-marguerite.fryba@rom.unibe.ch.

Enfin nous avons le plaisir d'annoncer la parution, dès le prochain numéro, d'une nouvelle série figurant dans la rubrique «Documents» et inaugurée par la traduction que Patrick Sériot propose de l'importante préface de D. Vvedenskij au *CLG* russe (Moscou, 1933). A cet égard, nous prions toute personne désirant participer à ce projet de publication des préfaces au *CLG* en traduction française de bien vouloir prendre contact avec la rédaction.

(AF)

CFS 52 (1999)

TABLE DES MATIÈRES

I MÉLANGES EN HOMMAGE À CLAUDINE NORMAND

Simon BOUQUET, Jean-Louis CHISS, Christian PUECH, Claudine NORMAND et le Groupe de Recherche en Histoire de la Linguistique (GRHIL) + Bibliographie	3
Michel ARRIVÉ, Lacan grammairien. 1. Prémisses saussuriennes . .	21
Simon BOUQUET, D'une théorie de la référence à une linguistique du texte: Saussure contre Saussure?	37
Marie-Claude CAPT-ARTAUD, Emetteur et récepteur ou la pertinence du sens	43
Pierre CAUSSAT, Pour Claudine Normand: contre le saussurisme ou d'une fidélité indocile	57
Jean-Claude CHEVALIER, Albert Sechehaye, pédagogue et théoricien	69
Jean-Louis CHISS, Christian PUECH, Linguistique, Histoire, Enseignement: vingt ans après	83
Yong-Ho CHOI, Le Retour à Saussure	89
Marc DÉCIMO, Une petite famille de travailleurs autour de Georges Guéysson: le monde de la linguistique parisienne	99
Johannes FEHR, Sémiologie miraculeuse. De l'alchimie à la cuisine du sens: à propos de Saint Janvier	123
Anne-Marguerite FRÝBA-REBER, Maurice Grammont (1866-1946) et l'école française de linguistique	139
José MÉDINA, La crise de l'aristotélisme linguistique au début du XVII ^e siècle: Hobbes avant Locke?	155

	Dan SAVATOVSKY, <i>Véritable grammaire comparée</i> et <i>grammaire véritablement comparée</i>	169
	Akatane SUENAGA, Des deux arbitraires, absolu et relatif, à un arbitraire «primaire» – le fait linguistique et le devenir du signe chez Saussure	189
II	ARTICLES	201
	Giuseppe MANNO, Le remerciement prospectif, ou la condensation de l'échange directif. Pour une conception plus dialogale des actes de discours	203
	Claudia MEJÍA, L'aposème, unité de parole	237
	André-Jean PÉTROFF, La langue, l'ordre et le désordre. <i>Les analyses de Ferdinand de Saussure</i>	253
III	DOCUMENTS	283
	Claire-A. FOREL, De la didactique de la langue maternelle selon Bally à l'enseignement des langues étrangères	285
	Charles BALLY, Les moyens d'expression dans la langue maternelle chez les enfants et chez les adolescents	295
IV	COMPTES RENDUS	309
	S. BOUQUET, Introduction à la lecture de Saussure (G. BERGOUNIOUX)	311
	E. WERNER et al. (eds), <i>et multum et multa</i> . Festschrift für Peter WUNDERLI zum 60. Geburtstag (M. LINDA)	317
	J.-L. CHISS, Chr. PUECH, Le langage et ses disciplines. XIX ^e et XX ^e siècles (J. FRIEDRICH)	323
V	CHRONIQUE DU CERCLE pour l'année 1999	331

Mise en pages:
Nadine Casentieri, Genève

